PARDON MAMAN, J'AVAIS TORT À PROPOS DE L'HOLOCAUSTE

PARDON MAMAN, J'AVAIS TORT À PROPOS DE L'HOLOCAUSTE

LES PROCÈS ET LES TRIBULATIONS DE LA FRATRIE SCHAEFER

Par
Monika Schaefer

Traduit par
Valérie Devon

Didi18
Editions

Titre original : *SORRY MOM, I WAS WRONG ABOUT THE HOLOCAUST – THE TRIALS & TRIBULATIONS OF THE SCHAEFER SIBLINGS*

Couverture : Didi18edition
Mise en page : Didi18edition

©2023 Version française Valérie Devon
Imprimé et Publié par les Éditions Didi18

Tous les droits sont réservés.
Ce livre ou une partie de celui-ci ne peut être reproduit ou utilisé
de quelque manière que ce soit sans l'autorisation écrite expresse de l'éditeur,
à l'exception de l'utilisation de courtes citations
dans une revue de livres ou un journal scientifique.
Pour toute information : valerie.devon@tutanota.de

La vidéo sous-titrée en français est disponible sur la chaîne
Odysee : @didi18

Table des matières

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR 12

PROLOGUE 16

CHAPITRE 1

Cellule de prison F1-131

Nous sommes nés pour être libres. Nous sommes libres. 19

CHAPITRE 2

« Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste » : transcription.....22

CHAPITRE 3

Lettre à la famille 27

CHAPITRE 4

L'article de *Fitzhugh* et ma réponse, qu'ils ont refusé de publier. 30

CHAPITRE 5

Vie de famille.....42

CHAPITRE 6

Les récits de guerre de nos parents.....47

CHAPITRE 7

Militante pour l'environnement et la paix.....54

CHAPITRE 8

Le Parti des Verts.....59

CHAPITRE 9

Le Parti vert allemand = le parti de la pastèque = le parti communiste....82

CHAPITRE 10

Histoire de la diffamation rituelle 87

CHAPITRE 11

Extraits de lettres aux amis et à la famille.....124

CHAPITRE 12

L'histoire du Busking : contradiction ultime.....142

CHAPITRE 13

Rêve et Arrestation.....155

CHAPITRE 14

Premiers jours en prison.....168

CHAPITRE 15

La notion de temps 178

CHAPITRE 16

Norbert le pasteur 182

CHAPITRE 17

Le violon 187

CHAPITRE 18

La vie quotidienne en prison 197

CHAPITRE 19

L'histoire carcérale d'Alfred : la résistance aux masques 214

CHAPITRE 20

Les hommes allemands - *Waschlappen* ? 226

CHAPITRE 21

Lettres 228

CHAPITRE 22

Nationalsozialistischer Untergrund: *Beate Zschäpe* 243

CHAPITRE 23

L'histoire de Daniel Gallant 248

CHAPITRE 24

Réflexions concernant les actualités 253

CHAPITRE 25

Audiences relatives à la libération sous caution 256

CHAPITRE 26

Le procès commence 266

CHAPITRE 27

L'emprisonnement d'Alfred 281

CHAPITRE 28

Article 130 de la loi allemande 286

CHAPITRE 29

Le procès : les trois vidéos 300

CHAPITRE 30

Une lettre pour preuve 308

CHAPITRE 31

Le baiser 313

CHAPITRE 32

Rire dans les couloirs 315

CHAPITRE 33

Gestes et symboles interdits 320

CHAPITRE 34

Le procès : le dernier mot 323

CHAPITRE 35

De prisonnier à fugitif : fuir l'Allemagne.....338

CHAPITRE 36

L'histoire de l'Holocauste : Faits et fiction 348

CHAPITRE 37

La charge de la preuve : inversion du fardeau de la preuve 364

CHAPITRE 38

La réponse d'une Normie au génocide blanc.....369

CONCLUSION 371

Nous avons du pain sur la planche !.....371

ÉPILOGUE..... 375

NOTE DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS..... 382

1er juillet 1962, Lothar, Alfred, Didi, Monika, Taoya. À cet âge, qui aurait pensé que deux d'entre nous finiraient en prison pour « crimes de la pensée » ?

DÉDICACE

« Ce livre est dédié à l'honneur de nos ancêtres.
Il est dédié à nos enfants, et aux enfants de nos enfants,
afin qu'ils puissent connaître la vérité
et entendre une autre version de l'histoire. »

Monika Ursula Schaefer

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR

Nous avons fait la connaissance pour la première fois d'Alfred Schaefer en 2016 lorsqu'il est entré en contact avec nous alors qu'il était à la recherche d'un traducteur pour l'un de ses amis hollandais. Alfred avait réalisé un certain nombre de vidéos discutant de l'un des sujets les plus tabous de la société moderne, un évènement présumé que nous appelons collectivement « l'Holocauste », et de la manière dont les médias de masse, le système éducatif, Hollywood et l'ensemble de l'establishment politique occidental utilisent des techniques de programmation de contrôle de l'esprit basées sur la peur pour inculquer, renforcer et perpétuer ce récit de l'histoire.

Monika a ensuite fait la Une des journaux internationaux avec la publication de sa vidéo, *« Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'holocauste »* qui est rapidement devenue virale sur Internet. Nous avons appris à mieux les connaître tous les deux au cours des années qui se sont écoulées depuis que nous avons découvert leur activisme et leurs projets vidéo.

Le livre que vous tenez entre vos mains est un aperçu des procès et des tribulations des Schaefer – leur persécution – aux mains de l'État allemand, simplement pour avoir fait preuve de pensée critique, s'être exprimés en utilisant les technologies modernes et avoir partagé des informations et des points de vue régulièrement censurés, supprimés ou ridiculisés en tant que « discours de haine » ou « théories du complot ».

Monika et Alfred ne sont guère le genre de personnes que l'on s'attendrait à voir enfermées dans un pays « libre » et moderne comme l'Allemagne. Comme les Schaefer, nous avons nous aussi accepté aveuglément et sans réfléchir les récits dominants d'évènements historiques et contemporains. Et, tout comme les

Schaefer, lorsque nous avons pris conscience des mensonges, des fabrications et des déformations sans fin de l'histoire, nous avons su que nous devions nous exprimer, de peur de nous rendre complices de la tromperie permanente dans laquelle baigne notre monde.

Bien sûr, dans l'Allemagne moderne, comme dans de plus en plus d'autres nations occidentales sous la coupe tyrannique du lobby juif international, ceux qui disent la vérité sont persécutés et emprisonnés, réduits au silence et censurés, tandis que les juges interdisent aux accusés de même tenter de se défendre en déclarant explicitement que *« la vérité n'est pas une défense »* – du moins lorsqu'il s'agit de l'« Holocauste », un évènement dont on nous dit qu'il est *« l'évènement le mieux documenté de l'histoire »*.

Dans de nombreux pays, le récit officiel de l'« Holocauste » a fait l'objet d'un « constat judiciaire » et a été traité comme une « évidence », ce qui signifie que la version officielle est acceptée telle quelle, sans qu'il soit nécessaire d'apporter des preuves de sa véracité. Cette sorte de logique talmudique et fallacieuse est typique de presque toutes les nations occidentales aujourd'hui, avec d'innombrables citoyens dupés et des fonctionnaires intimidés ou terrifiés à l'idée de s'engager dans un examen critique du récit officiel, de peur de contrarier ou d'offenser les juifs et les « survivants de l'Holocauste ».

Ces deux courageux dissidents et libres penseurs que sont Monika et son frère Alfred ont affronté un « système judiciaire » maléfique et totalement inversé et, malgré les épreuves qu'ils ont endurées, en sont sortis la tête haute et avec un esprit combatif renforcé. À tout le moins, leur bravoure face à un système extrêmement hostile devrait être une source d'inspiration pour nous tous. Seule la vérité compte. Monika et Alfred se sont trouvés en première ligne du combat pour la liberté de recherche intellectuelle et historique et la liberté d'expression, et toute leur épreuve mérite d'être préservée et commémorée pour les archives historiques.

Plus nous apprenons à connaître Monika et Alfred, plus nous réalisons que nous sommes du bon côté. Les gens comme nous

défendent la vérité et la justice. Nous défendons la liberté de pensée et de recherche, quel que soit le sujet. Nous défendons le respect et la dignité. On ne peut pas en dire autant de nos adversaires.

C'est pour nous un grand honneur mais aussi une grande fierté que de pouvoir vous proposer la version française du livre de Monika Schaefer, dans lequel vous trouverez un récit de première main de son périple et de sa persécution, ainsi que la lutte historique de la fratrie Schaefer pour que la vérité et la justice prévalent à une époque caractérisée par le politiquement correct et une oppression étouffante. Nous espérons que ce témoignage permettra à ceux qui le liront et qui prendront enfin conscience que la prétendue mise à mort par gazage de six millions de juifs n'est qu'une gigantesque propagande orchestrée par ceux-là même qui mirent en place les propagandes d'atrocités commises par les méchants « nazis » durant la Première Guerre mondiale, propagande qui a été offociellement, et depuis longtemps reconnue comme telle, de pouvoir eux aussi dire, « Pardon, vous aviez raison à propos de l'holocauste ».

UNE NOTE À PROPOS DES PHOTOS

Monika, violoniste et musicienne accomplie, a décidé d'inclure de nombreuses photos et des représentations de grands compositeurs européens et d'architecture qui l'ont inspirée et continuent de l'inspirer. Beaucoup de ces photos apparaissent au début des chapitres du livre et, lorsque c'est le cas, nous avons inclus le mot « inspiration » dans la légende pour l'indiquer. Alors que ces images inspirent Monika et des millions d'autres, ce qu'elles représentent – les grands accomplissements et les réalisations de notre peuple – est activement diabolisé et effacé de la place publique.

Monika Schaefer avec son violon favori.

PROLOGUE

À l'été 2022, au moment où je m'apprêtais enfin à publier ce livre, nous étions toujours aux prises, pour la troisième année consécutive, avec une attaque contre l'humanité, connue sous le nom de pandémie dite de « Covid-19 ». Oui, cette opération a été planifiée de longue date, et il existe de nombreuses preuves à cet égard. Mon but n'est pas ici de prouver que ce « Covid-19 » est une escroquerie, mais de souligner que les évènements actuels éclipsent ma propre histoire et transforment mon vécu en une promenade de santé au regard de ce qui se joue actuellement pour nous tous.

Cela dit, c'est parce que nos dirigeants ont eu un tel succès avec leurs mensonges dans le passé qu'ils ont pu convaincre et contraindre des masses de gens à accepter une injection expérimentale pour une maladie qui n'a pas été isolée et pour laquelle la plupart des personnes testées positives sont asymptomatiques. En d'autres termes, elles sont en bonne santé. Le nombre total de décès, toutes causes confondues, n'a pas été plus élevé en 2020 qu'au cours des cinq années précédentes.

Ce qui est balayé comme relevant de la théorie du complot est une réalité affirmée depuis des siècles par des personnes qui ne pourraient en aucun cas être décrites comme des théoriciens du complot :

> *« [N]ous sommes confrontés dans le monde à une conspiration monolithique et implacable qui repose essentiellement sur des moyens secrets pour étendre sa sphère d'influence [...] Ses plans sont dissimulés, non publiés. Ses erreurs sont cachées, non affichées. Ses dissidents sont réduits au silence, pas complimentés. Aucune dépense n'est mise en question, aucune rumeur n'est imprimée, aucun secret révélé. »* – John F. Kennedy, Président des États-Unis, dans une déclaration à la presse au Waldorf Astoria en 1961.

On ne saurait donc trop insister sur l'importance de comprendre la véritable histoire. Comme l'a dit George Orwell,

> *« Ceux qui contrôlent le présent contrôlent le passé, et ceux qui contrôlent le passé contrôlent l'avenir ».*

C'est dans cette optique que j'ai décidé de présenter mon histoire, dans l'espoir de pouvoir apporter une modeste contribution à la préservation de notre peuple. Dans l'espoir d'une renaissance, d'un renouveau de la fierté de ce que nous sommes, que nous puissions aimer nos ancêtres et, à leur tour, faire ce cadeau à nos enfants. Le culte de la culpabilité et les comportements autodestructeurs, sous-produits des mensonges, des tromperies et de l'endoctrinement, ont déjà assez duré.

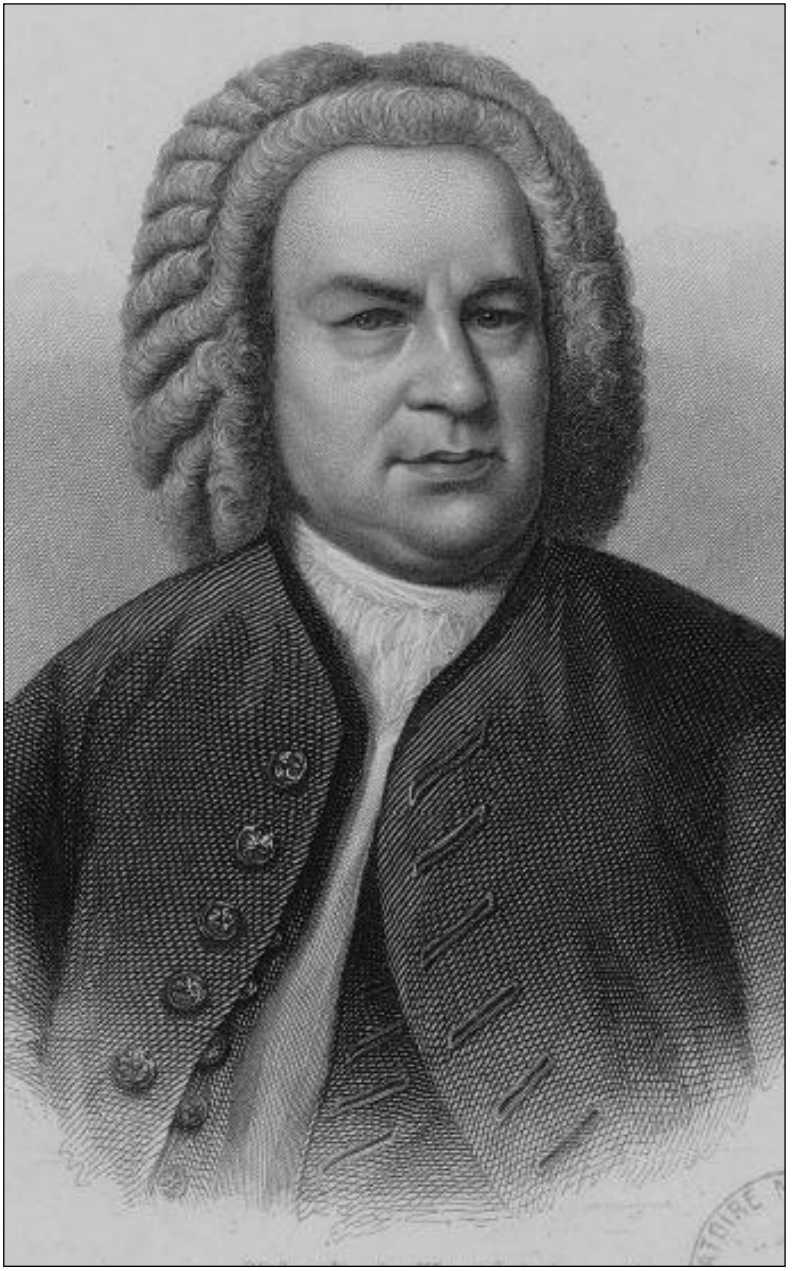

INSPIRATION : Jean-Sébastien Bach.

CHAPITRE 1

Cellule de prison F1-131

Nous sommes nés pour être libres.
Nous sommes libres.

Le 4 janvier 2018, je recevais mon numéro de prisonnière – 33/18 – dans ma nouvelle demeure, la nouvelle prison pour femmes jouxtant l'ancienne prison de Stadelheim construite en 1894 pour les hommes. J'étais la 33e prisonnière qu'ils traitaient cette année-là.

Accompagnée par des agents pénitentiaires, je fus conduite le long du couloir et immobilisée devant la porte en acier de la cellule F1-131. Le gardien de prison a déverrouillé la lourde porte et m'a fait signe d'entrer. Ma première vision fut le profil d'une femme d'un noir de jais, aux nattes serrées, à la mâchoire saillante et au regard vide, assise à l'unique table au centre de la cellule. J'ai repris mon souffle en pensant que j'allais partager une cellule avec quelqu'un avec qui je n'avais rien en commun et avec qui je ne pourrais probablement pas communiquer non plus. Les deux se sont vérifiés.

Qu'est-ce qui m'a fait passer du statut de femme libre au Canada à celui de prisonnière en Allemagne ? Si quelqu'un m'avait dit plus tôt dans ma vie qu'un jour, je serais une prisonnière politique dans un autre pays, je n'aurais jamais cru cela possible. Tout a commencé par une vidéo de six minutes dans laquelle je présente de simples excuses à ma mère.

Le 17 juin 2016, je mettais la vidéo en ligne sur Internet. Cette vidéo a changé ma vie pour toujours. Elle s'intitule *« Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste »*. Deux jours plus tard, j'ai réalisé la

version allemande intitulée *« Entschuldigung Mama, ich hatte Unrecht was den Holocaust betrifft »*.

En quelques jours, des traductions sous-titrées en espagnol, en français et en russe étaient déjà disponibles sur Internet. La vidéo est devenue virale, comme on dit.

INSPIRATION : Johannes Brahms.

CHAPITRE 2

« Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste » : transcription

Voici la transcription de cette courte vidéo :

BONJOUR ! JE M'APPELLE MONIKA SCHAEFER. Je suis née et j'ai grandi au Canada, citoyenne canadienne de première génération d'origine allemande. Mes parents sont tous deux originaires d'Allemagne. Ils ont immigré au Canada en 1951 et 1952, respectivement.

Il y avait une certaine déconnexion entre ce que je vivais à la maison et ce que je ressentais à l'extérieur. J'aime les riches traditions et la culture allemandes avec lesquelles j'ai grandi et, pourtant, j'avais honte de ma « germanité » lorsque j'étais à l'école ou dehors avec mes amis.

J'ai appris très vite à cacher mon héritage.

Cela a commencé dès la première semaine d'école. Le premier jour, je portais mon beau petit dirndl, une robe traditionnelle allemande, et, le deuxième jour, les enfants se moquaient de moi :

« Oh, tu as oublié d'enlever ton tablier ! Ah ah ah ! » alors qu'ils s'enfuyaient, ou *« Heil Hitler ! Ah ha ha ! »*, en se moquant encore de moi.

Je ne savais pas exactement ce que cela signifiait, mais je savais que ce n'était pas amical. Ils étaient cruels. C'était très clair pour moi.

Cela me rappelle, justement, le sort des peuples indigènes d'Amérique du Nord à qui l'on a fait honte de leur culture.

Je voudrais maintenant vous faire part d'un profond regret que j'ai pour quelque chose dont j'aimerais m'excuser auprès de mes parents, mais que je ne peux pas faire, car ils ne sont plus en vie.

Il y a de nombreuses années, j'ai fait des reproches à ma mère. Voyez-vous, j'avais été complètement endoctrinée, comme nous l'étions tous. On avait l'impression de baigner dans ces histoires, à l'école, à la télévision, dans l'air même, et la méchanceté d'Adolf Hitler était aussi profonde et diabolique qu'on pouvait l'imaginer. J'ai dit à ma mère :

> *« Pourquoi toi, tes amis, ton peuple, ta famille, pourquoi n'avez-vous pas fait quelque chose pour empêcher ces mauvaises choses de se produire ? Arrêter Hitler et ces camps de la mort ? Vous auriez dû faire quelque chose ! Vous deviez savoir ! »*

J'étais vraiment bouleversée. Mes reproches étaient amers. Elle a écouté, a fait une pause et, très calmement et sur un ton triste, elle a dit :

> *« Nous ne savions rien de tout cela. Nous n'étions tout simplement pas au courant. Nous n'avons pas entendu parler de ce genre de choses. »*

Eh bien, maintenant je sais pourquoi elle ne savait pas. C'est parce que ces choses ne se sont pas produites. Ce n'est que depuis ces dernières années, depuis 2014 environ, que j'ai commencé à comprendre qu'il s'agit du plus grand mensonge, le plus pernicieux et le plus persistant de toute l'histoire.

Tout a été inversé !

Oui, il y avait des camps de détention. Personne ne nie qu'il y avait des camps. Et, oui, les prisonniers étaient gardés contre leur gré. Encore une fois, personne ne le nie. Mais il s'agissait de camps de travail. Les prisonniers de ces camps étaient maintenus en aussi bonne santé et aussi bien nourris que possible pendant ces terribles années de guerre. Ils avaient besoin d'être maintenus en bonne santé.[1] Sinon, comment pouvaient-ils accomplir leur travail ? C'était la

[1] [NdT : lire *Les ordres des commandants d'Auschwitz* d'Ernst Böhm, didi18edition.com]

guerre, et les prisonniers de ces camps servaient donc essentiellement de main d'œuvre aux usines d'armement.

Et d'ailleurs, à quoi cela sert-il d'avoir un hôpital dans un camp de la mort ?

Il n'y avait pas de chambres à gaz [homicides]. Le seul gaz qui était utilisé servait à se débarrasser des parasites, notamment des poux. Or, les poux véhiculent le typhus et le typhus est une maladie mortelle et endémique. Il fallait donc épouiller les vêtements pour que les gens restent en bonne santé. Mais pourquoi faire ça si le but était d'exterminer les juifs ? Cela n'a aucun sens. C'est, en résumé, le « Mensonge des six millions », comme j'aime l'appeler maintenant. Il

Novembre 1959, maman avec bébé Monika.

y a tellement plus à apprendre sur ce sujet, et tout cela est facilement accessible maintenant, grâce à l'ère numérique, avec ou sans les « lois de la pensée ».

Mais, revenons à ma famille. Quel soulagement ce fut pour moi d'apprendre que mes parents et grands-parents ne faisaient pas partie d'un peuple devenu soudainement du jour au lendemain un peuple de

monstres ! J'aimerais pouvoir m'excuser auprès d'elle pour le reproche que j'ai adressé à ma mère. En fait, je m'excuse auprès d'elle maintenant, auprès de son esprit.

Je vous invite à en savoir plus en recherchant les titres suivants qui ont eu une influence si significative et si curative sur moi.[2]

Je vous remercie.

Consultez certains titres de vidéos en ligne :

Ernst Zündel, le grand procès de l'Holocauste partie 1
https://archive.org/details/OUTZundel

Ernst Zündel, le grand procès de l'Holocauste partie 2
https://archive.org/details/OUTErnstZundelOffYourKneesGermany19832003Made342

Ursula Haverbeck – Interview panorama
https://archive.org/details/UrsulaHaverbeckInterviewPanoramaIntegrale

Doutez de l'Holocauste : pourquoi nous y avons cru, par Eric Hunt (1/2)
https://archive.org/details/EricHuntDoutezDeLHolocaustePartie1PourquoiNousYAvonsCru

FIN

« Ces choses ne se sont pas produites ». Ces mots, prononcés à la minute 2:45 de cette vidéo de six minutes, ont été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres.

[2] [NdT : https://archive.org/details/retranscriptions/Monika%20Schaefer%20et%20Sarah%20-%20Pardonnez%20notre%20ignorance/page/n1/mode/2up]

INSPIRATION: Georg Phillipp Telemann.

CHAPITRE 3

Lettre à la famille

Lettre à la famille proche 25 juillet 2016

Ma chère famille,

J'ai écrit cette lettre dans ma tête de nombreuses fois au cours des dernières semaines. Pardonnez-moi de ne pas l'avoir écrite plus tôt mais les conséquences de la publication de ma vidéo *Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste*, m'ont gardé bien occupée.

Certains d'entre vous ont expressément indiqué qu'ils ne souhaitaient pas entendre parler de choses « politiques » de ma part, mais je vous en prie, poursuivez votre lecture. C'est très important, et cela pourrait vous concerner un jour. Je vous aime tous, et je me soucie profondément de vous.

Je suppose que vous avez tous déjà entendu parler de ma vidéo. Elle a déclenché une véritable tempête de controverses et de réactions et est devenue en quelque sorte virale. Elle a été traduite en trois langues différentes au cours des quatre premiers jours par des personnes dont je n'avais jamais entendu parler auparavant. Elle a été intégrée et reproduite sur de nombreux sites Web. Je ne vous dis pas cela par vanité personnelle. Je vous le dis parce qu'il semble que le message de la vidéo ait touché une corde sensible chez de nombreuses personnes.

Parallèlement, une réaction rapide et féroce s'est produite à mon encontre. La CBC [Canadian Broadcasting Corporation], le *Edmonton Journal*, le *Sun*, *Haaretz* à Tel Aviv et de nombreux sites Web ont repris l'affaire, pour le meilleur ou pour le pire, et j'ai été dénigrée par les journaux de ma ville natale.

L'un d'entre eux a rédigé un article à charge susceptible de me rendre la vie dangereuse. J'ai reçu de sérieuses menaces de mort et d'atteinte à mon bien-être, par le biais d'e-mails, de médias sociaux et d'appels téléphoniques. Les « pouvoirs en place » essaient de me faire tomber. Je ne vous dis pas cela pour susciter la pitié ou quoi que ce soit de ce genre. Non, j'ai simplement besoin que vous le sachiez. Je tiens également à vous assurer que je ne vis pas dans la peur. Je me sens tout à fait libre, vraiment. Dire la vérité telle que je la vois a été une expérience libératrice.

Je veux vous dire pourquoi je fais ce que je fais. Comme vous le savez, je milite depuis longtemps pour la paix et l'environnement. J'ai également été très impliquée dans la vie culturelle de la communauté. J'ai toujours essayé de redresser les torts, de rendre le monde meilleur, de défendre les opprimés, de protester contre l'injustice, et ainsi de suite. J'ai donné gratuitement de mon temps, de mon argent et de ma musique. Je pleurais facilement quand j'étais enfant (et plus tard). J'étais peut-être trop sensible. Je ris aussi beaucoup. Je vis intensément les hauts et les bas.

Je suis restée la même personne que j'ai toujours été. Je fais ce que je fais par amour. Amour de la vie, amour de la paix, amour de la vérité, amour de la Terre, et amour pour vous tous.

En ce qui concerne la vidéo, vous êtes peut-être déconcertés. Vous n'avez pas à examiner tout cela si vous ne le souhaitez pas. Je n'essaie pas de dire à quiconque ce qu'il doit croire, ce qu'il doit rechercher, ce qu'il doit faire. Cependant, j'ai estimé qu'il était important de vous parler un peu de ce qui m'arrive car, en fin de compte, cela pourrait vous affecter. Cela vous a peut-être déjà affecté du fait que nous sommes une famille.

Vous parler des menaces qui pèsent sur moi est aussi une façon de m'immuniser contre le danger. Je parle aussi de ces menaces à mes amis. Je ne me cache pas non plus derrière des portes closes. Je reste très publique. Cela me confère également une immunité.

Je dois également vous dire que je suis une personne très heureuse. Je vous le dis parce que de nombreux dissidents se « suicident » et disparaissent de ce monde. S'il devait y avoir un suicide, Dieu nous en préserve, je vous dis clairement que ce n'est pas moi qui me suis suicidée. Je suis prudente et attentive, pas paranoïaque, juste alerte et vigilante. Je refuse de devenir craintive et paranoïaque. C'est autodestructeur, et je n'ai pas l'intention de me détruire. Je me prépare avec beaucoup d'énergie, d'inspiration et de force. Je reçois beaucoup de messages de soutien du monde entier, et je peux vous dire que je ne suis pas seule. Alfred n'est pas seul. Il y a des millions de personnes qui se réveillent.

N'hésitez pas à m'écrire ou à me téléphoner si vous voulez en parler. Ou ne le faites pas. Ce n'est pas grave non plus. N'hésitez pas à partager cette lettre, cela ne me dérange pas.

Je vous aime tous très fort.

Monika

CHAPITRE 4

L'article de *Fitzhugh* et ma réponse, qu'ils ont refusé de publier.

Le 14 juillet 2016, deux semaines seulement après mon retour à Jasper, *The Fitzhugh*, le journal hebdomadaire de cette petite ville de 5 000 habitants, publiait à sa Une un article qui constituait une attaque caractérisée contre Monika Schaefer. Cet article m'a appris plusieurs choses.

Notamment :

– que j'avais été bannie de la Légion ;

– qu'une plainte officielle avait été déposée auprès de la Commission des droits de l'homme ;

– que Ken Kuzminski m'avait non seulement dénoncé à la GRC mais aussi auprès de l'ambassade d'Allemagne.

Voici des extraits de l'article de 785 mots paru à la fois en ligne et dans le journal imprimé. Mes commentaires sont en italique et entre parenthèses.

Une vidéo niant l'Holocauste provoque un tollé

« Une vidéo réalisée par un résident local niant l'Holocauste a été largement condamnée par la communauté et au moins un résident a déposé une plainte officielle auprès de la Commission des droits de l'homme de l'Alberta.

Le 17 juin, Monika Schaefer, une résidente bien connue de Jasper et ancienne candidate du Parti vert, est apparue dans une vidéo sur YouTube dans laquelle elle nie l'Holocauste. […]

À la fin de la vidéo, Schaefer a invité les spectateurs à lire plusieurs livres publiés par des négationnistes de l'Holocauste, dont Ernst Zündel. ... »

[FAUX, pas des livres. Dans ma vidéo, j'invitais les gens à « chercher » ces titres. Une recherche rapide sur Internet aurait révélé qu'il s'agissait de vidéos. Le personnel de Fitzhugh n'a même pas fait une recherche de base sur les titres, et encore moins regardé les vidéos – M. S].

> *« Ken Kuzminski, président de la Légion royale canadienne de Jasper, a qualifié la vidéo de discours haineux. 'Monika a le droit de dire ce qu'elle veut, mais une fois qu'elle l'a publiée, j'ai l'impression qu'elle est passée à un discours de haine', a déclaré Kuzminski. 'Elle peut se lever et dire ce qu'elle veut, mais elle doit en accepter les conséquences'. ». ...*

[Logique intéressante. Elle peut le faire, mais en fait... non... – sinon... gare à toi – M. S.]

> *« Il a dit avoir écrit une plainte officielle à la Commission des droits de l'homme de l'Alberta, avoir contacté le détachement local de la GRC et l'ambassade d'Allemagne.*
>
> *'En niant que cela se soit produit, elle perpétue la haine, le racisme et la discrimination', a déclaré M. Kuzminski, ajoutant que plusieurs jeunes de la ville lui ont dit qu'ils ne se sentaient plus en sécurité. » ...*

[Ils ne se sentent plus en sécurité ? Pourquoi ? En quoi le « déni » d'un meurtre de masse présumé incite-t-il à la haine ? Ne serait-ce pas, au contraire, une bonne nouvelle ? – N. S.]

> *« La Commission des droits de l'homme de l'Alberta n'a ni confirmé ni démenti avoir reçu une plainte officielle.*
>
> *La GRC de Jasper [Gendarmerie royale du Canada] a confirmé qu'elle avait connaissance de la vidéo, mais qu'aucune enquête officielle n'avait été lancée. Le sergent Rick Bidaisee de la GRC a déclaré : 'Les discussions sont en cours'.*
>
> *Mme Schaefer a déclaré qu'elle maintenait ses commentaires dans la vidéo lors d'une entrevue téléphonique le 11 juillet. 'Pour l'instant, la question qui se pose à moi est celle de la liberté d'expression', a déclaré Mme Schaefer. 'Je pensais, aux dernières nouvelles, que nous avions la liberté d'expression au Canada et tout à coup, c'est moi qui suis une criminelle'.*
>
> *Elle a confirmé avoir enregistré la vidéo en Allemagne, où il est illégal de nier l'Holocauste. ...*
>
> *Schaefer devait se produire le jour de la fête du Canada, mais elle a été retirée du programme après que le comité des fêtes du Canada a appris qu'un groupe de*

résidents allait protester contre sa prestation. 'Nous avons reçu des informations très fiables selon lesquelles il y aurait une protestation et, dans l'intérêt de la sécurité publique et de sa propre sécurité, nous avons décidé qu'il serait dans l'intérêt de tous qu'elle se retire pour cette année', a déclaré Pattie Pavlov[3]*, directrice générale de la Chambre de commerce de Jasper Park.*

Kuzminski a confirmé qu'elle est également bannie de la légion.

Le Centre pour les affaires israéliennes et juives (CIJA) a rapidement condamné la vidéo après avoir appris son existence. 'En tant que négationniste de l'Holocauste, Mme Schaefer, qui apparaît dans cette vidéo absurde, a gagné sa place en marge de la société', a écrit Martin Sampson, directeur des communications du CIJA.

'Ses commentaires seraient risibles si ce n'était de la douleur intense qu'ils causent à la communauté des survivants et à leurs descendants. Nier l'Holocauste l'expose comme une ignorante antisémite. La vérité, c'est que l'Holocauste est un meurtre industrialisé, commandité par un État, commis par les nazis contre le peuple juif. Il s'agit du génocide le plus documenté de l'histoire, tant par ses auteurs que par ses victimes. Nier ce fait, c'est cracher au visage de la vérité'. » ...

[Ils ne cessent de répéter qu'il s'agit du « génocide le mieux documenté de l'histoire », mais cette assertion est-elle exacte ? – M. S.]

« La nouvelle qu'une plainte officielle a été déposée auprès de la Commission des droits de la personne de l'Alberta survient après que le Premier ministre Justin Trudeau a visité le 10 juillet le camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau en Pologne, où un million de personnes, principalement des juifs, ont été tuées pendant la Seconde Guerre mondiale. » – Paul Clarke, editor@fitzhugh.ca

L'article a été suivi d'une avalanche de commentaires, pour ou contre, en ligne. Ils venaient surtout de loin, car l'histoire suscitait une attention internationale. En voici un petit échantillon :

Judith Levine :

« Qu'elle puisse aller sur le site du camp d'Auschwitz et continuer à dire que l'Holocauste n'a jamais eu lieu est ahurissant. Peut-être qu'un voyage au Musée Mémorial de l'Holocauste des États-Unis ou à Yad Vashem l'aiderait à déboucher son cerveau. Que des haineux

[3] [NdT : ça ne s'invente pas un nom pareil dans les circonstances.]

comme cette femme continuent à nier que 12 millions [sic – NdT] d'êtres humains ont été systématiquement assassinés est la plus grande insulte à chacune de ces âmes. »

[Les musées sont des constructions humaines dans lesquelles un groupe de personnes décide de ce qui doit être exposé. Ils ne fournissent pas d'analyse médico-légale. – M. S.]

Harry Abrams :

« Monika répète un certain nombre de 'clichés' bien rodés et trop habiles par rapport à la négation de l'Holocauste, qui ont été calculés et réutilisés pendant de nombreuses années. Je pense qu'il est raisonnable de suggérer qu'à moins qu'elle ne soit *cliniquement folle*, elle est consciente de ce génocide historique massif et a également l'intention de causer de la peine et de la souffrance aux juifs et à toute autre personne qui a combattu ou survécu au régime nazi, et mérite d'être traduite en justice pour cela. Je tire mon chapeau à la Légion de Jasper et aux autres bons citoyens de Jasper qui prennent des mesures pour faire savoir à cette femme que ses déclarations sont profondément racistes et bafouent la mémoire des morts. Merci, *The Fitzhugh*, d'avoir publié cet article. »

[Les italiques sont de moi. Harry Abrams est un requérant compulsif. – MS]

Mike Rivero :

« Seuls les mensonges ont besoin de lois pour faire perdurer le non-sens. Rien que les chiffres vous disent que les juifs mentent sur le culte de l'holocausticité – 3,5 millions de juifs dans toute l'Europe dans les années 1940 ; 2,5 millions de victimes réduites à Auschwitz ; 280 000 morts dans les camps de travail, dont 79 000 juifs, selon la Croix Rouge Internationale – qui a réellement visité les camps de travail. »

Judy Deol :

« Comme Monika, je suis aussi une chercheuse qui a découvert des vérités très dérangeantes (pour les penseurs traditionnels, bien

sûr). Cela a commencé avec mes enquêtes sur le 11 septembre et la prise de conscience que l'on nous avait menti de manière très importante. J'ai ensuite découvert qu'une grande partie de l'histoire que l'on nous a enseignée est également fausse. Ces dernières années, j'ai été indignée par la brutale occupation israélienne de Gaza, ce qui m'a conduit à étudier le contexte du sionisme. Je recommande aux gens de chercher sur Google le nom de Miko Peled (un juif né en Israël) pour obtenir des faits réels sur ce qui se passe en Israël aujourd'hui. ...

Une façon de 'désembrouiller' l'esprit est de faire des recherches sérieuses. Se contenter de croire l'histoire qu'on nous a racontée (comme je l'ai fait pendant de nombreuses années) ne suffit pas, surtout quand on traite quelqu'un de 'haineux'. »

Monica Lansing :

« Il y a de nombreuses années, je vivais au-dessus d'une gentille petite dame allemande nommée Ollie qui a épousé un Polonais et a immigré au Canada après la guerre. Je lui ai demandé pourquoi le peuple allemand n'a rien fait quand il a senti la chair brûlée dans les fours des camps. Elle m'a répondu *'parce que nous n'avons rien senti – nous ne savions pas ! Vous devez me croire, nous ne savions pas. Nous savions qu'il y avait des camps de travail, mais nous n'avons jamais senti la chair brûlée.'*

Cette petite vieille dame ne m'avait jamais menti. Je la crois maintenant. »

Kai Kieferle :

« Cela faisait un moment que je me méfiais de Monika Schaefer et je m'étais assurée que la communauté sache qu'elle accueillait un théoricien de la conspiration antisémite virulent du nom de Christopher Bollyn dans le cadre de son exposé intitulé *'Résoudre le 11 septembre'* (comme si ce qui s'était passé était un mystère nécessitant une résolution).

Je suis heureuse que Monika soit persécutée pour son discours de haine et sa rhétorique haineuse [sic – M. S.], et j'espère que la

communauté de Jasper fera clairement savoir que Monika ne la représente pas. »

***

Le *Fitzhugh* ne m'a pas autorisé à répondre ou, plutôt, il n'a autorisé que les cinq premiers paragraphes de ma lettre. C'était la section « politiquement correcte » sur la liberté d'expression, le contexte du reste de la lettre qui contenait des preuves à l'appui de ma position. C'est une technique de dénigrement journalistique que de publier des conclusions impopulaires sans permettre la présentation des preuves à l'appui. Pour ces raisons, j'ai refusé de donner la permission à Paul Clarke, le rédacteur en chef, de publier une partie seulement de ma lettre. Il fallait que ce soit tout ou rien. Je lui ai dit que ce n'était pas un jeu. En censurant ma réponse, il contribuait aux conditions qui pourraient rendre la ville de Jasper dangereuse pour moi.

Ma lettre intégrale non-publiée à l'éditeur, 18 juillet 2016

« Le coup de gueule de Paul Clarke à mon encontre dans l'édition du 14 juillet 2016 du *Fitzhugh* nécessite une réponse. Premièrement, quelle est l'histoire ? Ce journal rapporte que la GRC n'enquête pas actuellement sur cette affaire. Il est également rapporté que la Commission des droits de l'homme de l'Alberta ne confirme ni n'infirme avoir reçu une plainte. Quelle est donc la véritable information ?

Il semble que la seule véritable substance du dénigrement de Clarke soit son compte rendu détaillé de l'antagonisme de Ken Kuzminski concernant ma vidéo. Sur la base de son jugement politique, Kuzminski cherche à me criminaliser et à me faire expulser de mon domicile. Il a déclaré sur les médias sociaux que je ne suis pas la bienvenue à Jasper. De mon point de vue, l'expression pacifique de mon désaccord avec l'orthodoxie officielle se heurte à une incitation publique à la haine à mon égard. Qui est le plus en danger ici ?

J'invite mon ami Ken à considérer les implications autoritaires de ses interventions draconiennes. La liberté d'expression existe-t-elle ou non au Canada ? Jusqu'où Ken souhaite-t-il aller dans la criminalisation de la dissidence ?

L'annonce par Ken Kuzminski de mon exclusion de la Légion de Jasper, dont il est le président, soulève les questions les plus profondes. On nous a toujours dit que les soldats canadiens se battaient pour nos libertés, y compris la liberté de parole et d'association. Le fait de m'exclure de la Légion rabaisse les valeurs que nos anciens combattants sont censés avoir combattues pour les défendre.

Kuzminski a contacté l'ambassade d'Allemagne. Pourquoi ? Essaie-t-il d'amener le Canada à suivre la censure policière encore plus répressive de l'Allemagne sur la question de ce qui s'est réellement passé pendant la Seconde Guerre mondiale ? »

[Ce qui suit est le reste de la lettre – la partie que le *Fitzhugh* refusait d'imprimer – M. S].

« ... La vérité ne craint pas les enquêtes. Seuls les mensonges ont besoin d'être protégés par la loi. J'exercerai ici ma liberté de parole. J'insiste pour que l'on tienne compte des faits et des preuves.

Après les 'procès de l'Holocauste' d'Ernst Zündel à Toronto en 1985 et 1988, les conservateurs du musée d'État d'Auschwitz en Pologne ont réduit les statistiques de décès de 4 millions à 1,5 million. Pourquoi le chiffre de 6 millions est-il resté inchangé ?

Les preuves apportées lors de ces procès ont mis en lumière la fraude de l'histoire des chambres à gaz [homicides]. Le professeur français Robert Faurisson a été un pionnier dans cette ligne d'investigation. Il a été condamné à plusieurs reprises par les tribunaux français et agressé physiquement pour avoir persisté dans son enquête scientifique. Faurisson a contribué à faire participer Fred Leuchter, le plus grand spécialiste américain des chambres à gaz [homicides], aux procès de Toronto. Leuchter a mené un examen scientifique approfondi des installations d'Auschwitz et a conclu qu'il n'y avait pas de chambres à gaz homicides.

Les procès et les tribulations de Faurisson révèlent la nature des enjeux élevés d'une véritable enquête historique sur les preuves de ce sujet. Il a célèbrement résumé, en une phrase de 60 mots, sa conclusion issue de décennies de recherche sur le sujet interdit :

> *'Les prétendues chambres à gaz hitlériennes et le prétendu génocide des juifs forment un seul et même mensonge historique qui a permis une gigantesque escroquerie politico-financière, dont les principaux bénéficiaires sont l'État d'Israël et le sionisme international, et dont les principales victimes sont le peuple allemand – mais non pas ses dirigeants et le peuple palestinien tout entier.'*

De nombreuses personnes, y compris des juifs, sont mortes pendant la Seconde Guerre mondiale. La plupart des décès dans les camps de concentration ont eu lieu au cours des derniers mois de la guerre, car la nourriture n'arrivait plus jusqu'aux camps. Les Alliés ont pilonné l'Allemagne, en particulier les couloirs de transport. Les détenus des camps sont morts de faim et de maladie. Le chiffre de la Croix-Rouge internationale pour le total des décès dans tous les camps de concentration était de 271 301. Cherchez.

Selon l'article de Clarke, Martin Sampson, directeur du Center for Israel and Jewish Affairs, affirme que *'c'est le génocide le mieux documenté'* et que *'la vérité est que l'Holocauste était un meurtre industrialisé, commandité par un État, commis par les nazis contre le peuple juif'*.

Pourtant, dans les milliers de documents gouvernementaux et d'archives saisis par les Alliés après la guerre, pas un seul élément n'a été trouvé indiquant un plan d'extermination des juifs. Comment le meurtre de masse de six millions de personnes a-t-il pu avoir lieu sans plan ?

J'ai toujours milité pour la paix, et je continue à le faire. Nous vivons aujourd'hui dans un monde de guerre et d'agitation, structuré par le mensonge et la tromperie. Je me bats pour un monde meilleur.

Monika Schaefer »

Après avoir envoyé ma lettre non-publiée aux personnes de ma liste de contacts par courriel, j'ai reçu quelques réponses.

En voici deux exemples :

25 juillet 2016 :

« Monika, votre récent comportement répréhensible me glace le sang. Croyez-moi, Ken Kuzminski représente la voix de la majorité, voire de tout Jasper. Je pense que vous devriez soit chercher sérieusement une aide psychiatrique, soit être arrêtée pour crimes haineux. Qu'est-ce qui vous fait penser que des décennies de preuves accablantes de ce qui s'est passé dans les chambres à gaz peuvent être écartées ? Mark Addison »

[Note : Mark Addison est un médecin local. J'ai déjà été sa patiente. Son message ne m'inspire aucune confiance pour le revoir comme médecin. – M. S.].

25 juillet 2016 :

« Monika, retire-moi de cette liste et de toutes tes listes d'adresses électroniques. Je n'ai absolument aucun intérêt à débattre de tes affirmations ridicules. Je pense que ton emprise sur la réalité est au mieux ténue. Je pense que tu es manipulée et utilisée et que tes nouveaux amis ne sont pas des amis, ce sont des loups déguisés en moutons. Je soutiens la liberté d'expression jusqu'à ce qu'elle franchisse la ligne de la décence humaine et de la pensée critique, et devienne un exercice inepte et égoïste qui incite à la division et au délire.

Tes affirmations absurdes m'ennuient. Les défenses ridicules de tes manipulateurs m'ennuient. [...] Je ne veux absolument rien avoir à faire avec tes divagations pathétiques, étroites d'esprit, imparfaites et inarticulées. Je ne peux qu'espérer qu'à un moment donné, tu te réveilles et que tu comprennes que tu n'es pas tes pensées, que la vie est tellement plus que ta perspective étroite et défaillante. J'espère qu'à ce moment-là, tu pourras trouver le pardon et peut-être même réussir à retrouver un minimum de respect de soi pour le mal et les dégâts que tu as encouragés avec tes affirmations pitoyables et obscures.

Je pense avoir été parfaitement clair et ce sera la dernière tentative que tu feras pour communiquer avec moi... autrement que pour t'excuser. Leslie Dolan »

[Note : Leslie Dolan était une amie depuis de nombreuses années. Il ne m'est jamais venu à l'esprit de lui demander quelle était son origine ethnique, religieuse ou raciale. Même après avoir reçu cette réponse, je n'y ai toujours pas pensé. Ce n'est que bien plus tard que j'ai appris qu'elle était juive. Ce fut alors une évidence pour moi.

Ce n'est qu'un exemple des nombreux juifs qui se sont révélés à moi après que j'ai enfreint leur tabou de remettre en question l'holocauste. Ce sont des « gens ordinaires » qui deviennent soudainement tribaux et révèlent leurs véritables loyautés. Ils ne fournissent jamais de preuves ou ne proposent pas de discuter des

Photo de famille de la veille de Noël 1968. Les enfants par ordre d'âge : Lothar (à genoux, debout), Alfred, Taoya (à droite), Monika au milieu devant, Heidi à gauche.

problèmes, mais lancent des insultes.]

Cet épisode avec l'article du journal *Fitzhugh* et leur refus de me permettre de me défendre dans une réponse publiée s'est avéré n'être que le début de ce que j'ai appris par la suite sous le nom de diffamation rituelle. Il s'agit de l'ostracisme systématique et de la

diabolisation d'un individu. Nous y reviendrons plus en détail plus tard.

Mais d'abord, un peu de contexte pour savoir d'où je viens et qui je suis...

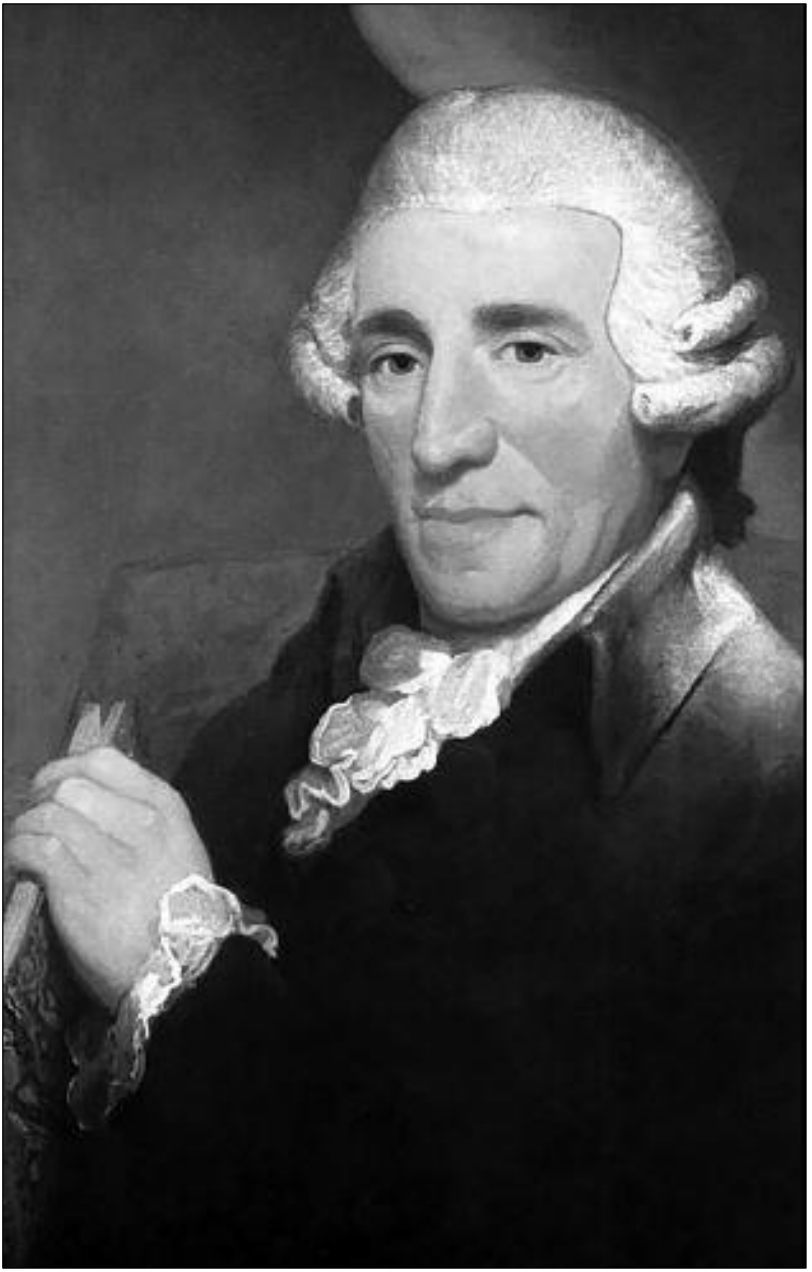

INSPIRATION: Joseph Haydn.

CHAPITRE 5

Vie de famille

Née le 24 juin 1959 à Edmonton, Alberta, Canada, je suis la quatrième de cinq enfants. Mes parents Otto et Didi (Editha) ont immigré au Canada depuis leur Allemagne natale. Mon père a été le premier à arriver en 1951. Ma mère a suivi en 1952. Ils se sont rencontrés trois semaines avant que mon père ne quitte l'Allemagne. Il a rapidement reporté ses projets de voyage afin de faire connaissance avec cette merveilleuse femme qu'il venait de rencontrer. En fait, ils se sont fiancés dans les trois mois qui ont suivi. Il a alors poursuivi ses projets d'émigration et a traversé l'Atlantique en bateau jusqu'à Halifax, au Canada. Un an plus tard, ma mère a pu faire le voyage, également en bateau et en train, pour le rejoindre à Edmonton.

Mon enfance a été une période heureuse. J'ai de nombreux souvenirs de camping en tente pendant les vacances d'été. Le lac Gull était une destination fréquente pour notre famille. Il y avait une plage sans fin où nous passions d'innombrables heures à construire des châteaux de sable avec des tunnels, des sauts et des pistes sur lesquelles les billes pouvaient rouler. Mon frère Alfred était toujours le maître ingénieur. Nous nagions dans le lac, explorions les dunes de sable et jouions à toute sorte de jeux. C'était un rêve d'enfant. D'autres fois, nous allions dans les montagnes où nous faisions des randonnées, campions et pique-niquions. Nous étions toujours dans la nature. Nos parents aimaient la nature et ont cultivé en nous une profonde appréciation du monde naturel. Que nous soyons en ville ou à la campagne, nous étions toujours en contact avec la nature. Les promenades en famille étaient une chose tout à fait normale pour nous.

Nous parlions allemand à la maison et le samedi matin, nous allions à l'école allemande. Ce n'était pas du tout à notre goût car cela nous privait de notre temps libre, et aucun des autres enfants de notre école publique ne devait aller à l'école le samedi matin. Je ne pense pas avoir été scolarisée plus d'un an ou deux avant que nos parents ne décident de nous retirer de l'école pour aller skier à la montagne le week-end. Mes frères et sœurs plus âgés étaient déjà allés à l'école depuis bien plus longtemps que moi, et je me sentais donc quelque peu épargnée.

Néanmoins, nous avons tous appris à lire et à écrire la langue allemande grâce à notre mère. Parler allemand était déjà naturel pour nous, puisque c'était la langue que nous parlions depuis aussi loin que nous puissions nous souvenir. Les histoires et les chansons du soir étaient toujours en allemand, et nous avions une correspondance épistolaire active avec nos grands-parents maternels, que nous appelions Ami et Api.

Ils écrivaient de longues lettres à la famille, et des lettres individuelles plus courtes à chacun de nous, les cinq enfants. Notre mère – nous l'appelions Mama – nous lisait ces lettres à la fin d'un repas, à table. Nous aimions ces lettres et ces moments agréables. Lorsque de nouvelles lettres arrivaient, nous avions la joie d'anticiper la lecture à haute voix après le repas.

Puis nous écrivions chacun une lettre, d'abord en gros caractères, à Ami et Api. Maman nous aidait en faisant quelques corrections d'orthographe et de grammaire, mais laissait essentiellement nos lettres comme les lettres d'enfants qu'elles étaient.

Notre famille faisait également un pèlerinage en Allemagne tous les cinq ans environ, pendant les neuf semaines que durent les vacances d'été. Nous avons rendu visite à la plupart des parents des deux côtés de la famille, à l'exception de ceux du côté maternel qui sont restés dans ce qui est devenu l'Allemagne de l'Est, piégés derrière le rideau de fer. Nous avons parcouru l'Allemagne de l'Ouest, visitant des châteaux, des églises et de vieilles ruines en chemin. La majeure partie de l'été se passait ensuite dans la villa dans

laquelle Ami et Api vivaient, près de Herrsching au bord du lac Ammersee en Bavière. Cette villa ne leur appartient pas. Ils en louaient une partie à un ami qui avait immigré en Argentine.

C'était le paradis pour nous. Nous jouions au badminton, faisions de la trottinette dans le parc entourant la villa, allions à la plage en vélo pour nous baigner et passions de nombreuses soirées joviales avec divers cousins, tantes et oncles qui venaient nous rendre visite. Certains jours, nous nous rendions dans les Alpes pour une randonnée en montagne, avant de revenir pour un festin de *Rote Grütze*, une incroyable compote de baies traditionnelle allemande que ma grand-mère préparait avec des framboises et des groseilles cultivées sur place.

Monika avec maman et papa, 1989.

C'est ainsi que nous avons maintenu une relation étroite et affectueuse avec nos grands-parents et d'autres parents en Allemagne.

Bien que nous ayons grandi au Canada, notre foyer était très allemand. La langue, les histoires, les traditions, la musique folklorique, la musique classique – voilà les nombreuses influences

allemandes qui ont contribué à façonner nos vies et nos sentiments. Nous avions de vraies bougies sur l'arbre de Noël, et les célébrations avaient lieu la veille de Noël, comme c'est la norme en Allemagne, plutôt que les traditions canadiennes du matin de Noël.

Notre père – nous l'appelions Vater – était strict avec nous, les enfants, tandis que notre mère nous élevait plutôt avec amour et patience. Plus tard, en en apprenant davantage sur l'enfance difficile de Vater, j'ai pu comprendre sa rudesse en tant que père. Beaucoup plus tard, au cours des dernières années de sa vie de veuf, pendant lesquelles il a déménagé dans ma petite ville de Jasper, j'ai vraiment appris à l'aimer et à l'apprécier comme jamais auparavant. Je suis éternellement reconnaissante pour le temps que j'ai passé avec mon père. Pendant notre enfance, son travail l'éloignait souvent, et cela nous convenait. Notre mère aimante se chargeait de l'essentiel de l'éducation des enfants. La vie de famille était turbulente, amusante et pleine d'aventures.

Ce n'est que vers la fin de mon adolescence que j'ai réalisé à quel point certaines circonstances de mon enfance étaient inhabituelles. L'éducation allemande était assez évidente. Mais il y avait aussi le lien avec le Nord et les Inuits qui a tissé un fil tout au long de notre vie. Mon père a toujours rêvé d'aller rendre visite aux Esquimaux (comme on les appelait à l'époque), après avoir lu un livre sur les Esquimaux du Groenland lorsqu'il était petit. Ce livre était un cadeau de son frère aîné. Des décennies se sont écoulées avant qu'il n'immigre au Canada pour réaliser ce rêve.

Mes parents ont tous deux étudié la médecine. Ils se sont rencontrés à l'université de Heidelberg. Didi n'a cependant pas terminé ses études avant de quitter l'Allemagne pour épouser Otto. Mon père, qui avait plus de huit ans de plus qu'elle, avait terminé ses études avant d'émigrer.

Peu après leur mariage à Edmonton, en Alberta, mes parents se sont rendus dans le nord, à Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest, où Otto était médecin, et c'est là que mes parents ont fondé leur famille.

L'affectation suivante était dans l'Arctique de l'Est, à Pangnirtung, sur l'île de Baffin. Ces années dans le Nord, dans les années 1950, ont été une période extraordinaire pour notre jeune famille. Ma jeune sœur et moi ne sommes apparues sur la scène qu'après le déménagement de la famille dans le sud, à Edmonton. Malgré tout, notre maison était souvent un lieu d'accueil pour les visiteurs du Nord, et mes parents avaient acheté de nombreuses et magnifiques sculptures inuites en stéatite ainsi que d'autres artefacts. Les histoires de l'Arctique abondaient. Nous étions imprégnés de la culture allemande et inuite.

La tragédie a frappé le 11 décembre 1988, lorsque Heidi, la plus jeune des cinq enfants Schaefer, est décédée dans un accident d'alpinisme sur le mont Bélanger, dans le parc national de Jasper, à l'âge de 24 ans.

CHAPITRE 6

Les récits de guerre de nos parents

Ma mère, Editha (ou Didi comme tout le monde l'appelait), est née le 21 février 1928 à Berlin, où elle a passé son enfance. Lorsque les bombes ont commencé à tomber sur la ville, la famille s'est enfuie avec des sacs à dos contenant les trésors de la famille ainsi que les effets personnels les plus élémentaires. Certains de ces trésors étaient l'argenterie, qui a depuis été transmise à la génération suivante. Ces pièces sont des biens précieux.

Ma grand-mère et d'autres membres de la famille ont décidé que, quoi qu'il arrive en cours de route, si les membres de la famille devaient être séparés et s'ils perdaient la trace les uns des autres, ils se retrouveraient à la Schubert Haus à Herrsching am Ammersee, où vivait leur Tante Eva.

Ursula, la sœur aînée de Didi, était membre des Jeunesses hitlériennes et vivait loin de la maison familiale. Plus tard, elle a raconté de merveilleux souvenirs de leurs activités. Les Jeunesses hitlériennes leur ont appris beaucoup de choses utiles pour la vie. Le frère aîné de maman, Helmut, était un soldat qui était mort de blessures infectées sur le chemin du retour du front en permission. La blessure qu'il avait subie n'était pas grave, juste une égratignure superficielle, mais, dans le transport en wagon à bestiaux bondé, l'infection a eu raison de lui. Ma grand-mère a voyagé avec le plus jeune des enfants, Erhard, et peut-être aussi avec ma mère. Je ne me souviens pas très bien de la façon dont elle a raconté comment, quand et avec qui elle s'est rendue en Bavière. Je me souviens qu'elle a parlé d'un voyage à bicyclette pendant la guerre, mais cela a dû se faire plus tard.

D'autres membres de la famille, des cousins et des tantes, s'étaient également réunis à la Schubert Haus. La petite maison était comble. Une belle demeure entourée d'un parc, et des fermes éparpillées dans les paysages vallonnés. Depuis la Schubert Haus, il n'y avait que quelques minutes de vélo qui les menaient au lac.

Mon grand-père, Api, faisait partie de cette tranche d'âge qui a servi dans les deux guerres. Né en 1892, il était un jeune soldat pendant la Première Guerre mondiale. Plus tard, il s'est engagé dans la seconde en tant que médecin, dont on avait grand besoin. Api a été porté disparu à la fin de la guerre pendant une année entière au cours de laquelle aucun membre de sa famille n'a eu de nouvelles de lui. Ils ne savaient pas s'il était vivant ou mort. Un jour, Api est réapparu – quelle joie ! Mon grand-père avait été détenu dans un camp de prisonniers soviétique, et il a eu la grande chance d'être libéré. En tant que médecin, il était bien vu et apprécié, et cela lui a été bénéfique.

Notre mère a parlé de la faim. Ils avaient terriblement faim. Elle disait qu'ils n'avaient jamais vraiment eu faim *pendant* la guerre. C'est *après* la guerre que la souffrance a vraiment commencé pour eux. Elle a raconté comment ils mesuraient des quantités exactement égales de chaque morceau de nourriture pour chaque membre de la famille, en comptant littéralement les petits pois. Prévoyants, ils ont essayé de semer des graines pour faire pousser quelques légumes. Ils étaient si faibles qu'ils s'évanouissaient parfois en travaillant dans les champs.

Didi a commencé à se rendre tous les jours dans une ferme voisine, à environ 15 minutes à pied, pour demander du travail. Le fermier refusait encore et encore, s'exclamant : *« Que peut faire une citadine maigre et pâle comme toi ? »*. Finalement, sa persistance a porté ses fruits. Le fermier s'est dit que si quelqu'un était aussi déterminé, alors, peut-être, qu'elle travaillerait vraiment. Ils décidèrent de lui donner une chance.

Le paiement était le gîte et le couvert, et sa mère pouvait venir avec un pot de lait vide tous les jours et le faire remplir. La croûte de pain occasionnelle était également jetée discrètement dans son sac.

C'était quelque chose qui ne manquerait jamais au fermier, mais qui faisait une énorme différence pour la famille de ma grand-mère. Didi a pris du poids et de la force très rapidement, et a acquis de nombreuses compétences. Le lait et le pain ont plus ou moins sauvé le reste de la famille de la famine.

Ma mère a notamment appris à faire du très bon pain de seigle au levain. Un feu était allumé à l'intérieur du four extérieur en pierre. Lorsque les murs de pierre étaient suffisamment chauds, on raclait les braises et on y enfonçait les nombreux pains pour qu'ils cuisent dans les murs de pierre chaude. Le pain était vraiment le pain de vie pour

Les conditions dans le camp de la plaine du Rhin étaient horribles.

la grande famille de fermiers et ses ouvriers agricoles supplémentaires.

Des années plus tard, lorsque maman et papa ont immigré au Canada au début des années 1950, le seul pain disponible dans les

magasins était un « wonder bread » (pain miracle) blanc et duveteux, que l'on pouvait aplatir jusqu'à ce qu'il ne reste pratiquement plus rien. Notre mère n'allait pas élever ses enfants avec *ça*. Elle a décidé de faire revivre ses talents de boulangère de l'après-guerre, mais avec un four électrique ordinaire des temps modernes. (De nos jours, certaines boulangeries ont installé le bon vieux four en pierre, car le pain cuit dans ces pierres chaudes est si bon).

Aujourd'hui encore, cette recette de pain de seigle au levain reste une tradition dans notre famille et notre cercle d'amis.

Otto Schaefer dans les camps de la mort de la plaine du Rhin

Je n'oublierai jamais la réaction de mon père à la suite de l'article du *Saturday Night Magazine* qui passait en revue *Autres pertes* (1989) du chercheur canadien James Bacque. Mon père arpentait la maison et s'exclamait :

> *« Enfin ! Enfin ! Enfin quelqu'un parle de ces camps ! Enfin – regarde, il y a un livre qui décrit les horreurs de ces camps* ***après*** *la fin de la guerre, et les nombreuses morts inutiles, voire délibérées. Enfin, quelqu'un raconte une autre version de l'histoire. On ne parle jamais que des méchants Allemands. Regarde ce que les Alliés ont fait. Des millions d'Allemands sont morts de faim après la guerre dans le cadre de la politique alliée visant à rendre l'Allemagne impuissante. »*

Mon père Otto est né le 2 octobre 1919 à Betzdorf, dans le Nordrhein-Westfalen. Son enfance a été marquée par la pauvreté, comme celle de nombreux Allemands après la Première Guerre mondiale. Ils ne mangeaient pas toujours à leur faim, ce qui lui a valu d'être atteint de rachitisme.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, Otto était étudiant en médecine et alternait les semestres et le travail au front en tant qu'infirmier. Comme des millions d'autres soldats, il a été fait prisonnier à la fin de la guerre.

Notre père a essayé de nous raconter ses propres expériences, mais il était difficile pour nous de comprendre ce dont il parlait. Je me souviens avoir écouté – je n'étais pas indifférente – mais ce n'était pas quelque chose qui me touchait vraiment. Je me souviens seulement que, après avoir lu l'article du magazine sur les camps de la mort d'Eisenhower, il était très agité, en colère, soulagé, tout à la fois. Je ne comprenais pas très bien.

Dans son livre *Autres pertes*, James Bacque décrit comment, *après* la fin officielle des hostilités ouvertes en 1945, les prisonniers de guerre allemands ont été rassemblés et détenus dans d'immenses champs ouverts, clôturés, sans aucun abri pour les protéger de la pluie et du froid, rassemblés comme du bétail.

La nourriture de base et l'eau étaient délibérément refusées à ces prisonniers afin de les laisser mourir de faim et d'exposition aux éléments.

La politique des Alliés consistait à réduire la population allemande, non seulement par vengeance et par pure haine, mais aussi pour éliminer toute possibilité que ce qui restait de l'Allemagne puisse à nouveau constituer une menace économique pour la Grande-Bretagne, la France et, plus récemment, l'URSS et la puissance industrielle et militaire désormais « omnipotente » des États-Unis.

Le *Rheinwiesenlager* ou « camps de la plaine du Rhin » sont désormais connus sous le nom de camps de la mort d'Eisenhower, car c'est le général américain dont la politique a entraîné la mort inutile de plus d'un million et demi de prisonniers dans les grandes prairies ouvertes bordant le Rhin.

Pour éviter de se conformer à la Convention de Genève, le général Eisenhower a tout simplement rebaptisé les prisonniers de guerre (POW) « combattants ennemis désarmés » (DEC). Ainsi, les règles de la Convention de Genève ne s'appliquaient pas.

Papa nous avait raconté il y a longtemps son calvaire dans l'un de ces camps. Il nous a raconté comment ils ont essayé de creuser des trous dans la terre avec une cuillère, et de trouver un abri contre les

éléments, mais il n'y avait aucun abri possible. Il nous a raconté comment des jeunes hommes qui étaient en bonne santé à leur arrivée sont devenus faibles et malades, mourant parfois en quelques jours, et comment les corps étaient chargés dans des camions jour après jour.

Il nous a raconté comment un garde français l'a aidé à s'échapper de ce camp, en le cachant dans le coffre de sa voiture et en lui donnant des vêtements de rechange. Ce garde avait peut-être compris que les compétences linguistiques et médicales de papa pouvaient être plus utiles à l'extérieur de ce camp de prisonniers qu'à l'intérieur. Ce gardien était un être humain et avait conservé son empathie.

En 2006, lors d'un voyage en Allemagne avec mon père et ma fille, l'un de nos premiers arrêts fut chez un cousin à Bad Kreuznach. Alors que nous approchions de la ville, mon père a montré par la fenêtre un grand champ de maïs.

Il a éclaté : *« C'est ça ! C'est là que c'était, juste là, dans ce champ. C'est là que nous étions détenus dans le camp en plein air après la fin de la guerre. Tout était clôturé. C'est là que nous avons creusé dans le sol avec nos cuillères. C'est là que tant de gens sont morts. »*

On n'oublie jamais un moment comme celui-là. C'était assez surréaliste. Cette vie et cette mort, cette horreur d'après-guerre, c'est le contexte dans lequel nous juxtaposons nos luttes actuelles.

INSPIRATION : Parc national de Jasper.

CHAPITRE 7

Militante pour l'environnement et la paix

Ma grande soeur me dit que j'ai changé. *« Je ne te reconnais plus. J'ai perdu ma sœur »*, se lamente-t-elle. *« Avant, nous nous préoccupions des mêmes choses, de la nature, de l'environnement, de la Terre. Maintenant, tu as des valeurs tellement différentes. Que t'est-il arrivé, Monika ? Tu es une personne différente. »*

« Non, je n'ai pas changé mes valeurs fondamentales », lui ai-je expliqué. *« C'est juste que j'ai pris conscience de ce qui se passe réellement dans le monde, et de qui fait quoi, en essayant de détruire tout ce qui nous tient à cœur, y compris la nature. Maintenant, je me bats plus fort que jamais en raison de mon amour pour la vie, la nature et les gens. »*

Ce qui a changé, c'est ma compréhension du monde. Lorsque tout a été inversé et que nous en prenons conscience, ceux qui se trouvent encore dans le monde inversé ont naturellement l'impression que nous avons changé nous-mêmes ainsi que nos valeurs, alors qu'en réalité, c'est notre compréhension du monde qui a changé.

Mon militantisme pour l'environnement et la paix a commencé lorsque j'étais adolescente à Edmonton. Un incident mémorable lors d'une réunion publique a eu un impact considérable sur moi. La réunion avait été convoquée par les urbanistes en réponse au tollé provoqué par le projet d'autoroute.

La plus belle caractéristique naturelle de la ville était la vallée fluviale séculaire et les quelques ravins naturels restants qui se jettent dans cette rivière. Pour toute personne ayant un cœur et un désir de nature, un tel oasis était sacro-saint.

Les urbanistes avaient décidé de transformer le ravin MacKinnon, encore naturel, en une autoroute. Edmonton s'étendait, la population

augmentait, et les automobilistes avaient besoin de plus de routes. Des plans furent élaborés, le ravin fut déblayé et des tuyaux de drainage furent posés. La voix de ceux qui voulaient préserver les « God's little acres » se faisait si forte que la ville a décidé qu'une réunion publique serait peut-être nécessaire pour résoudre les questions litigieuses. Je me suis inscrite et je me suis préparée pour les dix minutes qui m'étaient allouées.

Le grand jour de l'audience publique est arrivé. J'ai pris le bus pour le centre-ville, papiers en main, j'ai repéré l'endroit et était enthousiasmée par l'occasion privilégiée qui m'était offerte de participer. Ce qui m'a d'abord frappé, c'est la petite taille de la salle d'audience publique et le peu de personnes qui s'y trouvaient. Le groupe de citoyens était beaucoup plus petit que le groupe représentant la ville. Quel choc ! Où étaient toutes ces personnes indignées qui se souciaient tant de ce ravin ? Lorsqu'ils avaient parlé d'« audiences publiques », je pensais vraiment que le public viendrait, et pas seulement une poignée de personnes.

La surprise suivante s'est produite lorsque mon tour de parler est arrivé. J'étais la première. On m'a demandé de me présenter et de dire quelle organisation je représentais. Ils ont posé la question comme si la deuxième partie de la question était aussi normale que de me demander mon nom ; comme s'il était évident que tout le monde représente un groupe ou une organisation et que, si tel n'était pas le cas, vous n'existiez pas vraiment. Pendant quelques instants, je suis restée littéralement sans voix.

Quelqu'un du petit public a remarqué ma situation et m'a expliqué qu'il n'était pas nécessaire que je représente un groupe ; je pouvais parler en mon nom propre. Mon moment de panique passé, j'ai poursuivi ma présentation. J'ai suggéré que l'augmentation des transports publics plutôt que l'expansion constante du réseau routier serait une bien meilleure solution.

Ce petit incident m'a marqué toute ma vie. Il m'a d'abord appris que la plupart des gens sont plus forts en paroles qu'en actes. Deuxièmement, que notre système décourage les individus agissant

selon leurs convictions, mais favorise la relégation de l'action aux organisations. L'initiative personnelle est découragée lorsque l'on voit que les choses sont prises en charge par quelqu'un d'autre. Les organisations semblent si grandes et représentatives, mais le sont-elles vraiment ?

Pour la petite histoire, l'autoroute n'a jamais été construite et, au lieu de cela, le ravin déjà déblayé a été transformé en parc avec des pistes cyclables et des sentiers de randonnée, ainsi que des aires de repos et de jeux. Un résultat magnifique. De plus, bien des années plus tard, lors d'une visite à Edmonton, j'ai découvert qu'ils avaient construit une passerelle pour piétons sur la rivière à l'embouchure de ce ravin, ce qui correspondait exactement à l'une de mes recommandations lors de ces audiences publiques. Je doute fort qu'ils l'aient fait grâce à ma contribution, mais j'étais fière de penser que c'était peut-être moi qui avais planté ces graines.

À la fin des années 1970 et au début des années 1980, lorsque j'étais à l'université, je me suis efforcée de faire quelque chose pour résoudre les problèmes qui affligeaient le monde. J'ai assisté à des conférences, je me suis instruite, j'ai écrit des lettres, j'ai participé à des marches pour la paix et je me suis intéressée aux questions de justice environnementale et sociale. Je suis devenue membre d'un groupe appelé Edmontonians for a Non-Nuclear Future (ENNuF). La menace nucléaire se profilait à l'horizon et, naturellement, nous craignions pour notre avenir.

Alors que j'écris ces lignes, des décennies plus tard, je constate que le facteur « peur » est toujours présent. Il était présent pour nous, et il l'a été tout au long des années, toujours en toile de fond pour que les jeunes s'interrogent sur leurs chances d'avenir.[4]

Nous avons là un scénario. Dans quelle mesure cette peur omniprésente est-elle propice à la création de familles et à l'éducation des enfants ? Combinez ces craintes environnementales avec l'explosion démographique dont nous avons tous entendu parler, et le cheval de

[4] [NdT : la peur est également génératrice de stress et de maladie et nos contrôleurs le savent.]

Troie du féminisme, qui a opposé les sexes dans la compétition plutôt que dans la coopération et le soutien mutuel. Faut-il s'étonner que les familles aient été largement détruites en Occident ?

Ajoutez à cela l'agenda LGBTQ+ et vous obtenez un taux de natalité en chute libre. Mais partout ? Pour tout le monde ? Ou ces pressions s'exercent-elles principalement sur les Européens de souche ? Une vérification rapide révèle que la population blanche mondiale ne représente que 9,78 % (et qu'elle est en déclin)[5]. Quelqu'un peut-il expliquer pourquoi des races bien plus nombreuses sont considérées comme des minorités ?

***

En 1982, ma carrière à Parcs Canada a commencé par un emploi saisonnier entre deux semestres, et s'est transformée en une aventure longue de deux décennies, avec quelques pauses et méandres, alors que je jonglais avec les autres aspects de ma vie.

Je serai à jamais reconnaissante pour ces années passées dans l'arrière-pays en tant que gardienne de parc national, car je patrouillais à cheval dans de vastes zones sauvages et vivais un mode de vie dont la plupart des gens ne peuvent que rêver et que peu peuvent expérimenter. Mes quarts de travail duraient 16 jours dans un grand district de l'arrière-pays. Parfois, les jours passaient sans que l'on puisse voir âme qui vive. Les journées étaient longues et le travail était physiquement exigeant, mais jamais trépidant. J'ai dû apprendre à réparer moi-même lorsque quelque chose tombait en panne et à faire confiance à mes sens. En d'autres termes, j'ai dû devenir autonome. Être payée pour ce mode de vie riche et magnifique était pour moi un bonus.

Mon plus grand rêve est devenu réalité lorsque nous avons fondé une famille en 1993 avec la naissance d'une petite fille. Être la mère de mon adorable fille est devenu la priorité numéro un de ma vie. J'ai donc cessé d'être gardienne de l'arrière-pays, je suis restée à la maison

[5] [NdT : 8 % au mois de février 2023]

et j'ai allaité et nourri cette précieuse nouvelle vie. Nous avons eu la chance de pouvoir déménager à l'auberge de jeunesse d'Athabasca Falls où je suis devenue gérante de l'auberge, ce qui m'a permis de gagner ma vie et d'avoir ma fille toujours avec moi. Malheureusement, la relation entre son père et moi est devenue intenable, rendant la séparation indispensable. Notre fille avait deux ans à l'époque.

Ce n'est pas ainsi que j'avais imaginé ma vie, mais, hélas, c'est ainsi qu'elle s'est déroulée. Il y a beaucoup de choses que je n'aurais pas pu imaginer quand j'étais petite, comme être mise en prison un jour simplement pour avoir dit ce que je pensais.

Qui aurait cru cela possible alors que nous grandissions dans ce qui semblait être une Utopie. Tout était parfait. Notre gouvernement – *par* le peuple, *du* peuple, *pour* le peuple – sans parler de tous nos droits et libertés, de notre presse libre et de notre liberté d'expression... du moins c'est ce qu'on nous disait. Et pourquoi ne les aurions-nous pas crus ? Les prisonniers politiques n'existaient que dans des dictatures maléfiques très lointaines. Notre système était parfait. C'est ce que je pensais.

CHAPITRE 8

Le Parti des Verts

Dès les premiers balbutiements du Parti des Verts en Allemagne, il a résonné en moi. J'ai senti que c'était là que mes sensibilités étaient en harmonie avec un mouvement politique. Tout ce que je défendais semblait être à l'unisson avec la vision et les principes du mouvement vert. La protection de l'environnement était la première priorité. Il s'agissait de la Nature et de la Vie elle-même. La position antinucléaire des Verts correspondait à la mienne. Leur préoccupation et leur souci de la justice sociale reflétaient mon souci pour mes semblables.

Lorsque j'ai appris qu'il y aurait un congrès à Ottawa pour créer un parti des Verts au Canada, je me suis inscrite. C'était en 1983, et pour moi, faire un si long voyage pour me rendre à un congrès politique à l'autre bout du pays, ce n'était pas rien. Séances plénières, orateurs, groupes de discussion, repas, discussions, débats, résolutions, discussions consensus-versus-votes, ce fut un week-end passionnant pour la jeune et enthousiaste militante en herbe que j'étais.

Les années ont passé. Mon activisme pour la paix et l'environnement s'est poursuivi. Mon implication directe avec le Parti Vert du Canada (GPC) était limitée : j'assistais à une réunion ou à une conférence de temps en temps, mais le mouvement était toujours à la périphérie de ma conscience. En 2004, j'ai commencé à jouer un rôle plus important au sein des Verts. C'est alors que je me suis présentée à ma première élection.

Un dimanche soir, le téléphone a sonné. Un bénévole du Parti Vert de Calgary appelait pour discuter des élections provinciales à venir. Ce n'était un secret pour personne que le gouvernement avait

l'intention de déclencher les élections bientôt, peut-être même le jour suivant. Il n'a pas abordé la question de la candidature, c'est plutôt moi qui ai spontanément demandé : *« Y a-t-il un candidat du Parti vert dans cette circonscription ? »* Non, il n'y en avait pas. À cet instant précis, j'ai eu une idée : ce candidat pourrait être moi. Je n'avais jamais envisagé cela auparavant. Ce n'était pas prémédité. C'était comme un éclair. En trente secondes, j'avais pris ma décision, je lui ai dit que j'allais y réfléchir et que je l'appellerais le lendemain.

Le gouvernement provincial de l'Alberta a effectivement déposé le décret le lendemain, lundi 25 octobre 2004, pour une élection qui devait avoir lieu exactement quatre semaines plus tard, le 22 novembre. J'ai appelé, comme promis, et les choses se sont mises en place pour que je sois candidate. Le tourbillon d'activité qui s'ensuivit m'a coupé le souffle.

Les deux premières semaines ont été presque exclusivement consacrées aux nécessités de la procédure, à l'obtention de l'approbation, aux formulaires de nomination, aux signatures, aux déplacements vers le responsable des élections, à d'autres formulaires, au responsable financier et aux déclarations – beaucoup de choses doivent se produire avant qu'un nom n'apparaisse sur le bulletin de vote. Les délais doivent être respectés. Je me suis retrouvée dans une courbe d'apprentissage abrupte.

Les deux dernières semaines de cette courte campagne électorale ont été marquées par des entretiens, des forums réunissant tous les candidats, des articles de journaux et des correspondances avec des membres du public. Ce furent quatre semaines intenses, des montagnes russes passionnantes et, lorsque tout a été dit et fait, j'ai finalement repris mon souffle – ouf ! Quel plaisir ! Quel parcours incroyable.

Et le fédéral ? me suis-je demandé. Les questions fédérales m'intéressaient beaucoup plus. La politique étrangère, les questions environnementales, tout cela relevait davantage du niveau fédéral de la politique. Lorsqu'en décembre 2005, les élections fédérales suivantes furent déclenchées pour le 23 janvier 2006, le chef du Parti

vert fédéral, Jim Harris, m'avait déjà demandé d'être la candidate de la circonscription de Yellowhead. Plus exactement, il avait annoncé publiquement ma candidature lors d'une conférence du Parti Vert à Edmonton quelques mois auparavant, ce qui m'avait complètement surprise. C'était une forme de flatterie, très efficace. Comment pouvais-je dire non ?

Cette fois, la campagne a duré presque deux fois plus longtemps, soit près de huit semaines. Cette expérience électorale était d'un tout autre niveau, comme les élections provinciales deux ans plus tôt et, encore une fois, ce fut très stimulant et excitant. Une nouvelle courbe d'apprentissage abrupte.

Je n'avais pas l'intention de me présenter à plusieurs reprises, je pensais que ce serait une expérience unique. Mais lorsqu'Elizabeth May est devenue chef du Parti vert du Canada en août 2006, j'ai su que je me présenterais de nouveau sous sa direction. C'était une héroïne et une inspiration pour moi, et j'admirais son travail depuis quelque temps déjà. Elle était intelligente, chaleureuse, pleine d'esprit et avait un long passé de lutte pour l'environnement.

Il se trouve que je me suis présentée deux autres fois pour le Parti Vert du Canada, en 2008 et en 2011. Dans le cadre du système électoral uninominal à un tour que nous avons au Canada, je n'ai pas remporté de siège, je ne m'y attendais pas, mais je me suis plutôt bien débrouillée en tant que candidat.

Je me suis réjouie du fait qu'on me donnait essentiellement une tribune – une plateforme – d'où je pouvais faire passer mon message. La presse, les médias, les gens me demandaient maintenant de donner mon avis sur telle ou telle chose, alors que toute ma vie, j'avais dû déployer tant d'efforts pour faire entendre mon message. Maintenant, c'est eux qui m'appelaient. Quel revirement rafraîchissant.

J'étais un membre loyal du parti, j'ai travaillé dur pour les Verts, j'ai fait des dons monétaires importants au parti et j'ai organisé de nombreux évènements pour Elizabeth May chaque fois qu'elle passait

dans ma circonscription. Nous nous sommes liées d'amitié et un profond respect mutuel s'est installé entre nous.

Qu'est-ce qui a changé tout cela ?

Mon Éveil

Un évènement connu sous le nom de « Nine-Eleven » (9/11) s'est produit. L'attaque des tours jumelles et du Pentagone le 11 septembre 2001. Ce fut l'élément déclencheur de mon réveil. Mais pas avant ma dernière candidature au Parti Vert lors des élections de mai 2011.

Quelque chose m'a semblé étrange à propos de l'évènement du 11 septembre et, dans les mois qui ont suivi, j'ai dit à mes amis : *« Mince alors... ils ont vraiment servi ça aux Américains sur un plateau d'argent. Regardez ce qu'ils en font, tout ce qu'ils font pour la guerre »*, sans jamais comprendre qui étaient ces « ils » et sans comprendre non plus que tout le récit de ce qui s'est passé ce jour-là était faux. À l'époque, je croyais encore « les médias ».

Quelques années plus tard, le père de l'un de mes élèves de violon m'a parlé du Mouvement pour la vérité sur le 11 septembre aux États-Unis. Mais j'étais très occupée et je n'avais pas encore d'ordinateur ni d'Internet à la maison, et les années ont passé avant que je ne prenne le temps et l'énergie de m'y intéresser. Mais la graine avait été plantée. Lorsqu'en 2011, dix ans après l'évènement fatidique, mon frère Alfred a commencé à envoyer des courriels aux membres de notre famille sur le 11 septembre, j'étais prête. J'avais soif de savoir. À ce moment-là, nous étions pleinement connectés à Internet à la maison, et j'ai donc entrepris d'apprendre ce qui s'était *réellement* passé.

Pendant des semaines, j'ai eu la nausée. C'était une nausée de faible intensité qui me tourmentait le jour, m'empêchait de dormir la nuit et me touchait au plus profond de mon être. C'était ÉNORME. Cela bouleversait mon monde. Je ne pouvais pas m'arrêter de chercher, de

creuser, de lire, de regarder des vidéos pour être vraiment sûre que les conclusions auxquelles j'arrivais étaient fondées sur des faits et pas seulement parce que quelqu'un l'avait dit. J'avais besoin de savoir. C'était une nouvelle réalité très inconfortable. La vérité n'était pas agréable, mais tout prenait sens pour moi à présent. Avant, rien n'avait de sens, maintenant ça en avait. Auparavant, le « pourquoi ? » restait toujours sans réponse, et maintenant, il y avait des réponses.

Cela signifiait également que le mantra qui nous avait été inculqué pendant toutes nos années d'école – *« le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »* – n'était pas vrai ! Notre gouvernement n'était PAS avec nous. Il nous mentait. Nos médias nous mentaient. Même les professeurs d'université ne disaient pas toujours la vérité.

Si quelqu'un a le malheur de s'écarter du récit « politiquement correct », il est renvoyé, persécuté, se suicide ou a un « accident ». Toutes nos institutions sacrées semblaient être dans le coup. Que se passait-il ?

Tous ces enseignants, auteurs, représentants du gouvernement et autres étaient-ils au courant ? Comprenaient-ils que ce qu'ils enseignaient et disaient était faux ? Ou bien souffraient-ils également d'endoctrinement, répétant tel des perroquets ce qu'ils avaient lu et appris ?

La plupart des personnes occupant ces positions intermédiaires n'ont probablement aucune idée qu'elles promulguent des faussetés, car elles ont été égarées par les institutions qu'elles représentent. Ceux qui découvrent la vérité et osent la dire sont dûment punis, leur voix est neutralisée. Voilà comment les mensonges sont protégés.

Je pourrais avoir honte d'avoir été « endormie » pendant la majeure partie de ma vie. Mais non, pourquoi devrais-je avoir honte ? Le fait que je me sois « réveillée » tardivement signifie que j'ai la perspective et la compréhension récentes de la personne normale moyenne (alias « normie ») et que je peux utiliser cette optique pour aider les autres à se réveiller. De plus, si je peux le faire, d'autres

peuvent le faire. Il n'y a pas à avoir honte d'avoir été trompée ; c'est le reflet de la nature confiante de notre peuple.

ILS – ceux qui tirent les ficelles – ont très peur que nous nous réveillions. C'est pourquoi ils censurent, persécutent et assassinent les gens ; d'où leur acharnement à colporter mensonges et tromperies. Le fait qu'ils craignent tant notre réveil me donne de l'espoir. Le fait que nous nous débarrassions de notre peur les rend très craintifs et leur fait perdre tout pouvoir sur nous.

Quelle a été la clé de mon réveil ?

La vérité sur le 11 septembre

Il existe une multitude d'informations sous forme de livres, d'articles et de vidéos. Ce livre n'a pas pour but d'expliquer tous les détails de cet évènement fatidique. Cependant, parce qu'il a été la clé de mon réveil, et du réveil de millions d'autres personnes, quelques faits de base sont présentés ici. À tout le moins, cela donne matière à réflexion.

- Un troisième immeuble de grande hauteur, la tour 7 du World Trade Center (WTC7), s'est effondré environ huit heures après la chute du WTC1 et du WTC2. Aucun avion n'a frappé le WTC7. En dehors des 24 heures qui ont suivi l'attentat, le WTC7 n'a pratiquement pas été mentionné dans les médias et, pour cette raison, beaucoup de gens n'en savent rien, même des années plus tard. Le WTC7 est l'indice révélateur des attentats du 11 septembre.
- Plusieurs médias, dont la BBC, ont annoncé l'effondrement du WTC7 vingt minutes avant qu'il ne se produise réellement. Cela ne peut être expliqué que par une connaissance préalable. Il semble qu'ils aient sauté les étapes de leur scénario.
- Les trois tours sont tombées dans leur propre empreinte à une vitesse proche de la chute libre, exactement comme dans une démolition contrôlée. Les trois tours étaient des gratte-ciel

modernes à structure en acier. Jamais auparavant et jamais plus de tels bâtiments ne sont tombés directement dans leur propre empreinte, autrement que par démolition contrôlée.

- Les pompiers et autres témoins ont rapporté avoir entendu de nombreuses explosions en succession rapide juste avant que le WTC7 ne s'effondre.
- Larry Silverstein a acquis le bail du World Trade Center quelques semaines seulement avant le 11 septembre. Il avait souscrit une importante police d'assurance qui comprenait une couverture pour les attaques terroristes. Il a reçu des milliards de dollars de compensation, bien qu'il ait acheté le complexe du World Trade Center pour environ 115 millions de dollars.
- « Lucky Larry », comme on appelle souvent Silverstein, prenait normalement chaque jour le petit-déjeuner avec sa fille dans le restaurant Windows on the World au sommet de la tour Nord. Le matin du 11 septembre, il s'est soudainement souvenu d'un rendez-vous chez le dermatologue, et sa fille a été prise dans un embouteillage. Coïncidence ou connaissance préalable ?
- Silverstein était un très bon ami du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. En fait, ils avaient un entretien téléphonique hebdomadaire le dimanche. Silverstein a admis devant les caméras avoir « activé » le bâtiment 7. C'est un terme de démolition contrôlée.
- Silverstein a déclaré face caméra qu'il disposait des plans architecturaux du nouveau World Trade Center depuis avril 2000, soit 17 mois avant la destruction des trois tours du World Trade Center. Cela aurait nécessité une connaissance préalable.
- Cinq « Israéliens danseurs » ont été vus en train de se filmer dansant et faisant la fête avec les tours fraîchement tombées en arrière-plan. Plus tard, on a demandé à trois d'entre eux, en direct à la télévision israélienne, pourquoi ils étaient là. Ils ont répondu qu'ils « documentaient l'évènement ». Cela aussi nécessite des connaissances préalables.

- Des exercices militaires étaient en cours le 11 septembre 2001, des simulations qui ont ensuite été réalisées en direct.
- On a constaté un manque flagrant de débris d'avion sur les différents sites d'écrasement, y compris au Pentagone et à Shanksville, où les deux autres avions se seraient écrasés.
- Des appels téléphoniques auraient été passés depuis les avions avant qu'ils ne s'écrasent, même s'il n'était pas possible de capter des signaux cellulaires depuis les avions à cette époque.
- 4 000 juifs ne se sont pas présentés au travail dans les tours jumelles le 11 septembre 2001. Coïncidence ou connaissance préalable ?

De nombreux autres points pourraient être abordés ici, mais ceux-ci devraient suffire à amener toute personne raisonnable à remettre en question le récit officiel et à éveiller sa curiosité pour en savoir davantage. Si vous souhaitez approfondir le sujet du 11 septembre, un bon livre « tout-en-un » serait *Solving 9-11: The Deception That Changed the World* de Christopher Bollyn.

Une fois que j'ai eu la certitude que l'histoire officielle du 11 septembre était fausse, j'ai commencé à travailler sérieusement pour éclairer les autres. J'en ai parlé à de nombreux amis, voisins et connaissances et, partout où je suis allée, j'ai distribué des brochures d'Architects and Engineers for 9/11 Truth (ae911truth.org). Je pensais que, si d'autres personnes connaissaient et comprenaient la vérité sur le 11 septembre, alors nous pourrions renverser la situation. Nous pourrions arrêter les guerres à l'étranger. Nous pourrions mettre fin aux lois de l'État policier dans notre pays. Nous pourrions avoir la PAIX.

J'ai été surprise de voir à quel point les gens n'étaient pas réceptifs. La plupart des gens ont haussé les épaules. J'ai essayé d'éduquer Elizabeth May, la chef du Parti des Verts du Canada, au sujet du 11 septembre. Elle m'a avoué qu'elle ne croyait pas non plus à l'histoire officielle, mais qu'elle croyait simplement que George Bush savait que les attaques allaient avoir lieu et qu'il n'a simplement rien fait pour les

arrêter. Elle avait admis publiquement, des années auparavant, qu'elle doutait de l'histoire officielle et avait reçu un sérieux retour de bâton. J'ai continué à lui envoyer des documents, à la fois en personne et par courrier recommandé.

Après lui avoir envoyé un colis par courrier recommandé à la Chambre des communes à Ottawa, j'ai fait un suivi par courriel environ un mois plus tard, en lui demandant si elle avait eu l'occasion de lire les documents contenus dans mon colis. Elle m'a demandé : *« Quel paquet ? »* J'ai expliqué que j'avais envoyé un colis par courrier recommandé. Elle a répondu qu'elle ne l'avait jamais reçu.

Je me suis renseignée auprès de Postes Canada et par d'autres voies, et j'ai appris que ces colis étaient reçus et signés dans la salle du courrier du Parlement, puis livrés au destinataire. Je lui ai alors dit que je croyais que quelqu'un avait intentionnellement intercepté ce matériel, ce qui m'a amené à conclure qu'un agent travaillait là-bas pour infiltrer notre parti et saper notre travail. Elle a répondu qu'elle en doutait fortement. Je l'ai ensuite informée que j'allais porter l'affaire devant la police. Quelques heures plus tard, ils ont trouvé le paquet.

Au cours de l'une des visites éclair d'Elizabeth May à Jasper, je lui ai dit que j'avais la ferme intention de parler de la vérité sur le 11 septembre au cours de la prochaine campagne électorale. Elle m'a répondu que cela ne posait pas de problème tant que je continuais à parler de la vision et des principes du Parti des Verts. Naturellement, j'allais le faire, car cela reflétait mes propres principes.

Mon départ du Parti des Verts du Canada

Durant l'été 2014, Israël a mené une guerre totale contre les Palestiniens de Gaza occupée par Israël. Ce fut une attaque de cinquante jours contre la population de ce gigantesque camp de concentration à ciel ouvert, dont elle ne pouvait ni s'échapper ni se défendre. C'était une guerre totalement unilatérale.

Le président du Parti vert du Canada, Paul Estrin, a publié un article pro-israélien plein de déformations et de faussetés sur le site Web du GPC. Une tempête de protestations a immédiatement éclaté parmi les membres du Parti vert, dont une lettre très ferme de ma part, exigeant sa démission.

Au début, Elizabeth May a défendu son droit à la liberté d'expression et a déclaré que n'importe quel membre pouvait écrire un article sur le site Web du Parti Vert. Mais Estrin n'était pas n'importe quel membre. Il en était le président. Par conséquent, les opinions qu'il publiait devaient refléter la politique du Parti. Il est clair que son article ne reflétait pas la politique officielle du Parti sur Israël, ou peut-être qu'il mettait en lumière la main cachée qui tirait les ficelles en coulisses. Le tollé fut grand, et Estrin fut congédié quelques jours plus tard.

Cet automne-là, une élection partielle a été organisée dans la circonscription de Yellowhead, mon district. Naturellement, je me suis de nouveau portée candidate. Les jours passaient. Aucune réponse. Finalement, on m'a dit qu'il y aurait une course à l'investiture. C'était étrange, car il n'y avait jamais eu besoin d'une course à l'investiture auparavant. Normalement, ils étaient trop heureux qu'un candidat se présente, surtout s'il s'agissait d'un candidat récidiviste fiable, un membre loyal et contributeur de longue date, et qui vivait effectivement dans la circonscription. L'organisateur de district s'est montré évasif, ne répondant pas à mes courriels, mes appels téléphoniques et mes demandes urgentes. Il y avait des dates limites de dépôt, le temps manquait, l'horloge tournait, et ainsi de suite.

Finalement, le téléphone a sonné – c'était Elizabeth May elle-même. C'est l'une des députées les plus actives de l'histoire, qui travaille sans relâche. Elle a passé plus d'une heure au téléphone avec moi ; cette affaire était manifestement très importante pour elle. Elle m'a expliqué à contrecœur que le comité de sélection avait rejeté ma candidature en raison de la lettre que j'avais écrite au sujet de Paul Estrin (voir ci-dessous). Cette lettre avait été rendue publique et elle

allait porter préjudice au Parti. La presse allait crier à l'antisémitisme et ce serait un désastre pour eux. Elle m'a dit que je pouvais « faire disparaître la lettre » – comment ? – en présentant des excuses à Paul Estrin !

Voici la lettre que j'ai envoyée par courriel à Elizabeth May (5 août 2014).

« Chère Elizabeth,

L'histoire de Paul Estrin est un sujet qui t'a sûrement fait perdre le sommeil. Elle est en effet particulièrement grave. J'espère qu'en partageant mes réflexions et mes idées avec toi, je pourrais contribuer à clarifier ce qui doit être fait.

L'article controversé de Paul Estrin intitulé « Why Gaza Makes Me Sad » (Pourquoi Gaza me rend triste) me montre clairement qu'il est une marionnette sioniste et qu'il détruira le Parti Vert du Canada de l'intérieur. Il est d'une importance capitale qu'il soit expulsé immédiatement de son poste de président du Parti.

Souviens-toi qui est responsable du 11 septembre, le même État criminel qui détruit maintenant Gaza. Rappelle-toi, Ariel Sharon a dit ceci : *« Nous, le peuple juif, contrôlons l'Amérique, et les Américains le savent. »* Son fils, Gilad Sharon, a appelé Israël à *« raser tout Gaza »*.

Le silence d'Estrin sur Israël lors du congrès du Parti des Verts, suivi de la publication de son article sur le site Web du Parti, n'est pas une simple coïncidence ou un oubli innocent de sa part. Il n'a qu'un seul objectif : éviscérer et ainsi détruire le Parti Vert du Canada.

Comment une force puissante neutralise-t-elle toute opposition ? Elle s'infiltre et devient l'opposition. Cela aboutit à ce qu'on appelle une opposition contrôlée.

Les sionistes en sont à leur fin de partie et ils font monter les enchères. Nous le voyons par leur comportement actuel à Gaza, et nous l'avons vu sous la forme de diverses opérations terroristes sous faux drapeau au fil des ans. Ces opérations avaient pour but

d'instaurer le Nouvel Ordre Mondial par le biais de la frauduleuse guerre contre le terrorisme et par la mise en place d'un État policier au niveau national. Les opérations sous faux drapeau, la plus importante étant celle du 11 septembre, sont réalisées dans le but exprès d'accélérer leur objectif final de tout ou rien.

Ils ont pris le contrôle de la plupart de nos grandes institutions, y compris les médias, les banques et le gouvernement. Ils contrôlent les sociétés secrètes, qui ne reçoivent pas beaucoup d'attention (bien sûr, elles sont secrètes !), mais dont l'influence pénètre profondément dans notre société. Il est clair qu'ils contrôlent tous les grands partis politiques, pas seulement celui qui est au pouvoir, mais aussi les grands partis d'opposition. Maintenant, ils s'attaquent également au Parti des Verts.

S'il est vrai que Paul Estrin a été élu président du Parti par les membres, il n'a jamais été question de savoir qui était vraiment Paul Estrin. J'ai peut-être même voté pour lui moi-même – je ne m'en souviens plus maintenant. Même toi, Elizabeth, de ton propre aveu, tu n'étais pas au courant de ce qu'il représentait vraiment.

Il a été préparé pour atteindre une position influente. Puis, au moment opportun, quelques jours seulement après la convention du GPC, et pendant la guerre actuelle d'Israël contre les Palestiniens, il s'est lâché dans sa diatribe, remplie de mensonges et de haine, au nom d'un culte suprématiste. Voir le lien sous ma lettre pour une réfutation de son article.

Il est temps de nous libérer des chaînes du sionisme. Selon les enseignements du Talmud, nous, les Goyim, ne sommes rien de plus que du bétail, et nous devenons rapidement des esclaves. Au Canada, il est très probable que nous ayons subi un lavage de cerveau et que nous ayons été contrôlés par cette force puissante, précisément parce que nous avons grandi dans une société ouverte, dans laquelle on nous a enseigné les bons idéaux démocratiques, la paix et la justice, et que nous incarnions toutes ces merveilleuses valeurs. Qui aurait pensé qu'une force aussi sombre pouvait se trouver parmi nous ?

Personne ne doit se sentir gêné de ne pas comprendre ce qui s'est passé. Les auteurs de ces actes ont tout mis en œuvre pour entretenir la tromperie généralisée. Il a fallu attendre dix ans après le 11 septembre pour que je commence vraiment à comprendre, et ce uniquement parce qu'un proche parent m'a orientée vers la vérité. Je lui en suis reconnaissante.

Merci beaucoup d'avoir lu, écouté et entendu. Je suis sûre que tu feras ce qu'il faut et que tu montreras à Paul Estrin la porte de sortie.

Ton amie de toujours, Monika

http://interventionswatch.wordpress.com/2014/07/28/president-of-the-canadian-green-party-channels-mark-regev/ »

***

Ma lettre était adressée à Elizabeth May, pas à Paul Estrin. J'ai dit à May que je maintenais tout ce que j'avais écrit et que je n'avais pas l'intention de m'en excuser. Je lui ai dit que des « excuses » seraient la première étape vers la compromission et la compromission de la vérité, et que je n'étais pas disposée à le faire. Cette seule pensée me répugnait.

Elizabeth May s'est sentie mal. Nous étions devenues amies. Nous nous appréciions mutuellement. Nous avions partagé de nombreux bons moments, même une « pyjama party » avec sa fille dans leur chambre d'hôtel, alors que j'étais coincée sans logement après avoir conduit tout son entourage dans un voyage périlleux de Jasper à Edmonton. J'ai saisi l'occasion pour soulever une nouvelle fois la question de la pétition sur le 11 septembre.

Quelques mois plus tôt, j'avais demandé à Elizabeth May si elle déposerait au Parlement une pétition de plus de 4 000 signatures provenant de tout le Canada, demandant une nouvelle enquête sur les évènements du 11 septembre 2001. Des députés d'autres partis avaient déjà été approchés par l'organisateur de la pétition, et aucun d'entre eux n'était prêt à toucher cette pétition. Elizabeth May m'avait dit en face à face pendant l'été qu'elle ne s'engagerait pas, qu'elle ne dirait pas encore oui ou non, mais qu'elle y réfléchirait.

Elle était maintenant au téléphone pour m'annoncer la mauvaise nouvelle du refus de ma candidature. Je lui ai rappelé la pétition sur le 11 septembre. Pourrait-elle la déposer ? Sa réponse immédiate : oui. Excellente nouvelle pour tous les Canadiens qui se soucient de la vérité sur le 11 septembre et pour les familles des victimes du 11 septembre. Sa conscience a-t-elle été le catalyseur de son acquiescement ?

Quelques semaines se sont écoulées sans qu'aucune action ne soit entreprise. Elle a reçu des rappels polis. Elizabeth May le ferait-t-elle ? Finalement, oui, elle l'a fait. Cependant, cet excellent développement dans nos efforts pour dénoncer la dissimulation concernant les attentats du 11 septembre a été gâché par ses déclarations nuancées accompagnant son action.

Elle a déclaré à la Chambre des communes que ni elle, ni le Parti des Verts du Canada n'étaient d'accord avec le contenu de la pétition, mais qu'elle remplissait ses devoirs démocratiques en tant que membre du Parlement représentant ses électeurs. (Elle a d'abord pris la peine de vérifier si certains des signataires provenaient de sa propre circonscription, et effectivement, certains l'étaient).

Il convient de noter que les pétitionnaires demandaient simplement une nouvelle enquête. Ils n'exposaient pas leurs théories ou leurs conclusions, et ne pointaient personne du doigt. Ils demandaient simplement une enquête. On peut raisonnablement se demander pourquoi ils redoutaient avec tant de véhémence une enquête. Si leur histoire était vraie, une enquête ne la confirmerait-elle pas ?

Il devenait clair pour moi que pas un seul député à Ottawa n'était capable de travailler pour ou au nom de ses électeurs. Ils étaient tous contrôlés par un pouvoir caché. Qui tirait les ficelles ? Qui les dirigeait ?

« La principale marque des gouvernements modernes est que nous ne savons pas qui gouverne, de facto *pas plus que* de jure. *Nous voyons l'homme politique et non son commanditaire ; encore moins le commanditaire du*

commanditaire ; ou, ce qui est le plus important de tout, le banquier du commanditaire ». R. R. Tolkien, auteur du Seigneur des Anneaux.

J'ai toujours admiré Elizabeth May. Elle était honnête, intelligente, chaleureuse, ouverte et droite. Elle avait dit : *« Je dirai toujours la vérité au pouvoir, même si cela est inconfortable ou dérangeant pour quiconque, qu'il s'agisse des membres, des médias ou des personnes au pouvoir ».*

Je l'avais cru et lui avais fait confiance. Il était désormais clair pour moi qu'il n'en était rien.

J'ai écrit une lettre de démission au Parti Vert du Canada. Elle m'a répondu sèchement en exprimant sa déception. Elle pensait que le dépôt de la pétition aurait compté davantage.

Dans ma réponse, je l'en ai remerciée. J'ai expliqué pourquoi, en prenant ses distances avec la pétition, elle l'avait rendue pratiquement inutile. Ni elle ni le GPC ne pourraient jamais atteindre aucun de leurs nobles objectifs au sein du gouvernement tant que les auteurs du crime du 11 septembre tireraient encore les ficelles. Le fait que personne ne puisse parler du 11 septembre signifie que les auteurs du crime sont aux commandes. Le fait que tous les partis et tous les députés étaient unis dans leur refus d'aborder cette question le prouvait. (Voici la correspondance).

Le 30 juillet 2015 à 13 h 38, Monika Schaefer a écrit :

« Chère Elizabeth May,

Après de nombreuses années de participation loyale au Parti des Verts, notamment en participant au congrès fondateur du GPC en 1983, et en étant la candidate Yellowhead aux trois dernières élections fédérales générales, sans oublier les milliers de dollars de dons que j'ai faits au fil des ans, c'est le cœur lourd que j'annule officiellement mon adhésion au Parti des Verts à compter de ce jour.

J'ai appris au cours de la dernière année que même le Parti des Verts du Canada est un parti d'opposition contrôlé. Il n'y a pas de place pour dire la vérité sur les évènements actuels au sein de ce parti.

Au début, je t'ai accordé le bénéfice du doute, à toi et à d'autres, parce que j'ai compris que tout le monde est sur sa propre ligne d'apprentissage, tout comme je l'étais. Nous avons tous été soumis à une vie de formation, d'endoctrinement, d'éducation, de contrôle mental, appelle ça comme tu veux, nous avons subi un véritable conditionnement. J'ai fait tout mon possible pour te donner les informations qui te permettraient de comprendre qui tient réellement la bride de nos représentants gouvernementaux, les manipulant comme des marionnettes.

Au risque de me répéter, je vais encore citer Voltaire : *« Pour savoir qui vous gouverne, il suffit de savoir qui vous n'avez pas le droit de critiquer. »* Stephen Harper n'a-t-il pas dit que toute personne qui critique Israël est antisémite ? Être étiqueté comme antisémite équivaut à être étiqueté comme terroriste. Et nous savons ce que le projet de loi C-51 peut faire à quiconque porte cette étiquette.

Elizabeth May, j'ai apprécié notre amitié. Ta sagesse et ton intelligence m'inspiraient un profond respect. Cependant, je suis extrêmement déçue que tu aies laissé l'opportunisme politique compromettre ton intégrité et obscurcir ta vision, alors que tu avais toujours dit que tu dirais la vérité une fois au pouvoir, sans compromis.

Le 11 septembre est le test décisif. C'est l'évènement déterminant de notre époque. C'est ce qui a déclenché la frauduleuse guerre contre le terrorisme. Ce fut un évènement sous faux drapeau. Si toi (et tous les autres députés) n'êtes ni capables ni désireux d'en parler, cela prouve que toi (et tous les autres députés) êtes contrôlés par la même cabale de personnes qui ont provoqué cet évènement.

La fréquence des évènements sous faux drapeau augmente. Londres, Bali, Madrid, Boston, Ottawa et Paris. Ces évènements sont toujours suivis d'une intensification des restrictions des libertés et des droits. Le projet de loi C-51 en est un bon exemple.

Le programme sioniste du Nouvel Ordre Mondial n'est pas de bon augure pour l'avenir de notre espèce, sans parler de toute vie sur

notre belle Mère la Terre. Si nous voulons vraiment mettre en œuvre la « Vision verte » à laquelle nous tenons tant, toi et moi, nous devons aller à la racine de ce qui contrôle nos médias, nos banques et nos gouvernements. Nous devons exposer et faire tomber la cabale criminelle actuellement en charge afin de reprendre notre avenir en main.

Puis-je avoir l'audace de te recommander un livre qui pourrait te convaincre que ces questions sont plus urgentes, qu'il est plus nécessaire de les rectifier, que tout ce que tu as accompli jusqu'à présent. Je ne dis pas cela à la légère, car je sais que tu as accompli beaucoup de choses dans ta vie. Il s'agit des *Protocoles des Sages de Sion*.

Certains crieront qu'il s'agit de contrefaçons et de faux, mais il est étrange de constater que l'histoire et l'actualité leur donnent raison.

Bonne continuation,

Monika Schaefer, Jasper, Alberta »

***

Le jeudi 30 juillet 2015, à 16 h 06, Elizabeth May a écrit :

« Chère Monika,

Je suis très déçue. J'aurais pensé que le dépôt de la pétition et le prix énorme que j'ai payé en étant attaquée auraient compté davantage. J'ai fait campagne contre le C-51 et j'ai dénoncé l'utilisation de délits de « discours de haine » contre ceux qui critiquent Israël, mais je ne crois pas (et j'ai étudié la question) qu'il existe une grande conspiration sioniste.

Elizabeth »

***

Le 30 juillet 2015 à 20 h 11, Monika a écrit :

« Chère Elizabeth,

Je te remercie vivement d'avoir répondu.

De nombreuses personnes, dont moi-même, t'ont été très reconnaissantes d'avoir déposé la pétition. C'était en effet très courageux, surtout si l'on considère qu'aucun autre député n'était prêt à le faire.

Je suis tout à fait consciente que ce dépôt de pétition t'a coûté cher, mais je pense que ce prix est une démonstration claire de l'ampleur du contrôle que les sionistes exercent sur nous. Ils contrôlent les médias, et leurs agents sont dispersés dans de nombreuses organisations de citoyens. Ils orchestrent une réponse et les grands médias (MSM) rapportent consciencieusement la diffamation et les attaques contre tout ce qui s'approche de la vérité sur le GRAND ÉVÈNEMENT.

Je crois sincèrement que tu aurais été mieux servie si tu n'avais pas pris tes distances avec la pétition, mais si tu l'avais soutenue de tout cœur. Le grand public se réveille en masse face aux divers mensonges et au jeu qui se joue. Je crois que les anciens électeurs des Verts vont abandonner ce Parti, car nous sommes de plus en plus nombreux à découvrir ces tromperies. Lorsque même le Parti Vert du Canada n'adhère pas à la vérité sur le 11 septembre, où allons-nous ? Il me semble tout simplement que les Verts se sont transformés en l'un des partis « gris ». Si tu avais accepté ouvertement le contenu de la pétition, de nouveaux électeurs auraient afflué vers le Parti Vert. Les membres de la communauté des truther communiquent entre eux.

Quant à la conspiration sioniste, par où commencer ? Le B'nai Brith, l'AIPAC, les sociétés secrètes, les Bilderberg, la Commission trilatérale, le Council on Foreign Relations, la révolution bolchevique, la véritable histoire de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale, je pourrais continuer à parler de toutes ces choses. Elles sont toutes liées à l'objectif final d'un groupe particulier qui est de nous imposer un gouvernement mondial unique.[6]

Je crois pleinement que tout ce que tu fais l'est avec le cœur et les intentions les plus pures, Elizabeth. Mais, lorsque tu dois rationaliser

[6] [NdT : ainsi que le génocide de la race blanche.]

tes actions par rapport au 11 septembre (c'est-à-dire « ne pas soutenir la pétition que je dépose ») par peur de la réaction des médias et de (certains) électeurs, c'est la preuve de « leur » contrôle sur le Parti Vert. C'est aussi simple que cela.

Nous n'avons pas besoin de débattre de la question du 11 septembre, qui fut une opération sous faux drapeau. Il existe de nombreuses preuves à ce sujet. Nous n'avons pas besoin de débattre des effets que le 11 septembre a eu sur notre monde. Nous savons que c'était le nouveau « Pearl Harbor » dont les partisans du « Nouvel Ordre Mondial » avaient besoin pour mettre en œuvre leur programme.

Je te souhaite bonne chance, Elizabeth May. Je ne te veux aucun mal. Je ne cherche que la vérité, la paix et la justice. Nous nous préoccupons toutes deux des mêmes choses : une planète vivable pour nos enfants et nos petits-enfants.

J'espère ardemment me tromper dans mon évaluation de ce qui se passe dans le monde. Je ne peux pas défaire les connaissances que j'ai acquises au cours des dernières années, et je ne le souhaite pas. Je suis obligée de suivre un chemin dans la vie qui est basé sur les connaissances que j'ai acquises. Si je l'ignorais, je devrais probablement retirer tous les miroirs de la maison car je ne supporterais pas leur reflet.

Avec toute ma sincérité, Monika »

Coup de poignard dans le dos opportuniste et trompeur

Un an plus tard, en juin 2016, juste après la sortie de la vidéo *Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'holocauste*, Elizabeth May a publié de manière trompeuse un communiqué de presse largement diffusé, affirmant que *« le Parti vert du Canada (GPC) expulserait l'ancienne candidate et membre Monika Schaefer à la première occasion. »* Il est intéressant de noter qu'elle a commodément oublié que je m'étais déjà séparé du GPC, officiellement et définitivement, un an

auparavant. Elizabeth May a une mémoire d'éléphant et elle s'est très certainement souvenue de notre échange.

Se servait-elle de cette occasion pour s'attirer les faveurs d'un certain groupe d'élites... le même groupe qui tirait les ficelles du gouvernement... le même groupe que nous ne sommes pas autorisés à critiquer sous peine d'être traités d'antisémites ?

Ce qui suit est la dernière série de mes communications avec Elizabeth May. Je lui avais envoyé une copie de ma correspondance avec les Verts provinciaux après que ceux-ci m'aient également dénoncé.

***

Le 30 décembre 2016, à 22 h 01, Elizabeth May a écrit :

« Le déni de l'Holocauste et le déni de la science du changement climatique sont manifestement inacceptables – profondément odieux. Les faits, l'histoire et la réalité vont à l'encontre de tes opinions. Le temps est compté. Tu t'opposes à la science, à nos obligations envers l'histoire et aux générations futures.

Elizabeth May »

[Note : Ceci était en réponse à une légère suggestion de ma part qu'il pourrait y avoir d'autres facteurs en jeu que le seul CO2 d'origine humaine dans le « changement climatique ». Je n'étais pas dans le « déni du changement climatique » comme elle l'a laissé entendre ici. C'était en 2016. – M. S.]

***

Le 1er janvier 2017, Monika Schaefer a écrit :

« Chère Elizabeth May,

Pourquoi évites-tu de parler de la géo-ingénierie ? Pourquoi le Parti vert n'aborde-t-il pas la question de la pulvérisation de produits chimiques dans notre ciel ? Je suis tout à fait certaine que les

chemtrails provoquent des changements climatiques. Je ne suis plus certaine du facteur CO2. Mais il ne fait aucun doute que nous rejetons de nombreuses toxines et de nombreux polluants dans notre environnement et que nous devons nous efforcer d'assainir notre comportement.

Quant à l'holohoax, je croyais moi aussi à la version des vainqueurs de l'histoire, celle que Hollywood a réussi à inculquer dans l'esprit des gens avec ses films innombrables décrivant ces méchants Allemands. Je suis heureuse d'avoir commencé à apprendre la vérité sur ces questions.

Il est assez étrange de voir comment les tribunaux ont utilisé la doctrine de l'avis judiciaire depuis que les procès de Nuremberg l'ont fait avec leurs articles 19 et 21.

Puisque tu es avocate, je suis sûre que tu sais ce qu'est cette doctrine. Pour ceux qui sont sur la liste cc et bcc, la doctrine de la notification judiciaire permet aux tribunaux de reconnaître comme faits des questions qui sont « de notoriété publique ». En d'autres termes, aucune preuve n'est requise lorsqu'un évènement est considéré comme évident. Ils ont simplement dit que « l'Holocauste » s'est produit, et ils n'ont donc pas eu besoin de montrer la preuve que cela s'est produit. N'est-ce pas là une logique inversée et perverse ?

Si tu veux te débarrasser des mensonges toxiques, regarde le documentaire intitulé *Doutez de l'holocauste : pourquoi nous y avons cru ?*

Il y a tellement d'excellentes ressources documentaires disponibles sur Internet aujourd'hui. C'est merveilleux de voir que les mensonges s'effondrent.

En vérité et en paix,

Monika Schaefer »

***

Le 2 janvier 2017, Elizabeth May a écrit :

« Sujet : Re : Informations supplémentaires pertinentes ici ref. Alarmisme climatique ... politiques bidons.

Monika,

Cela me fait mal de le dire, mais cela doit être dit clairement et sans équivoque. Ta décision de nier la réalité de l'assassinat de six millions de juifs te place dans un royaume hors du commun. Je ne peux pas m'engager avec toi autrement qu'en te suggérant de consulter un conseiller.

Je ne répondrai plus à tes messages.

Elizabeth »

***

Le 2 janvier 2017 à 15 h 56, Monika Schaefer a écrit :

« À : Elizabeth May,

Liste étendue de CC et BCC

RE : Elizabeth May suggère une consultation pour Monika Schaefer

Chère Elizabeth,

Les bolcheviques ont jeté de nombreux dissidents politiques dans des asiles de fous parce qu'ils ne voulaient pas que les gens pensent et parlent clairement. Ils ont également assassiné des dizaines de millions de Russes. La même cabale était derrière cette 'révolution' que celle qui contrôle nos pays en Occident.

Tu mentionnes spécifiquement les six millions de juifs assassinés. Ils ont soustrait presque trois millions des chiffres officiels à Auschwitz, et pourtant le chiffre magique de six millions reste le même.

Pourquoi ne réponds-tu pas à mes questions ? Au lieu de cela, tu me dis de consulter un psychologue et tu coupes toute communi-

cation ultérieure. Les personnes figurant sur ma liste bcc pourraient trouver cela amusant, si ce n'est le fait que nous nous trouvons dans une situation extrêmement périlleuse. Nous faisons face à une menace existentielle.

Toi, Elizabeth May, leader du Parti Vert du Canada, tu te révèles être une simple marionnette du gouvernement caché.

Une autre offre pour ton édification est le discours de Benjamin Freedman de 1961. Il vaut la peine d'y prêter attention. C'était un juif qui savait, et il le disait au monde entier. Pourquoi n'y prêtons-nous pas attention ? Des audios et des transcriptions sont toujours disponibles sur Internet.

Dans la vérité et l'espoir,

Monika »

CHAPITRE 9

Le Parti vert allemand = le parti de la pastèque = le parti communiste

La haine de soi et l'autodestruction sont le résultat naturel de décennies de dénigrement des Allemands, de mensonges et de tromperies sur le peuple allemand et l'histoire de l'Allemagne. Le « *Schuldkult* » ou culte de la culpabilité et la honte font partie intégrante du programme de « rééducation » orwellien. Ce phénomène de haine de soi n'est nulle part plus apparent que dans le Parti vert allemand.

Pendant la majeure partie de ma vie d'adulte, j'ai cru que le Parti vert était le parti politique qui reflétait le mieux ma vision du monde. Après 2011, lorsque j'ai découvert que l'on nous mentait à grande échelle, j'ai reconnu que j'avais été gravement trompée par l'emballage du Parti vert. Comme un cheval de Troie, il est beau de l'extérieur, mais attention à ce qu'il contient. Les apparences sont trompeuses.

Les partis verts existent dans de nombreux pays et, en fait, ils parlent en termes de Verts mondiaux, de vision et de principes des Verts mondiaux. L'Allemagne est le pays où le Parti vert a été fondé, et il n'est donc pas surprenant que les Verts allemands montrent la voie avec leur programme ouvertement communiste et ouvertement anti-allemand. Si nous voulons savoir quel est le véritable programme des Verts dans le monde, il nous suffit de regarder les Verts allemands, là où tout a commencé.

Citations notables des Verts allemands

Joschka Fischer, Bündnis90/Die Grünen :

> *« L'Allemagne est un problème car les Allemands sont plus assidus, plus disciplinés et plus doués que le reste de l'Europe (et du monde). Cela entraînera toujours des 'déséquilibres'. Cependant, on peut y remédier en détournant autant d'argent que possible de l'Allemagne. Peu importe lequel, il peut aussi être radicalement gaspillé, l'essentiel, c'est que les Allemands ne l'aient pas. Ainsi, le monde est sauf. »*
>
> *« L'Allemagne doit être contenue de l'extérieur et hétérogénéisée de l'intérieur par l'afflux, 'diluée' pour ainsi dire. »*
>
> *« Il n'est pas question de bien ou de mal dans le débat sur l'immigration, il s'agit avant tout de repousser la partie allemande de la population de ce pays. »*
>
> Joschka Fischer.

Ce qui rend ces citations de **Joschka Fischer** particulièrement importantes, c'est qu'il s'agissait d'un homme politique puissant en Allemagne, et pas seulement d'un vulgaire chauffeur de salle. Il a été ministre dans le gouvernement de Gerhard Schroeder de 1998 à 2005, et il était très populaire. Il a été Ministre des affaires étrangères et Vice-chancelier d'Allemagne.

Le politicien du Parti vert **Volker Beck** a affirmé en 2016 (il a ensuite tenté de faire marche arrière après que ses propos aient provoqué un tollé) que :

> *« Les Allemands inquiets qui ont du mal à s'accommoder du volume d'immigrants qui arrivent dans leur pays devraient apprendre l'arabe pour pouvoir communiquer avec les réfugiés. »*

Robert Habeck, codirigeant du Parti vert allemand depuis 2018 a déclaré que l'amour de la patrie le fait vomir, et qu'il ne sait pas par où commencer avec l'Allemagne.

En 2015, l'année où l'Allemagne a réellement ouvert les vannes aux « migrants », **Stefanie von Berg**, politicienne du Parti vert allemand, célèbre la fin des populations allemandes majoritaires dans

les villes. Elle se vante publiquement au parlement du génocide du peuple allemand :

> *« Notre société va changer. Notre ville va changer radicalement. Je soutiens que dans 20, 30 ans, il n'y aura plus de majorité (allemande) dans notre ville. Nous vivrons dans une ville qui s'épanouira grâce à la présence de nombreuses ethnies différentes. Nous aurons beaucoup de monde et nous vivrons dans une société super culturelle. C'est ce que nous aurons à l'avenir. Et je veux que ce soit très clair, surtout envers ces gens de droite (pointant du doigt sa droite), c'est une bonne chose ! ».*

Pour être juste, les Verts ne sont pas les seuls politiciens anti-allemands. Il y a aussi des politiciens d'autres partis qui trébuchent les uns sur les autres dans leur empressement à être les plus anti-allemands. Mais les Verts semblent être en tête dans leur dégoût de tout ce qui est allemand.

Les Verts allemands en matière d'environnement

La protection du climat est plus importante que la protection de la nature. L'ex-ministre verte du Land de Rhénanie-Palatinat, **Evelin Lemke**, a justifié la destruction d'une forêt pour faire place à un parc éolien dans son Land par les mots suivants : *« Sans protection du climat, nous n'aurons plus du tout de biodiversité ».*

Sauver le monde semble plus important que la nature à notre porte. Grâce à l'énergie éolienne, aux parcs solaires et au biogaz, l'Allemagne est censée réduire ses émissions de dioxyde de carbone et ralentir le réchauffement de la planète. Mais, jusqu'à présent, cela s'est avéré être un vœu pieux.

Cette histoire part du principe erroné d'un changement climatique d'origine humaine causé par le CO2, une autre tromperie géante. (Il m'a fallu plus de temps pour démêler le canular du réchauffement climatique que le canular de l'holocauste, ayant été moi-même si profondément impliquée dans la politique des Verts).

Ce ne sont là que quelques exemples d'une longue liste de déclarations et de politiques scandaleuses du Parti vert en Allemagne. Ils prônent la fin des frontières, la fin de l'Allemagne, la fin de la majorité allemande sur le sol allemand. Ils prônent des parcs éoliens sans fin à la place des forêts naturelles. Ils prônent l'appauvrissement de l'Allemagne.

Le véritable programme n'était pas aussi évident au sein du Parti vert du Canada ou, peut-être, m'était-il caché parce que, lorsque j'étais impliquée, j'étais encore aveugle et endormie face à ce qui se passait réellement dans le monde. Nous voyons le monde à travers le prisme de notre carte du monde. Si nous avons une fausse carte du monde, c'est-à-dire une fausse compréhension de la réalité, alors la carte nous

Maman en randonnée sur l'île de Baffin, dans le nord du Canada, en 1984.

donne de fausses informations.

Les Verts sont des communistes. Le « parti de la pastèque ». Vert à l'extérieur, rouge à l'intérieur. L'emballage est très joli. Cela ressemble à un bon parti, pour la nature, pour la justice, pour des gens en

bonne santé et une économie saine, pour la paix et l'amour. Le respect de la diversité était l'un de leurs slogans. Je pensais qu'il s'agissait de la diversité de la faune et de la flore, de la diversité de la nature et de la diversité des personnes. Je pensais qu'ils voulaient dire *préservation* de la diversité, et non destruction de la diversité.

J'ai été trompée, et beaucoup d'autres aussi. L'énergie, le temps et l'argent de nombreuses personnes bien intentionnées ont été gaspillés. Non seulement ces personnes sont détournées de la *véritable* action et de la résistance contre le programme communiste mondialiste, mais elles travaillent involontairement pour l'ennemi et contre elles-mêmes.

Je me souviens d'avoir appris le communisme à l'école et d'en être restée avec une impression plutôt favorable. Traiter tout le monde de la même manière, donner à chacun une part égale, élever les travailleurs, offrir de meilleures conditions de travail – tout cela est bien, non ?

Le problème, c'est que le communisme n'a jamais fait aucune de ces choses qu'il prétendait faire. On ne nous a pas appris à l'école que des millions de personnes ont été torturées et assassinées au nom de la « révolution » communiste en Russie, et que le peuple a été réduit en esclavage dans un règne de terreur. On ne nous a jamais expliqué ce point à l'école.

Ils ont également négligé de nous dire que le communisme est le judaïsme et que le judaïsme est le communisme. Les juifs nous l'ont dit eux-mêmes. La grande majorité des dirigeants communistes étaient juifs. Les bolcheviques étaient quasiment tous juifs. Ces faits ont également été omis à l'école.

CHAPITRE 10

Histoire de la diffamation rituelle

Je suis rapidement devenue experte dans un domaine appelé diffamation rituelle, non pas en l'étudiant dans un livre, mais en le vivant et en l'expérimentant. C'était une conséquence involontaire, et je suis reconnaissante de ne pas avoir eu de boule de cristal avant que cela n'arrive. La vie nous réserve des surprises qui, si nous les avions connues à l'avance, nous auraient empêchés de nous engager dans cette voie. Pourtant, cela fait partie d'une expérience vécue qui fait de nous ce que nous sommes. Des regrets ? Non, pas du tout.

Lorsque je décris ce qui m'est arrivé après ce jour fatidique de juin 2016 où nous avons diffusé la vidéo *Pardon maman, j'avais tort à propos de l'holocauste*, ce n'est en aucun cas pour susciter la pitié. C'est simplement pour aider le lecteur à comprendre pourquoi cela est fait, comment cela fonctionne et quelles sont les conséquences prévues. Le fait de savoir et de comprendre cela renforce notre immunité contre ces pratiques. En créant cette vidéo et en la diffusant dans le monde, je savais que je franchissais une porte pour ne plus jamais revenir en arrière. Je me suis sentie étourdie et libérée. Je venais de briser un énorme tabou. Je n'étais pas assez naïve pour penser qu'il n'y aurait pas de conséquences, mais cela ne ressemblait à rien de ce que j'aurais pu imaginer.

Les commentaires positifs ont commencé à affluer et le nombre de vues a augmenté à une vitesse vertigineuse. Cette vidéo a touché une corde sensible. Nous avons assisté, le souffle coupé, à son décollage.

La réaction ne s'est pas fait attendre : l'accueil initial, l'enthousiasme, les commentaires positifs et les « likes »,... puis, le retour de bâton. La boue et la saleté, la calomnie et les mensonges,

les insultes personnelles et les menaces ont suivi. Les médias sociaux se sont enflammés dans ma région natale. Mes « amis » locaux ont été consternés, choqués, et une tempête de feu virtuelle a éclaté.

Des amis proches de longue date, des membres du groupe avec lesquels j'avais partagé des moments précieux au fil des ans, ont immédiatement mis fin à notre amitié par courrier électronique.

Le spectacle pour enfants que je devais présenter bénévolement le jour de la fête du Canada a été brusquement annulé *« dans l'intérêt de la sécurité publique »*, prétendument en raison d'une menace de violence. Les organisateurs ont dit qu'ils avaient été informés qu'il y aurait des protestations publiques contre moi, et qu'ils craignaient que cela ne devienne dangereux. Ce que j'en pense : qui menaçait de violence contre qui ? Où est la police ? Pourquoi ne font-ils pas leur travail et ne maintiennent-ils pas la paix ?

Je suis revenue à Jasper en train le 1er juillet 2016, deux semaines après la diffusion de la vidéo. Sue, une employée de VIA Rail qui m'avait toujours traitée comme un membre de la famille, avait maintenant la peur qui se lisait sur son visage alors qu'elle faisait passer la foule de passagers le long du quai. Elle était incapable de me regarder dans les yeux.

Rentrant à la maison sous un ciel bleu, le chant des oiseaux, les gens déambulant entre les activités de la fête du Canada, j'ai constaté à mon grand soulagement que le ciel n'était pas tombé. J'ai marché sans être inquiétée.

Le 2 juillet, j'étais dans ma voiture lorsqu'un cycliste en tenue de sport est passé à côté de moi pour s'étirer. Tout en me faisant un doigt d'honneur, il a hurlé à pleins poumons un assortiment d'insultes et de grossièretés.

Chaque jour, je prenais mon courage à deux mains, je respirais profondément et je sortais pour marcher dans le centre-ville, faire des courses, rencontrer et saluer les gens en personne et me montrer fière et droite. Il me fallait toute mon énergie et ma détermination pour

franchir cette porte et, en même temps, une fois rentrée chez moi, je me sentais pleine d'énergie et de joie.

Certains avaient un air effrayé qui disparaissait dès qu'ils voyaient que j'étais toujours moi et qu'aucune corne ne sortait de ma tête. D'autres ont traversé la rue pour m'éviter ou ont simplement refusé de me rendre mon salut. Certains m'ont lancé un : *« Ne me parlez pas ! »* D'autres m'ont demandé si j'allais bien. Il était difficile de savoir s'ils voulaient dire : *« Vous faites face aux attaques ? »* ou *« Vous avez perdu la raison ? »*. Ma réponse, *« Je vais très bien, merci »*, était applicable dans les deux cas. J'ai découvert qu'un simple sourire désarmait et détendait les gens.

Avant d'approfondir certaines de mes expériences personnelles, il pourrait être utile de lire l'essai de Laird Wilcox intitulé *The Practice of Ritual Defamation*[7] comme moyen de contrôle social et comme moyen de contrôle de la narration. Tous les points de cet essai, à l'exception du point 10, étaient applicables dans mon cas.

La pratique de la diffamation rituelle

Comment les valeurs, les opinions et les croyances sont contrôlées dans les sociétés démocratiques

De Laird Wilcox, 1990

La diffamation est la destruction ou la tentative de destruction de la réputation, du statut, du caractère ou du rang dans la communauté d'une personne ou d'un groupe de personnes par un discours ou une publication illicite, injuste ou malveillant.

Aux fins du présent essai, l'élément central est la diffamation en représailles de l'attitude, des opinions ou des croyances réelles ou imaginaires de la victime, dans l'intention de la réduire au silence et de neutraliser son influence, et/ou d'en faire un exemple afin de

[7] [NdT : La pratique de la diffamation rituelle.]

décourager toute indépendance similaire et toute « insensibilité » ou non-observance des tabous. Elle diffère par sa nature et son degré de la simple critique ou du désaccord en ce qu'elle est agressive, organisée et habilement appliquée, souvent par une organisation ou le représentant d'un groupe d'intérêt particulier, et en ce qu'elle comporte plusieurs éléments caractéristiques.

La diffamation « rituelle » n'est pas ritualisée parce qu'elle ne suit aucune doctrine religieuse ou mystique prescrite et qu'elle ne s'inscrit dans aucune écriture particulière. Elle est plutôt rituelle parce qu'elle suit un modèle prévisible et stéréotypé qui comprend un certain nombre d'éléments typiques, comme dans un rituel.

Les éléments d'une diffamation rituelle sont les suivants :

1. Dans une diffamation rituelle, la victime doit avoir violé un tabou particulier d'une certaine manière, généralement en exprimant ou en s'identifiant à une attitude, une opinion ou une croyance interdite. Il n'est pas nécessaire qu'elle « fasse » quelque chose à ce sujet ou qu'elle entreprenne une action, mais seulement qu'elle s'engage dans une forme de communication ou d'expression.

2. La méthode d'attaque de la diffamation rituelle consiste à critiquer le caractère de la victime et à ne jamais offrir plus qu'une contestation superficielle des attitudes, opinions ou croyances particulières exprimées ou implicites. L'assassinat du personnage est son principal outil.

3. Une règle importante est d'éviter de s'engager dans un débat honnête sur la véracité ou le caractère raisonnable de ce qui a été exprimé, uniquement pour le condamner. S'engager dans un débat ouvre la question à l'examen et à la discussion sur son bien-fondé, ce que le diffamateur rituel essaie justement d'éviter. L'objectif premier est la censure et la répression.

4. La victime est très souvent quelqu'un de connu du public, même si ce n'est que de façon modeste. Il peut s'agir d'un professeur d'école, d'un écrivain, d'un homme d'affaires, d'un petit fonctionnaire

ou simplement d'un citoyen au franc-parler. La visibilité accroît la vulnérabilité à la diffamation rituelle.

5. Une tentative, souvent réussie, est faite pour impliquer d'autres personnes dans la diffamation. Dans le cas d'un fonctionnaire, d'autres fonctionnaires seront exhortés à dénoncer le délinquant. Dans le cas d'un étudiant, on fera appel à d'autres étudiants, et ainsi de suite.

6. Pour qu'une diffamation rituelle soit efficace, la victime doit être déshumanisée au point de devenir identique à l'attitude, à l'opinion ou à la croyance incriminée, et ce d'une manière qui la déforme au point de la faire apparaître sous son aspect le plus extrême. Par exemple, une victime diffamée en tant que « subversive » sera identifiée aux pires images de la subversion, comme l'espionnage ou la trahison. Une victime diffamée en tant que « perverse » sera identifiée aux pires images de perversion, y compris la pédophilie. Une victime diffamée en tant que « raciste » ou « antisémite » sera identifiée avec les pires images de racisme ou d'antisémitisme, comme les lynchages ou les chambres à gaz homicides.

7. Pour être couronnée de succès, une diffamation rituelle doit également entraîner des pressions et des humiliations de toutes parts, y compris de la part de la famille et des amis, qui peuvent commencer à la fuir. Si la victime a des enfants scolarisés, ils peuvent être raillés et ridiculisés en raison de la publicité négative. Si elle est employée, elle peut être licenciée.

8. Toute personne qui défend une victime court le risque d'être associée à elle et d'être diffamée de la même manière. Même si leur propre réputation est incontestable, leur jugement ou leur implication avec la victime peut devenir un problème. Souvent, la victime d'une diffamation rituelle se retrouve isolée et abandonnée.

9. Toute explication que la victime peut offrir, y compris l'affirmation qu'elle a été mal comprise, est considérée comme non pertinente. Prétendre que la vérité est une défense est interprété comme un manque de repentir et ne fait qu'aggraver le problème. La

diffamation rituelle n'est pas nécessairement un délit d'erreur ou d'incorrection, mais plutôt d'« insensibilité » et de non-respect des tabous sociaux.

10. De nombreuses victimes succombent très tôt et passent par une phase de « confession », avec excuses et remords. Elles peuvent même dénoncer leurs amis associés aux valeurs, opinions et croyances interdites, ou prétendre qu'elles ont été « dupées », comme ce fut le cas pour de nombreux « subversifs » présumés à l'époque de Joe McCarthy. Si les accusations portées contre elles concernent la « morale », elles peuvent invoquer le stress ou la maladie mentale comme défense.

11. La méchanceté de la diffamation rituelle n'est pas seulement inspirée par la vengeance, bien que ce soit un facteur important, mais aussi pour *créer un exemple* afin que d'autres sachent à quelle sauvagerie ils peuvent s'attendre s'ils sortent du rang. La diffamation rituelle est un moyen important de contrôle social.

12. Un aspect intéressant de la diffamation rituelle est son universalité. Elle n'est pas spécifique à une valeur, une opinion ou une croyance particulière ou à un groupe ou une sous-culture. Elle peut être utilisée pour ou contre toute minorité politique, ethnique ou religieuse et également par toute minorité politique, ethnique ou religieuse.

13. La diffamation rituelle apparaît souvent sous des formes paradoxales, comme dans le cas d'organisations prétendant s'opposer à la diffamation elle-même, utilisant même le terme « anti-défamation » dans leur nom. Psychologiquement, cela peut représenter un mécanisme projectif, dans lequel l'organisation tente de camoufler ses propres propensions sous la forme d'un mythe officiel, une sorte de fiction convenue qui pare ses activités réelles, lesquelles sont souvent transparentes dans ses publications.

14. Le pouvoir de la diffamation rituelle réside entièrement dans sa capacité d'intimidation. Elle englobe certains éléments de la croyance superstitieuse primitive, comme dans une « malédiction » ou

un « sort ». Elle joue également sur la peur subconsciente qu'ont la plupart des gens d'être rejetés par la « tribu » et d'être coupés des systèmes de soutien social et psychologique. Seule la personne vraiment courageuse et indépendante peut résister à toute la force d'une diffamation rituelle, et, occasionnellement, elle peut même survivre à une telle tentative relativement indemne.

15. Les points faibles de la diffamation rituelle résident dans sa tendance à la surenchère et dans sa malveillance plutôt transparente. Parfois, une diffamation rituelle échoue en raison d'une planification inadéquate et d'une mauvaise estimation de la vulnérabilité de la victime. Les diffamateurs rituels font souvent preuve d'importants mécanismes de projection et d'illusions de persécution. Bien qu'elle puisse sembler être une manœuvre offensive, elle est en fait de nature plutôt défensive. Comme Eric Hoffer l'a dit : *« Vous pouvez découvrir ce que votre ennemi craint le plus en observant les moyens qu'il utilise pour vous effrayer. »*

16. Paradoxalement, une diffamation rituelle entraîne souvent les valeurs, opinions et croyances mêmes qu'elle condamne, comme dans une prophétie auto-réalisatrice. Elle renforce la paranoïa et la haine et sert généralement à diviser et à aliéner. Elle durcit les positions et polarise une situation comme rien d'autre ne peut le faire. Une personne accusée de soutenir une croyance particulière peut se retrouver propulsée dans cette position. En politique, par exemple, elle est très efficace pour créer des rebelles et des dissidents. Elle a été utilisée sous diverses formes par les dictatures et les systèmes totalitaires tout au long de l'histoire. Dans les sociétés démocratiques, elle est devenue l'outil favori des groupes d'intérêts spéciaux pour vilipender et neutraliser leurs critiques et leurs opposants.

Il est important de reconnaître et d'identifier le schéma d'une diffamation rituelle et d'attirer l'attention sur ce phénomène chaque fois que l'occasion se présente. La diffamation rituelle s'accomplit entièrement par la manipulation du langage et des symboles et, lorsque l'on comprend cela, on reconnaît alors l'atteinte hypocrite et calomnieuse à la dignité humaine qu'elle constitue réellement.

[Le texte ci-dessus provient du site Web de Fredrick Töben, Adelaide Institute].

Si j'avais été une personne discrète et largement inconnue, la réaction à « Pardon Maman » aurait probablement été beaucoup plus douce, du moins sur le front intérieur. On m'aurait probablement ignorée, et l'agitation serait passée rapidement.

Cependant, j'étais un « gros poisson dans un petit étang ». Si vous vous impliquez dans une communauté et que vous y vivez longtemps, il n'est vraiment pas difficile de devenir un « gros poisson » dans une petite ville de 5 000 habitants. En jouant mon rôle dans ma communauté, j'ai porté de nombreux chapeaux différents et écrit ma part de lettres au rédacteur en chef du journal sur une variété de sujets. Il y avait le chapeau de musicien, le chapeau politique, le chapeau de militant, le chapeau de membre du conseil d'administration, le chapeau de Jasper Art et le chapeau de bénévole, surtout avec le violon.

De nouveaux arrivants en ville, une famille de réfugiés syriens bien connue, ont assisté à mon concert d'étudiants en mai 2016. Après, ils n'étaient que trop fiers et heureux de me serrer la main. Le père me disant un jour : *« Vous êtes un leader de la communauté »*. J'ai entendu cette expression plus d'une fois.

Une personne de grande notoriété, crédible et intègre doit être mise à terre de manière particulièrement dure – et rapide. La Diffamation Rituelle fonctionne mieux, ou plutôt, est plus impérieuse pour la personne connue. (Voir le point 4 de l'essai de Laird ci-dessus).

Ce qui suit est une documentation de quelques incidents de « diffamation ». Les auteurs de la diffamation ne gagnent pas. Leur comportement reflète simplement leurs faiblesses, qu'il s'agisse de leur propre peur, et/ou de leurs mensonges et/ou de leur mauvaise réputation, c'est-à-dire la chose même qu'ils projettent sur leur cible.

Tout n'était pas négatif. Un jour, une jeune femme s'est approchée de moi dans la rue et m'a dit : *« Vous ne me connaissez pas, mais j'ai*

observé ce qui se passe, et je tiens à vous dire que je n'aime pas ce que cette ville vous fait subir. Et je ne suis pas la seule à avoir ces sentiments. Mes amis en parlent. »

Quelles étaient toutes ces choses que « la ville » (et au-delà) me « faisait » ?

Il y avait des appels téléphoniques fantaisistes. Des gens se faisant passer pour des clients potentiels de services de mariage ou de leçons de violon. Puis, après m'avoir fait marcher, ils se lançaient dans des tirades haineuses à mon égard et se moquaient de moi. D'autres appels étaient carrément menaçants.

J'ai arrêté mon vélo à côté d'un véhicule à une intersection. Le conducteur a délibérément fait rugir le moteur et fait tourner les pneus en s'éloignant, pour m'asperger de sable et de gravier.

Un autre jour, une voiture est passée très lentement devant moi alors que j'étais à vélo. Les passagers me lorgnaient tous, tandis que l'un d'eux tenait l'écran de son smartphone contre la vitre, affichant l'étoile de David. Étaient-ils en train d'afficher leur puissance juive ? Se moquaient-ils de moi ?

La cour de l'école est devenue un repaire de hyènes. Les pauvres jeunes ont été amadoués pour leur propre perte. Ils portent le fardeau de la mentalité de troupeau, de la pression des pairs et du désir de se montrer à leurs amis. Tout cela a donné lieu à des rencontres plutôt désagréables lorsque j'avais le malheur de passer devant l'école à l'heure du déjeuner ou de la sortie de l'après-midi. J'ai vite appris à mieux planifier mes sorties. Ma maison était juste de l'autre côté de la rue, donc chaque fois que je sortais par la porte d'entrée, j'étais inévitablement proche de l'école.

Les injures du type « Mme Hitler » et autres étaient suivies de fous rires.

Un jour, une voiture remplie de jeunes est passée lentement devant moi alors que je passais à vélo devant le poste de la GRC. Ils ont ouvert la porte arrière, un gars s'est penché à l'extérieur et a crié

« néo-nazie », accompagné d'un rugissement de rire depuis l'intérieur du véhicule.

Le début de l'année scolaire 2016 annonçait une autre saison pour moi en tant que professeur de violon. Sans surprise, tous mes élèves de Jasper m'ont abandonnée, la plupart d'entre eux invoquant une excuse ou une autre. Seules deux mères m'ont dit honnêtement que leurs filles ne pouvaient pas revenir pour les cours à cause de mes opinions exprimées dans la vidéo. Une mère m'a même dit qu'elle était fière de sa fille adolescente pour avoir pris position. Les élèves adultes se sont défilés mollement, l'une d'entre elles disant qu'elle ne voulait pas être entourée de mon « énergie négative ». C'était complètement fallacieux, car nos séances avaient été très positives.

Il est compréhensible que tous les étudiants soient partis, car ils auraient eux-mêmes été embrochés dans cette petite ville pour s'être associés à une « négationniste de l'holocauste ».

On a voté pour me retirer des conseils d'administration et des organisations. Ces votes sont consignés dans les procès-verbaux des assemblées générales annuelles, et vont donc dans les archives gouvernementales. Comme mon ami le professeur Anthony Hall me l'a fait remarquer, il s'agit d'une question sérieuse dans la mesure où, si le jour où quelque chose « m'arrive », peut-être sous la forme d'une persécution, les autorités verront que Monika Schaefer n'a pas le soutien de sa propre communauté, qu'il s'agisse de la population locale, de la communauté artistique, de la communauté environnementale, etc. Sans le soutien de la communauté, il est plus facile pour eux de vous persécuter et de faire ce qu'ils veulent. Cela donne aux persécuteurs l'approbation tacite de la communauté.

L'Alberta Society of Fiddlers, dans laquelle j'étais instructeur et membre du conseil d'administration, a tenu une « réunion spéciale » lors de son camp d'été de violon. Il a été décrété que Monika devait être licenciée et expulsée du conseil d'administration. J'ai reçu une lettre de leur part après coup, mais je n'avais pas reçu d'invitation à la réunion, ni de préavis. Techniquement, c'est illégal, car tous les membres du conseil doivent être invités aux réunions.

L'Association environnementale de Jasper, que j'avais contribué à fonder, a voté à l'unanimité pour m'exclure de son effectif. L'auteur et activiste Ben Gadd a utilisé son influence considérable pour influencer les membres, même s'il ne vivait plus à Jasper.

Contexte de l'histoire Ben Gadd

Plusieurs années auparavant, alors que je commençais tout juste mon processus d'éveil et que je venais de prendre conscience de la supercherie du 11 septembre, j'ai eu une brève conversation avec Ben Gadd. Entre-temps, il avait déménagé de Jasper mais était revenu pour une visite.

J'ai demandé à Ben s'il avait déjà eu l'occasion d'examiner ce qui s'est réellement passé le 11 septembre. Il a répondu en haussant les épaules : *« Non, pas vraiment »*. Débordant d'enthousiasme, je lui ai dit que j'avais récemment découvert que l'histoire officielle n'était pas vraie, ajoutant qu'il s'agissait d'un évènement sous fausse bannière dont le but était de lancer la « guerre contre le terrorisme ».

Je lui ai donné du matériel éducatif d'Architects and Engineers for 9/11 Truth. Je lui ai dit qu'il pouvait les garder ou les transmettre à d'autres après les avoir regardés, et qu'il n'avait pas besoin de me les rendre, puisque j'en avais des boîtes pleines et que je les distribuais. Cette conversation a duré cinq minutes et nous nous sommes dit au revoir.

Une semaine à peine s'est écoulée et un paquet est arrivé par la poste, contenant tout le matériel que je lui avais donné. Il y avait un petit mot collé sur le DVD, avec ces mots :

> *« Merci de nous avoir prêté ça, Monika. Hélas, d'autres informations le réfutent. La seule conspiration claire et nette est celle d'Al-Qaïda. Non pas que l'administration américaine ne soit pas diabolique. Elle l'est. Mais elle est aussi trop inepte pour monter le super coup décrit ici. Totalement invraisemblable. Mais c'est du grain à moudre pour les conspirationnistes, qui sont toujours prêts à prendre notre argent pour leurs arnaques. Bien à toi. Ben »*

C'est Gadd qui m'a le plus surprise. Mon ami d'alors était un insoumis aux États-Unis pendant la guerre du Vietnam. Il disait toujours qu'il ne fallait pas faire confiance à l'autorité, et que les gouvernements nous mentaient tout le temps. Je pensais que, lui plus que quiconque, aurait été un peu plus ouvert d'esprit. C'était un scientifique, un écologiste, un activiste. Il avait défilé avec moi contre la guerre en Irak. C'était le type qui nous disait de tout remettre en question.

Croyant toujours que je pouvais utiliser le pouvoir de persuasion basé sur la logique et les preuves pour montrer à Ben les incohérences évidentes de l'histoire officielle du gouvernement sur le 11 septembre, j'ai envoyé un courriel avec quelques points et questions très basiques. J'ai reçu une réponse qui était dédaigneuse, et dans laquelle il a même mentionné quelque chose comme quoi j'étais antisémite.

J'ai été déconcertée par son incohérence. Quel est le rapport entre les bâtiments en chute libre et l'antisémitisme, me suis-je demandé ? Qu'est-ce que l'histoire de la chute du WTC7 *après* que la BBC ait dit qu'il était déjà tombé, et sans qu'aucun avion ne l'ait jamais frappé, a à voir avec l'antisémitisme ? Nous avons échangé d'autres courriels. Il m'a traité de détraquée de conspirationniste. J'ai posé de nombreuses questions. Comment expliques-tu ceci et comment expliques-tu cela – des problèmes très évidents posés par le récit officiel. Les réponses de Ben étaient exaspérément illogiques pour un homme qui avait toujours été si scientifique. Dans son exaspération croissante, il a fini par lancer : *« La prochaine chose que tu feras sera de nier l'holocauste ! »*

Moi : *« Non, non, non ! Pourquoi ferais-je ça ? ! Et, de toute façon, qu'est-ce que ça a à voir avec ça ? »*

L'histoire me fait rire maintenant. Il en savait manifestement plus que moi à l'époque.

« Antisémite », « 9/11 Truther », « théoricien du complot », « négationniste de l'Holocauste » et, plus récemment, « anti-vax » : Ces termes sont souvent mis dans le même sac. Ils sont utilisés

comme des armes psychologiques et leur association constante est intentionnelle. Si l'un d'entre eux est néfaste, ils le sont tous. Nous avons tous été soumis à un endoctrinement au goutte-à-goutte tout au long de notre vie. Lorsque nous entendons l'un de ces termes de type « armes psychologiques », cela provoque une réaction pavlovienne et nous empêche de réfléchir. Et ce, jusqu'à ce que nous commencions à voir à travers le brouillard des mensonges et des tromperies.

Michael Chertoff a été procureur général adjoint des États-Unis d'Amérique en 2001, et chargé de l'enquête sur les attentats du 11 septembre. Il est également un juif pratiquant qui possède la double nationalité américaine et israélienne. Il a notoirement comparé les vérificateurs du 11 septembre aux « négateurs de l'Holocauste » dans une émission de radio. Ce faisant, il a fourni à mon frère Alfred Schaefer un matériel précieux pour son « 9/11 Brainwashing, Part 1, 'Reverse engineering 9/11 for a better understanding of the holohoax' »[8]. Chertoff a fait ce lien entre le 11 septembre et le soi-disant holocauste juif, et Ben Gadd aussi.

Lorsque Ben et moi avons eu notre échange sur le 11 septembre, je croyais encore à l'holocauste. J'ai été choquée par sa prédiction selon laquelle je deviendrais bientôt un « négationniste de l'holocauste ». Je ne m'en doutais pas. Merci, Ben Gadd, d'avoir relié les points pour moi.

Revenons maintenant à la diffamation rituelle, aux exclusions, aux calomnies et aux tactiques d'isolement utilisées pour se venger de quiconque ose briser leur tabou sacré – remettre en question leur holocauste.

---

[8] [NdT : « 9/11 Conditionnement, Partie 1, 'Rétro-ingénierie du 11 septembre pour une meilleure compréhension de l'holohoax' »]

L'histoire de la société du Yellowhead Rotary Arts Festival : une autre société se transforme en agence de contrôle de la pensée

Cat's Cradle était un petit ensemble musical dont je faisais partie. Nous nous réunissions par pur plaisir de la compagnie, de l'amitié et pour jouer un peu de musique ensemble. Nous nous produisions parfois en public et le faisions toujours gratuitement. Il se trouve que nous devions jouer lors de l'évènement de collecte de fonds d'automne de la Yellowhead Rotary Arts Festival (YRAF) Society en septembre 2017.

À ma grande surprise, j'ai reçu une lettre quelques semaines avant l'évènement dans laquelle le conseil d'administration du YRAF me disait qu'il s'agissait d'une organisation à but non lucratif qui faisait la promotion d'un environnement d'apprentissage sûr, et que ma présence à leur évènement ne conviendrait pas. Pour finir, ils m'ont souhaité bonne chance dans mes futurs projets musicaux.

Voici la lettre de réponse que j'ai adressée au conseil d'administration du YRAF quelques jours plus tard :

8 septembre 2017 :

« Cher conseil d'administration de la société YRAF,

Veuillez m'expliquer exactement en quoi ma présence ne conviendrait pas à votre organisation. Insinuez-vous que ma présence avec mon violon sur la scène à Hinton serait en quelque sorte dangereuse pour les membres du public ? Suggérez-vous que je pourrais perdre le contrôle de mon archet et blesser les yeux de quelqu'un ?

Je me demande si votre crainte découle de l'une des nombreuses collectes de fonds auxquelles j'ai participé dans le passé en donnant de mon temps et de ma musique (et du carburant) au profit du Yellowhead Rotary Arts Festival. Quelles étaient les préoccupations en matière de sécurité lorsque tant de mes élèves violonistes ont

participé au festival ces dernières années, contribuant ainsi à sa viabilité ?

Pourquoi vous cachez-vous derrière l'anonymat du 'YRAF Society Board' ? Qui fait pression sur vous pour prendre une telle décision ? Qui, parmi votre conseil, fait cela ? Quels sont vos noms, s'il vous plaît ? Et avez-vous dit à mes collègues musiciens avec lesquels je devais me produire qu'ils ne sont pas non plus, par association, 'adaptés' ?

Vous avez l'audace de me souhaiter le meilleur dans mes futures activités musicales, après avoir cherché à détruire mes activités musicales actuelles. Votre lettre sent le double langage orwellien, 'promouvoir un environnement d'apprentissage sûr'. Le niveau de lâcheté dans la dissimulation de votre identité est stupéfiant.

Les personnes figurant sur ma longue liste de cci seront très intéressées par votre explication des raisons pour lesquelles je ne devrais pas être autorisée à offrir mon temps et mon modeste talent à votre spectacle de collecte de fonds du 29 septembre 2017, pour lequel j'étais prête à dépenser mon argent afin de m'y rendre, tout cela au profit de votre société.

Monika Schaefer, Jasper, dans la région de Yellowhead »

Je n'ai reçu aucune réponse de leur part. Je leur ai écrit une deuxième lettre, dans laquelle je soulignais que, par leur action, ils affectaient mes moyens de subsistance et ma réputation.

J'ai également répondu à une rumeur selon laquelle ils avaient reçu des menaces de la part de mes « partisans ». J'ai expliqué qu'il existait de nombreuses méthodes employées pour détruire, diffamer et écarter ceux qui mettent en évidence les incohérences de la version de l'histoire des vainqueurs.

J'ai expliqué que les lettres de menaces ne venaient pas de mes « partisans ». Il s'agissait d'une tactique délibérée de guerre psychologique visant à salir le messager par association et à saper

ainsi le message. Ils se font passer pour des partisans, mais sont en fait des agents de la tromperie.

J'ai demandé une rencontre en face à face. Je n'ai jamais eu de nouvelles d'eux.

L'une après l'autre, les sociétés artistiques qui prétendaient s'intéresser à la culture ou à l'environnement se sont transformées en agences de contrôle de la pensée. D'abord l'Alberta Society of Fiddlers, puis la Jasper Environmental Association, et enfin la Yellowhead Regional Arts Festival Society, qui m'ont tous jugée trop dangereuse pour s'associer à moi, uniquement parce que j'avais tiré des conclusions différentes sur ce qui s'était passé pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les paroles du professeur Hall[9] se sont avérées quelque peu prophétiques, lorsqu'il a dit qu'une fois qu'une personne a perdu le soutien du public et de la communauté, elle peut alors être persécutée par l'État en toute sécurité.

Le grand champion canadien de la liberté d'expression, le regretté Douglas Christie, a expliqué ainsi la vile méthode de poursuite des libres penseurs :

> *« Démoniser, isoler, puis criminaliser.*
>
> *Cela fonctionne comme suit : un individu est ciblé, généralement par le lobby sioniste ou le lobby homosexuel radical. Les grands médias conformistes interviennent comme des piranhas sous sté-roïdes. La victime est diabolisée dans une série d'articles hyper-ventilants d''informations' (en réalité des délires d'opinion) remplis de mots utilisés comme armes ou de diffamation : 'néo-nazi', 'raciste', 'suprémaciste blanc', 'négationniste de l'holo-causte'. Le public peut ne pas comprendre complètement ces mots et la victime peut ne pas s'identifier comme telle, mais le public sait que ces mots signifient qu'elle est 'mauvaise'.*
>
> *Désormais diabolisée, la victime est isolée. Ses anciens amis s'éloignent ou prennent leurs distances. Les collègues ou les employeurs prennent peur et la*

[9] [NdT : À propos du professeur Hall voir les vidéos traduites en français ici : https://archive.org/details/@didi18?query=Hall ainsi qu'à la fin de cet ouvrage.]

rejettent ou, souvent, la licencient. Les gens ont peur de la soutenir de peur d'être eux aussi diabolisés.

Maintenant, virtuellement seule et isolée, publiquement diffamée et détruite, la victime peut être poursuivie en toute sécurité.

Doug Christie »

L'une des composantes classiques de la diffamation rituelle est la pression exercée sur tout membre de la communauté qui fait preuve d'amitié ou d'ouverture avec le briseur de tabou.

Cela m'a frappée clairement un soir de fin juillet 2016, lorsque j'ai assisté à un dîner-partage. Une charmante femme artiste et pratiquant le yoga qui, de son propre aveu, ne s'intéressait pas du tout à l'histoire et ne la connaissait pas du tout, m'a dit que son fils de 19 ans avait un esprit très contrôlé et conditionné.

« Comment ça ? » lui ai-je demandé. Elle m'a dit qu'il lui *interdisait* de me parler ou d'avoir quoi que ce soit à faire avec moi, pas même de me regarder. Il était inflexible sur ce point. Cette charmante femme a manifestement choisi d'ignorer ses instructions, puisqu'elle m'a prodigué des mots affectueux ce soir-là. Elle m'a dit que son groupe de yoga faisait des méditations positives pour moi. C'était encore le début. Avec le temps, elle et d'autres comme elle se sont progressivement éloignées de moi. La pression publique et la mentalité de la foule ont eu raison de moi.

J'étais bénévole avec mon violon au jam musical hebdomadaire organisé par Parcs Canada à l'ancienne caserne de pompiers. L'animatrice Marie-Hélène m'a accueillie chaleureusement. Les airs de violon apportaient un complément vivant. Ces rassemblements attiraient de nombreux touristes qui se promenaient par les chaudes soirées d'été. Marie-Hélène m'a raconté qu'elle avait pris ma défense lorsque son patron l'avait avertie qu'elle ne devait pas me faire participer car ma présence mettait certaines personnes mal à l'aise. Elle a informé son patron que nous ne faisions que de la musique et que tout le monde passait un bon moment.

Environ une semaine plus tard, j'ai reçu un appel téléphonique de la gestionnaire de Parcs Canada, Gloria Keyes-Brady. Elle m'a informée que je ne pouvais plus assister à ces jams musicaux, car des gens menaçaient de protester à la caserne de pompiers si j'y jouais à nouveau.

Qui étaient ces gens sans nom et sans visage qui semblaient exercer un pouvoir magique de contrôle sur Parcs Canada – une agence du gouvernement du Canada – simplement en menaçant de protester contre ma simple présence ? Ce n'était certainement pas les touristes. Ils profitaient de la musique live et de la bonne ambiance de ces rassemblements. De toute façon, personne ne parlait d'histoire, de politique ou de religion lors de ces évènements, de sorte que les opinions des uns et des autres sur un certain nombre de sujets étaient totalement hors de propos.

L'une des nombreuses choses que j'ai apprises à la suite de la publication d'un article à charge sur moi en juillet 2016, c'est qu'on m'a interdit l'accès à la Légion royale canadienne à Jasper. Il ne s'agissait pas d'une petite ville endormie pour vétérans vieillissants. Non, à Jasper, c'était devenu un centre d'activités communautaires.

En fait, mon groupe de musique bluegrass, le Fiddle River Band, a joué un rôle déterminant dans le retour à la vie de la Légion locale après que le président de la Légion, Ken Kuzminski, m'ait contacté quelques années auparavant pour demander à notre groupe de jouer régulièrement à la Légion. Il voulait amener de la musique live à la Légion. Nous y avons joué environ une fois par mois pendant un an ou plus, puis de moins en moins souvent après que la Légion ait ouvert ses portes aux groupes non locaux. À cette époque, la Légion était devenue un lieu où se déroulaient non seulement des concerts et des bœufs musicaux, mais aussi toutes sortes d'autres évènements communautaires tels que des projections de diapositives, des collectes de fonds, des réunions de famille, des célébrations d'anniversaire et des départs à la retraite.

Le 28 juillet 2016, je suis allée à la Légion pour voir jouer un autre groupe local. Je voulais soutenir mes amis du groupe Athabasca

Barnburners. Avec un air peiné, le vendeur de billets à la porte a balbutié sans ménagement qu'il ne pouvait pas me vendre un billet. J'ai demandé de quel droit il me disait cela. Il pouvait à peine parler, et je pouvais voir qu'il ne se sentait vraiment pas bien dans cette position.

Il n'a pas fallu longtemps pour qu'il soit déchargé de la sale besogne d'exécuter le programme de quelqu'un d'autre lorsque la gérante du bar s'est précipitée sur moi et m'a ordonné de partir. Elle était extrêmement agressive dans son ton et son langage corporel. J'ai de nouveau demandé calmement de quelle autorité et pour quelle raison on m'interdisait arbitrairement d'entrer dans l'établissement. Elle m'a réprimandé avec agressivité en me disant que j'étais en train d'entrer sans autorisation.

Je l'ai informée que je n'avais jamais reçu de notification de cette décision arbitraire. J'ai insisté pour obtenir des réponses à mes questions. Finalement, elle m'a dit que, selon les règles de l'AGLC, ils pouvaient exclure n'importe qui sans donner de raison. À ce moment-là, une foule de spectateurs l'entourait. J'ai demandé ce que signifiait AGLC. Ils ont ri avec mépris, se moquant de moi. J'ai redemandé tranquillement. L'un d'eux m'a expliqué qu'il s'agissait de l'Alberta Gaming and Liquor Commission. J'ai demandé à la patronne son nom. Elle s'est moquée : *« Cette fille n'a pas de nom ! »*. Puis elle a ajouté, avec dérision, *« Vous me connaissez ! »*. Je lui ai dit tranquillement que non.

Toute cette interaction devant la porte de la filiale 31 de la Légion royale canadienne de Jasper a duré moins de deux minutes avant que la femme sans nom ne sorte son téléphone et fasse un appel. *« Bonjour Rick, c'est Sue. Monika est ici. Viens et emmène-la. »* C'était la GRC qu'elle appelait. Bizarre qu'elle utilise son prénom, qu'elle ne dise pas d'où elle appelle ni pourquoi.

Je lui ai assuré que je partais de mon propre chef sans avoir à me faire emmener. J'ai ajouté que je voulais simplement obtenir des réponses à mes questions, à savoir pourquoi et de quelle autorité ils m'interdisaient l'entrée. Je suis restée paisible et calme, alors qu'elle

était hostile, moqueuse et agressive. Pourtant, elle n'a pas hésité à me traiter d'impolie et à appeler la police moins de deux minutes après mon arrivée.

Il était évident qu'ils étaient préparés à mon arrivée. Le bruit a dû circuler que je me rendais à la Légion ce soir-là. Néanmoins, il reste le fait fondamental que je ne faisais absolument rien de mal. Je n'avais jamais reçu de lettre, d'appel téléphonique ou d'autre avis concernant cette interdiction, si ce n'est par ouï-dire dans l'article du journal local.

Je suis partie paisiblement avant que la GRC ne se présente.

La Légion n'était pas le seul endroit en ville dont on m'avait interdit l'accès. J'ai fini par être exclue de deux cafés ainsi que de l'imprimerie/photocopieuse locale. Le propriétaire de l'imprimerie *« ne voulait pas participer à la haine »*.

L'épisode de l'imprimerie a donné lieu à des accusations contre moi et à un procès au tribunal. Environ six mois après qu'on m'ait dit de quitter la boutique, j'y suis entrée, sans me rendre compte que la propriétaire voulait m'interdire à vie l'accès à ses locaux. Là encore, aucune mise en demeure n'a été faite. Pour faire court, le juge m'a déclarée « non coupable » d'intrusion. Il a semblé trouver la dispute tout à fait ridicule.

Après un énorme article dans le journal local au sujet de la Légion, où celle-ci a bénéficié de deux pages et demie de publicité gratuite et d'une couverture élogieuse sous la forme d'un éditorial, d'un article et d'un collage de photos, j'ai réussi à faire publier cette lettre.

1er mars 2017 :

« La prohibition atténue l'éclat de la Légion

Cher rédacteur en chef,

Dans votre couverture exhaustive de la Légion royale canadienne de Jasper la semaine dernière, il n'y avait pas un mot sur le fait embarrassant que l'on continue de m'interdire d'entrer dans leurs locaux.

Parce que j'ai tiré des conclusions différentes sur les évènements de la Seconde Guerre mondiale, Ken Kuzminski m'a déclarée *persona non grata* dans un lieu qui honore les anciens combattants qui ont soi-disant combattu pour nos libertés, y compris, je crois, la liberté d'expression.

Il existe de nombreuses pensées taboues dans notre monde politiquement correct. Pour être cohérent, ne devrait-on pas interroger tout le monde à la porte pour leur demander leur avis sur un certain nombre de sujets délicats ?

L'interdiction d'un membre de la communauté qui contribue depuis longtemps à l'expression pacifique ternit l'éclat de ce 'carrefour dans le carrefour, un pivot tangible dans la communauté', tel que décrit dans votre éditorial.

Monika Schaefer »

Il ne faut jamais permettre à un « hollow cost denier »[10] d'avoir le dernier mot, jamais. Cette lettre a été publiée la semaine suivante.

La liberté d'expression a ses limites

« Cher rédacteur,

Je constate une fois de plus que Monika Schaefer revendique la liberté d'expression pour pouvoir déverser sa haine envers les personnes de confession juive. La liberté d'expression signifie, dans ses termes les plus simples, que le gouvernement ne peut pas vous arrêter pour ces opinions. La loi canadienne prévoit toutefois des exceptions, comme la pornographie infantile et les discours haineux.

[10] [NdT : jeu de mots avec « négateurs » de l'« holocauste » et son côut.]

Au Canada, l'article 319(2) du Code criminel 'érige en infraction le fait de communiquer, sauf dans le cadre d'une conversation privée, une déclaration qui incite délibérément à la haine envers un groupe identifiable'.

La position de Mme Schaefer serait défendable si les déclarations publiques qu'elle a faites étaient vraies, s'il s'agissait d'une discussion sur un texte religieux ou si elles étaient faites dans le but d'éliminer la haine envers le groupe identifiable. Ses déclarations sont aussi ridicules et manifestement fausses que la croyance en une Terre plate. Schaefer a saisi toutes les occasions de promouvoir ses idées de haine en s'alignant sur des néo-nazis comme Blood and Honor. Il n'y a pas de débat : Schaefer promeut la haine. Un point c'est tout.

La liberté d'expression ne protège pas de la critique, des protestations ou des conséquences. Si quelqu'un est frappé d'interdiction, voit ses spectacles annulés, est boycotté ou n'est généralement pas le bienvenu, vos droits n'ont pas été violés. Cela signifie que les autres expriment leurs droits à la libre expression.

Ken Kuzminski »

En effet, aucun débat n'est autorisé. Ils appellent simplement cela de la haine. Fin de l'histoire. Où dans ma lettre ai-je encouragé la haine ? Si les lecteurs de l'hebdomadaire regardaient les lettres côte à côte, ils verraient que la sienne ne correspond en rien à ce que j'ai dit dans la mienne, mais la plupart des gens ne se souviendraient pas du contenu de ma lettre une semaine plus tard. Donc, pour la plupart des gens, le message de Kuzminski est resté.

Il y a eu des moments où *The Fitzhugh* a publié sans relâche des articles et des lettres hostiles à mon égard, semaine après semaine, et ce pendant de nombreuses semaines. L'intensité de l'évitement a augmenté sensiblement pendant ces périodes. Lorsque je rencontrais des gens dans la rue, la peur dans leurs yeux était palpable. Dès qu'il y avait une accalmie dans ces attaques dans les journaux, l'ambiance se normalisait, en quelque sorte. J'ai été choquée par l'effet que ces articles et ces lettres ont eu sur la population.

La lettre suivante ne provient pas d'une personne de la région, et cet homme n'était pas connu de la communauté. Néanmoins, *The Fitzhugh* – l'hebdomadaire de la ville de 5 000 habitants où je résidais depuis 35 ans – a publié cette lettre hostile le 30 mars 2017.

Vivre à Jasper est un privilège, non un droit

« Cher rédacteur en chef,

Je viens de lire votre article dans l'édition du 23 mars du *Fitzhugh* concernant Daniel Gallant et Monika Schaefer. Je suis ravi de voir la contestation judiciaire de Gallant contre Schaefer, et je félicite le *Fitzhugh* pour son reportage excellent et responsable. [Le procès a fait l'objet d'un article en première page ! – M. S.]

Jusqu'à récemment, il y avait une tendance compréhensible à Jasper de négliger ou de minimiser l'histoire de Schaefer. [Vraiment ? On m'aurait trompée ! – M. S.]

La grande majorité des habitants de Jasper sont des citoyens tolérants, pacifiques et responsables qui n'abritent pas et ne promeuvent pas publiquement des points de vue radicalement hostiles et extrémistes. Chacun a le droit d'avoir ses propres croyances et opinions, mais pas de les imposer aux autres comme l'a fait Mme Schaefer.

L'image qu'elle s'est soigneusement forgée de 'petite vieille dame pacifique qui veut la liberté d'expression' ne correspond tout simplement pas aux faits connus.

Son association publique avec des extrémistes connus, des sites Web antisémites et des groupes néonazis internationaux est évidente pour quiconque prend le temps de regarder.

Schaefer a attiré une attention internationale négative sur elle-même et sur la ville de Jasper, ternissant par sa présence l'image d'une communauté vraiment formidable. Elle semble savourer le statut qu'elle s'est imposé de martyre persécutée du révisionnisme histori-

que et de l'extrême droite alternative. Elle ne semble pas comprendre que vivre à Jasper est un privilège, pas un droit. »

Paul Brooke, North Vancouver, C.-B. »

Ce n'était pas la première lettre de Paul Brooke. Voici des extraits d'une lettre antérieure, datant du 23 février 2017, dans laquelle il poussait déjà à mon exode hors de Jasper.

Schaefer plaide auprès de la « police de la pensée » pour obtenir une licence de spectacle de rue

« Cher éditeur,

Félicitations à la ville de Jasper pour avoir fait taire une fois de plus la tristement célèbre Monika Schaefer. Ses opinions répugnantes sont une anomalie douloureuse dans une communauté multidimensionnelle qui croit en la tolérance, l'égalité, la justice et la vérité. Les 'faits alternatifs' de Schaefer et ses commentaires sur la 'police de la pensée' ne sont rien d'autre que des absurdités ridicules. [...] Si Schaefer trouve la vie à Jasper si difficile, pourquoi ne déménage-t-elle pas dans une communauté où ses opinions seraient les bienvenues ?

Il existe de telles enclaves isolées dans les bois reculés, où les pourvoyeurs de droite de théories absurdes de la conspiration et de discours haineux trouvent du réconfort en se fréquentant les uns les autres.

Paul Brooke, North Vancouver, BC »

Harry Home, franc-maçon au 32e degré et résident de longue date de Jasper a vu sa lettre publiée le 16 mars 2017. En voici un extrait :

Schaefer devrait s'excuser

« Cher rédacteur en chef,

[...] Contrairement à ce que Monika Schaefer voudrait nous faire croire, il existe des preuves irréfutables du meurtre de millions de juifs et de l'existence des camps de la mort, où hommes, femmes et enfants ont été exécutés par balles, gazage, famine et torture. Peu d'entre eux ont survécu mais ils ont informé l'humanité de ces atrocités.

Les évènements et menaces récents indiquent que le racisme, la haine et la bigoterie reprennent le dessus. Les personnes malveillantes qui promeuvent cette ligne de pensée s'attaquent aux jeunes et aux moins jeunes, et empoisonnent parfois leur esprit pour qu'ils croient en cette façon méprisable de penser. Cependant, la majorité des gens dans le monde sont pacifiques et aimants et souhaitent mettre un terme à la haine, au racisme et au sectarisme.

Il est important que nous nous efforcions de pardonner, même si nous faisons bien de ne pas oublier.

Maintenant que Mme Schaefer a été confrontée à des preuves absolues de l'exécution de millions de juifs et de l'existence des camps de la mort, il est de son devoir de présenter des excuses et de retirer ses fausses déclarations. Cela fait partie de la responsabilité et du privilège consacrés par la liberté d'expression. Nous faisons tous des erreurs, Monika, et je pense que vous vous sentirez beaucoup mieux, une fois que vous aurez retiré vos fausses déclarations. [...] [C'est moi qui souligne. – M. S.] Sincèrement, Harry Home »

La déclaration de M. Harry Home selon laquelle j'aurais été confrontée à une preuve absolue m'a laissée perplexe. De quoi parlait-il ? La déclaration antérieure de Ken Kuzminski « il n'y a pas de débat » était un refrain récurrent ! Il n'y a tout simplement pas eu de discussion ou de présentation de preuves de leur côté de l'histoire.

Ceci n'est qu'un échantillon des lettres publiées par *The Fitzhugh*. D'autres lettres ont été publiées avant et après. Un barrage incessant de « haine » dans *The Fitzhugh* était dirigé *contre* moi, et non l'inverse.

Le poison des médias sociaux

Langage vil et putride, diffamations personnelles, menaces de torture par les méthodes les plus odieuses décrites graphiquement, menaces de mort, injures, tout cela me parvenait, non seulement dans des messages privés en ligne et par téléphone, mais aussi dans des commentaires et des messages publics sur les médias sociaux. Certains renforçaient le mensonge du « méchant Allemand » en parlant d'utiliser sur moi les mêmes méthodes de torture que celles que ces « méchants nazis » auraient utilisées sur leurs victimes juives.

Certains qualificatifs ont été répétés à l'envi, tels que « folle à lier », « malade mentale », « haineuse », « cinglée solitaire », « chatte nazie », « aliénée », et bien d'autres mots destinés à me dépeindre comme une maladie, une paria, une personne mauvaise et folle. « Ne jamais débattre » était un autre thème.

Il n'y avait pas de place pour une discussion rationnelle sur les preuves. Un autre thème récurrent était que tous les Allemands étaient mauvais, pas seulement pendant la Seconde Guerre mondiale, mais depuis des siècles. Le mal était dans leur ADN.

On a raconté des mensonges éhontés sur ma vie personnelle, mes relations et mon passé. Des mots ont été mis dans ma bouche, des choses que je n'avais jamais dites. Le poison, la folie et l'absence de logique étaient tous de leur côté, complètement inversés par rapport à ce qu'ils essayaient de dépeindre. Tout est inversé. Tout en me qualifiant de « haineuse », ils se comportaient en haineux. Ils projettent sur leur cible, ce qu'ils sont.

Je ne souhaite pas nourrir l'ennemi en répétant trop de leurs messages ici, mais quelques exemples suffisent à démontrer leur discours pathétique. Le niveau d'intelligence est risible, et leur

vulgarité est complètement contre-productive quant à leur version de l'histoire. Si c'est la seule chose à laquelle ils doivent recourir, cela montre qu'ils n'ont rien pour soutenir leur récit.

[Note : Le langage grossier qui suit peut être offensant pour certains lecteurs, mais il s'agit d'une reproduction exacte du langage contenu dans les messages qui m'ont été envoyés.]

Message FB : Steve Poirier (14 juillet 2016).

Sa photo de profil indique : « La Palestine n'a jamais existé ». Il travaille chez Microsoft et vit à Haïfa, en Israël :

« Tu n'es qu'une sale connasse dégoûtante et minable qui n'a pas de vie. Parce que tes parents sympathisants nazis t'ont dit que tout était un mensonge, tu les crois ? Est-ce que tu as fait asseoir ton vieux cul de pauvre conne avec un survivant de l'holocauste pour entendre les histoires des camps de la MORT et des marches de la MORT ? Eh bien, je l'ai fait, espèce de salope pleine de haine et c'est horrible.

Les gens comme toi sont une maladie pour la race humaine, nier la pire atrocité des temps modernes est complètement scandaleux. Tu es une vraie raciste et tu devrais être abattue à bout portant par tous ceux qui ont perdu quelqu'un dans l'holocauste.

Tu crois que les Allemands ont gardé les juifs en bonne santé et heureux de travailler pour eux ? TU ES CINGLÉE ! Putain, comme j'aimerais arracher ta langue de nazie et l'enfoncer dans ta gorge de haineuse attardée.

Tu n'as pas ta place dans une société civilisée, je suis gêné de savoir que des gens comme toi existent dans un beau pays comme le Canada. Va en Israël et visite le musée de l'holocauste et vois les conditions dans lesquelles les gens étaient gardés, sale pute. [...] Tu es une personne dégoûtante et je te promets que si jamais je pose les yeux sur toi, ce juif te montrera la douleur et la souffrance que mon peuple a ressenties aux mains de ton peuple. On verra si tu y crois encore après ça.

Putain de salope, irrespectueuse, sympathisante des nazis ! »

Message FB : David W Maloney (21 juillet 2016)

« Je suis si heureux que tu aies été démasquée comme la salope nazie délirante et sans valeur que tu es. Dommage que nos bombardiers n'aient pas exterminé tes parents quand nous avions une chance d'avorter de manière préventive la tête de noeud utérine que tu es. J'espère que toute cette attention te fera arrêter de tourner autour de la cuvette, et tirera la chasse. »

Bryan Jones, (personne locale) commentaire public :

« Monika Schaefer devrait être évincée publiquement, à la moindre occasion ! »

Un incident intéressant a eu lieu en avril 2017, alors que les attaques personnelles s'intensifiaient. L'ambiance de la ville à mon égard était au point mort. Puis ce message étrange m'est parvenu via Facebook de la part de Joe Urie, un homme bien connu de la région de Jasper. Nous étions de simples connaissances, et il avait soutenu mes campagnes pour le Parti vert. Tout à coup, Joe m'a envoyé un message au sujet d'une lettre que j'aurais écrite, photocopiée et envoyée à toutes les entreprises :

Message FB : Joe Urie (18 avril 2017) :

« Salut Monika. Nous avons reçu ta lettre adressée à la Jasper Tour Company et l'avons lue. Quel paquet d'informations ! Bien qu'elle ait été photocopiée, je suis impressionné par le fait qu'elle ait été écrite à la main en premier lieu. Plus personne n'écrit à la main de nos jours. Tout est maintenant copié-collé. Tellement impersonnel.

Quoi qu'il en soit, les informations contenues étaient assez intéressantes mais la présentation était un peu décousue. Je n'étais pas sûr de savoir quelle page était la première et quelle était la dernière. Je ne suis pas sûr que présenter tes informations de cette manière t'aide à faire avancer ta cause, mais ce que je pense n'est probablement pas pertinent si cela ne correspond pas à ce que tu penses. Mais, à mon

avis, cela ressemble à quelque chose de fiévreusement concocté au milieu de la nuit.

Quoi qu'il en soit, il suffit de dire que je ne pense pas que nous partagions les mêmes opinions. Si je ne suis pas toujours impressionné par certaines tournures des évènements, la façon dont l'humanité s'est déconcentrée, l'intrigue, etc. [...] je ne soupçonne pas nécessairement que tout soit aussi infâme que tu le projettes. Ceci, bien sûr, est une question d'opinion et comme nous avons tous droit à la nôtre, voici la mienne.

À propos, lors d'un récent voyage en Europe, j'ai emmené six adolescents de Jasper à Dachau. Comme ce sujet est d'actualité à Jasper ces derniers temps, j'ai pensé que ce serait une bonne idée. Je leur ai laissé le soin de faire leurs propres recherches et de formuler leur propre opinion sur les évènements entourant l'Holocauste, mais j'ai pensé que Dachau, étant l'épicentre, pourrait être un bon point de départ.

[L'épicentre de quoi ? Même les « historiens de l'holocauste » juifs admettent que Dachau n'était pas un camp de la mort. – M. S.]

Je ne t'envoie pas cette note dans l'espoir de m'engager dans une conversation sur ces sujets avec toi ou avec ceux avec qui tu t'es alignée ces derniers temps, mais plutôt pour me retirer, ainsi que ma famille, de toute correspondance ultérieure.

La raison pour laquelle tu as décidé de nous envoyer ce paquet est un mystère pour moi, mais je suppose que c'est à cause des panneaux solaires que nous avons installés sur notre maison. [Hein ? – M. S.]

Quelle que soit la raison, je te prie de t'abstenir de nous inclure dans toute autre conversation concernant ces questions, à moins que tu ne souhaites le faire avec moi en personne.

Ma préférence pour les conversations de ce genre est de les avoir en personne car, si la bouche peut dire une chose, les yeux trahissent le cœur. Je crois que ta bouche dit des choses que ton cœur ne croit pas vraiment. Tu as un bon coeur.

Je ne sais pas si je peux en dire autant des personnes avec qui tu t'es alignée ces derniers temps mais, encore une fois, c'est une question d'opinion, la mienne.

Je te souhaite bonne chance. »

Perplexe, je lui ai demandé de quoi il parlait. Je lui ai dit que moi aussi, je préférais une rencontre en personne. Je lui ai demandé de me montrer la lettre. Il n'a pas répondu, alors j'ai téléphoné.

Sa femme Patti a répondu. Lorsque je lui ai dit que je ne savais rien de cette lettre, elle m'a rétorqué : *« On aurait dit que c'était toi, avec des trucs sur les juifs, la haine, le racisme, la suprématie blanche et les chambres à gaz, et c'était ton écriture, exactement la même que sur les affiches en ville ».*

Elle a dit qu'il s'agissait de huit pages, sans début ni fin, toutes décousues et dans le désordre. Elle a dit que tous les commerces de la ville avaient reçu la même chose.

J'ai demandé à voir une copie de la lettre. Elle m'a répondu qu'elle ne pouvait pas me la montrer car elle ne l'avait plus. C'est la GRC qui l'avait. Je me suis rendue au poste de police. Ils ont dit qu'ils ne me la présenteraient qu'avec la permission du plaignant.

J'ai demandé à Joe de bien vouloir parler à la GRC, afin que je puisse voir ce que les entreprises locales ont reçu d'une personne qui se fait passer pour moi. J'ai expliqué que quelqu'un essayait de me faire du mal et que j'avais le droit de savoir de quoi on m'accusait. Il a répondu que Patti avait porté l'affaire devant la police et qu'il ne pouvait pas parler en son nom. Il a également déclaré que personne à Jasper ne veut me faire du mal, mais que c'est plutôt le fait que j'exprime mes convictions qui m'a fait du mal.

Quelques autres messages dans les deux sens, étranges et absurdes de la part de Joe, et Patti n'a jamais répondu. Elle n'a fait que brouiller les pistes. Je n'ai jamais vu la lettre anonyme qui avait été composée de manière à sembler provenir de moi, et qui me faisait passer pour une folle. Existait-elle seulement ?

La police n'a pas nié avoir la lettre, elle a simplement refusé de me la montrer.

Concert à l'église anglicane

Le concert annuel de La Folia approche. Il devait avoir lieu dans l'église anglicane, un lieu époustouflant sur le plan acoustique et esthétique. La Folia est un ensemble baroque d'Edmonton. Je les connaissais personnellement car j'avais joué avec la plupart des musiciens à différentes occasions. Leur ensemble est dirigé par la charmante Josephine van Lier.

Deux jours avant le concert, une femme du quartier, une bonne amie de Joséphine, m'a prévenue que je ferais mieux de ne pas me présenter au concert, car Joséphine ne me laisserait pas passer la porte. *« Pardon ?! »* Elle m'a répondu : *« Joséphine est juive, tu sais. »* Moi : *« Et alors ? »*

Lorsque je suis arrivée à l'église deux jours plus tard, les portiers étaient prêts à me recevoir. Rita s'est avancée vers moi et m'a dit gravement : *« Monika, peux-tu t'approcher pour discuter de quelque chose ? »,* en me désignant un endroit privé, loin de l'entrée.

Moi : *« Non. Je suis ici pour assister à un concert et je voudrais acheter mon billet maintenant. »* Je me suis dirigée directement vers la porte. L'autre portier, Angie, était également là. Je connaissais ces deux femmes depuis des décennies ; en fait, nous avions travaillé ensemble au sein du conseil d'administration de la Arts Jasper Society. Elles m'ont informé que le directeur de La Folia leur avait demandé de m'empêcher d'entrer et que les musiciens ne joueraient pas si j'étais présente.

J'ai déclaré que l'affiche ne stipulait pas aux lecteurs que certaines affiliations religieuses, dénominations politiques ou pensées n'étaient pas autorisées. J'ai mentionné la Charte des droits et libertés, et j'ai précisé que je venais écouter un concert. Nous étions dans une église, comme cela n'est pas chrétien ! Angie était d'accord. Elle a exprimé

son aversion pour la position inconfortable dans laquelle ils se trouvaient. En effet, c'était inconfortable pour nous tous.

D'autres personnes s'approchaient de la porte, incrédules et étonnées par ce dont elles étaient témoins. Finalement, quelqu'un est intervenu : *« On peut payer et entrer, s'il vous plaît ?! »*

Certains des musiciens sont entrés. Nous nous sommes salués amicalement. Nous avions joué de la musique ensemble après tout. J'ai demandé à l'un d'entre eux de demander à Joséphine de venir me parler.

Finalement, Joséphine est venue, nous sommes sorties et avons eu une discussion passionnée. Il y avait des témoins. Elle m'a supplié qu'elle n'avait pas besoin de ce stress, ce que je lui accordais, mais c'était elle qui était responsable de ce stress. Je souhaitais simplement assister à un concert.

Elle m'a dit que certains membres refuseraient de jouer si j'y assistais. Je lui ai demandé ce que mes idées sur l'histoire avaient à voir avec le fait d'écouter de la musique à l'église.

Je ne me suis pas défilée. Rien de ce qu'elle pouvait dire ou faire ne justifiait mon exclusion, et elle le savait. Finalement, elle a cédé, mais m'a dit que je devais m'asseoir tout au fond. J'ai dit que je m'assiérais où je voulais. Sa tension a visiblement augmenté, mais, avant qu'elle ne puisse en dire plus, j'ai apaisé son stress et lui ai assuré que je n'allais pas m'asseoir au premier rang. Je lui ai souhaité bonne chance et l'ai remerciée. J'ai payé mon billet et suis entrée dans la belle église pour écouter la musique céleste et apaisante de Vivaldi, Bach et Buxtehude.

Une journée comme les autres à Jasper. ...

***

Ils m'ont appelé la haineuse. Lisons ce que le célèbre Elie Wiesel, écrivain juif et prétendu survivant de l'Holocauste, avait à dire sur la haine. Wiesel a dit : *« Chaque juif, quelque part dans son être, devrait mettre*

à part une zone de haine, de saine haine virile, pour ce que l'Allemand personnifie et pour ce qui persiste en lui. »

***

La communauté de Jasper avait deux journaux, l'hebdomadaire *Fitzhugh*, et le bimensuel *The Jasper Local*. Ce dernier est la propriété de Bob Covey, qui le dirige. Bob et moi nous connaissions depuis qu'il était venu en ville en tant que reporter pour *The Fitzhugh* quelques années auparavant, alors que je me présentais pour le Parti Vert.

Il m'a accordé l'une de ses premières entrevues, lors d'une campagne électorale. Il était juste à l'époque, et il l'est encore aujourd'hui sur ce sujet controversé – ou, pour mieux dire, plus juste que la plupart des autres écrivains grand public. Il écrivait toujours selon la vision « politiquement correcte » de l'histoire. Mais il m'a donné l'occasion d'en parler et, lorsqu'il s'est agi de m'interdire de faire la manche, par exemple, il a défendu mon droit de jouer de la musique.

Le 15 juillet 2018, Covey a rompu son long silence sur la controverse autour de Monika Schaefer avec un article et un éditorial, accompagnés d'une photo d'archive souriante de moi. Cela s'est passé alors que j'étais en prison en Allemagne.

Les écrits de Covey étaient courageux et justes, à tel point que j'ai lu l'éditorial (traduit) lors du procès en Allemagne, juste pour montrer comment un homme local qui me connaît personnellement et possède un journal indépendant traite la question. Même son choix de photos contrastait fortement avec les photos utilisées dans la presse grand public. Cette dernière a choisi des photos peu flatteuses qui me donnaient l'air hagard.

Il n'était pas d'accord avec mes opinions dans son éditorial ou son article, cependant, il a écrit avec réflexion, jamais avec hostilité.

Extraits de *The Jasper Local*, 15 juillet 2018 :

« J'ai reconnu qu'il y avait un vide dans la conversation communautaire. Même si la majorité des Jasperites ont appris l'arrestation de Schaefer en Allemagne en janvier dernier, il semblait que personne n'en parlerait, comme si rien ne s'était passé. [...]

J'ai soudain trouvé très troublant que les seules personnes qui prononcent son nom soient celles qui la dénigrent, généralement sur les médias sociaux ou dans un contexte similaire de mentalité de foule.

Ne vous méprenez pas. Je ne suis pas du tout d'accord avec la version des évènements historiques présentée par Mme Schaefer, et en particulier avec ses associations avec des personnes qui évoluent dans des cercles nationalistes blancs. Mais, plutôt que de l'humilier, de la dégrader et de la maltraiter, comme le font la majorité de ceux qui abordent ce sujet, je préfère engager une conversation avec quelqu'un avec qui je ne suis pas d'accord, et décider ensuite si cette conversation m'est utile ou non. Je peux rester curieux et ouvert d'esprit sans craindre que ma capacité à penser par moi-même ne m'abandonne. Et je peux me désengager sans craindre que quelque chose de dangereux ne se produise. [...]

Je n'aime pas que quelqu'un ne puisse pas remettre en question les récits sans être goudronné, emplumé, mis sur liste noire et placé dans une prison de haute sécurité. C'est une punition cruelle et inhabituelle et, si vous dites qu'elle le mérite, je vous implore de me montrer les preuves. D'après ce que je sais de Monika Schaefer, et je l'ai bien connue, pendant de nombreuses années, c'est une chercheuse de vérité, mais non violente. Elle est de la contre-culture, mais pas une criminelle. C'est une écologiste loufoque, jouant du violon, dont les explorations sur une route inconfortable, bordée de personnages peu recommandables, doivent être très solitaires. Mais elle n'est pas une menace.

Une presse libre ...est conçue pour remettre en question l'autorité ...alors comment puis-je condamner Schaefer pour vouloir faire de

même, tant qu'elle n'incite pas à la violence ? Je n'aurai pas honte d'avoir de la compassion pour quelqu'un qui, selon moi, est traité injustement et, même si les questions qu'elle et d'autres posent ne m'intéressent pas, je laisserai le jeu de la liberté des idées décider de celles qui méritent d'être écoutées et de celles qu'il vaut mieux ignorer. Mais ignorer est loin de persécuter, et moins nous sommes autorisés à demander, plus nous nous retrouverons (ironiquement) à agir comme les idéologues à l'esprit étroit contre lesquels nous prétendons nous opposer.

En une phrase : 'Plus de lumière'. » Fin de l'éditorial.

Quelle approche rafraîchissante de tout cela. Merci, Bob.

***

J'ai de nombreux anges gardiens. Chaque fois que la pression de la chasse aux sorcières dans ma ville natale montait, un ange me surprenait. Ces rencontres m'insufflaient un regain d'esprit et d'énergie, dont j'avais besoin pour mes excursions quotidiennes en ville. Un étranger m'abordait avec un message discret ou un geste amical. Ces rencontres m'ont rassurée sur le fait que je n'étais pas seule et que je ne devenais pas folle.

Je ne parle pas ici de mes amis proches dont la loyauté était fondée sur une véritable amitié, dont les liens ne pouvaient être brisés par les pressions sociales, quelles que soient nos opinions sur les évènements historiques. Je parle plutôt d'inconnus ou de connaissances occasionnelles dans une ville hostile.

Tout comme une bougie éclaire une pièce sombre, il en va de même pour ces rencontres surprises occasionnelles. Il s'agissait de points de lumière perçant le sombre et lourd manteau de la diffamation rituelle. Chacune d'entre elles compensait une centaine d'attaques, et arrivait toujours quand j'en avais le plus besoin. La connaissance intérieure de la vérité est la pierre angulaire de la force, mais il est certainement utile de recevoir un coup de pouce occasionnel, comme une couverture chaude et rassurante.

Voici quelques exemples.

Une personne avec laquelle je n'avais jamais conversé, mais que je reconnaissais comme un habitant du quartier, m'a abordé dans la rue en 2016 et m'a dit avoir écouté mon entrevue et celle d'Alfred sur Red Ice Radio. C'est tout ce qu'il avait besoin de me dire. Le simple fait qu'il soit à l'écoute de Red Ice me disait qu'il savait. Je l'ai remercié d'avoir partagé ce petit détail avec moi, et nous avons poursuivi notre route chacun de notre côté, moi flottant à 15 cm du sol.

Une autre fois, un jeune inconnu s'est approché de moi au marché et m'a dit : *« Vous ne me connaissez pas, mais je veux juste vous dire que je n'aime pas ce que cette ville vous fait subir. Et je ne suis pas le seul. »*

Après être rentrée de prison, une connaissance, je l'appellerai Rex, m'a raconté son histoire de banc de hockey. Un coéquipier, John, qui ne savait pas que Rex était au courant et était d'accord avec moi, lui a dit un jour dans le vestiaire : *« Tu sais, cette Monika Schaefer, je pense qu'elle a tout compris. Elle a environ dix longueurs d'avance sur tous les autres. »*

Peut-être John avait-il discrètement fait des recherches indépendantes, mais, en même temps, il ne m'en a *jamais* parlé. Il me traitait simplement avec cordialité et respect lorsque nous nous voyions dans le quartier.

De la fenêtre ouverte d'un camion, un bruyant et amical *« Bienvenue Monika ! »* m'est parvenu alors que j'étais à vélo en ville.

En entrant dans le bureau de poste, un monsieur m'a demandé : *« Je peux vous parler ? » « Oui, bien sûr. »* Il m'a dit qu'il était né en 1941 à Bremerhaven, en Allemagne, et qu'il avait des souvenirs. Il a parlé d'une manière indiquant qu'il comprenait ce qui se passait. Quelle bouffée d'air frais !

Ces brefs moments peuvent sembler petits et insignifiants, mais ils m'ont soutenu, ils ont compensé toutes les choses négatives, et plus encore. C'est merveilleux d'avoir des anges gardiens.

Une pancarte allemande lors d'une manifestation contre l'emprisonnement de personnes pour leurs convictions se traduit en français par « Libérez Monika Schaefer ». Photo : Anne Wild.

CHAPITRE 11

Extraits de lettres aux amis et à la famille

De nombreux courriels ont été échangés avant que je ne sois emprisonnée : voici des extraits de ces conversations avec des amis et des parents avant d'aller en Allemagne et en prison. Il s'agit de réponses à des questions ou à des préoccupations concernant le sujet difficile et controversé de notre histoire (faussement enseignée). Les noms ont été supprimés afin de respecter la vie privée de ces personnes.

J'ai souvent expliqué qu'avoir une compréhension erronée de l'histoire et de l'actualité, c'est comme avoir une fausse carte routière, et qu'avec cette mauvaise carte routière, nous pourrions nous retrouver au bord d'une falaise et nous n'atteindrions certainement pas la destination prévue. Ainsi, dans la vie, nous prendrons des décisions qui ne sont pas bonnes pour nous si ces décisions sont basées sur une fausse compréhension du monde.

Cette première lettre fait référence à Arthur Topham. Il était l'éditeur/rédacteur de *The Radical Press*, un journal papier lancé en 1998. Quelques années plus tard, le périodique est devenu une publication en ligne. Topham est un infatigable chercheur de vérité et un héroïque diseur de vérité. Il a abordé de nombreux sujets tabous dans son journal. C'est lorsqu'il a commencé à écrire sur les mensonges et les crimes juifs que ses ennuis ont commencé. Il a été harcelé et persécuté pendant de nombreuses années, traîné devant les tribunaux, puis, en 2015, accusé et condamné pour « discours de haine ». C'est en raison de ses efforts monumentaux pour faire connaître mon sort alors qu'il était en prison qu'il a été accusé d'avoir prétendument enfreint les conditions de sa condamnation, ce qui est au cœur de ses batailles juridiques en cours.

Topham avait publié une satire du livre *Germany Must Perish* (L'Allemagne doit périr) de Theodore Kaufman, paru en 1941.[11] Bien que cet ouvrage ait été identifié comme une satire et une parodie visant à attirer l'attention sur le livre original, il est à l'origine de son verdict de culpabilité.

Supprimer les blocages mentaux

Monika : « Il est temps pour moi d'arrêter de tergiverser, et de donner une bonne réponse à tes questions réfléchies. Il y a tellement de choses à dire ici, qu'il est parfois difficile de savoir par où commencer. »

Ami : « Je vois comment M. Topham a pu être injustement traité comme un fauteur de haine, mais je dois m'interroger sur ses méthodes. La satire d'un livre ou d'une opinion actuellement populaire est une chose, mais la satire d'un tract extrême et dépassé avec lequel personne ne serait d'accord au départ est au mieux inefficace et très troublante, étant donné son contenu. Pourquoi reprendre de la littérature haineuse des années 1940, destinée à une nation dominante et largement acceptée par la société, et la diriger vers un groupe qui a déjà fait l'objet de tant de haine et qui a souffert d'une large condamnation sociale pendant des siècles (que tu crois ou non à l'holocauste, ce qui est mon cas). Je ne suis pas sûr de savoir à qui ou à quoi sert ce type de satire. »

Monika : « À propos du livre *Germany Must Perish*. Le but de la satire était de montrer les deux poids deux mesures et d'attirer l'attention sur les injustices commises contre le peuple allemand.

À l'époque, le livre a été lu par un grand nombre de personnes, on peut le supposer, grâce aux différents médias grand public qui l'ont encensé. Tu as bien lu, ils l'ont encensé, pas condamné. Il était considéré comme un livre sérieux et digne d'intérêt. Nous parlons du

[11] [NdT : « Israël doit périr ».]

génocide complet et total de l'ensemble du peuple allemand. Arthur n'a en aucun cas 'visé' la même intention génocidaire sur les juifs. [Topham a reproduit le livre, mais avec « Israël » à la place de l'Allemagne, et « juifs » à la place des Allemands]. Il a précisé qu'il s'agissait d'une satire. Le but était d'attirer l'attention sur le livre original.

En ce qui concerne le 'groupe qui a déjà fait l'objet de tant de haine et qui a été largement condamné par la société pendant des siècles', il existe un contexte qui est étrangement absent de nos livres d'histoire. Il est vrai que les juifs ont été chassés au moins 109 fois [il est en fait question de quelque 1 030 fois de plus de 100 pays à travers le monde – NdT[12]] de pays ou de régions au cours des 2 000 dernières années. Permet-moi de faire une petite allégorie pour illustrer la partie manquante du tableau.

Disons que tu aimes aller au bar assez souvent. Un soir, tu rentres chez toi et tu es très contrarié car le videur t'a mis dehors. Je compatis avec toi. Le soir suivant, tu vas dans un autre bar, et tu te fais à nouveau jeter dehors. Tu te plains que le videur avait des préjugés à ton égard et qu'il a été injuste de te mettre dehors. Là encore, je compatis avec toi. La troisième nuit, tu te rends dans un autre bar et tu te fais à nouveau jeter dehors, et tu te plains à nouveau du mauvais videur du troisième bar. La quatrième, la cinquième, encore et encore, tu te fais virer de différents endroits. À chaque fois, tu cries que tu es victime de discrimination et que ces videurs te traitent injustement.

Et les videurs sont tous si détestables.

À ce stade, il se peut que je sois sceptique quant à ce qui se passe, et que je te demande, très poliment, ce que tu faisais pour qu'ils te

---

[12] [NdT : « À un moment ou à un autre, les juifs ont invariablement provoqué l'hostilité et la haine de leurs populations hôtes, les amenant à se retourner contre eux. Au cours des 2 000 dernières années, les juifs furent expulsés de pratiquement tous les pays d'Europe et du Moyen-Orient au moins une fois et, dans certains cas, plusieurs fois. Ainsi furent-ils expulsés cinq fois des États allemands (la dernière fois par les Nationaux-Socialistes) ; cinq fois de certaines régions d'Italie ; quatre fois de France ; trois fois d'Angleterre. L'Angleterre expulsa les juifs en 1290 et les garda à l'écart pendant 300 ans jusqu'à ce qu'Oliver Cromwell autorise finalement leur retour. » *Le Sale Boche raconté aux braves gens* de Benton Bradberry, chapitre 7, p. 150, didi18edition.com – Voir la liste des 1 030 expulsions juives à travers les siècles et à travers le monde : https://www.patreon.com/posts/jews-evicted-2-21092422]

mettent tous dehors ? Tu pourrais rétorquer avec colère qu'ils détestent simplement les gens qui ont x, y, z, et qu'ils sont anti-x, y, z-istes. Puis, tu fais du lobbying pour obtenir des lois contre l'anti-x, y, z-isme. Fin de l'histoire.

Dans notre histoire, Jésus-Christ a jeté les prêteurs d'argent hors du temple. Tu peux croire ou non en Jésus-Christ, mais l'histoire est toujours la même. Ce groupe de personnes, les banquiers juifs, la juiverie organisée, les mondialistes, ont toujours détruit de l'intérieur. Ils deviennent les banquiers, ils survivent par l'usure, ils infiltrent le gouvernement.

Aujourd'hui, les juifs possèdent et contrôlent la presse, les banques, Hollywood, les programmes scolaires et les gouvernements. Dans le passé, lorsque les choses allaient vraiment mal et que les gens se réveillaient, ils se mettaient en colère et les jetaient dehors. On pourrait dire que l'ennemi le plus dangereux est le caméléon à l'intérieur des portes, pas celui que tu vois arriver avec des canons et des fusils.

À propos de l'holocauste, tout le monde dit toujours : 'Il y a des montagnes de preuves', mais ils ne peuvent jamais présenter ces preuves. Ou, 'et tous les témoins oculaires ?'. Il s'avère qu'il n'existe pas un seul témoin oculaire qui puisse témoigner qu'il a vu des chambres à gaz [homicides], ou qu'il a vu une quelconque de ces soi-disant exterminations délibérées dans les camps. Qu'ont-ils réellement vu ? Oui, des choses horribles se sont produites dans les camps. Surtout dans les derniers mois de la guerre, lorsque les lignes d'approvisionnement ont été coupées parce que l'Allemagne était détruite. De nombreuses personnes sont tombées malades, notamment du typhus, et beaucoup sont mortes de faim. Mais pas un seul témoin oculaire d'une prétendue extermination délibérée n'a jamais pu résister à l'examen minutieux d'un contre-interrogatoire dans un tribunal.

À l'époque où je croyais encore aux horreurs de 'l'holocauste', j'ai invité notre ami Fred, le 'survivant de l'holocauste' d'Auschwitz, chez nous, pour nous faire un exposé. Il s'est avéré qu'il n'y avait rien dans

l'exposé sur les chambres à gaz [homicides], ou le classement par ci et par là, comme dans les films. Je ne pense pas que Fred essayait de cacher quoi que ce soit. Il a simplement parlé de ce qu'il a vécu. Et je n'avais aucun doute sur le fait qu'il y avait quelque chose d'anormal dans son discours. J'ai simplement supposé qu'il ne voulait pas parler des chambres à gaz. Et, bien sûr, nous n'avons pas demandé. Cela aurait été indélicat de notre part. »

Ami : « Mais, j'ai beau essayer, je ne peux pas voir ta version des choses. Je ne peux pas ignorer le témoignage de tant de personnes qui ont survécu aux terreurs du Troisième Reich, y compris les arrière-grands-parents et grands-parents polonais de ma meilleure amie. Nous aimons discuter de politique ensemble, mais nous ne parlons même plus de toi ou de ta situation parce qu'elle a tellement de rage à ce sujet. Non pas parce qu'elle est un mouton et croit tout ce qu'on lui fait avaler, mais parce que tu nies quelque chose qui fait tellement partie de son expérience, quelque chose dont sa famille vit les effets depuis si longtemps, qu'elle en souffre même des générations plus tard. »

Monika : « Je ne veux pas rejeter les histoires ou les expériences des ancêtres de ton amie. Mais qu'ont vu ses ancêtres en réalité ? Il est tout à fait possible qu'ils aient vécu des expériences horribles pendant la guerre. La guerre fut horrible. Beaucoup de gens sont morts. Et il ne fait aucun doute qu'il y a eu des brutalités de tous les côtés. Des choses terribles se produisent pendant la guerre. Mais des chambres à gaz homicides ? Des camps d'extermination délibérés ?

Ton amie est aussi une victime de l'endoctrinement. Je pense que le peuple juif reçoit une double dose d'endoctrinement, dès la naissance. On leur apprend qu'ils sont toujours les victimes, qu'ils ont toujours été persécutés, que tout le monde les déteste et les a toujours détestés. Cette mentalité du peuple juif transparaît dans le courriel que tu m'as adressé, dans lequel tu exprimes son statut de victime, et comment cela fait partie de son expérience, et que même des générations plus tard, elle en souffre.

Lorsque j'ai lu *The Great Holocaust Trial* de Michael A. Hoffman II, je me suis dit que ce livre devrait être une lecture obligatoire. Mais il ne serait jamais autorisé dans nos écoles. Il constituerait un bon contrepoids à la manière dont les médias ont dépeint Ernst Zündel. Il s'agit de l'histoire surprenante de ce qui s'est passé à Toronto en 1985, le premier des procès d'Ernst Zündel.

Les gens aiment parler des photos, comme preuve que les 'méchants nazis' ont exécuté un plan d'extermination. Il y a beaucoup de photos de piles de cadavres. Premièrement, un tas de cadavres prouve-t-il l'existence de chambres à gaz ? Deuxièmement, un tas de cadavres prouve-t-il qu'il s'agit de cadavres juifs ? J'ai vu beaucoup de documentation sur des photos qui passent pour des victimes de l'holocauste alors que certaines d'entre elles étaient en fait des piles de cadavres allemands dans les mois et les années qui ont suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale. D'autres provenaient de l'Holodomor ukrainien. Il existe également des photographies de propagande qui ont été retouchées et modifiées. Il existe de nombreux exemples de photographies identiques, où, par exemple, un corps pendu est inséré avec une légende sur ce qu'ont fait ces méchants nazis.

Après la fin de la guerre, des millions d'Allemands ont été assassinés, violés, torturés, affamés et expulsés de force de vastes régions de l'ancien territoire allemand. Des millions de personnes sont mortes. Ce génocide était une stratégie délibérée, et personne ne s'en est soucié (si tant est qu'ils l'aient découvert), car la propagande haineuse anti-allemande faisait rage depuis des décennies déjà. Pas seulement pendant la Seconde Guerre mondiale, mais depuis des décennies avant cela.

À ce jour, l'Allemagne n'est pas un pays souverain. C'est un pays occupé. Le peuple allemand n'a pas le contrôle de ses propres affaires. Je me demande combien d'écoliers en Allemagne sont conscients de cela. »

Ami : « Je me demande parfois ce que tu cherches à obtenir – la justice ? À quoi cela ressemblerait-il pour toi ? Qu'est-ce qui changerait si l'holocauste avait ou n'avait pas eu lieu, si l'holocauste ne

justifiait pas de nouvelles atrocités ? Je pense que depuis un an environ, j'attends de voir où tu vas avec tout cela, et je crains que cela ressemble un peu (de l'extérieur) à une spirale descendante. Nous avons besoin de toi ici. Tu as ta place dans cette communauté. J'attends que tu t'en rendes compte, que tu comprennes que ton pouvoir ne consiste pas à débattre ou à nier les évènements passés, mais à te battre avec nous pour notre avenir. En regardant vers l'avenir, comment pouvons-nous réparer ce qui nous divise et nous blesse ? »

Monika : « Qu'est-ce que j'essaie d'obtenir ? La paix. La survie de notre peuple. La prévention de la troisième guerre mondiale.[13] La prévention de notre asservissement. Nous sommes voués à la destruction. C'est un tout autre sujet énorme, et c'est choquant. Mais voici juste un petit aperçu de ce sujet. Une citation d'un professeur 'respecté' de Harvard, Noel Ignatiev, va te donner une idée :

> *L'objectif d'abolir la race blanche est à première vue si désirable que certains peuvent avoir du mal à croire qu'il puisse susciter une opposition autre que celle des suprématistes blancs convaincus. [...] Ne vous y trompez pas : nous avons l'intention de continuer à démolir les hommes blancs morts, et les vivants, et les femmes aussi, jusqu'à ce que la construction sociale connue sous le nom de 'race blanche' soit détruite, pas 'déconstruite', mais détruite.'*

Donc, tu vois, si une personne commence à faire des recherches sur ce sujet et essaie réellement de souligner l'un de ces faits, elle est immédiatement traitée de 'suprémaciste blanc'. Je crois que tu y as fait référence dans un précédent courriel, en disant que tu *avais entendu* dire que j'avais rencontré des 'suprématistes blancs'. Qu'est-ce que cela signifie en réalité ? Tout cela est lié aux mensonges contenus dans nos livres d'histoire. Jette un coup d'œil aux paroles de Noel Ignatiev. Selon lui, les seules personnes à qui il viendrait à l'esprit qu'il est utile de préserver la race blanche sont les 'suprématistes blancs' ! Donc, si nous ne voulons simplement pas être détruits, nous sommes des 'suprématistes blancs'. Peux-tu imaginer que l'on dise cela des Japonais qui souhaitent voir leur culture et leurs traditions préservées

---

[13] [NdT : en fait la 3ème guerre mondiale a déjà commencé, tout comme la 2nd était la continuité de la 1ère, la 3ème n'est que la continuité de la 2nd.]

et qui souhaitent voir des petits-enfants japonais ? Des suprémacistes japonais ! Ou des Sénégalais qui ne veulent pas être détruits ? Des suprémacistes noirs ! Toute autre race de personnes peut être fière de ce qu'elle est, mais pas les personnes d'origine européenne. Si nous nous soucions de notre héritage et voulons préserver nos traditions et notre culture, nous sommes automatiquement affublés de l'étiquette instrumentalisée de 'suprémacistes blancs'.

Une fois que tu auras commencé à prendre conscience de ce phénomène, tu le reconnaîtras partout ! *Stupid White Men* est un livre de Michael Moore. Peux-tu imaginer un livre intitulé *Stupid Black Men* ? Pas du tout ! Et Hollywood produit depuis longtemps des films qui dépeignent les Blancs comme des gens ennuyeux, abrutis, apathiques, paresseux et stupides. Un exemple est le film *Nebraska*, récompensé par un Oscar. C'est tellement irréel. On pourrait l'utiliser comme étude de cas pour illustrer ce que je viens de dire. C'est une description complètement déprimante des Américains blancs. Et les 'actualités' nous parlent constamment de toutes les mauvaises choses que font les Blancs, alors qu'elles occultent les crimes commis par les personnes de couleur.

Pour en revenir au sujet de l'holocauste, il est remarquable que la 'négation de l'holocauste' soit passible d'une peine de prison plus longue en Allemagne que celle infligée à de nombreux violeurs et meurtriers. Horst Mahler en est un bon exemple. En plus d'exposer les mensonges sur 'l'holocauste', il disait au public ce qui était écrit dans le 'livre saint' juif, le *Talmud*. Cela lui a valu une importante peine de prison.

Pour moi, il est incroyable que cet aspect de l'histoire, à savoir les lois, ne suffise pas à convaincre les gens qu'il y a quelque chose à cacher. Nous avons été tellement contaminés mentalement que la réaction inverse est courante. Par exemple, lorsque je parle aux gens de ces lois sur le crime de la pensée et de la parole, ils réagissent en disant : *'Et voilà ! Toi, tu vois ? Tu as tort, Monika. Les lois le prouvent'*.

Pour moi, c'est une logique absurde et tordue. Seuls les mensonges ont besoin de lois pour les soutenir. La vérité se suffit à elle-même. Et la vérité ne craint pas les enquêtes.

[Quelle ironie, cette lettre a été écrite avant que j'aille en prison comme prisonnier politique en Allemagne. – M. S.]

Le système déclare que les révisionnistes de l'holocauste mentent. Quelqu'un sacrifierait-il sa vie et son intégrité physique pour un mensonge ? Bien sûr que non. Ce n'est que pour la Vérité que des hommes et des femmes sont prêts à se sacrifier.

Il y a deux choses très intéressantes à savoir sur la tromperie juive. La première est le *Kol Nidre*, qui est une annulation des vœux qui est faite une fois par an pendant Yom Kippour :

> *'Tous les vœux, renoncements, promesses, obligations, serments, pris depuis ce jour d'expiation jusqu'au prochain, puissions-nous y parvenir en paix, nous les regrettons par avance. Que nous en soyons absous, que nous en soyons libérés, qu'ils soient nuls et de nul effet. Qu'ils ne nous engagent pas. De tels vœux ne seront pas considérés comme des vœux ; de telles renonciations, pas de renonciations ; et de tels serments, pas de serments'.*

L'autre chose qu'il est important de connaître et de comprendre est la devise du Mossad, l'équivalent israélien de la CIA. C'est *'Par la tromperie, tu feras la guerre'*. Il serait honorable d'avoir une devise sur la défense de son pays ou la défense de la vérité et de la justice, ou quelque chose comme ça. Mais celle-ci dit, *'par la tromperie, tu feras la guerre'* ! Comment cela peut-il être toléré ? Pourquoi le monde ne s'élève-t-il pas contre cela ? Pourquoi ne le crions-nous pas sur les toits ? Je peux vous dire pourquoi. C'est parce qu'ils contrôlent ce que nous pensons et croyons à travers leur contrôle des médias, des programmes scolaires, des films, etc.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de réfléchir à ces choses, de t'en soucier et d'être ouvert à mes réponses à tes questions réfléchies. C'est un sujet très lourd, et il n'est pas facile de l'aborder. Je me souviens qu'au début de mon éveil au 11 septembre, je me suis sentie physiquement nauséeuse pendant des semaines. Mais une fois que j'ai

traversé cette épreuve, je me suis sentie beaucoup plus légère et plus heureuse. Je préfère de loin connaître la vérité plutôt que de ne pas la connaître. Avec tout mon amour, Monika »

***

Lettre à un autre ami :

« Je suis tristement consciente de la profondeur de l'empoisonnement de l'esprit, c'est-à-dire du lavage de cerveau. [...] Ce sont les jeunes qui m'ont le plus choquée, avec leurs arguments. La matière dont on les empoisonne à l'école sous le couvert de la 'vie familiale', de la 'santé sexuelle' ou de la bonne vieille 'éducation sexuelle' devrait vraiment être qualifiée de promotion du porno et de la perversion. J'ai été tellement choquée en apprenant ce qu'on leur enseigne de nos jours que j'ai failli vomir et j'ai dû sortir pour respirer.

C'est ainsi que les enfants sont rendus dociles pour la destruction. Les jeunes adultes ne peuvent pas dépasser la première base pour atteindre la deuxième base où ils pourraient comprendre les faux drapeaux comme le 11 septembre, puis la troisième base où ils comprendraient l'holohoax, et enfin le marbre où ils découvriraient l'agenda du génocide blanc. Ils ne peuvent pas dépasser la première base quand leurs esprits ont été tellement empoisonnés par la promotion du porno dans les écoles. C'est déjà assez grave qu'ils reçoivent ce genre de choses à l'école, mais vous ne croiriez pas le jeune âge auquel ces choses leur sont présentées ! Monika »

***

Puis cette lettre d'un proche parent :

« Je suis désolé de vous dire ça, Alfred et Monika, mais je pense vraiment que vous avez perdu la tête. Complètement. Vous vivez dans un monde fantaisiste et haineux qui est... qui dévore vos âmes et vos esprits. Où est votre humanité ? Si seulement la vie était si simple, et si noire et blanche, comme dans votre réalité imaginée. Nous sommes tous des humains, pleins de complexités et contenant en chacun de nous le bien et le mal dans des mesures variables.

Cessez de nourrir vos mauvaises pulsions, essayez de cultiver votre générosité, votre humilité, votre ouverture aux autres (non-blancs, non-hétérosexuels, personnes d'autres origines religieuses/culturelles). Vous pourriez découvrir que nous avons bien plus en commun que ce qui nous divise. Vous faites tous deux la promotion de la division et de la haine à un moment de l'histoire de l'humanité où nous avons désespérément besoin de nous unir. Honte à vous ».

Ma réponse :

« Comment se fait-il qu'aucun d'entre vous n'aborde jamais l'évènement fondamental du 11 septembre ? Revenons à la case départ sur ce point, s'il vous plaît. J'ai remarqué que même lorsque l'un d'entre vous s'engage avec nous, il n'aborde JAMAIS les bases du 11 septembre (même si nous vous avons interpellé à ce sujet et envoyé des informations). Vous pouvez rester bloqués sur le sujet des LGBTQ, ce qui est exactement ce que j'ai décrit dans ma métaphore de baseball, ou vous vous contentez de répéter comme des perroquets le langage militarisé de notre monde orwellien, à savoir que nous sommes des 'haineux'.

Si vous ne pouvez pas dire ou même voir que l'on nous a menti au sujet de l'évènement fondamental du 11 septembre, et si vous ne pouvez toujours pas voir que trois gratte-ciel modernes en acier ne s'effondrent pas simplement dans leur propre empreinte après que deux avions aient frappé deux d'entre eux et que le troisième soit tombé huit heures plus tard *après* que sa chute ait été annoncée vingt minutes auparavant... si vous ne pouvez pas voir à travers ce mensonge, que nous essayons depuis un certain temps de souligner, eh bien, je ne sais pas quoi dire.

Vous appelez cela une absurdité haineuse. En quoi est-ce un non-sens haineux que de mettre en évidence des faits et des preuves physiques de base qui, lorsqu'ils ont été mal interprétés par les médias grand public et les gouvernements, ont conduit directement à la guerre et à la mort de millions d'innocents accusés à tort d'être associés à ces évènements terroristes ? Je dirais qu'il est 'haineux' *de poursuivre les mensonges* du 11 septembre. Qu'en est-il des millions de

musulmans qui ont été tués en conséquence directe de la mauvaise interprétation de cet évènement ? Cela n'a absolument rien à voir avec la race ou la couleur, n'est-ce pas ?

Si l'un d'entre vous prend le temps d'examiner le 11 septembre, d'un point de vue strictement physique, vous comprendrez que l'on nous a menti. Interprété à tort, le 11 septembre est la tromperie qui a déclenché la frauduleuse guerre contre le terrorisme. Des millions de personnes sont mortes, ont été mutilées, et des pays entiers ont été détruits dans cette guerre frauduleuse !

Je pourrais tout aussi bien vous accuser d'être des '*haineux*' (quel concept ?!) en restant volontairement ignorants. Mais je ne le ferai pas, car je sais que nous avons tous été dupés.

En quoi est-ce haineux de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé le 11 septembre ? En quoi est-ce haineux d'enquêter sur les véritables responsables du 11 septembre et de découvrir ainsi leur programme ? Leur objectif est de tuer et de détruire, et de le faire par la tromperie. Rappelez-vous leur devise : *'Par la tromperie, tu feras la guerre'*.

Au fait, ils se vantent de leur pouvoir juif. Mais, lorsque nous le soulignons, nous sommes traités d''antisémites'. Nous pouvons aller en prison pour cela, et bientôt nous pourrions être fusillés pour cela. C'est comme ça que ça se passait en Union soviétique.

Lorsque le monde a été inversé, comme dans le monde de George Orwell, où *'la liberté est l'esclavage, la guerre est la paix, et l'ignorance est la force'*, alors, bien sûr, on dirait qu'Alfred et moi sommes les 'haineux' de l'histoire. Si vous êtes dans la 'réalité' du monde à l'envers et que vous ne souhaitez pas voir les faits et les preuves qui vous remettraient à l'endroit, alors l'*Amour* est effectivement la *Haine*.[14]

Il y a beaucoup de gens de toutes les couleurs dans le monde entier qui espèrent notre succès. Le monde ne sera pas un endroit

[14] [NdT : En effet le symbole de Paix et d'Amour est volontairement inversé, appelant ainsi à la Fin et à la Guerre.]

très agréable si nous perdons cette lutte. Nous faisons cela par amour pour les gens, pour l'humanité, pour la nature, pour la vie.

Ceux que nous combattons appartiennent à un culte de la mort.

Leurs livres saints parlent tous de la destruction de 'l'autre'. En fait, ils ne nous aiment pas du tout, ni vous, ni moi, ni quiconque n'est pas juif. En fait, même leur propre peuple est sacrifiable. Les juifs de la rue sont un bouclier humain, et donc sacrifiables pour l'élite juive. Des rabbins de haut rang l'ont dit à travers les âges, de nombreux juifs peuvent être et seront sacrifiés avant qu'ils n'atteignent leur objectif final, à savoir la domination du monde. Monika »

Étonnante lettre d'un jeune membre de la famille

« Monika,

Je pense que les autres sont probablement du même avis que moi sur la question du débat sur le 11 septembre. Je n'en parle pas parce que c'est un sujet de débat sans intérêt. Aucun d'entre nous n'a de formation en physique, en mécanique des structures et en ingénierie des matériaux. Il n'y a pas de débat réel et informé que nous pouvons avoir sur l'effondrement des bâtiments sans une connaissance appropriée de la science physique qui le sous-tend.

Je sais que tu répètes comme un perroquet les arguments d'Architects & Engineers for 9/11 Truth. Cependant, ils constituent une toute petite frange de la communauté scientifique. Le fondateur de ce groupe n'a qu'une licence d'architecture.

Au lieu de cela, je discute avec toi sur des questions dont nous pouvons débattre sans formation scientifique et qui n'ont aucun rapport avec le 11 septembre, car je trouve fascinant de voir comment tes opinions ont changé depuis que tu t'es engagée dans ce mouvement. Ton enquête sur le 11 septembre t'a apparemment rendu homophobe, xénophobe et chauvine. Ta transition montre qu'il ne s'agit pas d'une enquête scientifique sur la cause de

l'effondrement du WTC. C'est un programme idéologique basé sur l'intolérance. C'est un programme dirigé par des hommes blancs qui se sentent menacés parce que, pour la première fois dans l'histoire moderne, il y a un retour en arrière contre la suprématie dont les hommes blancs ont bénéficié. Les femmes, comme toi, qui sont très indépendantes et qui se sont présentées à des élections, se défendent. C'est pourquoi je suis si choqué que tu sois devenue antiféministe, car c'est toi qui perds alors que ton mouvement gagne du terrain.

Je sais que tout le monde a besoin d'avoir un but dans la vie, et ce mouvement offre un but puissant. Tu es en train de sauver le monde. Et c'est d'autant plus fort que c'est une tâche sans limite. À aucun moment tu n'identifies les personnes qui se cachent derrière ce mouvement ou les actions à entreprendre. Quoi qu'il arrive, l'élite juive amorphe et invisible sera toujours tapie dans l'ombre, préparant son prochain plan pour déchirer nos familles et prendre le contrôle du monde. C'est une secte, Monika.

Je sais que tu n'es certainement pas une mauvaise personne, et que tes intentions ne sont pas mauvaises. Mais ce mouvement, cette idéologie, ce n'est pas celui qui... favorise l'amour. Tu passes tout ton temps sur des sites Internet et dans des livres qui diffusent le même message, et la plupart du temps, il s'agit de mensonges purs et simples qui sont racontés dans le but de confirmer le récit qui a été créé.

Je te supplie de profiter de l'été, de faire de la randonnée et du camping et d'essayer de rendre visite à de vieux amis. Retire-toi complètement de ce mouvement pendant quelques mois. Je pense que tu finiras par découvrir que le monde n'a pas été démoli en ton absence, et que les choses ne sont peut-être pas aussi mauvaises qu'elles le paraissent sur ces sites et ces forums. Peut-être découvriras-tu qu'il est plus gratifiant de se battre pour un monde plus tolérant, plutôt que pour un monde moins tolérant. »

Ma réponse :

« Ta vision du 11 septembre semble assez identique à celle du garde-fou Noam Chomsky. C'est peut-être ton héros. C'était aussi mon héros, et j'avais beaucoup de ses livres. Il m'a fallu des mois pour accepter son rôle de collaborateur majeur dans la dissimulation de ce qui s'est réellement passé le 11 septembre. Je pensais que peut-être il devenait sénile. Une petite information sur lui : il sort de Tavistock. En bref, l'Institut Tavistock est un endroit spécialisé dans le contrôle de l'esprit et dans la manière d'amener des masses de gens à soutenir une guerre (ou d'autres agendas).

Nous, les citoyens, sommes apparemment trop stupides pour comprendre quoi que ce soit, sans avoir un doctorat.

Selon toi, nous pouvons mettre de côté nos propres capacités à regarder quelque chose et à nous demander si quelque chose a du sens, parce que nous ne sommes pas physiciens, donc nous ne devrions pas non plus faire confiance à nos capacités d'observation et d'analyse. Bon, d'accord, parlons simplement de coïncidences.

Le fait que de tels effondrements de bâtiments en acier comme les trois qui se sont produits le 11 septembre ne se sont jamais produits avant ou depuis, à moins qu'il ne s'agisse, en fait, de démolitions contrôlées. Mais trois se sont produits ce jour-là.

Le fait que la BBC a annoncé que le WTC7 s'était effondré, vingt minutes avant qu'il ne s'effondre réellement. Oups. Mauvais timing sur le script ?

Le fait qu'Ehud Barak se trouvait par hasard dans les studios de la BBC à Londres pendant que le 11 septembre se produisait, et qu'il a inventé le récit sur Oussama Ben Laden, et que l'Amérique devait partir en guerre en Afghanistan. Il se trouve que Barak était un haut gradé de l'armée israélienne et qu'il avait été Premier ministre d'Israël. Juste une coïncidence qu'il soit là ?

Le fait que des exercices aient eu lieu le jour du 11 septembre, simulant une scène similaire qui s'est ensuite déroulée en direct.

Il y a bien d'autres coïncidences, mais je pourrais simplement te demander : es-tu un 'théoricien des coïncidences' ?

Nous sommes un peu pris entre deux eaux, selon la façon dont on voit les choses. Apparemment, si nous passons trop de temps à faire des recherches, *'tu ... passes tout ton temps ... à faire passer le même message ...des mensonges purs et simples ...de l'auto-affirmation'*, alors nous confortons ces choses désagréables avec lesquelles tu me caractérisais. Mais, si nous ne faisons pas de recherches sur quelque chose, alors nous ne sommes pas non plus qualifiés pour tirer des conclusions sur tout cela. D'ailleurs, selon toi, ce n'est pas la peine de se donner la peine, car c'est aux 'experts' de le découvrir et de nous le dire.

Tu es heureux de laisser toute ta réflexion aux autres. C'est la recette parfaite pour devenir un parfait esclave du Nouvel Ordre Mondial. C'est exactement ce qu'ils veulent.

Ne désespère pas. Il n'est jamais trop tard pour ouvrir les yeux, pour poser beaucoup de questions, pour laisser entrer la lumière de la vérité, pour laisser le brouillard se dissiper et pour dire : 'Je me suis trompé.' Nous l'avons fait. Nous admettons ouvertement et librement que nous étions totalement immergés dans la matrice des mensonges et que nous avons cru beaucoup de choses que nous constatons maintenant être fausses. Il n'y a aucune honte à cela. Il n'y a de honte que si, face à tant de preuves, on continue à s'entêter, à refuser de penser par soi-même et à accepter la dissonance cognitive qui est inévitable lorsque plus rien n'a de sens dans le monde. Lorsque nous devons devenir des 'théoriciens des coïncidences' pour donner un sens au monde, c'est là que réside la dissonance cognitive. Monika »

***

Post-scriptum : À propos de sa remarque selon laquelle j'ai tout à perdre si je suis devenue « antiféministe », j'aurais pu ajouter qu'il considère apparemment que les sexes ne sont pas complémentaires, mais en compétition l'un avec l'autre. C'est en effet l'intention. Les

juifs sont fiers de leur rôle de premier plan en tant que promoteurs du féminisme. Il nous divise et brise l'ordre familial.

Journées des pionniers : petite fille dansant au son du violon.

CHAPITRE 12
L'histoire du Busking : contradiction ultime

Cette histoire de « busking » est celle d'une femme dans une petite ville, une petite histoire qui reflète la situation dans son ensemble. J'ai mis trois ans à gagner cette bataille pour pouvoir jouer « légalement » de mon violon dans les rues de Jasper. L'histoire du spectacle de rue illustre l'influence qu'un certain groupe de personnes peut exercer pour supprimer une voix dissidente afin de maintenir le fragile château de cartes – leurs mensonges – en place. « Busking » désigne le fait de jouer de la musique dans un lieu public en échange de dons volontaires.

Une chronologie des promesses et des promesses non tenues

Cette histoire commence en 2012. J'ai fait une présentation au conseil municipal qui autoriserait le busking à Jasper, car il était illégal de le faire à l'époque. J'ai fait valoir que cette petite ville de montagne située à l'intérieur d'un parc national et d'un site du patrimoine mondial était un endroit parfait pour le busking, ajoutant que ce serait une situation gagnant-gagnant-gagnant. Ce serait bon pour les musiciens, bon pour les touristes et bon pour l'esthétique de la ville. Ma présentation a été bien accueillie et les conseillers m'ont assuré avec enthousiasme qu'ils allaient s'efforcer de réaliser ce projet.

Cela a pris du temps, plusieurs années, mais finalement, en 2016, le programme de busking a été lancé. Pour être précise, il s'agissait du projet pilote de busking n° 2. Le projet pilote de busking n°1 s'est déroulé pendant un week-end à la fin du mois de septembre 2015, pendant les Arts Days, où les buskers étaient autorisés à jouer

uniquement ce week-end-là. Mon groupe – le Fiddle River Band – a joué le samedi après-midi. Les gens ont dansé sur le trottoir.

Le projet pilote de 2016 est le premier projet où les licences de busking étaient vendues. Imaginez ma surprise lorsque je suis allée acheter ma licence et qu'on m'a envoyé ce courriel sec le 23 juillet 2016 : *« Nous avons examiné votre demande de permis de busking à Jasper. À la lumière de vos croyances non inclusives récemment proclamées publiquement, nous avons décidé de vous refuser un permis pour le moment. [...] Veuillez consulter la déclaration de valeurs et de principes ci-jointe. »*

Il était clairement indiqué que c'était en raison de mes croyances que je ne serais pas autorisée à jouer du violon dans les rues de Jasper.

Le lancement de la pratique du busking à Jasper a coïncidé par hasard avec la sortie de ma vidéo controversée *Pardon Maman*.

C'était en 2016. Et ensuite ? Des mois de réunions, de sondages, de courriels, de nouveaux processus, d'articles de journaux, d'auditions, de vérification des musiciens de rue, de directives et de règles. Ils ont établi des règles, puis ont enfreint toutes leurs propres règles.

Histoire personnelle pertinente : à ce moment-là, cela faisait 35 ans que je vivais à Jasper. J'ai fait don de ma musique à d'innombrables collectes de fonds, j'ai joué régulièrement pour les résidents des foyers pour personnes âgées, dans les écoles, lors de dîners communautaires et d'évènements spéciaux, toujours prête et heureuse de donner de mon temps. La communauté appréciait ma musique, et j'aimais en faire profiter les autres.

Mais, parce que j'ai osé m'aventurer sur le terrain interdit du canular holocaustique au moment même où il est devenu légal de faire de la musique à Jasper, on m'a interdit de le faire. Ils n'aimaient pas mes opinions, alors ils ont étouffé mon violon.

Dave Baker était l'homme de l'Habitat for the Arts qui était chargé de gérer le programme de musique de rue. Nous nous connaissions

depuis des années et avions travaillé ensemble sur de nombreux projets culturels. Voici le message que je lui ai envoyé par courriel, le lendemain du jour où je l'ai enfin trouvé lors d'un évènement où il ne pouvait pas s'enfuir et se dérober.

5 août 2016

« Cher Dave,

Je te remercie beaucoup de m'avoir montré hier ta position exacte sur la question de mon permis de jouer de la musique. Avant de t'avoir enfin vu en face à face pour la première fois cet été, je t'avais accordé le bénéfice du doute. Je pensais que, sûrement, quelqu'un d'autre chuchotait à ton oreille, te donnait des directives. Je l'ai cru parce que je n'ai pas reconnu le Dave Baker que je connais depuis de nombreuses années, dans le courriel sec que tu as envoyé le 23 juillet 2016.

L'hostilité avec laquelle tu m'as traitée hier, m'a donné une image claire. Ton attitude était belliqueuse et très franchement, lâche.

Toi et moi avons été généreux l'un envers l'autre et envers la communauté dans les innombrables entreprises auxquelles nous avons participé et que nous avons partagées au fil des ans. Est-ce que tout cela est oublié ? Il semble que tu aies laissé ton humanité derrière toi. Tu t'es désigné juge, jury, procureur et exécuteur en même temps, sur la base d'une supposition fallacieuse que je serais coupable d'un crime.

Tu as clairement fait comprendre que les réponses à mes deux questions que j'ai posées dans mon courriel du 1er août, cité ici, ne sont pas pour demain :

> *Un silence étonnant s'est installé de ta part depuis le courriel superficiel que tu m'as envoyé le 23 juillet 2016. (...) Je me demande à qui tu dois rendre des comptes, et à qui le 'nous' fait référence dans le message (original) que tu m'as adressé. Ce sont deux questions très importantes. Monika*

J'ai posé ces questions à nouveau hier, pacifiquement et en personne, et tu m'as dit à plusieurs reprises : *'Je ne discuterai pas de cela ici. Je n'en parlerai pas maintenant. C'est un lieu sacré'.*

J'ai donc demandé quand et où les réponses allaient arriver ? Pourrions-nous organiser une réunion, s'il te plaît ? Tu m'as alors répondu sans détours. *'Tu as déjà la seule réponse que tu auras'.*

Le jugement final a été rendu, et la proverbiale clé de la prison a été jetée.

Ma première question portait sur la responsabilité. La légende sous la photo en première page de joyeux musiciens de rue dans le journal *Fitzhugh* de cette semaine dit *'Musique dans les rues – grâce à un nouveau projet pilote entre la municipalité et Habitat for the Arts'.* C'est pourquoi j'envoie cette lettre à tous les conseillers municipaux et au maire. Jouent-ils aussi le rôle de la police de la pensée ?

La déclaration des 'valeurs et principes' d'Habitat est très bonne. Le deuxième paragraphe suit, pour montrer l'absurdité de ton accusation de 'croyances non inclusives' à mon encontre. Je soutiens que c'est toi qui es 'non inclusif'. *'Nous croyons que l'apprentissage ne s'arrête jamais. Nous savons qu'il renforce l'inclusion sociale, la citoyenneté active et le développement personnel. Nous acceptons les nouveaux défis et les nouvelles idées. Nous accueillons les nouvelles méthodes et le changement. Nous nous aidons mutuellement à grandir par l'échange de connaissances et le soutien.'*

Ma liste de destinataires s'allonge de plus en plus, car des personnes du monde entier s'intéressent à cette histoire. Il commence à sembler que cette jolie petite ville située dans un parc national et un site du patrimoine mondial soit en train de devenir un chef de file dans la direction totalitaire anti-libre expression que prend le Canada. Sincèrement, Monika Schaefer »

***

Hiver 2016 – 2017

Des jeux politiques ont eu lieu tout au long de l'automne, de l'hiver et du printemps 2016 et 2017. Il y a eu une enquête de satisfaction pour déterminer le « succès » du programme de busking, et une foule de réunions du conseil municipal et de séances de planification en ce qui concerne le programme de busking de l'été suivant. Lors de l'une des réunions du conseil, l'autre membre du personnel d'Habitat, Marianne Garrah, a fait remarquer que le processus de sélection des musiciens de rue devrait être fondé sur le talent et les aptitudes musicales. Cela a été noté dans le procès-verbal. Cette déclaration de Garrah était un aveu tacite qu'ils avaient fait une erreur l'été précédent lorsqu'ils m'ont refusé une licence d'artiste de rue sur la base de mes pensées.

Voici une belle lettre de soutien, qui soulignait les points que j'ai fait valoir au conseil municipal :

« Salut Monika,

Marianne m'a approché la semaine dernière pour me demander si je pensais qu'ils devaient te délivrer une licence de busking. J'ai répondu par l'affirmative et, quand elle a demandé pourquoi, j'ai donné les raisons suivantes :

1) Tu joues de la belle musique, magnifiquement.

2) Nous sommes une communauté qui prétend valoriser la diversité. Cela devrait inclure la valorisation de la diversité des opinions, et pas seulement des identités sexuelles et des origines culturelles.

3) Je sais que tu es une personne gentille et, au fil des ans, je t'ai vu célébrer divers héritages culturels et ethniques. Quelles que soient tes convictions, je sais qu'elles ne sont pas le fruit de la haine ou de l'intolérance.

4) Je t'ai vu faire du bénévolat sans relâche et défendre notre patrimoine naturel ainsi que les arts et la culture dans cette communauté. On pourrait dire que nous avons une dette de gratitude envers toi.

Marianne a été réceptive et a donné des commentaires réfléchis et positifs sur ces déclarations. Je ne serais pas surprise qu'elle ait reconsidéré la position de l'Habitat quant à l'octroi d'une licence de busking.

Si cela peut t'aider, ou si tu en as l'occasion, considère cette petite note comme une lettre de soutien et n'hésite pas à la partager si nécessaire.

Avec toute mon affection, mon soutien et mes meilleurs vœux. »

Lors d'une des nombreuses réunions publiques du conseil municipal, le conseiller Gilbert Wall a déclaré que je ne devais pas être autorisée à faire la manche dans les rues, et qu'il ne pouvait pas séparer mon jeu de violon de mes idées. Les deux journaux locaux en ont parlé comme étant *« l'éléphant dans la pièce »* et *« étant donné ce que nous savons »* – c'est de mauvais augure – le conseiller Wall a clairement indiqué qu'il devait y avoir « un moyen » pour qu'ils puissent m'exclure. Wall a également prétendu que j'étais « agressive » dans mes opinions, et pourtant, je n'avais pas eu une seule conversation avec lui pendant toute l'année qui a suivi la diffusion de ma vidéo, même si nos chemins se sont croisés à de nombreuses reprises dans cette petite ville. D'autres personnes m'ont également qualifié d'agressive avec mes opinions, alors que je n'avais jamais parlé avec eux de « l'holocauste ». Ma vidéo de six minutes est devenue virale, et c'est ce qu'ils n'ont pas aimé.

Au cours des réunions suivantes, le processus de vérification et de sélection des musiciens de rue a été clairement défini. Il y aurait un panel de cinq juges. Le comité de sélection devrait être composé de personnes qualifiées pour évaluer les capacités musicales. Un système de points serait utilisé. Les règles du processus impliquaient clairement une visibilité ouverte du panel et une audition en direct.

Par exemple, une ligne directrice stipule que *« Les juges sont encouragés à interagir avec les interprètes (mais pas trop longtemps, juste assez pour qu'ils se sentent à l'aise). »*

Une autre indiquait : *« Si un interprète ne se présente pas, passez à l'interprète suivant sur la liste. »*

Une autre ligne directrice : *« Si l'interprète semble hésiter sur une chanson, vous pouvez lui demander d'en interpréter une autre. »*

Après que toutes ces réunions du conseil aient abouti à un nouvel ensemble de règles pour le programme de busking, toutes dans les archives officielles de la ville, j'ai entamé une autre correspondance avec l'Habitat pour indiquer mon intérêt à auditionner. J'avais l'impression d'arracher des dents, tant ils étaient évasifs. Je voulais simplement savoir quand et où les auditions auraient lieu. Ils ne répondaient ni aux appels téléphoniques ni aux courriels, et les portes d'Habitat étaient fermées la plupart du temps.

J'ai persévéré et j'ai finalement trouvé Marianne Garrah dans son bureau et on m'a dit que je pouvais leur envoyer un clip par voie électronique. *Pardon ?* Cela ne ressemblait à aucun de leurs plans qui avaient été officiellement approuvés lors des réunions du conseil. Je lui ai demandé : *« Ce processus est ouvert et transparent, n'est-ce pas ? L'identité des juges devrait être publique, oui ? »* Elle a accepté. J'ai demandé qui étaient les juges. Elle a commencé à les nommer et, après en avoir nommé deux, elle a hésité, s'est ravisée et a dit : *« Euhhh, je ne me souviens pas qui sont les autres, ce n'est pas vraiment mon truc. Ce n'est pas mon projet. »*

J'ai envoyé mes clips. J'ai attendu... et attendu... et j'ai téléphoné, envoyé des courriels, visité l'Habitat en personne de nombreuses fois, mais j'ai toujours trouvé portes closes. Quelle n'a pas été ma surprise lorsque j'ai reçu le courriel non signé suivant.

20 juin 2017 :

« Bonjour Monika,

Pour 2017, le programme Jasper Busking a été conçu de telle sorte qu'un comité électronique 'sans rencontre' composé de personnes soucieuses de la communauté reçoit des fichiers sonores/YouTube/audition fournis par les artistes. Ces fichiers sont écoutés dans l'intention de réaliser trois choses : le talent de l'artiste (cinq points de critères potentiels), le plaisir potentiel de l'auditeur (cinq points de critères potentiels) et la perception de la présence de l'artiste sur scène (cinq points de critères potentiels). Ces points de critères sont calculés sur les cinq membres de la communauté et, pour obtenir une licence, le total doit être d'au moins 55 (ou 11 sur 15 pour chaque réponse).

Malheureusement, les résultats qui sont revenus à Habitat de la part du comité n'ont pas reflété ce total pour vous. Votre candidature pour 2017 a été refusée.

Habitat pour les Arts pour le projet pilote de Busking 2017 de la municipalité de Jasper, Hab@iotad.ca. »

Qui sont ces individus sans visage et sans nom qui ont l'esprit communautaire ? Ils ont établi des règles et des directives, puis les ont toutes enfreintes. Ils ont atteint leur objectif de garder Monika dehors. Pas de responsabilité. Aucune transparence. Aucune raison légitime n'a été donnée. Ils ont obtenu ce qu'ils voulaient et ont fui leurs responsabilités. Des juges anonymes, qui n'ont pas attribué suffisamment de points (zéro ?) à un musicien connu dans cette petite ville, tout cela était plutôt kafkaïen.

À quoi tout cela a-t-il abouti ? Un nouveau processus après d'interminables délibérations et réunions. Tout cela n'était qu'une grande façade et rien de plus. Ils ne savaient pas trop quoi faire de Monika Schaefer. Mon parcours musical et mon implication dans Jasper étaient considérables. En fait, certains diraient que j'avais acquis un statut de célébrité locale en tant que violoniste et violoniste

très demandée lors de manifestations communautaires et de collectes de fonds, à la fois comme interprète et comme juge lors de concours.

Une autre institution « culturelle » avait subordonné son rôle à celui d'un organisme de contrôle de la pensée.

Été 2017

Le busking a été refusé, mais cela n'a pas arrêté la musique !

Presque chaque jour de l'été 2017, je suis sortie de chez moi, violon en main, et j'ai traversé le centre-ville de Jasper avec un grand sourire. Pas de busking, juste marcher et jouer des airs.

Les touristes ont adoré. Certains pensaient même que j'étais payée par la ville. Pour eux, il était parfaitement logique que ce joyau des Rocheuses canadiennes investisse dans les musiciens de rue et autres artisans du spectacle. Quelle ironie ! La ville m'interdisait en fait de gagner de l'argent avec mon instrument. Même les habitants ont répondu par des sourires, des hochements de tête et des pouces en l'air.

Si quelqu'un craignait que le fait de m'accorder une autorisation de jouer de la musique de rue me donne une tribune pour prêcher au public l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, sa « punition » s'est retournée contre lui. Si j'avais été autorisée à faire la manche, j'aurais tout simplement joué de mon violon avec un étui ouvert devant moi, en espérant que quelques personnes appréciant mon travail jetteraient une pièce ou deux dans ma direction. Je n'aurais pas parlé en même temps de l'état du monde.

Des touristes m'ont demandé, entre deux morceaux, pourquoi je ne faisais pas la manche. Je leur ai répondu que les « autorités » m'interdisaient de faire la manche parce qu'elles n'aimaient pas mes pensées. Cela suscitait toujours une réaction de surprise. Naturellement, ils voulaient en savoir plus, alors je leur en ai donné plus. J'ai parlé de sujets tabous. La résistance peut être amusante.

Et que s'est-il passé en 2018 ?

Pendant mon séjour en prison, j'ai appris que le processus d'audition des musiciens de rue de Jasper avait été modifié. Désormais, les musiciens de rue sont invités à se présenter, à acheter leur permis pour un prix symbolique et à sortir jouer !

Pourrait-on faire plus transparent ? Monika était maintenant en sécurité dans une prison allemande, plus besoin d'auditions ou de processus, *« venez simplement chercher votre permis »*. En effet, j'ai appris plus tard qu'un de ces membres sans visage et sans nom du jury d'audition a déclaré à un ami en visite durant l'été 2018, que *« seule une personne s'est vu refuser un permis de busking à Jasper. »* J'ai ri.

2019

Après trois ans de bataille avec les bureaucrates de Jasper, j'ai finalement gagné. J'ai obtenu mon permis de faire la manche et j'ai gagné un peu d'argent en jouant de la musique dans les rues. Les « autorités » regrettent probablement de m'avoir harcelé, car elles ont reçu beaucoup d'attention négative du monde entier. Mes séances de musique de rue ont eu beaucoup de succès. Les touristes adoraient ça. Il y a eu quelques incidents occasionnels avec des habitants, et même une attaque physique de la part d'une jeune femme qui a d'abord tenu une grande pancarte derrière ma tête *« ne soutenez pas cette négationniste de l'holocauste »*, puis elle a donné un coup de pied dans mon étui à violon pour le faire traverser la rue – une démonstration pathétique de la haine de ceux qui détestent la vérité.

Ultime contradiction

De temps en temps, d'anciens amis bien intentionnés me demandaient : *« Monika, pourquoi t'embêtes-tu avec tout ça ? C'est arrivé il y*

Monika joue du violon dans un lieu en plein air.

a si longtemps. Nous avons des problèmes plus urgents. Pourquoi ne pas se concentrer sur le présent ? Nous devrions nous efforcer de résoudre les problèmes actuels. Alors pourquoi ne pas laisser tomber ? »

L'ironie de la chose leur est passée au-dessus de la tête. Si le sujet n'était pas pertinent pour l'époque actuelle, personne ne serait persécuté pour avoir remis en question l'histoire que l'on nous enseigne sur la Seconde Guerre mondiale. Personne ne se soucierait de ce que nous disons sur le passé, si ce n'était pas important pour aujourd'hui. Nous serions ignorés, mais au lieu de cela, ils jettent des gens en prison.

Ces conversations ont eu lieu avant que j'aille en prison.

Le monde est structuré sur les mensonges et les tromperies de ce qui s'est passé ou ne s'est pas passé à l'époque. Lorsqu'une maison est construite sur des fondations pourries, elle s'écroule. Ces deux positions se contredisent donc :

1) Persécuter ceux qui remettent en question le récit orthodoxe de notre histoire.

2) Affirmer que le passé n'est pas pertinent.

« Qui contrôle le passé contrôle l'avenir. Qui contrôle le présent contrôle le passé. »

George Orwell.

Lorsque l'histoire vous est imposée par la loi, une seule chose est sûre : c'est un mensonge. La vérité se suffit à elle-même et ne craint pas les enquêtes.

INSPIRATION : Maison traditionnelle allemande Fachwerk.

CHAPITRE 13

Rêve et Arrestation

La visite que j'ai rendue à Alfred et son épouse pour Noël 2017 a été spontanée. J'ai acheté un billet aller-retour pour l'Allemagne pour la mi-décembre, pour rentrer chez moi à la mi-janvier 2018. Quel merveilleux moment nous avons passé. Il y a eu le rassemblement du Solstice au Knüll avec lady Michèle Renouf, où j'ai été chaleureusement accueillie par des amis partageant les mêmes idées. Puis il y a eu les magnifiques marchés de Noël allemands, si riches en traditions. Les choses avaient changé depuis la dernière fois que j'avais découvert ces marchés en Allemagne, bien des années plus tôt : il y avait une forte présence policière que je n'avais jamais vue auparavant. Il y avait aussi beaucoup d'étrangers.

L'arbre de Noël était décoré et les bougies étaient allumées. Les discussions à l'heure du dîner étaient toujours stimulantes. Il y avait de nombreuses promenades dans les bois et les fermes et, en un mot, c'était des vacances d'hiver parfaites. Puis vint le 3 janvier 2018 – le jour où j'ai été arrêtée.

Nous avions entendu dire que le procès de l'avocate Sylvia Stolz allait se poursuivre à München, en Allemagne, non loin de la ville où vivait mon frère. Stolz faisait l'objet de poursuites pénales pour un discours qu'elle avait prononcé en Suisse lors d'une convention de la Coalition anti-censure en 2012.[15] Elle était mon héroïne, et je voulais la rencontrer. J'étais intensément curieuse de savoir à quoi ressemblerait un procès de délit d'expression, alors nous y sommes allés.

---

[15] [NdT : vidéo disponible ici : https://odysee.com/@didi18:e/Sylvia-Stolz-doubl%C3%A9e-en-francais-%28480p%29:5]

À la table du petit-déjeuner, j'ai raconté aux autres un rêve saisissant que je venais de vivre. Juste après le petit-déjeuner, mon frère Alfred, Henry Hafenmayer (qu'il repose en paix) et moi-même avons pris la route de Munich pour assister au procès de Sylvia. Depuis le siège arrière de la voiture, je me suis exclamée : *« Regardez l'heure d'arrivée prévue sur l'appareil de navigation, il est 9 h 11. »* Il est resté à 9h11 pendant presque tout le voyage, et a finalement changé pour une heure plus tardive lorsque nous avons été retardés dans le trafic urbain. Mes yeux étaient rivés sur cet appareil. C'était de mauvais augure.

Lors des célébrations du Nouvel An, trois jours plus tôt, nous avions discuté de la rareté de deux lunes bleues cette année – il y aurait deux pleines lunes en janvier et deux pleines lunes en mars. Nous avons ressenti l'énergie et la tension élevées qui se développaient dans le monde qui nous entourait, et nous avons senti qu'il y aurait des évènements inhabituels cette année. Signes, signaux et présages.

Lorsque nous sommes arrivés à destination, la scène dans la salle d'audience était surréaliste. Avant même de commencer, il y avait un air d'inquisition. Le greffier était un homme aux cheveux longs, pâle et gras, qui semblait tout droit sorti d'un roman de Charles Dickens. Vêtu d'une longue cape noire ouverte, il entrait et sortait en trombe. L'avocat de l'accusation semblait endormi. La juge était entourée de ses subordonnés, tous ayant l'air très bureaucratiquement importants. C'était comme si nous vivions une pièce de théâtre dont la fin était déjà écrite.

Nous avons échangé un regard amical avec l'accusée Sylvia Stolz et son avocat Wolfram Nahrath lorsqu'ils sont apparus dans la salle d'audience. Puis, après seulement quarante-cinq minutes de procédure, sans raison apparente, la juge s'est interrompue et a annoncé une suspension d'audience.

Nous sommes sortis dans le couloir et nous nous tenions en cercle avec d'autres supporters et amis lorsqu'une femme blonde, grande et mince, s'est approchée de moi, exigeant de connaître mon

nom. À ma grande surprise, je lui ai simplement répondu « Monika ». Elle m'a brusquement demandé de m'approcher, en me faisant signe de m'éloigner du groupe. Je n'ai fait que trois ou quatre pas, complètement naïve, car je n'avais vraiment pas besoin de bouger ni de dire quoi que ce soit. Néanmoins, j'ai simplement répondu comme un être humain naturel, normal et innocent.

Elle s'est tournée vers trois officiers de police lourdement armés, sortis de nulle part, en déclarant victorieusement : *« C'est elle ! C'est elle ! Arrêtez-la. »* Les officiers m'ont entourée et m'ont dit que j'étais en état d'arrestation. J'étais un peu incrédule et j'ai remis en question leur autorité. Je leur ai dit que j'étais canadienne et que j'étais une femme libre. Leur réponse, plutôt sinistre, a été : *« Vous auriez dû y penser avant de venir en Allemagne ! ».*

J'ai bégayé quelque chose en disant que je voulais voir leur morceau de papier qui leur donnait l'autorité de m'arrêter. Je n'arrivais pas à trouver les mots justes pour exprimer ce que j'essayais de dire.

Wolfram Nahrath, l'avocat de Sylvia, faisait partie du groupe derrière moi. Je me suis tournée vers eux avec un sentiment d'impuissance totale. Le temps s'est ralenti. Les policiers qui m'entouraient se tenaient à proximité et étaient intimidants. Herr Nahrath n'a pas cessé de répéter doucement mais avec insistance *« nicht mitmachen »*, ce qui signifie *« ne coopère pas »*. Je suis restée bouche bée. Qu'est-ce que cela signifiait, « ne pas coopérer » alors que j'avais l'impression de ne pas avoir le choix ?

Rétrospectivement, je me suis parfois demandé ce qui se serait passé si je m'étais simplement éloignée. M'auraient-ils attrapée de force ? Ou, si je m'étais tenue debout, m'auraient-ils ramassée comme ils l'avaient fait avec Sylvia des années plus tôt lorsqu'ils l'avaient physiquement éloignée du procès d'Ernst Zündel ?

La scène s'est terminée par le fait qu'on m'a emmené menottée. Pendant qu'on m'emmenait, j'ai tourné la tête par-dessus mon épaule. J'ai vu la foule serrée d'amis, y compris Alfred, debout comme des

soldats regardant l'un des leurs être conduit à l'échafaud, leurs visages et leurs regards si graves. Cette image est gravée dans ma mémoire.

Nous sommes descendus dans le donjon du palais de justice, dans une petite cellule de détention d'environ deux mètres sur deux. Il y avait un banc en bois et une petite table boulonnée au mur. L'officier m'a fouillée au corps, onfisqué mes bijoux, mon sac à main et même mes lacets de chaussures. Pendant les six heures qui ont suivi, j'ai compté les carreaux, fait dix minutes d'exercice toutes les heures environ pour rester active et faire circuler le sang vers mon cerveau, me suis allongée recroquevillée sur le petit banc et, de temps en temps, j'ai sonné pour que les gardes m'ouvrent et me laissent utiliser les toilettes situées de l'autre côté du couloir. Les gardes étaient condescendants, intimidants et méprisants. J'ai été fouillée à nouveau.

Herr Nahrath est descendu pour me voir et n'a eu droit qu'à environ deux minutes pour m'informer de ce qui se passait. Il a proposé de reporter son vol pour Berlin afin de m'aider le lendemain. Il m'a expliqué que je serais conduite devant un juge pour déterminer ce qu'il allait advenir de moi.

Plus tard, une femme brune, à lunettes et mince est entrée, un officier de police en civil qui s'est présenté comme quelqu'un qui avait eu affaire à Alfred (Frau Muggli). Elle m'a informé qu'ils allaient m'emmener au poste de police de Fürstenfeldbruck, mais qu'il fallait d'abord me fouiller à nouveau. De toute évidence, ils avaient très peur de moi et me fouillaient pour la troisième fois dans leur minuscule cellule stérile. Elle et son collègue m'ont emmenée en voiture. Sur le siège arrière, Frau Muggli m'a regardé fixement pendant tout le trajet. C'était vraiment bizarre.

Il y avait un « processus » à effectuer dans leur bureau. Conformément aux instructions de l'avocat, je n'ai rien dit ni signé, à l'exception de l'affirmation de mon identité et de la signature pour les articles personnels qu'ils avaient pris et qu'ils gardaient pour moi.

Deux éléments sur leur tableau d'affichage ont attiré mon attention. Il y avait une affiche représentant le mot *« Mord ! »* (meur-

tre) sous une photo de Rudolf Hess, et un autre petit panneau qui disait *« Skinheads kämpfen für Führer, Volk und Vaterland »* (Les Skinheads se battent pour notre chef, notre peuple et notre patrie). Se pourrait-il que ces policiers comprennent la situation ?

Les officiers ont commandé une pizza bon marché pour moi et m'ont déposé dans la cellule du commissariat au sous-sol pour la nuit. Cette cellule avait un haut plafond, une cloison de lourds barreaux de haut en bas, un mince matelas nu sur une couchette, et une cuvette de toilettes en acier. Ils m'ont généreusement donné deux, et non une seule, couvertures grattantes, mais pas d'oreiller. Il n'y avait pas de fenêtre, à l'exception d'une petite chose opaque placée très haut, dont on m'a assuré qu'elle me donnerait de l'air frais. On m'a conseillé de sonner la cloche si j'avais besoin de quelque chose. Clang !

J'ai alors remarqué que le lavabo et le papier hygiénique se trouvaient de l'autre côté du mur de séparation en barres de fer. Je n'avais donc pas d'eau à boire et, si j'avais besoin de papier hygiénique, je devais sonner leur cloche d'« urgence ». Pour moi, le papier hygiénique n'était pas une urgence, mais j'avais certainement besoin d'eau, car ma bouche était sèche comme de la poussière. J'ai sonné la cloche. Le temps a passé. Encore plus de temps. Sans ma montre, j'estime qu'il a fallu entre une et deux heures avant qu'ils ne répondent à ma sonnerie « d'urgence ». Ils m'ont donné un minuscule gobelet en papier avec de l'eau et m'ont passé le rouleau de papier toilette à travers les barreaux. Lorsque j'ai protesté en disant que j'aurais besoin de plus d'eau, ils l'ont remplie une fois, me l'ont tendue et sont partis. Pendant la longue nuit, j'ai sonné une fois de plus, pour avoir plus d'eau. Il a fallu plusieurs heures avant qu'ils ne répondent. J'étais heureuse de ne pas souffrir d'un problème de santé aigu, étant donné leur réponse « d'urgence » plutôt inadéquate.

La nuit s'est écoulée lentement. La température de la cellule alternait entre le trop froid et le trop chaud. Je me suis efforcée de rester calme. J'ai fait de l'exercice quand j'avais froid, et j'ai chanté et sifflé pendant des heures. J'ai inventé de nouveaux couplets de *Die Gedanken sind Frei* (« Les pensées sont libres ») pour les adapter à ma

situation. L'acoustique était bonne dans ce donjon nu et caverneux, alors je chantais à tue-tête. Je savais que je devais rester concentrée et forte. J'ai dormi d'un sommeil agité, brièvement.

Alfred et Monika, Noël 2017.

Jeudi 4 janvier

Susanna, tel que je l'ai entendu appeler par son collègue de la police, est arrivée avec du café et un petit pain. Elle m'a dit que mon avocat avait l'intention de venir me parler. Nous nous rendrions à Munich à 11 heures. J'ai fait de l'exercice, je me suis allongée, j'en ai refait, j'ai chanté mes nouveaux couplets de *Gedanken sind Frei* et j'ai sifflé.

Nous sommes partis pour Munich. Mon avocat n'était pas encore arrivé. Nous avons roulé tous les trois en silence. Alors que je prenais les escaliers du palais de justice deux par deux, l'officier derrière moi

a fait une remarque sur ma forme physique. Je l'ai remercié et lui ai dit que j'avais l'intention de rester en forme. Il a convenu avec enthousiasme que c'était une bonne idée.

Nous nous sommes alors préparés à attendre dans le couloir. Un homme d'âge moyen, à l'allure faible et quelconque, se traînait maladroitement entre trois portes de bureau devant nous. Il sortit de l'une, entra dans l'autre, sortit à nouveau, entra dans une autre, et fit des allers-retours, d'une porte à l'autre, toujours avec une attitude qui respirait la douceur, la faiblesse et la méfiance. Cela me paraissait très étrange.

Enfin, après cette longue période de tension et d'incertitude, Herr Nahrath est arrivé. Nous nous sommes écartés pour parler en privé pendant une minute ou deux pendant qu'il m'expliquait la situation. C'est à ce moment-là que le personnage de Jekyll et Hyde que j'avais mentionné plus tôt s'est présenté sous son vrai jour.

Quelle surprise d'apprendre que ce bureaucrate guindé était le juge ! Il s'est présenté à nous avec l'arrogance d'un puissant seigneur et maître et a commencé à argumenter agressivement avec Nahrath sur son statut d'avocat.

Alors que ce débat houleux entre les deux antagonistes faisait rage, j'étais en état de choc et de perplexité totale. Nahrath garda son sang-froid, mais, avec une féroce confiance en lui, il cita la loi et l'autorité exactes en vertu desquelles il agissait en mon nom à cette audience, ici et maintenant. De plus, il a renvoyé l'attitude condescendante du juge en le réprimandant verbalement pour avoir essayé de l'entourlouper.

Nous sommes entrés dans la salle, par l'une de ces trois portes entre lesquelles le personnage de Jekyll et Hyde s'était soigneusement glissé. Le juge, le procureur, l'avocat de la défense Nahrath, moi-même et les deux officiers de police – Susanne et Christian – étaient réunis à l'intérieur. En outre, il y avait un interprète pour moi, au cas où je ne comprendrais pas. Toutes ces personnes, juste pour moi !

Le « verdict » de cette audience était que je représentais un « risque de fuite ». Le juge a décidé que je devais être détenue en prison pour attendre les charges, le procès et la sentence. Mon monde était en train d'imploser.

Les officiers Christian et Susanne m'ont ensuite conduite à la prison. Ils étaient en fait tous deux très gentils et compatissants à mon égard et je suis devenue plus bavarde avec eux. Après m'avoir remise aux autorités de la prison, ils m'ont souhaité bonne chance et ont poursuivi leur chemin. Pendant la procédure de traitement à la prison, une larme a coulé sur ma joue alors que l'énormité de la situation me submergeait. L'un des gardiens m'a dit : *« Ne pleure pas, ce n'est pas si mal ici. C'est un peu comme un camp d'été »*. J'ai commencé à rire et je ne pouvais plus m'arrêter. Je riais, je riais et tout le monde dans le bureau s'est mis à rire. C'était une sorte de relâchement massif.

On m'a dépouillée de mes biens, fouillée au corps et on m'a remis les vêtements de prison que je devais porter. J'ai reçu ma literie, une trousse à pharmacie, une brosse à dents, du dentifrice et du savon. On m'a attribué le numéro de prisonnier 33/18. On m'a montré un rayon de « magasin » avec quelques offres à partir desquelles je pouvais faire des achats à ce moment-là avec mon propre argent, qu'ils détenaient en mon nom. Des barres de café et de chocolat ont attiré mon regard, ainsi que des timbres-poste, une brosse à cheveux et de la crème Nivea. Puis, ils m'ont guidée dans le couloir, ont contourné quelques coins jusqu'à ce que nous nous arrêtions devant ma nouvelle demeure, la cellule F1-131.

Lorsque le garde a déverrouillé et ouvert la porte, la première personne que j'ai vue était une femme d'un noir de jais, assise à l'unique table de la cellule, regardant fixement devant elle. Elle ne montrait aucune réaction, aucune émotion, aucun signe d'activité cognitive réelle.

J'ai sursauté par réflexe. C'était ma nouvelle maison et ma nouvelle colocataire. Serais-je au moins capable de communiquer avec cet être qui ne réagissait pas ? En entrant, j'ai vu les deux autres femmes de la cellule, une autre femme noire avec un énorme monticule de cheveux

tressés enroulés en un paquet sur sa tête, et une femme blonde effrayée sur sa couchette supérieure, qui me regardait avec de grands yeux comme un cerf pris dans les phares. Ces gens étaient mes nouveaux compagnons, entre quatre murs étroits. Comme mon cœur s'est serré.

C'était le soir. J'avais faim. J'ai mangé le pain et la charcuterie qu'ils avaient fournis et j'ai appris ce que je pouvais sur mes colocataires. La jeune femme noire était une Nigériane nommée Naomi, âgée de 24 ans et enceinte. Elena, avec les grands cheveux, était également originaire du Nigeria et avait 48 ans. Naomi ne parlait pas beaucoup. Avec nos différences de langue, nous ne pouvions pas nous comprendre de toute façon. Elena parlait un peu l'anglais, alors nous avons pu communiquer, mais sa conversation – si on peut l'appeler ainsi – était très agressive et autoritaire. La femme blanche de la couchette supérieure était heureuse de voir arriver une autre femme blanche. Elle ne parlait que quelques mots d'allemand, nous pouvions donc à peine communiquer avec des mots, mais nous nous débrouillions assez bien. Elle s'appelait Lela, 21 ans, et venait de Serbie. Lela regardait la télévision et elle avait la télécommande, car c'était son argent qui avait payé le branchement de la télévision. Une fois que j'ai été installée sur l'autre couchette supérieure, elle m'a gentiment offert la télécommande, en signe de bonne volonté.

Vendredi 5 janvier

Mon premier jour complet en prison.

6h du matin : livraison d'eau chaude et de thé. J'ai fait du café. Un peu plus tard, on m'a emmenée chez un médecin pour un examen de santé de base. Je lui ai demandé du fil dentaire et on m'a répondu sèchement que ce n'était pas un hôtel. Je leur ai dit que j'avais besoin de fil dentaire à titre préventif. Encore plus fâché qu'avant, le médecin m'a répondu qu'il déterminerait ce qui était nécessaire ou non. Très bien, alors.

9h30 : échange de linge. Rien pour moi maintenant puisque je viens d'arriver, à part l'échange d'une chemise mal ajustée.

10h00 : Chacun peut, s'il le souhaite, sortir prendre une heure d'air frais dans la cour. J'y ai fait de nombreux tours. Tourner et tourner, en suivant le courant général dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, tout en marchant péniblement sur le terrain. Ils allaient par petits groupes, deux ou trois ou plus, et des célibataires, aussi, en rond et en rond. En tournant en rond, j'ai cherché des visages amicaux, et j'ai essayé de leur dire bonjour. Cependant, ils semblaient tous « appartenir » à quelqu'un ou quelque chose. Étais-je la seule à être « perdue » ?

11h00 : Les détenus retournent en file indienne dans l'intérieur austère de la prison. Entre-temps, ma compagne de cellule, Lela, avait été déplacée et remplacée par une femme grecque nommée Fotini. Nous pouvions parler anglais ensemble – quel soulagement de pouvoir communiquer. Elle était en prison pour des frais de billets de train non payés.

Livraison de repas chauds. Le chariot passe devant chaque cellule, livré par deux travailleurs prisonniers appelés Hausmädchen (femmes de ménage).

11h45 : *« Einschluss ! »* Le vérouillage est le moment où tous les prisonniers sont enfermés dans leur cellule.

14h00 : *Aufschluss* – ouverture des portes des cellules et accès au couloir de notre aile de prison. Au bureau, je me suis renseignée sur la logistique, mais rien ne pouvait être fait avant lundi. J'ai pu me procurer du papier, des enveloppes et une liste de livres pour la bibliothèque. Les livres à emprunter, commandés à l'avance, arriveraient une fois par semaine. Il y avait une liste de courses, et les marchandises commandées étaient livrées deux fois par mois. J'ai visité la salle commune, où j'ai rencontré plusieurs prisonniers. Sabrina était particulièrement sympathique et m'a fait sentir la bienvenue. J'ai rencontré une autre détenue qui m'a aidé à acheter du fil dentaire. Elle avait acheté des bandes de fil dentaire et m'en a donné

un peu. C'était une petite chose toute simple, mais j'ai été très reconnaissante !

15h30 : *« Einschluss ! »* a crié le gardien. Avec toute la logistique à régler à l'extérieur, je sentais que ma vie devenait soudainement plus compliquée, et pourtant, entre ces murs, la vie allait devenir très simple, très simple. J'ai écrit dans mon journal : *« L'acceptation sera la clé pour rester sereine et saine d'esprit. »*

Samedi 6 janvier

Nous étions maintenant trois jours après mon arrestation. C'était aussi trois jours après mon rêve.

Dans cet état de demi-sommeil, de demi-éveil, comme frappée par la foudre, j'ai sursauté en me redressant brusquement, assise dans ma couchette supérieure. Avec une clarté cristalline, j'ai réalisé ce que mon rêve d'il y a trois nuits avait été. C'était le *Hofgang*, l'heure de la cour, que j'avais vécu pour la première fois le jour précédent. Je l'avais vu dans mon rêve. Les gens marchent en rond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. C'était la même taille, la même sensation, la même direction, des gens qui marchent péniblement, la tête légèrement inclinée, en rond et en rond. C'était incompréhensible pour moi à l'époque, et maintenant c'était si clair. J'ai littéralement haleté pour respirer.

Dans le rêve, je marchais en rond dans un grand cercle avec une foule d'autres personnes, la moitié du cercle était composée de Blancs et l'autre moitié de Noirs de jais. Les couleurs ne se mélangeaient pas, elles formaient chacune une moitié claire du cercle. Nous tournions en rond, la tête légèrement inclinée. La scène était stérile, comme un désert, sans arbres, sans bâtiments, juste une étendue plate. L'arrière-plan au-delà du cercle était une lumière blanchâtre.

Le cercle mi-noir, mi-blanc de mon rêve symbolisait mes compagnons de cellule, puisque la moitié était noire, l'autre blanche.

Une de mes correspondantes m'a suggéré dans sa lettre que mes anges gardiens me donnaient un signe qu'ils étaient avec moi, que je n'étais pas seule. Je recevrais de la force dans les moments difficiles à venir. Cela m'a réconfortée, car je sentais qu'une puissance supérieure était à l'œuvre.

Capture d'écran de la vidéo de six minutes « Pardon maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste » réalisée en 2016 – la vidéo qui a finalement conduit à l'emprisonnement injuste de Monika.

CHAPITRE 14

Premiers jours en prison

Journal de bord – Jeudi 18 janvier : C'est un asile de fous. De nouvelles règles de prison apparaissent tous les jours, et quand vous ne les respectez pas, vous êtes l'idiot. Je m'habitue à cet état de fait et j'apprends progressivement à le laisser passer avec humour. Comme aujourd'hui, la purée de pommes de terre s'est entassée dans mon assiette comme s'il m'en servait pour une semaine, et quand je me suis exclamée *« assez ! »*, le *Beampte* [gardien] a répondu : *« Eh bien, si tu ne dis pas 'STOP', ils continuent. »* Ah bon ?

***

La prison est semblable à un bus. Les gens vont et viennent. Chaque jour, la composition de la cellule change.

Les autorités pénitentiaires ont toutes sortes de règles, mais elles ne prennent pas la peine de les expliquer. Si nous ne suivons pas ces règles inconnues, ils nous humilient et nous mettent plus bas que terre. Oh, comme les gardiens pouvaient aboyer. Ils étaient nos supérieurs, et nous étions la lie de ce monde, alors qu'ils criaient et rugissaient à la moindre infraction à l'une de leurs innombrables règles.

C'était les premiers jours. J'ai rapidement appris les ficelles du métier, ce qu'il fallait faire, comment se comporter, où il fallait être et quand, comment tenir son plateau métallique lorsque le chariot de nourriture roulait vers la porte de sa cellule, comment présenter son linge sale pour l'échange de linge, et ainsi de suite. Il suffisait parfois de peu de choses pour provoquer des aboiements et des cris, simplement pour avoir cligné des yeux de la mauvaise façon. J'avais vraiment l'impression d'avoir atterri dans un asile de fous.

J'ai vite appris qu'essayer de discuter de quoi que ce soit avec logique ou raison, ou de demander pourquoi quelque chose était comme ci ou comme ça en prison, revenait à demander à un chien enragé pourquoi il aboie.

À ma première journée complète, un vendredi, j'avais assimilé l'horaire de base de la prison : l'eau à 6 heures du matin, mais le samedi matin, personne n'est venu avant 7h30, j'ai cru qu'on nous avait oubliés.

Le samedi soir, il y a eu du bruit dans le couloir, des clés qui cliquetaient, la porte de la cellule s'est ouverte et le directeur a demandé : *« Quel placard est vide ? »* J'ai répondu : *« Tous les lits sont déjà occupés ici. »* Elle a aboyé : *« Nous apportons un lit de camp »* et une jeune femme érythréenne est entrée, qui avait vraiment l'air d'une enfant mais disait avoir 18 ans. Fotini et moi nous nous retrouvions désormais en minorité par rapport aux Africaines dans notre cellule. Je me suis demandé si cela ne symbolisait pas quelque chose, un aperçu de l'avenir.

Le dimanche, nous n'avons pas été libérés de nos cellules pour l'heure de promenade dans la cour à l'heure habituelle, 10 heures, ce qui m'a inquiété. J'avais vraiment besoin de cette heure de sortie. Ne nous laissaient-ils pas l'avoir le dimanche ? Personne n'a expliqué. Il fallait attendre et voir. Quand le temps prend des proportions astronomiques, ces petites choses semblaient énormes. Je n'avais jamais été en prison auparavant. Chaque minute, chaque heure me semblait très longue. Enfin, ce dimanche-là, à 13 heures, les portes de la cellule se sont ouvertes pour *Hofgang* ! Pour moi, c'était l'heure la plus importante de la journée. J'étais obligée et déterminée à bien utiliser cette heure.

Les nuits étaient longues. Le sommeil était difficile. Des femmes qui ronflent, des bruits de pas, des sirènes et des bruits à travers la fenêtre, penser, penser constamment, oui, les nuits étaient longues à cette époque. Épuisement. Ainsi, le lundi matin de cette première semaine, j'étais dans un profond sommeil lorsque la livraison d'eau et de thé a été faite à 6 heures, et je n'étais pas debout à la porte avec ma

cruche à la main. La porte s'est refermée sans que je reçoive mes rations, malgré mes protestations disant que j'arrivais.

Quand j'ai entendu le chariot remonter le couloir, j'ai frappé fort. La gardienne grincheuse a ouvert la trappe. J'ai poliment expliqué que j'avais descendu l'échelle de la couchette supérieure et que j'avais fait entendre ma voix quand ils étaient là quelques minutes plus tôt, que j'avais 58 ans et qu'elle ne s'attendait sûrement pas à ce que je saute ou vole, et que son claquement de porte avait été plutôt brusque. Elle a fait signe sans mot dire à la *Hausmädchen* de me donner de l'eau et du thé. Le reste de la journée, cette gardienne a été plus amicale avec moi. Elle se rendait manifestement compte que son comportement avait été déraisonnable.

J'ai pris la résolution d'être amicale et respectueuse envers les gardes, quelle que soit leur attitude envers moi, mais j'ai également pris la résolution de leur dire, fermement mais poliment, quand ils étaient abusifs dans leur ton ou leurs manières. Un simple « avec respect, s'il vous plaît » était très utile. Cette attitude m'a bien servie. Au fil du temps, les gardiens ont généralement commencé à mieux me traiter.

Les prisonniers sont traités comme des moins que rien dès leur arrivée. De nombreux surveillants avilissent, rabaissent, humilient et déshumanisent les prisonniers. Ils montrent qui est le patron et qui détient les clés et le pouvoir. Bien. C'est comme ça. Mais j'avais l'impression de recevoir une dose supplémentaire de ce traitement, car j'étais la « néo-nazie » du quartier. Dans l'Allemagne « rééduquée » à la George Orwell, j'étais une personne particulièrement maléfique. *« Nous savons pourquoi tu es ici. »* Une gardienne particulièrement misérable, petite et qui « veut se faire plus mec qu'un mec » (les autres détenues ont toutes compris ce que je voulais dire avec cette étiquette), a saisi une occasion lorsque je me suis trouvée seule dans la cellule. Elle a fermé la porte derrière elle et a commencé à me faire la morale, dans tous les sens, les nazis ceci et les nazis cela, et ne parle pas de tes trucs de nazis aux autres pendant la « cour » ! Ou sinon ou sinon ou sinon ! Bref, des menaces.

Surprise ! Suprise ! Un prisonnier politique est emprisonné pour avoir exprimé des pensées interdites, et il lui est maintenant interdit d'exprimer ces pensées dangereuses aux autres prisonniers. En Allemagne, ils ont une liberté d'expression totale, c'est ce que dit la loi fondamentale. Mon dieu, mon dieu, ils ont certainement peur de la vérité, peur de ces « sujets interdits ».

Mardi, j'ai rempli un formulaire de demande pour que l'homme à tout faire débouche notre évier. On m'a crié dessus pour avoir mal rempli le formulaire, puis on m'a reproché d'avoir bouché l'évier. C'est comme ça : vous prenez la responsabilité de faire réparer quelque chose, et on vous reproche d'avoir causé le problème. C'était grotesque. Les gens allaient et venaient dans la cellule, l'évier était bouché avant que j'arrive, et maintenant on me récompensait pour avoir pris l'initiative en me criant dessus et en me blâmant.

La fixation des rideaux (oui, nous avions de lourds rideaux gris pour bloquer les projecteurs extérieurs) était également cassée. Je l'ai également mentionné et j'ai été réprimandée. Heureusement, il y avait une autre gardienne dans le bureau qui a observé l'interaction, elle était plus gentille et plus raisonnable, elle m'a donné tranquillement les pièces pour le réparer, ce que j'ai fait. Dieu merci, ils n'étaient pas tous mauvais. Certains étaient des êtres humains normaux.

Des prisonniers qui arrivent, des prisonniers qui partent. Certains excellents, d'autres abrutis, certains apportaient des conflits. Les bons étaient vraiment bons, et j'ai beaucoup appris dans ces premiers jours. Il y avait une autre Monika, âgée de 72 ans, qui comprenait comment le monde fonctionne, et nous avons pu apprendre beaucoup ensemble.

La jeune Natalie, une Blanche de 16 ans, nous a rejoints pour quelques jours. Monika et moi l'avons adoptée comme la petite-fille de l'une et l'enfant de l'autre. Nous l'avons câlinée et consolée quand elle en avait besoin, nous l'avons écoutée et avons parlé avec elle de tous ses problèmes et de ses inquiétudes, nous avons ri, joué et pleuré ensemble. Sa relation avec les femmes noires est passée d'une histoire d'amour à un désastre total. Elle s'est fait tresser les cheveux en

nattes, puis, lorsque les relations ont tourné au vinaigre, elle a tout arraché et a crié et hurlé et utilisé un langage coloré à l'attention des Africaines qu'il vaut mieux ne pas répéter ici.

Les conflits dans la cellule suivaient principalement des lignes raciales. Ce n'était pas faute d'essayer de s'entendre. Nous nous sommes pliés en quatre pour essayer de socialiser, de communiquer, d'inclure dans nos activités, d'expliquer et d'aider, et de nous entendre avec les femmes noires. Certaines se sont entendues avec nous. Mais nous avons eu de terribles conflits.

L'une d'entre elles, Elizabeth, avec laquelle nous avons fait d'énormes efforts pendant plusieurs jours, était complètement asociale, ne voulait pas nous parler ni nous répondre, et chantait jusque tard dans la soirée. Nous avons essayé de la faire arrêter car nous voulions dormir. Elle a refusé. Elle a continué à chanter, comme en transe. Elle nous a craché dessus, l'insulte ultime dans sa culture. Nous avons essayé de parler, d'utiliser nos mains et nos corps pour communiquer, mais rien ne semblait l'atteindre. Le conflit qui en a résulté a dégénéré en une violente bagarre verbale, ce qui a amené la gardienne à venir dans notre cellule pour y mettre un terme.

Cet état de tension a duré quelques jours. Après une dispute particulièrement bruyante, Elizabeth, dont le QI était de 75 maximum, a dit très lentement et délibérément : *« Il n'y a qu'UNE seule chose que je dois faire ici et c'est d'Obéir à ce qu'ils (désignant la porte où le gardien venait de se tenir) me disent de faire ! »*

Ce sont les personnes dont on nous dit qu'elles enrichissent l'Europe.

Le lendemain, Natalie, Monika et moi avons parlé avec la surveillante dans son bureau, pour voir ce qui pouvait être fait pour remédier à notre situation intenable. Elle nous a surprises par sa franchise à propos de *« ce problème que nous avons »* avec les Africains. Elle a dit que c'était bien pire aux autres étages, et que *« ces gens viennent ici pour notre argent »*. Elle semblait comprendre la situation.

Une autre surveillante, moins compréhensive, m'a réprimandée pour avoir appelé une femme noire « femme noire ». Lorsque j'ai expliqué qu'en Amérique du Nord, d'où je suis originaire, les Noirs s'appellent eux-mêmes Noirs et que c'est la façon politiquement correcte de les désigner, elle m'a crié : *« Je me fiche de la façon dont vous les appelez là-bas ! Ne me dites pas comment ils devraient être appelés ! Ici, on les appelle 'les gens à la peau foncée' ».* Ah oui – les mots, il faut toujours utiliser les derniers mots politiquement corrects.

Elizabeth n'avait pas l'habitude de sortir pour le *Hofgang* quotidien. L'autre Monika restait à l'intérieur un jour et moi le lendemain, simplement parce que nous ne faisions pas confiance à Elizabeth pour nos affaires. Non pas que nous ayons beaucoup de « choses » en prison, mais des choses comme des documents, des timbres-poste et du café étaient nos biens précieux. Ce jour où je suis restée à l'intérieur pour garder le perchoir a été la seule fois en dix mois de prison où je ne suis pas sortie pour le *Hofgang* quotidien.

Des mois plus tard, dans la cour, une femme nous racontait ce qu'elle vivait dans sa cellule. L'une de ses compagnes de cellule noire vomissait des insultes et la haine les plus viles à l'encontre de cette femme européenne blonde aux yeux bleus. Je me suis demandée pourquoi les surveillants ne séparaient pas les Noirs des Blancs dans des cellules distinctes. Pourquoi étaient-ils toujours mélangés alors qu'il y avait tant de conflits raciaux ? La réponse que j'ai reçue des prisonniers de longue durée : ils ont essayé. On m'a dit que cela ne fonctionnait tout simplement pas. Lorsqu'ils mettaient tous les Noirs ensemble dans des cellules, ils se bagarraient vraiment, s'entretuaient presque. Ils cassaient des objets, mettaient le bazar, et l'endroit finissait complètement saccagé et sale. Cela n'avait pas fonctionné, alors ils ont mis les Noirs avec les Blancs pour que ce soit plus calme et plus propre. Tout d'un coup j'ai compris : nous étions en fait leurs baby-sitters.

Un jour, la jeune Natalie m'a donné le proverbial coup de poignard dans le dos avec un gros mensonge sur des choses que j'avais dites sur les Africains. Elle savait exactement quelle stratégie

adopter pour être transférée dans une autre cellule. En tant que jeune fille de 16 ans, elle n'avait pas le droit de fumer en prison. Elle avait besoin d'assouvir sa dépendance, et le seul moyen était d'être transférée dans une cellule pour fumeurs.

Nous avions eu des discussions franches sur l'invasion délibérée et planifiée d'étrangers en Europe, et elle a donc inventé des histoires tordues et mis dans ma bouche beaucoup de mots que je n'avais jamais prononcés. Elle s'est plainte aux surveillants qu'elle ne pouvait pas tolérer la « raciste » Frau Schaefer une minute de plus. Elle a été déplacée. J'ai été sanctionnée. Un mois plus tard, elle m'a présenté ses excuses, verbalement et par écrit, mais le mal était fait et ses besoins avaient été satisfaits.

Quant à l'histoire de la raison de la présence de Mme Monika en prison, elle est intéressante. Tout avait commencé deux ans plus tôt, lorsqu'un locataire qu'elle voulait expulser avait tout simplement refusé de déménager. Elle avait fait tout ce qu'il fallait et avait donné un préavis suffisant, plus que la loi ne l'exigeait. Finalement, elle a dû prendre les choses en main lorsque toutes les tentatives pour faire partir ce mauvais locataire ont échoué. Elle a changé les serrures et a été accusée par la police d'avoir fait cela. Elle n'a pas payé l'amende car elle trouvait cela ridicule. Les locataires ont beaucoup plus de « droits » que les propriétaires. C'est ainsi qu'elle a commencé à s'intéresser à la République fédérale d'Allemagne/Bundesrepublik Deutschland (RFA/BRD).

Après avoir manqué une date d'audience qui avait été fixée parce qu'elle n'avait pas payé l'amende, ils ont fini par l'arrêter à l'extérieur de son magnifique restaurant. Le choc de cette arrestation audacieuse lui est monté au creux de l'estomac, et elle a déclaré qu'elle avait besoin d'aller aux toilettes de toute urgence. Les policiers ont refusé et lui ont dit qu'elle pouvait attendre jusqu'à ce qu'ils arrivent au poste de police. Elle n'a pas pu contenir ce besoin urgent, s'arracha à leur emprise, courut aux toilettes, toujours menottée dans le dos, réussit tant bien que mal à faire descendre ses collants sous sa robe et à faire

ses besoins, mais le mal était déjà fait. C'est dans cet état qu'ils l'ont emmenée, alors qu'ils en subissaient tous la puanteur.

Les autorités lui ont envoyé une facture de 1 000 euros pour le nettoyage de la voiture de police. Naturellement, elle n'a pas payé. Elle ne s'est pas non plus présentée au tribunal pour cette affaire. Et maintenant, elle était là, ma compagne de cellule à la prison de Stadelheim.

Avant qu'une détenue ne puisse sortir de la section d'accueil de la prison, elle doit passer la radiographie pulmonaire obligatoire pour le dépistage de la tuberculose. Si elle refusait, il en résultait une mise à l'isolement. Je ne voulais pas subir cette procédure médicale invasive, mais je ne voulais *vraiment* pas être enfermée à l'isolement. Ce serait de la torture, et je me suis donc soumise à contrecœur à la procédure.

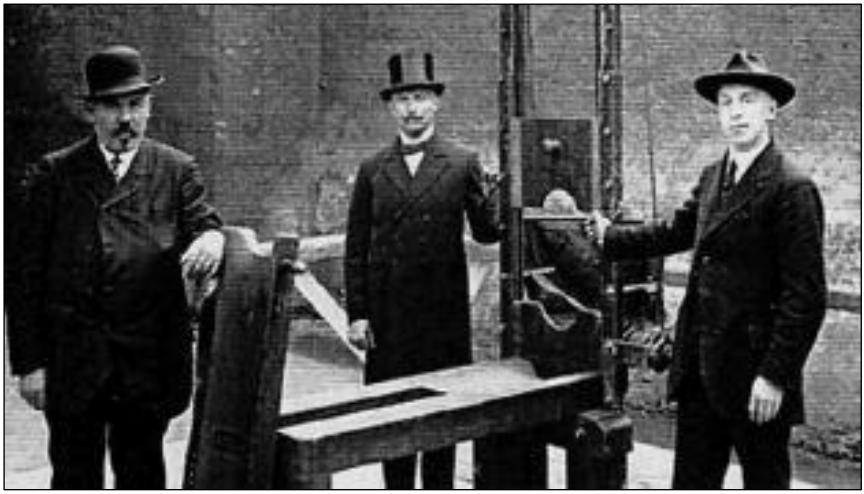

Les bourreaux de l'ancienne prison de Stadelheim préparent une guillotine. Dieu merci, cette forme de punition a été abandonnée plusieurs décennies avant que Monika n'y soit incarcérée.

Cela m'a mise en colère car ce test de dépistage était sûrement le résultat de l'invasion des migrants.

Le 17 janvier, deux semaines après mon arrestation, j'ai eu mon premier contact avec quelqu'un du monde extérieur. J'ai été convo-

quée au parloir officiel et on m'a dit que mon avocat était là, mais j'ai été surprise de voir un homme et une femme que je ne connaissais pas. Ils se sont présentés comme étant le consulat et l'assistant du Canada, en poste à Munich.

Au départ, je ne leur faisais pas du tout confiance, car je n'avais pas l'impression de pouvoir faire confiance au gouvernement canadien, et ces personnes représentaient en quelque sorte le gouvernement canadien. Cependant, c'étaient des gens très gentils, amicaux et normaux, bien que très formels. Ils ont pris le temps de parler et d'écouter. Ils étaient calmes et respectueux, si différents de la façon dont j'avais été traitée jusqu'à présent par les surveillants de la prison. Ils ont expliqué que leur rôle n'était pas d'interférer dans les lois du pays, ni de s'occuper de mes affaires, mais de s'assurer que j'étais en bonne santé et que j'étais traitée équitablement et non torturée. Avec ma permission, ils pouvaient également prendre contact avec ma famille proche ou mes amis, si j'avais un message urgent. Leur visite m'a, dans une certaine mesure, rassurée.

Cependant, leur promesse de me rendre visite une fois tous les six mois, conformément à leurs directives, était tout sauf rassurante. Combien de temps voulaient-ils que je reste là ? À ce stade, cela ne faisait que deux semaines, et ils parlaient de tous les six mois ? C'était incompréhensible pour moi. J'étais incapable de penser en termes de « tous les six mois ».

Le 19 janvier est le jour où j'ai déménagé à l'étage, maintenant dans la F3-CD, 133. J'étais la cinquième dans une cellule pour quatre, donc j'ai eu droit au lit de camp. Nouvelles personnes, dynamique différente, j'étais une fois de plus le cerf pris dans les phares.

***

Journal de bord – Lundi 22 janvier :

Les ronflements d'Anita ont une fois de plus tenu la pièce en éveil, tout le monde est fatigué. Pauvre Anita, faible QI, problèmes psychiatriques, apparemment en prison pour avoir tué son mari en lui versant de l'eau bouillante dans son lit. Ensuite, nous avons Brenda,

28 ans, elle a cinq enfants, dont l'aîné a 14 ans. Puis Barria est un zombie, sans coeur, et en état de mort cérébrale. Elle sort vendredi. Ces deux dernières sont originaires du Pérou. La télévision est allumée avant que les lumières ne s'allument et c'est la dernière chose à être éteinte. Mes Ohropax [boules Quiès] sont un gaspillage d'argent complètement inutile. Cette pièce a ses avantages et ses inconvénients !

Il y a beaucoup de neige dehors. Avec des traces de pas, j'ai écrit « freie Gedanken » [pensées libres] dans la neige sur le terrain de volley-ball. Ha ! Cela a fait battre mon cœur. Lucia l'a remarqué et a apprécié. Je suis sûre que beaucoup de gens l'ont vu de leur fenêtre pendant le reste de la journée.

À *Aufschluss* nous avons joué au jeu de « Fußball ». C'était amusant. Le jeu « Mensch Ärgere Dich Nicht »[16] fut un jeu d'enfer aujourd'hui, aussi !

« Mensch Ärgere Dich Nicht » est un jeu de société pour enfants. Une tradition agréable dans cette cellule était de prendre un repas ensemble et de jouer au jeu quotidien juste après *Einschluss*. Cela permettait de nous rassembler et d'apaiser certaines tensions, même si cela ne se passait pas toujours ainsi. Parfois, les tensions étaient trop fortes.

[16] [NdT : T'en fais pas ou Ne t'en fais pas est la version française du jeu allemand « Mensch ärgere Dich nicht » créé par Josef Friedrich Schmidt en 1907 ou 1908.]

CHAPITRE 15

La notion de temps

Cette chose appelée *temps*, nous la mesurons avec exactitude. Nous avons des horloges qui font tic-tac de la manière la plus précise et coordonnée qui soit. Nous avons des calendriers qui mesurent les jours, les semaines, les mois et les années qui passent. Ces éléments nous donnent l'impression que le temps est la partie la plus stable de nos vies et de notre monde. Le temps passe toujours à la même vitesse, il en a toujours été ainsi et il en sera toujours ainsi. Qu'est-ce qui pourrait être plus prévisible ?

Ah, mais est-ce vraiment le cas ? Le temps s'écoule-t-il toujours à la même vitesse ? Objectivement et selon les machines, peut-être que oui. Mais ce qui se passe avec notre *perception* du temps est une toute autre affaire. Jamais cette déformation, cette expansion et ce rétrécissement du temps n'ont été aussi prononcés pour moi que lors de mon incarcération.

À cette époque, ma plus grande source d'anxiété était de m'inquiéter de ce qu'il allait advenir de mes affaires personnelles. Il y avait mes élèves de violon qui devaient être informés, ma voiture à l'aéroport, ma maison, mes factures, mon courrier, mes plantes, les mariages auxquels j'étais invitée à jouer... la liste était longue.

Je n'avais aucun moyen de communiquer avec les personnes auxquelles je devais parler, si ce n'est par courrier. La première lettre que j'ai écrite à mon frère était remplie de considérations logistiques, d'instructions avec les noms des personnes et la façon de les contacter, et de ce dont il fallait s'occuper. Cette lettre ne lui est parvenue que trois mois plus tard. À ce moment-là, toutes les informations qu'elle contenait étaient devenues inutiles ou redondantes. Plusieurs de mes lettres écrites par la suite leur sont parvenues en

premier. Le courrier était acheminé par le tribunal, et il est évident qu'ils n'étaient pas préparés ou ne se souciaient pas du temps que prendrait le courrier pour circuler. Une fois qu'ils ont commencé à le faire, il n'y avait ni logique ni raison à l'ordre des choses. Le haut de la pile d'abord, le reste pour plus tard.

Avec le temps, j'ai été capable de regarder au-delà. Tout est devenu si intéressant, je rassemblais des histoires. Au moment où j'étais capable de me détendre et de réfléchir à cela, le *temps* lui-même devenait fluide.

Au troisième mois environ, j'ai remarqué que le cours du temps se normalisait. J'approchais des cent jours de prison, j'avais l'impression d'avoir franchi une étape importante et de vivre la période la plus incroyable de ma vie. Incroyable dans son sens le plus littéral, incroyable, inédit, à peine imaginable. Peu à peu, j'ai développé une bonne routine de vie quotidienne, j'ai trouvé une sorte de rythme, qui est devenu non seulement tolérable, mais même très agréable. Ayant finalement abandonné l'idée de devoir prendre le contrôle des affaires extérieures de la maison, j'ai laissé tomber, réalisant que je n'avais pas le contrôle, faisant confiance au fait que les choses seraient prises en charge (ou non, et si tel n'était pas le cas, acceptant cela). Sachant que ce n'était pas moi qui maniais les clés, que quelqu'un d'autre avait les clés, ok, en lâchant tout ça, je me suis placée dans un très bon état d'esprit en prison. J'étais déterminée, en fait dès le début, à rester forte de toutes les manières possibles, physiquement, mentalement, spirituellement, dans le cœur et l'âme. Cette attitude m'a bien servie. Je suis devenue une personne très heureuse. En fait, beaucoup ont dû se demander comment il était possible qu'un prisonnier puisse être de si bonne humeur la plupart du temps.

J'ai remarqué que les jours et les semaines défilaient. Les lundis, mercredis et vendredis, nous avions l'échange de linge. Une fois par semaine, c'était l'échange de linge principal. Le samedi, nous avions la répétition de la chorale et le dimanche, j'allais à l'église, une belle salle de la prison transformée en église. Les semaines passaient.

Au bout d'un moment, j'ai commencé à remarquer que l'échange de literie un jeudi sur deux me surprenait. Quoi, on échange déjà les draps ? On ne l'a pas fait la semaine dernière ? Non, c'était il y a deux semaines. Les jours d'achats bimensuels arrivaient plus rapidement maintenant, aussi. Avant, ils étaient si espacés. Cette accélération du temps, qui semblait initialement un soulagement, devenait maintenant alarmante pour moi. Même le rythme de l'accélération s'est accéléré. Je n'arrivais pas à y croire. C'était stupéfiant. Je ne voulais pas passer à côté de ma vie. Quoi, déjà un autre mois ? Et encore un autre ?

Parce que je n'avais pas de date de sortie, et parce que je n'avais aucune idée de ce qui m'attendait, je m'inquiétais de voir le temps passer si vite. Je n'avais aucune idée de la durée de ma détention. La plupart des prisonniers ont une date de sortie, ils ont reçu leur verdict. Ce n'était pas le cas pour moi. Ceux qui connaissent la date de leur libération ne sont généralement que trop heureux de voir le temps passer rapidement. Il y en a beaucoup pour qui le temps s'écoule à la vitesse d'un escargot. Ils s'ennuient à mourir et regardent beaucoup de programmes télévisés abrutissants. La dépression est monnaie courante. Il en allait tout autrement pour ceux qui s'occupaient, soit en travaillant en prison, soit en s'adonnant à la lecture et à d'autres activités. Je n'ai jamais travaillé en prison, mais j'étais très occupée. La dimension temporelle en constante accélération me semblait impossible. J'étais littéralement abasourdie.

Avance rapide jusqu'à mon premier mois après ma libération. Une fois encore, le temps s'est presque arrêté, un peu comme lors de mon premier mois de détention. Cependant, ce n'était peut-être pas aussi extrême, mais un mois plus tard, j'ai repensé à cette période et j'étais à nouveau complètement incrédule, car il ne s'était écoulé qu'un mois.

« Ils » m'ont recrachée tout aussi soudainement qu'ils m'avaient engloutie dans le goulag. Une fois de plus, l'ajustement, le choc, la nouvelle réalité de la vie, ont fait que cette vieille dimension du temps s'est étirée comme un élastique.

Post-scriptum à mes réflexions sur le temps

Combien j'étais reconnaissante que ma petite montre-bracelet ait continué à faire tic-tac pendant ma détention, surtout pendant les mois où je n'avais pas de radio ou d'autre moyen de connaître l'heure. Le seul indicateur du temps aurait été le cliquetis des clés dans la serrure. Je n'avais aucune idée de l'âge de la pile de la montre, mais je me réjouissais toujours que le *temps* lui-même ne se soit pas arrêté en prison.

Début janvier 2019, je me suis retrouvée à profiter d'une soirée avec des amis dans un pub de la région d'Edmonton. L'invitation à prendre part à la scène ouverte était irrésistible rendant le trajet moins pénible. De nombreux groupes étaient présents ce soir-là, et l'hôte semblait s'excuser envers moi car je devais attendre mon tour pour monter sur scène. J'ai jeté un coup d'œil à ma montre à plusieurs reprises et j'étais ravie que la nuit soit encore jeune, tout en étant complètement détendue, sans le moindre souci. La convivialité était merveilleuse.

Bien plus tard, je me suis finalement rendue compte que ma montre s'était arrêtée à 21h27, à peu près à mi-chemin de la période d'ouverture de la scène. Quel endroit et quel moment parfaits pour que le *temps* s'arrête.

CHAPITRE 16

Norbert le pasteur

Norbert était une bouffée d'air frais. Lorsqu'il passait de temps en temps dans notre aile de prison, il y avait immédiatement une foule de femmes qui l'entouraient, lui demandant ceci ou cela. Il était gentil, drôle et sociable. Mais surtout, c'était un être humain « normal », contrairement aux surveillants qui étaient toujours sur leurs gardes et brandissaient leur uniforme comme une arme. Parce qu'il nous traitait avec gentillesse, Norbert nous donnait l'impression d'être des êtres humains normaux.

Norbert avait le rôle de *« Seelsorger »*, un gardien spirituel ou un pasteur. Il dirigeait la plupart des services religieux. Il était également le chef de la chorale et accompagnait la congrégation avec sa guitare.

Bien que je ne fusse pas une pratiquante régulière avant d'entrer en prison, je me suis rapidement inscrite à l'église, car je sentais que j'en avais besoin. Je voulais désespérément sortir de ma cellule et j'ai senti que, peu importe si j'aimais ou si j'étais d'accord ou non avec le service, je pouvais contempler, méditer et prier en silence, en compagnie d'autres femmes et, espérons-le, dans un endroit calme. Je n'avais aucune idée de ce à quoi ressemblerait l'église en prison.

Ce n'est que lors de mon quatrième dimanche en prison que j'ai enfin été autorisée à aller à l'église. Chaque semaine, je me tenais lavée, habillée et prête à partir lorsque la surveillante déverrouillait la lourde porte de la cellule. Trois fois, on m'a refusé. Pourquoi ?

Le premier dimanche, on ne m'a pas permis d'y aller parce que je n'avais pas encore passé la radiographie pour la tuberculose.

Le deuxième dimanche, j'étais de nouveau prête à partir. J'étais tellement impatiente. Quelle déception quand ils m'ont à nouveau

refusé. Lorsque je suis allée au bureau cet après-midi-là, pendant l'*Aufschluss* (portes ouvertes des cellules), pour m'informer, la directrice m'a dit que mon nom n'avait pas été entré dans l'ordinateur. Je lui ai demandé d'entrer mon nom dans l'ordinateur, ajoutant que je pensais que nous en avions déjà parlé. Quel était le problème ? Eh bien, apparemment, il fallait d'abord que le pasteur donne son accord.

Le vendredi 19 janvier, j'ai été transférée de l'aile d'entrée de la prison au troisième et dernier étage de la prison. Quand ils vous déplacent, cela se passe sans cérémonie. La surveillante vient avec un carton, vous ordonne d'emballer vos affaires et vous dit : *« Vous déménagez !»*. Pas d'avertissement, pas de consultation (rêvez !), emballez maintenant, dans une heure vous serez en route. Nouvelle unité, nouveaux visages, nouveaux compagnons de cellule.

Jzessica, une Macédonienne et maintenant une de mes nouvelles compagnes de cellule, m'a parlé de la chorale. Cela m'a enthousiasmé, aussi, lorsque Norbert est passé l'après-midi suivant – la première fois que je l'ai vu – Jzessica a dit au pasteur que je voulais rejoindre la chorale. Je lui ai également dit que je souhaitais assister à l'office et qu'on m'avait déjà refusé deux fois. En souriant, il m'a inscrite sur la liste et m'a promis que cela se ferait tout de suite.

Le lendemain, c'était dimanche et je pensais vraiment que j'irais à l'église, mais on me l'a encore refusé. Ce fut une amère déception. Ces premiers jours et ces premières semaines ont semblé être une éternité en prison. Le fait d'avoir été exclue de cette petite chose que j'avais prévue et que j'attendais avec impatience m'a fait l'effet d'un voyage planifié de longue date et annulé au moment même où il commençait.

Le 28 janvier, ils m'ont finalement autorisée à me rendre à l'office religieux. Les femmes qui allaient à l'église se rassemblaient dans le couloir et faisaient la queue devant les escaliers. Nous avons descendu les marches, puis d'autres femmes nous ont rejointes depuis leurs unités dans un brouhaha de bavardages. Une fois au rez-de-chaussée, juste après la porte donnant sur la cour, on nous a fait

entrer dans une autre pièce. J'ai repris mon souffle. Mon cœur a fait un bond. Tous mes sens étaient en éveil.

L'arôme de l'encens qui brûlait, ainsi que le mur jaune à l'avant de la chapelle faisaient de cet endroit le plus beau du monde à ce moment-là. Cela aurait pu facilement être la chapelle Sixtine. En vérité, ce n'était qu'une grande pièce ordinaire, avec un autel, et un

Prison de Stadelheim, à Munich.

grand mur jaune derrière l'autel. Cependant, après ce premier mois de choc et de grisaille, le jaune de ce mur était la couleur la plus belle et la plus chaude que j'avais jamais vue. Je me suis assise et j'ai pleuré.

Une semaine plus tard, le 4 février 2018, c'était ma seconde visite à l'église de la prison, et j'étais encore très à fleur de peau. Il y avait un jeune homme assis tranquillement au premier rang, ainsi que deux femmes portant des vêtements de ville, que je n'avais jamais vus auparavant. Je ne savais pas à quoi m'attendre. Que faisait cet homme

dans une prison pour femmes ? Il s'est ensuite levé, et la plus jeune des deux femmes s'est dirigée vers le piano. J'ai eu ma réponse.

La voix masculine la plus exquise que j'aie jamais entendue de ma vie a fait honneur à nos oreilles tout au long de ce service religieux, chantant Haendel, Bach et Telemann. J'ai de nouveau pleuré. Était-il vraiment nécessaire que j'aille en prison pour entendre ce magnifique concert qui me soulageait ? Ou bien mon état brut rendait-il mes sens particulièrement aiguisés pour recevoir un tel cadeau des dieux ? Ce jeune baryton m'a touchée comme je l'ai rarement été par la musique. Quelle chance inouïe d'avoir reçu la permission d'assister au service religieux juste à temps. J'avais l'impression d'être au paradis.

C'est la Fondation Yehudi Menuhin qui a organisé et parrainé ces concerts occasionnels dans les prisons. Par la suite, j'ai parlé avec le représentant qui a amené les musiciens à la prison. Je lui ai expliqué que, étant violoniste, je connaissais bien le nom de Yehudi Menuhin. Je connaissais aussi son fils Gérard parce qu'il avait écrit un excellent livre, *Dites la vérité et vous humilierez le diable*. Elle ne semblait plus m'entendre et s'est mise à discuter avec d'autres personnes. Amusant comment les choses se produisent.

Les troubles de Chemnitz et le sermon de Norbert

Les manifestations de Chemnitz qui ont débuté en août 2018 ont été déclenchées par la mort à l'arme blanche d'un Allemand par un migrant. Les médias de masse ont bien sûr qualifié l'opposition saine à l'invasion de migrants d'« extrémisme de droite » et de « racisme » menée par des « radicaux ».

Au cours de l'un de ses sermons, Norbert a parlé des émeutes de Chemnitz et de la « haine », et il a parlé de prier pour les « mauvais » Allemands qui manifestaient dans les rues, dans le contexte où l'on croit la version dominante des évènements. À la première occasion d'une discussion privée avec Norbert, j'ai abordé ce sujet. Levant le bras comme pour l'appel, j'ai dit : *« Hé, c'est de moi que tu parles, Norbert,*

les médias présentent ces 'Rechtsradikalen' (radicaux de droite) comme des gens mauvais et ils déforment et mentent à propos de la réalité des évènements ».

Norbert m'aimait bien et me connaissait comme une personne pacifique, amicale et joyeuse. Alors, quand je me suis identifiée aux manifestants, il a été surpris. J'ai essayé de lui expliquer un certain nombre de choses sur la façon dont les médias déforment et retournent les choses et comment ils nous trompent sur ce qui se passe réellement et sur les intentions d'un certain peuple de puissants étrangers visant à détruire l'Allemagne et les Allemands.

Norbert était gentil, réfléchi et un type formidable. Mais il était complètement endoctriné par le monde marxiste culturel de l'Allemagne « rééduquée ». Tout ce que je pouvais espérer, c'était que les graines que j'avais semées germeraient un jour ou l'autre.

CHAPITRE 17

Le violon

C'est mon avocat Wolfram Nahrath qui a émis l'idée que je devrais disposer de mon violon en prison. Il a fait valoir que, sans mon violon, sans pouvoir m'exercer, je perdais ma capacité à gagner ma vie, et que cela constituait une punition. Je n'ai été reconnue coupable de rien, j'étais *« innocente jusqu'à preuve du contraire »* et je ne devais donc pas être punie. Il a exposé ses arguments dans une déclaration écrite adressée au juge. Il a fallu un certain temps avant d'obtenir une réponse, mais finalement, une réponse positive est arrivée.

Ce n'était pas encore la réponse définitive, car le dernier mot revenait au patron de la prison. Entre-temps, on m'avait offert l'usage d'un instrument dans la chapelle qui ressemblait à un violon mais dont le jeu était douloureux à l'oreille. La première fois que Norbert me l'a remis, je souriais à pleines dents. Je n'avais aucune idée du nombre d'années ou de mois pendant lesquels je serais privée de l'occasion de jouer du violon, alors j'étais aux anges. Il m'a fallu un certain temps pour l'accorder, et j'ai gratté quelques airs avec. Malgré la torture infligée à mes oreilles, je n'ai pas pu effacer ce sourire de mon visage pour le reste de la journée.

Alors que j'attendais le feu vert du juge pour pouvoir disposer de mon propre violon, les surveillantrs m'ont informée que je pouvais choisir d'utiliser la boîte à grincement de la chapelle dans ma cellule. Dilemme. Si je disais non, il n'y aurait pas de deuxième chance. Si je disais oui, mon propre violon ne serait pas autorisé, quelle que soit la décision du juge. Si je disais non au leur et que le juge disait oui au mien, le patron de la prison pouvait encore dire non. Ils avaient le

dernier mot. C'était le jeu auquel ils jouaient. Ils m'avaient placée dans un dilemme arbitraire et mesquin.

Je n'ai pas eu à réfléchir longtemps à ma décision, car le violon de la chapelle était vraiment très mauvais. Alors, j'ai joué le jeu et j'ai dit *« Non merci »*. Ce fut un bon choix car, peu après, la décision positive du juge m'a été communiquée. Ensuite, je n'avais plus qu'à attendre les nouvelles du patron de la prison. Ils ont pris la bonne décision. Je ne doute pas que l'attention que je recevais du monde entier en tant que prisonnier politique, sous la forme de lettres personnelles ainsi que de lettres adressées aux consulats et aux ambassades, ait eu un impact sur leur décision.

Le 9 mars, la décision selon laquelle j'avais droit à mon violon est tombée. Lorsque Elfriede [belle-sœur de Monika – NdT] a enfin eu vent de la décision, il était presque temps de sa visite suivante, le 21 mars, date à laquelle elle a apporté mon violon à la prison. L'instrument devait d'abord être examiné. Je devais avoir confiance dans le fait que les responsables ne le maltraiteraient pas. Quelle ne fut pas ma surprise lorsque, dès le lendemain, l'un des surveillants me l'apporta, le portant avec beaucoup de précaution et de respect.

Quelle joie ! Le 22 mars 2018 est à jamais gravé dans ma mémoire comme l'heureux jour où j'ai accueilli en prison mon propre bon violon que j'appelle Obici. Il se trouve que ce voyage en Allemagne était le premier pour lequel j'ai emmené ce violon. Il était toujours resté en sécurité à la maison, tandis que j'emmenais un violon de « voyage » de moindre valeur. Je possède plusieurs violons et, lorsque je me suis préparée à quitter ma maison au Canada pour l'Allemagne, j'ai hésité sur le choix du violon à emmener. Avec le recul, c'est comme si un ange gardien m'avait incité à prendre mon Obici. Je pensais qu'il devait retourner dans sa patrie, ou du moins près de ses origines, puisque l'instrument est de fabrication italienne. Je me suis dit qu'il serait sûrement bénéfique pour lui de respirer l'air de ses origines, de s'imprégner de cette bonne humidité européenne et de le sauver de l'air sec de l'hiver albertain.

Certaines personnes se sont demandé s'il ne serait pas trop risqué d'avoir un violon d'une telle qualité en prison. J'ai pensé : *« Hé, et moi alors ? Je suis ici. Est-ce trop risqué pour moi ? Le meilleur endroit pour ce violon est ici avec moi. Nous allons prendre ce risque ensemble. »*

Le violon a été remis quelques minutes avant le verrouillage des portes. Immédiatement, j'ai sorti mon violon de son étui, je l'ai rapidement accordé et j'ai joué une petite gigue et un moulinet juste devant la porte de ma cellule. Les femmes de mon aile ont commencé à danser dans le couloir. Frau Schneid nous a crié *« Einschluss ! »* J'ai protesté en disant que c'était une rabat-joie car il était 15h27, trois minutes avant le verrouillage. Elle a été si surprise de nous voir si joyeuses que sa réaction automatique fut de paniquer et de tout arrêter. Lorsque j'ai protesté qu'elle était une rabat-joie, elle s'est rétractée et a dit, non, non, elle n'essayait pas de gâcher quoi que ce soit. ...

Le dimanche suivant, j'ai joué de mon violon pendant le service religieux avec la chorale comme accompagnement supplémentaire à la guitare de Norbert, et j'ai joué un solo pendant la communion. Quel cadeau pour moi. J'étais sur un nuage. J'étais également ravie car mon jeu rendait aussi les autres détenues heureuses.

À partir de ce jour, la chorale et les services religieux sont devenus des éléments très agréables de ma vie en prison. Entre le chant et le jeu, mon existence à l'« Hôtel Gitterblick » (l'Hôtel aux barreaux de fer) a pris une tournure nettement plus positive.

La répétition de la chorale avait lieu tous les samedis à la mi-journée. C'était une telle joie de chanter ensemble, et il y avait le bonus supplémentaire de deux heures de moins enfermée dans ma cellule. De plus, on me donnait l'occasion de relever le défi et de faire preuve de créativité en agrémentant les chansons d'instruments. C'est devenu une *énorme* source de plaisir et de stimulation pour moi.

Personne ne m'a dicté quand ou combien de temps je devais ou pouvais pratiquer mon violon dans ma cellule, bien que les autorités m'aient dit qu'elles pouvaient me retirer le violon à tout moment en

cas de problème ou de perturbation. J'ai décidé de régler mon propre horaire de pratique en faisant preuve de bon sens. De la fermeture à 15h30 jusqu'à environ 19h, il y avait le moins de chance que les autres détenus dorment. C'est pendant cette période que je m'entraînais pendant environ une heure chaque jour, et je m'y tenais assidûment.

Les fenêtres de nos cellules donnaient sur la cour, et le son se propage bien lorsque les fenêtres sont fissurées. J'ai remarqué peu après avoir commencé à jouer que de nombreuses têtes sont apparues aux fenêtres des cellules tout autour de la cour. Les femmes semblaient chercher d'où venait ce nouveau son.

Mon esprit exalté était tel que j'ai fait fi de toute prudence et ouvert en grand la fenêtre de la cellule. Les fenêtres allemandes ont deux méthodes d'ouverture. L'une est le mode « kipp », légèrement incliné, et l'autre est comme une porte qui s'ouvre en grand. Debout devant la fenêtre grande ouverte, j'ai joué un air appelé *Big Bear*, fort et fièrement, dans la cour.

À la fin de l'air, presque toutes les fenêtres autour de la cour étaient grandes ouvertes, chacune remplie de têtes et d'épaules, certaines fenêtres étant remplies de plusieurs femmes. À la fin de ma chanson, il y a eu une éruption spontanée d'applaudissements et d'acclamations. Bien sûr, c'est interdit, et alors ?

Il y eut une exception : une femme a crié : *« Si tu dois pratiquer ce truc, ferme ta fenêtre ! »*

Un chœur de cris des autres femmes, *« Non ! Ferme donc la tienne ! Nous en voulons encore. Joue encore de la musique ! »*

Je n'ai pas dit un mot et j'ai souri. Pour l'instant, j'ai décidé qu'il valait mieux attendre le lendemain pour recommencer. Au cours de la semaine suivante, j'ai terminé chaque journée d'entraînement par un mini-concert, de dix minutes au maximum, directement à travers la cour de la prison par ma fenêtre grande ouverte. Les femmes adoraient ça. C'était comme une petite fête à chaque fois.

L'avocat Wolfram Nabrath et sa cliente Ursula Haverbeck au tribunal..

Tout s'est arrêté brusquement le samedi 31 mars. C'était le 88e jour de mon incarcération, et c'était la seconde Lune Bleue de l'année, un évènement très inhabituel. Une Lune bleue est la deuxième de deux pleines lunes en un mois. En 2018, il y a eu une Lune bleue en janvier et une autre en mars.

Au milieu d'un de mes airs, la sonnerie de mon interphone a retenti. Oh-oh. *« Ja, hallo ? »* Le message était net mais craquant. *« Arrêtez immédiatement de jouer dans la cour. Fermez votre fenêtre quand vous vous entraînez. »* Moi : *« OK. »*

Je suis immédiatement retournée à la fenêtre de ma cellule, non pas pour jouer de mon violon, mais pour dire aux autres femmes que j'avais été interdite d'accès, en ajoutant que je ne pouvais plus jouer par la fenêtre ouverte. Toute communication d'une cellule à l'autre est strictement interdite. Et donc, au moment où j'ai ouvert la bouche, trois gardes ont fait irruption dans ma cellule. Ils avaient observé et attendu.

Je n'oublierai jamais la vue de la porte qui s'est ouverte avec ces trois-là dans leur position de force agressive, prêts à bondir, prêts à attaquer. Deux officiers renfrognés bloquaient la porte de la cellule, comme pour m'empêcher de m'enfuir. Des reines du drame. Comme si je pouvais, par magie, passer les innombrables portes en acier lourdes verrouillées qui me séparent de l'extérieur. Entre-temps, le troisième garde m'a frôlé dans ce petit espace et a verrouillé ma fenêtre. Telle fut ma « punition » pour avoir mal agi en jouant du violon dans la cour. La fenêtre devait être verrouillée pendant tout le week-end de Pâques.

La poignée était bloquée en position haute, d'où je pouvais la faire basculer pour avoir de l'air, mais je ne pouvais pas l'ouvrir en grand.

Pendant ce week-end, il s'est produit la pire tempête de vent de l'année. Comme la poignée de ma fenêtre était bloquée en position « kipp », il était impossible de la fermer. Pendant la tempête, la fenêtre de la cellule s'est cognée d'avant en arrière si fort qu'il semblait qu'elle allait se briser en mille morceaux. Pour aggraver encore les choses, il y avait quelques produits alimentaires sur le rebord de ma fenêtre, car le rebord servait de glacière. L'action des agents en sécurisant la fenêtre signifiait que je ne pouvais pas atteindre mon petit stock de nourriture pour l'empêcher de s'envoler, et que je ne pouvais pas non plus le consommer. Il était strictement interdit de conserver de la nourriture à cet endroit, mais la plupart d'entre nous le faisaient. Parfois, les autorités verrouillaient les fenêtres pour cette « infraction » également. Les surveillants avaient, bien sûr, vu ma nourriture là, mais maintenant l'inaccessibilité à celle-ci faisait partie de la punition.

Je me suis expliquée auprès de Frau Schneid et lui ai fait part de mes inquiétudes concernant une fenêtre cassée. J'ai ajouté que la nourriture sur le rebord de la fenêtre pourrait être emportée par le vent et causer un désordre dans la cour.

En guise de réponse, avec sa manière faussement amicale et moqueuse, elle a balayé mes préoccupations du revers de la main, et c'est tout. Je devais vivre avec.

On ne peut pas utiliser la logique avec ces gens. Leur « raison » pour ne pas autoriser la nourriture sur le rebord de la fenêtre était que les oiseaux la prenaient et que ce n'était pas bon pour eux. Cela ne s'est pas produit une seule fois pendant que j'étais là, mais bon, c'est peut-être leur expérience. Poursuivant l'affaire, j'en ai parlé à Frau Schneid. J'ai expliqué que mon inquiétude concernant la nourriture n'était pas liée à la possibilité de la perdre, mais aux oiseaux, et que si c'était leur problème, ils devraient simplement l'enlever du rebord de la fenêtre et la jeter. Cela ne serait-il pas conforme à la « mesure disciplinaire » tout en protégeant les oiseaux ?

Non. Une telle logique ne fonctionne pas dans un système qui n'a rien à voir avec la logique, la raison, le bon sens, le bien ou le mal.

Quelques pages de journaux pliées et coincées dans la fenêtre ont en grande partie résolu le problème du claquement de celle-ci d'avant en arrière. Seule une forte rafale de vent occasionnelle faisait tomber les cales de leur place. Le contenu de mon garde-manger est resté bien calé dans le coin du rebord de la fenêtre. Lorsqu'ils l'ont finalement déverrouillée trois jours plus tard, tout allait bien. J'avais ma nourriture et j'avais toujours mon violon.

Il a fallu environ un mois avant que j'ose à nouveau entrouvrir ma fenêtre pendant mes répétitions quotidiennes, mais jamais à fond. Les autres savaient aussi que les applaudissements manifestes n'étaient pas utiles. Cependant, elles me faisaient de beaux retours pendant les heures de cour. Des criminelles endurcies me disaient qu'elles pouvaient fermer les yeux pendant quelques minutes et oublier où elles étaient. Elles s'imaginaient à l'extérieur, écoutant un concert, et la vie était belle. Je recevais parfois des demandes telles que : *« Demain, s'il te plaît, pourrais-tu jouer du Vivaldi ? ».*

Les services religieux ont continué à être une grande source de plaisir pour moi. Avec le temps, je devenais plus à l'aise pour improviser des accompagnements pendant les morceaux de la chorale. Chaque semaine, je choisissais un morceau approprié à jouer pendant la communion. Certaines semaines, on m'invitait même à jouer un interlude musical, juste pour le plaisir de la musique et pour

que les gens s'assoient et écoutent, comme un mini-concert. C'était vraiment un exutoire fantastique pour moi. La récompense de pouvoir jouer était immense, non seulement pour moi mais aussi pour les femmes. C'était comme une clé qui ouvrait la porte de leur cœur. On m'a dit que ma musique avait élevé l'esprit et l'ambiance de la prison. Même les gardiennes étaient émues. Certaines me l'ont dit ouvertement et cela m'a touchée.

En septembre, nous avons appris qu'un professeur de violon, Herr Christoph Poppen, allait venir à la prison pour jouer pour nous, comme il le faisait depuis des années. À cause de cela, j'avais l'intention de laisser mon violon pour ce service religieux particulier, mais mes amis m'ont convaincue de l'apporter, juste au cas où.

C'était une chance, car la première chose que le prêtre a demandée, c'est : *« Peut-être que Frau Schaefer aimerait jouer un duo avec le professeur ? »*.

Je rayonnais de tout mon être. Un accordage rapide et une discussion sur les choix musicaux ont suivi. Par hasard, j'avais apporté quelques duos – encore une fois, juste au cas où. Le visiteur a lu à vue ses parties du *Lament for the Death of His Second Wife* de Neil Gow, et un *Spiegel Canon* de Mozart, qui est un « canon miroir ». Il n'avait jamais joué un de ces canons miroir et était ravi d'en avoir l'occasion. Le professeur Poppen nous a ensuite offert plusieurs sélections de sonates de Bach pour violon seul, magnifiquement jouées.

Ce qui m'a le plus émue, au-delà même du grand plaisir de jouer avec ce violoniste distingué, c'est le soutien de mes codétenues. Avant même que nous jouions, elles ont explosé de joie et ont déclenché un tonnerre d'applaudissements lorsque j'ai répondu « oui » à l'invitation à jouer. J'ai ressenti un amour pur de la part de toutes mes amies en prison et cela m'a réchauffé le cœur jusqu'à la moelle.

Au fil du temps, on m'a confié de véritables responsabilités au sein de la chorale. Il y a eu plusieurs occasions où Norbert était absent. Au lieu d'annuler la musique, le pasteur suppléant m'a demandé de

diriger la répétition de la chorale le samedi et de diriger la chorale pendant le service le dimanche. Quel honneur ! Les femmes ont été d'un grand soutien et ont coopéré. Elles voulaient que nous réussissions toutes et chacune a fait de son mieux. Le moral était au beau fixe pour une prison.

Quel chemin parcouru depuis mon entrée dans cette prison en tant que « néo-nazie » honnie.

INSPIRATION : Château de Neuschwanstein, Bavière.

CHAPITRE 18

La vie quotidienne en prison

Manifestations arbitraires de pouvoir et de contrôle

Journal de bord – 26 janvier : un évènement bizarre : beaucoup d'entre nous portent leurs pulls sur la tête comme une écharpe ou une toque (terme canadien pour désigner un bonnet tricoté). Frau Lutz m'a arrêtée aujourd'hui : *« Frau Schaefer ! Le pull ne doit pas être porté comme une toque »*. Quoi ? Ma mâchoire s'est décrochée. J'ai argumenté et je ne me suis pas soumise. J'ai dit : *« Et puis quoi encore ? Nous dire d'arrêter de respirer ? On a tous fait ça ces trois dernières semaines, personne n'a jamais rien dit. »* Elle dit que c'est une règle. J'ai suggéré qu'elle ferme les yeux. Je n'ai pas de tuque, j'ai besoin d'un couvre-chef en hiver. C'est ridicule !

***

Il y avait des règles, des règles et des règles arbitraires. On nous criait dessus si on ne suivait pas les règles, mais chaque jour, il y avait de nouvelles règles, ou des règles nouvellement appliquées.

***

Journal de bord – 27 janvier :

J'ai écrit une lettre à un ami de Toronto : *« Lorsque tu sais que tu ne fais que dire la Vérité, alors tu peux faire face à n'importe quoi car, avec une conscience claire, le cœur et l'âme sont clairs et purs. »*

Anita nous a raconté hier soir l'expérience du bunker : à cause de sa déclaration exaspérée : *« Alors je ne veux même plus vivre »*, elle a passé trois jours dans une cellule en béton. Pas de matelas, pas d'oreiller. Nue, juste une couverture en papier, des toilettes mais pas de papier

toilette. La nourriture passe par le trou. Pas de fenêtre. Une caméra de surveillance est là-dedans. Réduit à un animal en cage, sans rien. Barbare !

***

Anita était une de mes compagnes de cellule à l'époque. Elle a appris à la dure et cela a été corroboré par d'autres. Exprimer le moindre soupçon de pensées suicidaires, même par frustration, était une recette sûre pour ce traitement de torture.

Visites

Stadelheim est une prison de haute sécurité, et les heures de visite sont extrêmement restrictives. Pour un détenu en détention provisoire, deux heures par mois sont autorisées pendant les trois premiers mois, après quoi les heures de visite sont réduites à une heure par mois. Pourquoi la situation devient-elle plus dure à mesure que l'on est détenu sans inculpation ? Qu'est-il advenu du principe traditionnel « innocent jusqu'à preuve du contraire » ?

Il a fallu attendre près d'un mois pour que ma belle-sœur Elfriede obtienne un permis de visite, alors qu'elle avait fait une demande immédiatement après mon arrestation et mon incarcération. Cela signifie donc que je n'ai reçu qu'une seule visite d'une heure fin janvier. J'ai eu les deux heures en février en deux fois une heure. Cela s'est avéré être le seul mois au cours duquel j'ai reçu les deux heures complètes. En mars, nous avons opté pour des visites d'une demi-heure afin qu'elle puisse venir chaque semaine, mais quelque chose a empêché la quatrième de ces visites. En avril, elle m'a informée qu'ils n'autorisaient qu'une heure au total. Quel choc ! Ces visites d'une demi-heure, étroitement contrôlées, passaient si vite. Ensuite, il y avait une longue attente de deux ou trois semaines avant la prochaine visite.

J'ai utilisé des trucs de mémoire pour m'aider à me souvenir de la liste des choses que je voulais lui dire ou lui demander. C'était

beaucoup moins stressant lorsque je commençais à écrire la liste sur ma main à l'avance. Personne ne s'y opposait. Nous n'étions pas autorisés à apporter quoi que ce soit, ni papier ni stylo, rien, et, en fait, une fouille par palpation avant la visite était la norme, suivie de fouilles corporelles aléatoires après les visites.

***

Journal de bord – 7 février :

Vers 8 heures du matin, Frau Schneid m'a apporté la caisse et m'a dit : *« Fais tes bagages, tu déménages dans une cellule individuelle »*. Wow. Ce fut rapide. Gros déménagement. 8h30, c'est fait. Toujours dans l'aile F3-CD mais dans la chambre 106 au coin de la rue. Enfin, un peu de calme après la télé et les ronflements.

L'après-midi, une visite d'Elfriede. Une demi-heure cette fois, elle peut venir quatre fois dans le mois pour une durée totale de visite de deux heures.

La Frau veut-être-un-homme Wetzel était la responsable de la surveillance. Horrible ! Ensuite, j'ai été fouillée au corps « au hasard », pour voir si mon visiteur n'avait pas fait entrer quelque chose par magie. J'ai été honnête au point de leur parler des points coulés que j'avais cousus dans le pantalon et que j'allais retirer avant l'échange de linge. Au lieu d'apprécier mon a) sens pratique, b) ingéniosité et c) honnêteté, j'ai été suprêmement réprimandée et on m'a dit que je serais accusée de *« vandalisme sur la propriété de la prison »*.

Vraiment incroyable. L'innovation n'est PAS récompensée. Ne jamais penser logiquement ou essayer de les raisonner.

Plus d'eau chaude aujourd'hui.

***

Journal de bord – 8 février :

Toujours pas d'eau chaude. *Hofgang*, beaucoup de neige duveteuse. J'ai fait beaucoup d'anges des neiges – neuf – dans toutes les directions pour que tout le monde puisse les voir et profiter de la

protection de nos anges gardiens. Après le déjeuner, je me suis allongée sur le lit morte de fatigue. Je me suis vraiment endormie. Super fatiguée. J'espère que je pourrais enfin me reposer et dormir davantage maintenant que j'ai la paix et le calme.

***

Journal de bord – 10 février :

J'ai dormi de nombreuses heures, finalement. Je me suis couchée vers 18h30 hier soir. J'ai dormi quelques heures. Puis j'ai lu pendant un moment, et j'ai dormi encore, et encore. Je me suis levée à 5h30 du matin. Cette prison est un gigantesque business. Si vous êtes envoyé dans le bunker, vous payez pour chaque jour que vous y passez. Si vous louez la télé (ce que font 99 % des détenus), vous payez 20 euros par mois. Quel racket. Si vous achetez une bouilloire, vous devez payer un euro supplémentaire par mois pour l'électricité !

Être pratique ne paie pas

Lors du changement hebdomadaire de vêtements – échange de linge – nous avons échangé notre seule paire de jeans. C'était toujours difficile de trouver une paire qui me convienne. Soit ils étaient trop grands, auquel cas ils tombaient, soit ils étaient trop serrés, auquel cas il fallait les laisser ouverts. Les ceintures ne sont pas autorisées en prison. Plusieurs semaines après le début de cette aventure, j'ai finalement découvert qu'il existait aussi des jupes en jean enveloppantes, et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à porter une jupe, mais en attendant, les pantalons mal ajustés étaient la solution.

Nous pouvions emprunter une aiguille et du fil au bureau pour raccommoder une chemise, coudre un bouton, ou tout ce qui devait être raccommodé. J'ai décidé de faire un ajustement dans le jean large que j'ai reçu cette fois-là, avec la ferme intention de le remettre en l'état avant le prochain échange de linge. C'était la semaine où Elfriede est venue me rendre visite, après quoi j'ai subi une fouille

corporelle « aléatoire », y compris le squat – un exercice ridicule de démoralisation et d'humiliation. (Voir l'entrée du journal ci-dessus).

Le visiteur est fouillé avant la visite. Il ne peut rien apporter, et il n'y a aucun contact physique. Le visiteur et le détenu sont séparés par un bouclier à hauteur d'épaule que nous ne pouvons jamais franchir, sinon la visite prend fin immédiatement. Le garde de surveillance est assis immédiatement à côté et au-dessus de nous. Pourtant, d'une manière ou d'une autre, le visiteur pourrait avoir glissé quelque chose dans mes cavités corporelles ?

Lorsque cela se produit, tous les vêtements que nous portons vont dans le panier à linge et on nous donne un tout nouvel ensemble de vêtements une fois la fouille terminée.

Frau Pietsch (une surveillante de prison)

Journal de bord – 22 avril :

Pêche aigre[17]. Frau Pietsch est encore plus aigre aujourd'hui que d'habitude, comme si elle détestait son travail, qu'elle nous méprisait. La dernière chose qu'elle m'a dite à *Einschluss*, *« Frau Schaefer, un peignoir n'est pas un vêtement pour le couloir »*. Quoi ? Je viens juste de sortir de la douche ! Elle rétorque : *« Le prochain arrêt est la cellule. »* J'avais rendu visite à Jasmine et elle ne pouvait pas supporter ça. C'est ridicule ! Je suis sortie de la douche à 15h23 – comme si j'allais gaspiller mes sept dernières minutes à m'habiller !

***

L'hiver 2018 en Allemagne fut un *véritable* hiver pendant l'année que j'ai passée en prison. Je me sentais comme à la maison ! Une autre grosse chute de neige s'est produite dans la nuit du 19 au 20 mars. À *Hofgang*, j'ai immédiatement commencé ma marche/jogging et, arrivant aux escaliers, j'ai utilisé mes bottes pour repousser la neige

[17] [NdT : Monika fait ici un jeu de mots avec « pêche » et le nom de la surveillante.]

sur le côté. Un *« Frau Schaefer ! »* retentit à travers les murs de la prison. C'était Frau Pietsch. *« Tu ne vas quand même pas faire tes exercices aujourd'hui ? »*, a-t-elle crié depuis le coin des surveillantes.

Cette confrontation s'est poursuivie bruyamment pendant que je me dirigeais vers le coin des surveillants où elle se tenait oisivement avec une demi-douzaine d'autres. J'ai expliqué que, venant du Canada, je connaissais la neige et la glace, ajoutant que je rendais en fait la situation plus sûre pour tout le monde. Elle m'a répondu que ce n'était pas mon travail. En riant, je lui ai dit : *« Je suis bénévole. »*

Après cette altercation, j'ai continué à déneiger les autres escaliers de la cour. Lors de mon passage suivant devant le coin des surveillantes, j'ai souri. Ne pouvant résister à la tentation, j'ai dit sur un ton sarcastique que j'enverrais bientôt la facture pour le déblaiement de l'autre côté. Frau Pietsch s'est emportée en disant que s'il y avait d'autres provocations, elle m'enverrait immédiatement en haut. J'ai ri et j'ai continué.

Plus tard, elle m'a convoquée dans son bureau pour discuter de l'incident. Nous avons eu une discussion raisonnable et il était clair pour moi qu'elle souhaitait sincèrement le dialogue. Mes réactions à sa provocation initiale à l'extérieur l'avaient surprise. Elle m'a expliqué que notre sécurité était leur priorité – quelle blague ! Je lui ai répondu que la neige et la glace étaient mon métier, et que je rendais les lieux plus sûrs en déblayant la neige mouillée dans les escaliers. Sinon, lui ai-je expliqué, la neige se transformerait immédiatement en glace en se tassant. Je lui ai également fait savoir qu'elle n'avait pas à me dicter, à moi, une femme de 58 ans, quand je devais faire ou ne pas faire de l'exercice.

Frau Pietsch détestait son travail. Elle semblait nous détester aussi. Elle ne se souciait de rien. Parfois, c'était une bénédiction de l'avoir dans les parages. D'autres fois, elle s'efforçait de nous rendre la vie misérable à tous, y compris à elle-même. Mais c'était une bénédiction pour moi si elle était de service au moment de l'arrivée du courrier. Mon courrier n'arrivait pas au compte-gouttes ; il était entassé jusqu'à ce que le juge ait lu un autre arriéré de courrier. Si Frau Pietsch était

de service, elle me tendait simplement ma pile sans prendre la peine de vérifier s'il y avait des encarts ou des autocollants. Elle s'adossait à sa chaise et retournait se limer les ongles. Les autres surveillantes suivaient ces règles ridicules à la lettre et passaient en revue chaque document. Elles me privaient de certaines choses s'il y avait un soupçon de scotch, un petit autocollant dans un coin ou une photo interdite.

Malgré son caractère grincheux, il y avait quelque chose chez cette femme qui me plaisait. Peut-être que son désamour pour son travail était une réponse saine à quelque chose qui ne lui convenait pas dans son cœur et son âme. Mais, incapable de voir l'ensemble du tableau, elle déversait son mécontentement sur nous – qui sait ? Je me suis donné pour mission de faire sourire cette pauvre grincheuse.

Le 16 mai, après mon retour de l'audience de libération sous caution au palais de justice du centre-ville, on m'a donné une robe de prison à porter après avoir déposé mes vêtements civils à l'entrée de la prison. Ces robes n'étaient pas les vêtements habituels de la prison. C'était l'heure de la cellule ouverte de l'après-midi lorsque je suis retournée dans mon aile. Frau Pietsch m'a accueillie en disant : *« À quoi tu penses ? ! Tu te promènes encore dans ton 'kittel' (robe). »*

Sans hésiter, j'ai demandé : *« Y a-t-il une loi interdisant de porter cette robe de prison que votre collègue vient de me donner à porter ? Oh, merci ! Cela me fait tellement plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau chaque jour ».*

Pietsch a souri et gloussé. Un succès !

Amusement et rire

Il y a eu beaucoup de bons moments et beaucoup de rires et de camaraderie en prison. Une fois que vous acceptez que la clé physique de l'endroit où vous vous trouvez n'est pas entre vos mains, vous pouvez choisir de vous morfondre toute la journée ou d'en tirer le meilleur parti.

***

Journal de bord – 23 février :

Levée à 4 h, bonne nuit de sommeil, je me sens bien. « Travail » – écriture.

L'hilarité de la prison : nous sommes une dizaine à nous tenir autour de la porte fermée du bureau. Frau Höß vient du bout du couloir : *« Oh, vous m'attendez toutes ? ».* Anita répond calmement : *« Non, nous attendons le bus. »* Rires tonitruants.

***

La cour n'était pas terriblement grande, mais elle était assez agréable, avec quelques arbres dans la zone verte, un peu d'herbe, un terrain de volley-ball et un jeu de dames extérieur. À côté de la cour, il y avait deux tables de ping-pong dans une enclave abritée. On s'est beaucoup amusé en jouant au ping-pong, notamment à *« Rette den Ball »*, le jeu où plusieurs joueurs courent autour de la table tout en faisant rebondir la balle d'avant en arrière. Éclats de rire !

Télévision et radio

Dans chaque cellule, il y avait un poste de télévision, mais il ne fonctionnait que si on payait. Cela coûtait 20 euros par mois. Le bruit incessant des programmes horribles que mes camarades de cellule voulaient absolument regarder toute la journée alors que j'étais encore dans la cellule collective suffisait à me rendre folle, même avec mes bouchons d'oreille bien en place. J'étais très heureuse de la paix et de la tranquillité (relatives) de ma cellule individuelle lorsque j'y ai été transférée cinq semaines après le début de mon séjour en prison. Ce n'est pas pour une question d'argent que j'ai choisi de ne pas avoir la télévision. Il me semblait que cela n'aurait été qu'une programmation abrutissante, dans le vrai sens du terme : une programmation de l'esprit.

J'ai cependant accepté l'offre d'un sympathisant qui a généreusement acheté une radio pour moi à partir de la liste des fournisseurs et distributeurs de la prison. La radio a mis beaucoup de temps à arriver.

***

Journal de bord – 24 avril :

Peu avant l'*Aufschluss* de l'après-midi, ma porte s'ouvre : Frau Schreiner. *« Frau Schaefer, kommen Sie bitte-ich habe was für Sie. »* (« S'il vous plaît venez. J'ai quelque chose pour vous. ») La radio ! Promise depuis plus de deux mois. Quel bonheur ! J'ai attendu très patiemment et apprécié le silence, mais oh, comme cela fait du bien. Je l'ai allumée ... j'ai scanné ... et soudain est apparue une chanson bluegrass gospel *100 Miles*, que je connais et que j'ai jouée avec mon Fiddle River Band.

J'ai sauté et dansé de joie et d'exaltation.

***

C'était une très bonne radio, sur laquelle je pouvais régler différentes chaînes à jouer en appuyant sur un bouton, et ainsi j'avais différents types de musique selon mon humeur et mon cœur. La musique classique était ma préférée, puis beaucoup de volksmusik, et occasionnellement du bon vieux rock'n'roll.

***

Journal de bord – 28 avril :

Les chemtrails qui sillonnent le ciel m'enragent et me dépriment.

***

Certains jours étaient meilleurs que d'autres, c'était à prévoir. En général, j'étais une personne très joyeuse en prison, une fois le choc initial passé. Certaines personnes s'étonnaient que quelqu'un puisse être aussi heureux en prison. Mais ça n'a pas toujours été le cas.

***

Journal de bord – 2 mai :

Aujourd'hui, j'ai pleuré. Tout le monde était si attentionné et concerné. Cela m'a émue. La situation du monde m'a bouleversée. J'ai pleuré pour l'état du monde. Mais on suppose, bien sûr, qu'en prison on pleure pour soi.

Ce qui a déclenché mon cri, c'est ma lecture du massacre en masse des soldats quittant Budapest, en Hongrie, en 1945. Ils avaient déposé les armes, avaient capitulé, mais avaient quand même été massacrés par l'Armée rouge bolchévique. Sur les 44 000 qui se sont rendus, 642 s'en sont sortis ! C'est le diable en action. C'est ce qui a déclenché mes larmes.

***

Normalement, de tels documents ne m'auraient pas été transmis. En cette occasion, un magazine alternatif a bel et bien échappé à leurs contrôles. Quelqu'un avait acheté un abonnement à *NS Heute* (*National Socialisme Aujourd'hui*), et rarement un de ces périodiques n'a échappé aux contrôleurs. La plupart de ces magazines sont allés dans la salle de stockage et je ne les ai pas vus avant ma libération.

Acquisition d'un dictionnaire

Parmi les piles de courrier que je recevais, il y avait des livres envoyés par des sympathisants bien intentionnés. Mais ces livres ne m'ont jamais été remis. Même les tentatives d'envoi de livres directement par l'éditeur ont échoué. Laissez-moi vous raconter l'histoire de ma simple quête d'un dictionnaire et cela expliquera peut-être pourquoi ces livres envoyés ne me sont jamais parvenus. Cela ne signifie pas que les prisonniers n'avaient pas accès aux livres. Il existait en effet une bibliothèque de prison à laquelle nous pouvions emprunter des livres. En revanche, il était difficile d'acquérir un livre à l'extérieur de la prison.

En mars 2018, j'ai écrit une réquisition aux autorités de la prison pour demander un *« Buch Paketmarke »* ou un timbre-colis pour un dictionnaire français-allemand. Je l'ai fait après avoir passé quelques semaines à fouiller partout à la recherche d'un prêt à long terme.

J'ai essayé toutes les sources habituelles, comme le travailleur social, le psychologue ou l'enseignant, toujours avec le formulaire de demande. Personne ne pouvait m'aider. Il n'y a pas beaucoup de prisonniers français à Stadelheim, un tel dictionnaire n'était donc pas nécessaire. J'ai ensuite consulté le catalogue de la bibliothèque. Ils en avaient un, mais, bien sûr, il n'était disponible que pour deux semaines à la fois, avec une prolongation de deux semaines sur demande. Ce n'est pas très pratique pour un livre qu'on ne peut pas simplement lire de A à Z et, voilà, on en connaît le contenu et on en a fini avec lui.

J'ai décidé qu'il fallait que j'achète mon dictionnaire tant attendu, dans la même excellente édition Langenscheidt que celle du prêt de la bibliothèque, et j'ai donc entrepris de le faire. La surveillante principale Frau Schneidt – qui travaillait là depuis plus longtemps que quiconque – a dû téléphoner au bureau en bas pour se renseigner sur la procédure. Je lui ai demandé s'il n'était pas courant que les prisonniers achètent des livres. Elle a répondu que c'était le cas autrefois, mais plus maintenant. Pas étonnant, me suis-je dit, au bout du compte.

Tout d'abord, le prisonnier devait demander le label « timbre paquet-livre ». Une fois obtenue, cette étiquette devait être envoyée par courrier par le prisonnier à une personne de l'extérieur qui pouvait alors se rendre dans une librairie et acheter le livre, mais sans l'emporter. Au lieu de cela, l'acheteur remettait l'étiquette du paquet-livre au vendeur, qui l'apposait ensuite sur le paquet qu'il envoyait directement du magasin à la prison.

Comme si cela n'était pas déjà assez compliqué, la direction m'a fait savoir que je devais obtenir l'autorisation du tribunal pour tout livre que je voulais acheter. L'autorisation du tribunal ? J'ai tellement

ri que je suis sortie du bureau et je n'ai rien fait pendant quelques semaines.

Finalement, le 9 avril, je me suis résignée à cette absurdité et j'ai écrit une lettre au tribunal. Je demandais l'autorisation d'acheter un dictionnaire français-allemand. J'ai expliqué mes difficultés à en emprunter un et j'ai dit que j'utilisais mon temps à bon escient en travaillant sur mes compétences linguistiques.

Après une attente interminable, je n'ai pas reçu de réponse et il était évident qu'aucune réponse ne viendrait. J'en ai conclu qu'ils avaient dû penser que c'était une blague. J'ai même commencé à écrire sur cette tentative ratée d'acquérir un simple dictionnaire dans mes lettres écrites à des amis à travers le monde. J'écrivais, avec humour : *« N'essayez pas d'envoyer des livres, cela ne marchera pas. Voyez comme il est difficile d'obtenir un simple dictionnaire ».*

Eh bien, finalement, le 14 juin, neuf semaines et demie après avoir demandé l'approbation du tribunal, je l'ai reçu. Six mots : *« JVA eigener Zuständigkeit, hier keine Einwände »* : Traduction : *« Propre responsabilité de la prison, ici pas d'objections ».*

J'ai écrit une autre demande à la direction de la prison de Stadelheim, leur faisant savoir que j'avais l'approbation du tribunal. Je ne l'ai pas envoyée car plusieurs personnes du bureau l'avaient vue en cours de route et je pensais que cela suffirait, mais je me trompais à nouveau. Le formulaire de demande m'est revenu avec un commentaire griffonné indiquant qu'ils avaient besoin d'avoir l'approbation écrite du tribunal en main. Bien. Encore un petit retard, mais ils pouvaient avoir cette satanée chose. J'avais voulu garder la réponse de six mots en souvenir de toute cette idiotie.

Après tous ces obstacles et ces retards, j'en ai conclu que le dictionnaire allemand-anglais que l'assistante sociale m'avait prêté à long terme était de très mauvaise qualité, ou que mes compétences en allemand étaient peut-être dépassées. Alors, pendant que je passais par ce processus de demande onéreux, j'ai décidé de demander deux de ces étiquettes de timbre-livre, l'une pour le dictionnaire français-

allemand et l'autre pour le dictionnaire équivalent anglais-allemand, avec une brève explication de la raison. J'étais maintenant curieuse. Osais-je supposer qu'ils répondraient intelligemment et raisonnablement ?

Désolée de le dire, mais je n'ai pas été tout à fait surprise par leur réponse négative robotique, leur obéissance zombifiée aux « règles ».

Il fallait donc relever le défi. Demandant une rencontre par le biais d'un autre formulaire de demande, je m'attendais à devoir attendre la fin du week-end pour obtenir une réponse. Cependant, deux jours plus tard, le dimanche 17 juin, Frau Rößmann, la directrice adjointe de la prison, « se trouvait par hasard à l'étage » dans notre aile. Elle a eu l'idée de passer me parler là, au lieu de la convocation habituelle dans leur quartier. Je suis entrée dans le bureau privé et la porte s'est refermée derrière moi.

Pendant les quinze minutes qui ont suivi, nous avons discuté de la situation. Je suis restée très calme tout au long de l'échange. Je lui ai rappelé les paroles du tribunal : qu'il s'agissait d'une question relevant de leur propre juridiction, ici, dans la prison, et qu'il n'y avait aucune objection de la part du tribunal.

Faisant remarquer que nous parlons d'un dictionnaire d'une langue à l'autre, je lui ai rappelé que j'avais déjà l'approbation du tribunal pour la même chose, mais dans une autre langue. J'ai également expliqué pourquoi je n'avais pas demandé le dictionnaire anglais-allemand au départ. Je lui ai dit que c'était parce que j'avais un dictionnaire de ce type en prêt à long terme, ajoutant qu'en avril, je ne m'étais pas rendue compte de sa piètre qualité. J'ai ensuite rappelé à Mme Rößmann que cette approbation avait pris neuf semaines et demie, peut-être parce qu'ils pensaient qu'il s'agissait d'une plaisanterie ?

Si je pouvais acheter un dictionnaire allemand-anglais en même temps que le dictionnaire français-allemand, je pourrais rendre service à l'institution et rendre le dictionnaire anglais à l'assistante sociale qui pourrait, à son tour, le prêter à un autre détenu. J'ai eu la

témérité de dire que l'institution aurait dû me donner l'étiquette du livre dès le départ *sans* l'approbation du tribunal, ajoutant que la courte réponse du tribunal après neuf semaines et demie semblait le confirmer. Ces mêmes livres peuvent être empruntés auprès de l'institution, alors quel devrait être le problème pour en acheter un ? Ce n'est pas un livre controversé. J'ai osé suggérer que la direction est payée pour *réfléchir* et *prendre des décisions*, car c'est ce que font les managers. J'ai également proposé qu'ils s'épargnent l'embarras devant le tribunal.

Mme Rößmann m'a écouté et s'est adressée à moi poliment. Cependant, elle a répété la même chose de manière robotique, en disant qu'il s'agissait d'un article distinct et différent et que j'avais donc besoin, non, que je devais *obtenir* une autre approbation du tribunal. C'était le règlement et il n'y avait pas de *« Ermessen »* à ce sujet. Plus tard, j'ai recherché ce terme dans le dictionnaire et j'ai découvert qu'il signifiait « discrétion ».

J'ai demandé à Mme Rößmann si elle connaissait le livre ou le film de George Orwell intitulé *1984*. Elle a hoché la tête avec une reconnaissance enthousiaste. J'ai dit que je ne voulais pas insulter ou offenser qui que ce soit, mais que cette situation me rappelait cette histoire. L'obéissance aveugle et irréfléchie au système.

Nous avons conservé notre ton et notre comportement amicaux, mais la discussion était terminée. Je l'ai remerciée d'être venue me parler. Plus tard, j'ai envoyé l'étiquette du timbre-livre unique à Elfriede. Cette lettre allait bien sûr repasser par le tribunal. Le 29 juin, j'ai reçu le magnifique nouveau dictionnaire Langenscheidt français-allemand. C'était vraiment rapide après tout ce remue-ménage inutile.

Le 9 juillet, j'ai enfin écrit une lettre au tribunal pour demander l'approbation du dictionnaire anglais-allemand et, le 1er août, je l'avais en main. J'ai envoyé ma lettre du 9 juillet le 10 juillet. Deux jours plus tard, le 12 juillet, j'ai reçu non seulement l'approbation mais aussi l'étiquette du timbre-livre de la part de la directrice de la prison. Notre discussion a peut-être eu un effet après tout ? Le 14 juillet, je l'ai placée dans la boîte aux lettres en sachant qu'elle ne quitterait pas

la prison avant le lundi 16. Elle devait d'abord passer par les procédures judiciaires, puis être envoyée à ma belle-sœur. Elle retournerait ensuite à la librairie pour faire l'achat. Le 1er août, j'ai été appelé à la salle des fournitures pour récupérer le paquet.

Ce qui avait pris trois mois et demi la première fois n'a pris que trois semaines. Ça, c'était du progrès.

***

Extrait de ma lettre à une patriote allemande, Heidrun : *« Chacun à leur manière, les adeptes de l'ordre nous montrent quotidiennement que le droit et la vérité sont de notre côté. Je ne voudrais jamais commercer avec aucun de ces adeptes du système asservi, car je me sens mille fois plus libre qu'eux. Monika »*

Heidrun m'a cité Friedrich Schiller : *« L'homme est créé libre, et il est libre, même s'il est né enchaîné. »*

Prisonnière Susi

Je m'entendais avec à peu près tout le monde en prison. Peu m'importait leur couleur ou les accusations dont elles faisaient l'objet, car je les voyais au jour le jour et je les considérais à leur juste valeur en fonction de leur caractère. En parlant avec tout le monde, j'ai rencontré de nombreuses codétenues de tous les horizons et de toutes les races qui étaient disposées à me saluer amicalement et à m'embrasser.

Il y avait une femme noire de jais nommée Susi qui avait vécu toute sa vie à Munich et prétendait y être née. Elle était la mère de huit enfants nés d'un nombre égal d'hommes différents, et tous les enfants avaient été confiés à diverses familles d'accueil.

Susi a commencé par être assez amicale et elle semblait être tout à fait aimable. Nous avons eu quelques bonnes conversations dans les premiers jours de notre rencontre. Plus tard, sans raison apparente, l'amabilité de Susi a tourné au vinaigre. Elle semait la zizanie, provoquait des bagarres, causait des conflits et des troubles, volait les

autres prisonnières et courait toujours voir les gardiens pour accuser les autres. Pour maintenir la paix, elle était fréquemment déplacée d'une section à l'autre de la prison. Un véritable enrichissement culturel de l'Allemagne !

Un jour, sans raison apparente, elle m'a crié de l'autre bout du couloir : *« Raciste ! »*. J'ai instantanément éclaté d'un long rire. Susi ne m'a plus jamais ennuyé. Pas une seule fois.

Elle avait appris à jouer sa « carte » – la carte du racisme. Elle s'attendait pleinement à la réaction du peuple allemand mis à genoux, qui aurait été de me voir ramper et couiner : *« Oh non, je ne suis pas raciste, non, non, je vous en prie, non. Que puis-je faire pour vous, je vais arranger les choses, je ne suis pas raciste. ... »* Ma réaction a eu le don de lui couper l'herbe sous le pied. Ah, le simple pouvoir du rire.

***

Post-scriptum : des mois plus tard, j'ai appris quelque chose d'intéressant d'une autre prisonnière, Iva J.

Susi avait demandé à une grande femme du nom d'Andrea, ancienne videuse de bar, de mettre dehors la *« raciste Monika »* et *« son amie raciste Ivana »*. « Les mettre dehors », était le terme qu'elle avait utilisé.

Andrea a réfléchi à la question. Elle a demandé à sa compagne de cellule, Iva J., ce qu'elle en pensait. Elle avait vu Iva J. socialiser avec Monika et Ivana pendant les heures de cour. Iva J. a dit, *« Non ! Ne le fais pas. Ce sont des gens bien. »* Andrea tâtonnait pour essayer de comprendre les choses.

Andrea et Iva J. ont eu de nombreuses discussions sur les raisons pour lesquelles je faisais de la prison et sur ce qui était le grand crime. Andrea était mi-italienne et mi-marocaine. Elle était avide d'apprendre et me posait de nombreuses questions. Andrea et moi sommes devenues amies. Susi n'a pas eu ce qu'elle voulait. C'est peut-être ce qui a déclenché sa petite explosion de « raciste » dans le couloir.

Alfred Schaefer lors d'une de ses nombreuses traversées de l'Atlantique en bateau. Le large horizon s'est quelque peu rétréci dans sa cellule de prison exiguë.

CHAPITRE 19

L'histoire carcérale d'Alfred : la résistance aux masques

Alors que j'édite ces récits longtemps après et que je me prépare à sortir ce livre, mes histoires de prison sont éclipsées par ce que mon frère Alfred a enduré derrière les barreaux des prisons allemandes. Chaque fois qu'ils intensifient leurs actions tyranniques contre lui, il leur est toujours reconnaissant de lui fournir la scène suivante pour le film à succès qui sera sûrement produit lorsque la raison sera rétablie. En attendant, je m'en voudrais de ne pas partager avec vous l'histoire suivante.

De la part d'Alfred : extraits de la lettre adressée à Monika en date du 16 décembre 2020 expliquant sa grève de la faim.

« Chère Monika,

N'est-ce pas incroyable ? Quelle époque passionnante à vivre. Notre civilisation atteint son apogée et nous avons la chance de pouvoir y participer. Sais-tu combien de nos ancêtres seraient morts pour ce moment de l'histoire de l'humanité, juste pour être ici ? Ils sont morts pour cela, et nous ne les avons pas oubliés. Nous nous excusons auprès d'eux d'avoir mis si longtemps. Et, par la volonté de Dieu, nous restaurerons leur honneur et le protégerons à jamais. »

« Salut Monika, tu ne peux pas savoir où j'étais quand j'ai reçu ta lettre du 23 novembre. C'était exactement ce dont j'avais besoin, car j'étais dans le Bunker. C'est l'endroit, derrière une porte en acier double, une lumière permanente, une caméra vidéo pour le bureau, une cage supplémentaire autour de la fenêtre, des toilettes ouvertes en acier, etc. J'ai pu entendre clairement le message pendant tout ce

temps : *'Go WC go ! [WC = Worst Case = Scénario du pire]. Go, go, go WC go ! Donne tout ce que tu as.'* »

« Au moment où j'ai reçu ta merveilleuse lettre, mon état d'esprit était le suivant : 'Je serai parti d'ici Noël, dans une boîte ou autre. Je ne mangerai rien tant que je serai dans ce bunker.' J'en étais au troisième ou quatrième jour de ma grève de la faim et, en fait, cela devenait plus facile au fur et à mesure que j'avançais, et non plus difficile. Ça m'a surpris. Ils ont essayé de m'appâter, mais j'ai tenu bon. Les détails de cet épisode sont maintenant dans mon journal intime. Ils sont réels, pas comme la diarrhée d'*Anne Frank*. »

« Alors, qu'est-ce qui a déclenché tout ça ? Le fait que je m'amuse comme un petit fou en bénéficiant d'une 'pension complète' alors que des femmes et des enfants sont battus par des 'fonctionnaires' en uniforme parce qu'ils ne portent pas de masques d'idiots conditionnés de manière pavlovienne – battus avec des matraques, des gaz lacrymogènes et de l'eau à très haute pression l'odeur en plus. Cela est devenu de plus en plus insupportable pour moi. Et, laisse-moi te dire très clairement, Monika, peu importe comment le spectacle a pu paraître à ceux qui l'observaient, il était libérateur et exaltant. Tu le sais très bien grâce à la vidéo *Pardon maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste*. Tu le sais aussi bien que n'importe qui peut le savoir, et tu sais que pas même une fraction de seconde tu n'as pensé à faire marche arrière, quoi qu'il arrive. »

« Pour ne pas être un crétin fini, j'ai revu à la baisse mes exigences envers mes geôliers pour montrer que je suis prêt à négocier. Si j'ai un stylo pour écrire, je vais penser à manger quelque chose. Je dois être capable de garder une trace des évènements. À quoi bon partir dans une boîte et les laisser dire : 'Oh, c'était un accident.' »

« Tout cela a commencé il y a deux semaines et je suis toujours en 'isolement spécial Corona', mais c'est très bien et propice à mon travail et à mon écriture. Ce petit épisode renforce considérablement la valeur globale de mon séjour au goulag. Tant de détails géniaux qui porteront tous leurs fruits. Bientôt dans un cinéma près de chez vous. Bien à toi, Alfred »

Alfred a écrit une lettre à un patriote allemand dans laquelle il explique en détail ce qui l'a amené à être exilé dans le bunker. Cette lettre a été écrite en allemand, et ce qui suit est la meilleure traduction que je puisse faire. J'espère que l'humour, l'esprit et l'âme d'Alfred ne se sont pas perdus dans la traduction.

Lettre d'Alfred à un patriote allemand – 30 décembre 2020

« Cher Jörg,

Dans cette lettre, je ne parlerai que de la provocation de la provocation de la provocation de la provocation. Je serai bref, car je pourrais écrire un livre entier sur ce chapitre qui s'est déroulé depuis le 3 décembre. Je pense que c'est devenu le temps le plus précieux depuis que je suis derrière ces murs. Je ne suis pas sarcastique. Je suis très sérieux.

Que s'est-il passé ?

Le 3 décembre 2020. Comme d'habitude, à 10h30, je suis descendu à la cantine de la prison pour prendre mon repas. J'ai fini de manger, je me suis levé et j'ai remonté ma couche faciale, mais, parce que je ne peux pas respirer si je mets cet idiot de bavoir sur mon nez et que je suis un vieil homme blanc et que j'ai besoin de respirer pour vivre, je dois donner satisfaction à la pègre du Corona. Je pensais que je faisais un bon compromis pour que nous puissions tous passer cette journée en harmonie. Partout, leur devise est *« Gemeinsam Gegen Corona »* [Ensemble contre Corona]. Si je devais m'effondrer dans la cantine par manque d'oxygène, ils me compteraient sûrement parmi les statistiques de décès du Corona, et je ne suis pas prêt à donner ma vie pour soutenir cette escroquerie. C'est pourquoi je laisse toujours mon nez libre pour prendre un peu d'air frais.

Le 3 décembre, il y avait un nouveau surveillant désireux d'impressionner ses propriétaires, lorsqu'il a remarqué qu'il y avait ce vieux Blanc, ce Schaefer de la pire espèce, qui avait le culot de respirer secrètement par le nez. Il m'a crié : *'Herr Schaefer, ton nez !'*

Comme j'avais les deux mains sur le plateau, j'ai continué à marcher jusqu'à la table de dépôt en disant : *'Je ne peux rien faire, j'ai les mains pleines.'*

Ses veines lui sortaient presque du visage alors qu'il venait vers moi. J'ai pensé, bon, d'accord, il a l'air un peu agité, alors j'ai posé mon plateau sur la table la plus proche et je lui ai dit : *'Quand tu me regarderas, comme maintenant, je ferai semblant de te prendre au sérieux et je ferai ceci'* (j'ai levé mon masque). *'Et lorsque tu regarderas ailleurs, je ferai ceci'* (j'abaisse mon masque). Mais, pour qu'il n'explose pas ou ne me frappe pas à mort à ce moment-là, j'ai levé le masque, j'ai franchi les dix pas jusqu'au coin et j'ai déposé mon plateau. Avant d'entrer dans le couloir, je me suis retourné, j'ai baissé le masque et je lui ai souri.

Pensant que tout ce théâtre ne pouvait pas être pris au sérieux, j'ai déambulé à mon rythme normal dans les couloirs et les escaliers jusqu'à ma cellule, où j'ai discuté avec mes camarades. J'ai à peine mentionné l'incident car ce n'était somme toute pas bien grave.

Environ vingt minutes plus tard, trois gardes ont marché dans ma direction. Je me suis dit, oh-oh, ils veulent peut-être me parler. Mais pas d'inquiétude, je n'avais rien cassé.

Ils m'ont dit qu'ils devaient fouiller ma cellule. Ok, j'ai pensé, pas de problème. Ils font ces fouilles de cellules encore et encore, de toute façon. Vous ne pouvez rien y faire, et normalement vous pouvez vivre avec. Donc, j'attends à l'extérieur de la cellule jusqu'à ce qu'ils aient fini. Mais d'abord, j'ai dû me déshabiller pour qu'ils puissent vérifier si des kalachnikovs n'étaient pas cachées sous mes testicules. J'ai dû m'accroupir pour qu'ils puissent voir si quelque chose tombait. Ils ont vérifié la plante de mes pieds pour voir s'il y avait des petites grenades entre les orteils. Ils n'ont rien trouvé, alors, après une inspection minutieuse de mes vêtements, j'ai été autorisé à m'habiller à nouveau.

Après environ trente minutes (relativement rapides), les trois gardes sont sortis de ma cellule en portant quelques objets dans leurs mains. J'ai jeté un coup d'œil dans ma cellule, et j'ai été stupéfait. Sur

mon lit, il y avait une pile constituée de tout ce qui était normalement rangé de façon ordonnée, le tout mélangé. Des papiers, du linge sale, du linge propre, des fruits, des cartes à jouer éparpillées un peu partout, des enveloppes vidées de leur contenu, du vieux courrier, du nouveau courrier, comme si tout était passé dans une bétonnière. Le matelas était réduit à sa plus simple expression et s'appuyait sur la pile. Ils ont emporté toutes mes cartes postales du chien de Pavlov. Les dossiers que j'avais mis de côté pour les envoyer au stockage (pour des raisons d'espace) étaient maintenant mélangés à tout le reste.

Je n'aurais jamais cru de telles circonstances possibles dans un pays qui se dit civilisé. Un acte arbitraire totalement despotique, du vandalisme, voilà ce que c'était. Quelques-uns de mes potes l'ont vu, puis c'était l'heure de la fermeture. C'était tellement surréaliste, je devais le photographier, sinon personne ne le croirait. Mais je n'ai pas d'appareil photo. J'ai appuyé sur le bouton de l'interphone.

La voix : *'Qu'est-ce qu'il y a ?'*

Moi : *'Ma cellule a été dévastée, ce n'est pas normal.'*

Voix : *'C'est quelle cellule ?'*

Moi : *'191.'*

Voix : *'Oui, c'est une fouille de cellule. Qu'est-ce que tu veux ? Ah, ah, ah, ah, ah, ah ! ... Tu es seul ! Ah, ah, ah, ah ! ... Maintenant, voyons comment tu vas faire face à ça ! Ah, ah, ah, ah, ah !'*

À ce moment-là, après cette violation et ensuite les moqueries, j'ai senti une telle rage monter en moi comme jamais auparavant. J'avais une forte envie de prendre la chaise et de briser tout ce que je pouvais briser. Le lavabo, les toilettes, je voulais tout casser immédiatement. J'ai pris une profonde inspiration. ...De nombreux Noirs sont ici dans cette même prison parce qu'ils ont battu leurs femmes blanches quasiment à mort et ont ensuite réduit en bouillie leurs corps inconscients. Je ne suis pas un Noir. Tout ceci doit avoir

un but. Je dois juste le trouver. Il suffit de commencer. Fais le premier pas.

Je me dis : n'oublie pas ce qui s'est passé et garde ton énergie pour plus tard. Vas-y, commence. Maintenant ! Ok, ok, je vais le faire maintenant.

Les quatre heures suivantes, jusqu'à l'heure de la cour, j'ai travaillé sur la pile. En arrivant au bas de la pile, j'ai remarqué que certaines de mes cartes à jouer étaient mouillées. Pourquoi ? Les mandarines que j'ai reçues avec le bon de commande bimestriel d'hier étaient en partie moisies et molles, et elles ont été écrasées sous de lourds classeurs. Bien plus tard, j'ai remarqué qu'il manquait une carte : le roi de cœur. Une coïncidence ? J'ai compris. Bon, bon.

A 16h30, les portes de la cellule s'ouvrent, j'en ai assez fait. Il est temps de sortir. Alléluia ! J'ai mon heure d'air frais ! Par le passé, je suis toujours descendu sans le bavoir de l'idiot, alors pourquoi faire une exception aujourd'hui ? Je descends la cage d'escalier, impatient comme un lapin, et je suis le premier arrivé. Le gardien de la porte toujours fermée à clé s'en aperçoit soudain – Oh là là, il y a un visage nu devant moi, à l'aide ! – et me dit : *'Herr Schaefer, où est ton masque ?'*.

J'ai répondu : *'Je sors et il n'y a pas de Corona dehors. Je n'en ai pas vu dehors donc je n'ai pas besoin de masque.'*

Garde : *'Nous sommes à l'intérieur ici, et ici tu as besoin d'une protection buccale'*.

Moi : *'Je vais sortir dans un instant et, si ta protection fonctionne, alors tu n'as pas à craindre mes Coronas.'*

Garde : *'Je te préviens pour la dernière fois. As-tu ton masque sur toi ?'*.

Moi : *'Oui, au cas où huit gardes voudraient m'assommer parce que je ne porte pas mon bavoir à biberon, je vais le mettre en vitesse'*.

Je crois que le pauvre type ne savait pas trop quoi faire. Il a ouvert la porte et, comme l'éclair, j'étais dehors et à l'air frais, ce qui m'a grisé ! J'ai remarqué que mon ami le gardien était au téléphone. Avant même d'avoir fait mon troisième tour du circuit, j'ai entendu un autre

gardien appeler mon nom. Je lui ai demandé si je pouvais lui être utile. Il m'a informé que mon *Hofgang* était terminé et que je devais retourner immédiatement dans ma cellule. Je lui ai dit que je retournerai volontiers dans ma cellule lorsque l'heure d'air frais à laquelle j'ai droit serait terminée.

Il n'avait rien à faire de cela et, au bout d'un moment, j'ai cédé car je me suis rendu compte que la situation était désespérée. Il a menacé de faire sortir les gros bras, et le vieil homme que je suis ne pourrait pas suivre. Donc, nous étions là, marchant harmonieusement ensemble vers ma cellule. J'ai sorti mon masque de ma poche, je l'ai fait tourner comme un lasso au-dessus de ma tête et j'ai ri aux éclats car c'était vraiment comique. Il suffit de rire. Et c'était amusant.

Ce n'est que lorsqu'il m'a ordonné de rentrer dans ma cellule que j'ai remarqué la gravité de la situation. Je lui ai demandé s'il avait déjà fait quelques remontrances. J'ai voulu lui expliquer, mais il n'a rien voulu savoir. J'ai alors insisté pour que l'on parle à son chef. Je me suis accroché à la balustrade devant la porte de ma cellule car je savais qu'une fois à l'intérieur, il serait trop tard. J'avais beau expliquer clairement et diplomatiquement l'importance de la chose :

1) récuser,

2) gérer ;

sinon, il serait personnellement inculpé après l'effondrement de ce système, ce qui est en train de se produire. J'ai poursuivi ce dialogue devant la porte de la cellule jusqu'à ce que trois grands types avec leur équipement cliquetant s'avancent vers moi.

[Note : en Allemagne, il existe une loi qui non seulement autorise mais oblige un employé à désobéir aux ordres d'en haut s'il estime que l'exécution de ces ordres est nuisible. Par exemple, un enseignant doit désobéir à l'ordre d'obliger les écoliers à porter des masques s'il sait que ces masques sont dangereux pour la santé des enfants. C'est ce qu'on appelle « *remonstrieren* » ou récuser. – M. S.]

Avant même que j'aie pu dire « s'il vous plaît » et « merci », mon bras gauche a été tordu si brutalement dans mon dos que j'ai été obligé de me retourner. Mon bras droit a été saisi avec le pouce pressé contre mon avant-bras, provoquant une douleur fulgurante dans mon poignet. Maintenant, il était clair pour moi qu'ils étaient vraiment sérieux à propos de leurs règles de masque d'idiot Corona-clique.

Mais j'étais aussi sérieux et j'ai saisi l'occasion. Aussi fort que je le pouvais, j'ai crié *'NON AUX MASQUES ! NON AUX MASQUES !'* encore et encore. Quand j'ai dû reprendre mon souffle, j'ai entendu la voix dans mon oreille droite, *'Silence, reste tranquille'*. Sur une autre inspiration, j'ai entendu dans mon oreille gauche, *'Celui-là n'a pas peur.'*

C'est dans ces conditions qu'on a parcouru toute l'aile B jusqu'à la cellule du bunker. Après m'avoir poussé dedans, on m'a ordonné de me déshabiller. J'ai protesté et on m'a menacé de m'arracher mes vêtements. Et j'avais intérêt à me dépêcher ! Ils étaient majoritaires. J'ai coopéré. Avoir mes vêtements arrachés de mon corps n'en valait pas la peine.

Voilà, maintenant j'avais une nouvelle maison. C'était spartiate. C'était un petit chez-soi. Pas d'interrupteur. La lumière restait allumée 24h/24 et 7j/7 parce que la caméra vidéo dans le coin avait besoin de lumière. La fenêtre située tout en haut avait une cage supplémentaire placée sur les barreaux, juste pour être sûr qu'un oiseau ne ferait pas entrer ou sortir quelque chose en fraude. La porte de la cellule était double afin que vous ne soyez pas surpris par un visiteur trop rapidement. Dans une cellule normale, vous entendez le tintement des clés et vous avez environ une seconde. Ici, c'est tintin-tin, pause, tintin-tin et ensuite la deuxième porte est ouverte. Vous avez peut-être cinq à dix secondes de préavis. C'est très agréable.

Les toilettes sont une cuvette en acier inoxydable sans couvercle. Au-dessus se trouve un minuscule lavabo en acier inoxydable avec un bouton sur lequel il faut appuyer pour avoir un peu d'eau. Il n'y a aucun appareil électrique comme une radio, une télévision, un

chauffe-eau, rien du tout. Pas de stylo, rien. Juste des murs nus. Et, quotidiennement, soixante minutes seul dehors.

Après être resté là une heure ou deux (je ne pouvais que deviner car je n'avais pas d'horloge ou de moyen de lire l'heure), trois hommes m'ont rendu visite. L'un d'eux était un médecin et il m'a demandé si j'étais blessé. Non, je ne le suis pas. Au revoir.

Autre chose. Pendant ma marche de la cellule B1-191 à la cellule du bunker, c'était comme un réflexe automatique pour moi – plus mon pouce était appuyé contre mon avant-bras, plus la douleur était vive et plus je criais NON AUX MASQUES ! C'est comme appuyer sur la pédale d'accélérateur dans une voiture. La voiture ne pense pas, elle obéit simplement. Vous appuyez sur la pédale ; la voiture vous montre ce qu'elle peut faire. La voiture est-elle triste lorsque vous appuyez sur la pédale d'accélérateur ? Non. Elle donne tout ce qu'elle a. Vous avez un cheval, vous aimez votre cheval et votre cheval vous aime. Vous lui donnez des coups d'éperon et vous pouvez le blesser, mais c'est votre langage. Vous éperonnez vraiment fort s'il y a un tigre qui vous poursuit. Votre cheval ne se plaint pas, non, il donne tout. Ce n'est que lorsque vous êtes en sécurité que vous vous regardez dans les yeux et que vous pleurez de joie et de soulagement.

C'est ainsi que s'est passé mon voyage de la cellule B1-191 au bunker. Pas une seule seconde de tristesse. Ce jour-là, le 3 décembre, du début à la fin, je me suis senti en quelque sorte très, très satisfait. Ce jour restera longtemps dans ma mémoire comme un jour très important de ma vie. Le fait qu'il y ait des femmes et des enfants qui se fassent assommer par des agents de l'État en uniforme simplement parce qu'ils ont désobéi aux règles du masque d'idiot alors que je vis une vie agréable dans la cellule 191, cette pensée est devenue insupportable. Maintenant, je peux mieux dormir.

Ok, je pense avoir couvert les détails les plus importants concernant mon déménagement interne ici de B1-191 au bunker d'isolement. Il y a plus à venir.

Juste pour que tu saches, cet évènement a augmenté la valeur de mon temps ici. C'est une leçon très significative sur la guérison biologique que nous traversons tous. Je suis infiniment heureux de la tournure des évènements. Je m'étendrai sur ce sujet plus tard. Il s'agit de comprendre la motivation. Motivation = Activation

Ok, ça continue, et c'est 2021. Vers le mois de mars, il sera difficile de trouver un seul homme ou une seule femme qui admettra devant une caméra avoir cru un jour au Corona. Ils l'auront su depuis le début, même avant vous ou moi.

Viele herzliche Grüße, (WC)88 Alfred. ».

P.S. Le troupeau tourne. Alléluia ! D'abord, ils restent immobiles. Puis ils secouent la tête, tournent à 180° et courent comme jamais auparavant. 2021.

***

Je veux vous parler un peu de mon frère Alfred. On se demande parfois ce qui le fait tiquer, ce qui le rend si intrépide.

Alfred a vécu de nombreuses aventures extraordinaires dans sa vie. Il a été pilote de deltaplane, marin, et il a fait du vélo et voyagé partout en Amérique du Nord, en Europe et en Afrique. Il l'a échappé belle et pourrait écrire plusieurs livres à suspense sur ses périples. Ces expériences de toute une vie et, en fait, qui changent la vie, ont tendance à aiguiser l'appréciation de ce que nous avons et à cristalliser la compréhension de ce qui est en jeu.

Quand Alfred a commencé à comprendre ce qui se passait dans le monde, il a rapidement reconnu l'urgence de notre situation. Mon frère savait qu'il ne pouvait pas être un spectateur dans cette guerre dans laquelle nous nous trouvons et il s'est dit : *« Si ce n'est pas moi, alors qui ? »*. Dès lors, il a mis ses compétences au service de la cause pour alerter les gens. Alfred a commencé à bloguer, à produire des vidéos de haute qualité, à distribuer des tracts et à prendre la parole. Il n'a jamais reculé.

Son esprit reste inébranlable et, même depuis sa cellule de prison, il rayonne de joie et de confiance. Il a également un grand sens de l'humour. Lors de nos cortèges dans les couloirs du palais de justice, entre l'inquisition et les cellules de détention, nous avons plaisanté et ri et ressenti une exaltation mutuelle. Il semble étrange que, dans une période et des circonstances aussi graves et lourdes, nous puissions éprouver une telle joie. Toute sa vie, Alfred a toujours été capable de voir le bon côté de chaque nuage qui se présentait à lui. Il est un véritable artisan de la trame de la vie.

Certaines prisons ont des barreaux visibles et touchables et, dans d'autres prisons, les chaînes de l'asservissement sont invisibles. Qu'est-ce que la « *liberté* » au juste ? Lorsque quelqu'un n'a pas peur et qu'il dit la vérité, c'est quelque chose que les PTSNB (les puissances qui ne devraient pas être, ou dit autrement, les juifs) craignent.

Ils nous contrôlent et nous gouvernent par la peur. Et donc, si nous nous débarrassons de notre peur, ils perdent leur pouvoir sur nous. C'est peut-être pour cela qu'Alfred et d'autres comme lui sont une telle menace pour eux.

INSPIRATION : Wolfgang Amadeus Mozart.

CHAPITRE 20

Les hommes allemands *Waschlappen* ?

Voulant montrer à mes amies de la prison quelques articles anglais qu'on m'avait envoyés, j'ai demandé si elles pouvaient parler anglais. L'une après l'autre ont répondu : *« Oh oui ! Mon petit ami vient du Maroc. Nous communiquons en anglais. » « Oh oui ! Mon petit ami vient de Turquie. Nous parlons anglais ensemble. »*

J'ai demandé d'un air léger, *« Hé, qu'est-ce qui ne va pas avec les hommes allemands ? »*

Ces Allemandes m'ont passé un savon. *« Les hommes allemands sont des Waschlappen... des mauviettes et des fiottes. [...] Ils ne prennent pas les choses en main. Je veux un vrai homme. Je veux un homme masculin. Je veux me sentir protégée par mon homme. Les hommes allemands ne se défendent pas. Ils n'ont même pas d'opinion sur quoi que ce soit, ils s'en remettent à nous pour tout ! Ils pleurnichent 'à quelle hauteur' quand on leur dit 'saute'. »*

Pas étonnant que les Allemandes préfèrent les hommes basanés du Maroc, de Turquie ou d'ailleurs. Ce sont toujours des hommes. Non seulement ils conservent leur masculinité dans la vie réelle, mais c'est aussi la façon dont ils sont montrés dans les films et les publicités. Les hommes blancs sont dépeints comme maladroits et peu commodes, tandis que les hommes foncés sont dépeints comme forts, masculins, compétents, intelligents et séduisants.

Ces femmes en prison ont convenu qu'il ne s'agissait pas d'une faiblesse génétique chez les hommes allemands, mais d'une vie entière d'endoctrinement. Les publicités, les films hollywoodiens, la télévision, la programmation non-stop pour normaliser un comportement malade. Les femmes comprenaient que les hommes allemands

conservaient encore le potentiel génétique pour être de vrais hommes, néanmoins, elles voulaient des hommes forts maintenant. C'était leur réalité.

Une conversation antérieure avec mon jeune neveu m'est revenue à l'esprit. Il répondait au commentaire de (l'oncle) Alfred sur le fait que les hommes européens émasculés ne protégeaient pas les femmes européennes contre les viols et les agressions des masses envahissantes venues d'Afrique. Notre neveu a dit que c'était une insulte aux femmes que d'insinuer qu'elles ne pouvaient pas se protéger elles-mêmes. Alfred a rétorqué : *« Je te mets au défi de dire cela sans faire rougir la femme qui vient d'être violée collectivement et battue ».*

C'est le mouvement féministe qui a appris à mon neveu à penser de cette façon, que les femmes ne veulent pas ou n'ont pas besoin que les hommes soient forts, qu'ils soient protecteurs, qu'ils s'opposent à la menace du mal. Et les femmes ont participé à cette transformation en rejetant les hommes qui présentent ces caractéristiques. Certains hommes n'ouvrent même plus la porte à une femme, parce qu'ils se sont fait remettre à leur place une fois de trop.

À travers les âges, les hommes ont protégé les femmes et les enfants.

L'agenda féministe a « émasculé » les hommes et fait des femmes des bouchers. Où cela nous mène-t-il lorsque nos nations sont inondées par des masses de migrants étrangers, en particulier lorsqu'ils expriment ouvertement leur haine des Européens et n'ont aucun désir de s'assimiler ?

CHAPITRE 21

Lettres

La correspondance a été ma planche de salut en prison, tant pour l'envoi que pour la réception. Écrire des lettres est devenu une addiction pour moi. Lorsque je manquais cinq jours d'affilée pendant le procès, j'avais l'impression que c'était un mois. Recevoir des lettres était une grande joie et une source de soutien pour moi – une véritable bouée de sauvetage – mais ce qui était peut-être plus surprenant, c'est que l'écriture de lettres était également profondément nourrissante. Bien sûr, cela me gardait active et me donnait l'occasion de m'exprimer, mais, en outre, cela me donnait aussi le sentiment d'être en compagnie de la personne à qui j'écrivais. Ainsi, je n'étais jamais seule, j'étais toujours avec quelqu'un. C'était merveilleux.

Parfois, j'avais mal à la main à force d'écrire.

Charlotte a réalisé une vidéo de la lettre n° 4 que je lui ai adressée.

Voici son court préambule :

« Monika Schaefer est emprisonnée pour avoir dit la vérité. Comprends-tu la gravité de la situation ? Réfléchis-y ! Monika n'a rien fait de mal ! Et pourtant, elle est enfermée dans une prison de haute sécurité à Munich. De plus, elle est citoyenne canadienne, mais le Canada ne fait rien pour l'aider. Nous n'avons pas de liberté d'expression et certaines pensées sont maintenant considérées comme un crime. Veux-tu vraiment vivre dans un monde comme celui-ci ? Non ? Alors lève-toi et bats-toi avec nous. Ne sois pas un idiot

inutile. Nous n'avons pas de temps à perdre. Sois fier de ton peuple et de ta culture. Honore tes ancêtres et tes enfants. Ils sont de ton sang, de ta race. Tes ancêtres ont construit et combattu pour ton pays. Rends-les fiers. Rends tes enfants fiers. Sauve ton peuple. C'est ton devoir de le faire. Les pays blancs sont envahis par d'autres races. Ce génocide contre nous est voulu. »

8 mars 2018

« Chère Charlotte,

Je te remercie beaucoup pour ton invitation à dire quelque chose au peuple. Ta lettre est merveilleuse. Je viens de la relire et j'ai dû rire aux éclats à certains endroits ! Je l'adore. J'aime la question que ton ami a posée au ministère et à l'ambassade. J'imagine les bureaucrates à l'autre bout balbutier et bégayer leurs non-réponses. Bien sûr, ils n'ont pas de réponses – ils n'en ont jamais. Il suffit de poser la question à Ursula Haverbeck. Elle a posé des questions à tout le monde pendant des années et n'a jamais obtenu de réponses. Oui, poser des questions est très bien. C'est souvent la chose la plus efficace à faire. Par exemple, la question de base : *'Pourquoi enferme-t-on les gens simplement parce qu'ils parlent ?'*.

Il n'est même pas nécessaire de s'intéresser ou de se soucier d'en savoir plus sur le sujet évoqué, quel qu'il soit, pour comprendre qu'il doit y avoir un problème avec l'histoire elle-même, plutôt qu'avec la personne qui en parle. Sinon, ne nous montreraient-ils pas simplement les preuves ? Ne se contenteraient-ils pas d'ignorer la personne qui parle ? Se soucieraient-ils si nous commencions tous à dire que Christophe Colomb est allé sur la Lune en 1492 ? En Allemagne, ils apprennent à l'école qu'ils ont 'une liberté de parole absolue' – sauf, bien sûr, à propos de l'holocauste, 'et c'est bien !'. Oui, ils apprennent vraiment cela. Il y a cette seule exception à leur soi-disant 'liberté d'expression'. Donc, une autre question évidente, est-ce vraiment la liberté d'expression s'il y a des exceptions ? Soit vous l'avez, soit vous ne l'avez pas.

Le monde de *1984* de George Orwell me vient à l'esprit, avec le tristement célèbre ministère de la Vérité. Nous avons tous une totale liberté d'expression tant que nous ne parlons que de ce qui est approuvé.

Alors, comment est la vie derrière les barreaux ?

J'ai développé une sorte de routine, dont une grande partie est bien sûr déterminée par leur emploi du temps. Les journées sont rythmées par la livraison de thé et d'eau chaude, le *Hofgang* (heure de la cour), la livraison des repas, les heures de *Aufschluss/Einschluss* (porte ouverte/porte fermée), le *Wäschetausch* (échange de linge) et les tâches ménagères.

6 heures du matin – Thé/eau par le petit trou de la porte de la cellule en acier.

10 heures du matin – *Hofgang*. Ceux qui choisissent de ne pas y aller sont enfermés. J'ai dit à mes amies ici que si jamais elles ne me voient pas dehors, elles feraient mieux de demander si je respire encore !

11 h – Le repas chaud de la journée arrive.

11h45 – Portes des cellules verrouillées.

14h00 – Ouverture des portes des cellules. Livraison du repas du soir et de l'eau chaude. Le repas est composé de pain et de margarine et de fromage ou de saucisse. Trois fois par semaine, un fruit est livré. Deux fois par semaine, nous recevons de la confiture. Ce repas sert également de petit-déjeuner (pas de nouvelle livraison de nourriture avant le repas chaud du lendemain). On ne souffre pas de la faim car on nous donne beaucoup de nourriture.

14h30 – *'Einschluss !'*

Cette heure et demie de l'après-midi est généralement une période chargée. Nous avons accès au couloir de notre aile. Cela inclut des choses comme la salle de douche, un bureau, une boîte aux lettres, une salle commune, une petite cuisine, les cellules des autres – beaucoup de visites en cours, un jeu de *'kicker'* – c'est un de ces baby-

foot que beaucoup d'enfants ont dans leur sous-sol. Je n'avais jamais joué avant d'arriver ici, et je suis vraiment mauvaise à ce jeu, et je finis toujours par rire bêtement ce faisant. Quoi qu'il en soit, nous nous amusons beaucoup et rions parfois – c'est bon pour l'âme, c'est sûr.

C'est tôt le matin que je suis la plus productive pour écrire. Je suis généralement debout bien avant l'arrivée de l'eau chaude. Ensuite, je savoure cette tasse de café, je fais une pause pour contempler et réfléchir, peut-être tricoter un peu, puis me remettre à écrire.

C'est là où j'en suis en ce moment – le matin après le café. Le soleil brille et j'entends les oiseaux chanter. Le printemps est définitivement dans l'air. Mon Dieu, l'hiver s'est transformé en printemps et cela fait maintenant neuf semaines que je suis ici. Pas encore de nouvelles d'une quelconque procédure.

Avant d'aborder ce sujet, je vais vous parler un peu plus de la vie en prison. Toutes les deux semaines, nous recevons une grande liste de courses. Nous inscrivons les numéros des produits sur un formulaire et, quelques jours plus tard, le lundi matin, nous recevons une boîte de friandises. Du café, des fruits supplémentaires, des épices, du matériel d'écriture, des produits de toilette, du matériel de tricotage, c'est le genre de choses que j'ai achetées.

L'écharpe que j'ai fabriquée (par nécessité) a un aspect étrange. Lorsque vous achetez de la laine, comment savent-ils quelles couleurs vous pourriez aimer ? Ils apportent une petite boîte de différentes pelotes de laine parmi lesquelles vous pouvez choisir mais, croyez-moi, les choix étaient limités. Soit très épais, soit très fin. Et des aiguilles à tricoter de taille unique qui ne convenaient pas. La première fois, je n'ai commandé qu'une pelote et je me suis retrouvée avec un tout petit bout d'écharpe tricotée. J'ai dû attendre deux semaines avant de pouvoir continuer. Maintenant, j'ai une écharpe de couleur et de forme très étranges, car j'avais besoin qu'elle soit plus longue et j'ai commencé à effiler les deux extrémités.

Je suis vraiment en train de divaguer sur quelque chose qui n'a aucune importance dans l'ensemble, mais qui pourrait être légère-

ment divertissant. En parlant de divertissement, oh là là, je recueille tellement d'impressions et d'histoires intéressantes par ici ! La vie n'est jamais ennuyeuse. Les gens que je rencontre, les histoires qu'ils racontent, les choses dont je suis témoin ou que je vis moi-même ici – on pourrait écrire des livres !

Pendant les cinq premières semaines, j'étais dans deux cellules de groupe différentes, toujours avec trois ou quatre autres prisonniers ensemble. Parfois, c'était génial, et d'autres fois, c'était très stressant. Le principal problème était la télévision à fond, qui me rendait folle. Et une ronfleuse légendaire pour couronner le tout.

Depuis environ un mois, j'ai ma propre cellule. C'est beaucoup mieux pour moi car je suis libre de faire le travail/les écrits que j'aime. Je me couche très tôt, généralement épuisée vers 20 ou 21 heures.

Je sens un changement d'attitude à mon égard dans la prison. Au début, tout était assez dur et dégradant, mais maintenant je ressens du respect ou une attitude neutre de la part du personnel de la prison à mon égard. C'est peut-être une combinaison du fait que j'essaie d'être généralement polie et amicale, et du fait qu'ils remarquent que beaucoup de lettres arrivent – le monde regarde.

En parlant de lettres, les mots ne peuvent exprimer à quel point j'apprécie les lettres. Je tiens à dire un grand MERCI à tous ceux qui m'écrivent. Ces lettres me portent, me soutiennent, me nourrissent, me donnent de la joie, me font rire, me font parfois pleurer et me tiennent compagnie.

Je ne suis pas seule ici. Je suis seulement enfermée dans mon corps – mes pensées, mon esprit et mon cœur sont libres ! La vérité éclate. La lumière jaillit. Je le sens.

J'ai un très 'bon' problème en ce moment. Le volume de lettres a augmenté, et je ne peux plus suivre le rythme des lettres de remerciement. J'écris beaucoup, mais je vais m'excuser de ne pas pouvoir répondre à toutes. C'est un 'bon problème' à avoir et je veux remercier chaque personne qui a écrit, ou envoyé ses salutations par

l'intermédiaire d'autres personnes, ou qui a écrit aux gouvernements, aux ambassades ou aux agences, ou qui a prié.

J'apprécie tout cela, et toutes les bonnes personnes du monde l'apprécient aussi. C'est notre combat commun. Nous avons tous un rôle à jouer et, en ce moment, mon rôle est d'être ici. Assise pour (ou debout pour) la vérité et pour l'honneur de notre peuple.

Si mon incarcération sert à accélérer le rythme de l'éveil, et à nous faire avancer vers la résolution de ... (on pourrait insérer tellement de choses ici), alors je suis heureuse de jouer mon rôle dans cette lutte séculaire.

Il y a encore tellement de choses à dire, mais cela semble être un bon moment pour conclure. Merci, Charlotte, d'avoir transmis mon message et merci pour tout ce que tu fais.

Les gens me demandent parfois ce qu'ils peuvent faire pour m'aider ici en prison. Ils me demandent parfois s'ils peuvent m'envoyer un livre ou d'autres choses. Non, ce n'est pas possible. Seulement des lettres. Et je les apprécie. Mais il s'agit de bien plus que de moi. Donc, vraiment, l'une des meilleures choses que l'on puisse faire est d'éclairer ses amis, ses voisins, ses parents. Tout le monde peut faire ce qu'il peut pour éclairer les autres sur la Vérité, que ce soit en tête-à-tête ou à plusieurs via Internet.

Posez la question : comment se fait-il que des gens soient mis en prison pour avoir remis en question l'histoire ? (Et je ne suis pas la première et je ne suis pas la seule !) Les médias grand public ne nous disent pas ces choses. C'est à nous de le faire. Avec amour, Monika »

***

De temps en temps, je recevais un document officiel du tribunal indiquant qu'une lettre avait été copiée comme preuve pour le procès. Cette lettre à Charlotte était l'une de ces « preuves » à utiliser contre moi. C'est le bureau du procureur qui s'occupait de la surveillance du courrier. À un moment donné, après avoir été submergés par le volume, ils se sont plaints que cela leur prenait tout leur temps et ils

ont transféré cette responsabilité aux juges du Landesgericht [tribunal régional].

Autres lettres – Extraits

3 mars 2018

« Chers Arthur et Shasta,

Cela fait longtemps que je ne vous ai pas écrit, presque un mois, et j'ai très envie de le faire. J'espère que vous allez bien et que vous êtes en bonne santé. Il y a tellement de choses à dire – par où commencer ?

Cette semaine a été une bonne semaine pour moi. Une des personnes de la direction m'a expliqué que le personnel avait commis une erreur dimanche dernier lors d'un incident au cours duquel j'ai été publiquement humiliée. J'ai vraiment apprécié cela et je l'ai pris comme des excuses. Il s'est passé quelque chose de très ironique la semaine dernière. Au lieu de la messe habituelle du dimanche, il y a eu un service commémoratif 75 ans après l'exécution, ici même à Stadelheim, des frères et sœurs Scholl de l'organisation de la Rose blanche. On m'a arraché du groupe de prisonnières et on m'a ordonné de m'asseoir au fond, à côté de la surveillante. Puis, au cours de l'office, ils ont parlé des jeunes héros qui avaient été persécutés en raison de leur courageux récit de la vérité... Quelle ironie !

Lorsque j'ai discuté de l'incident avec le pasteur habituel cette semaine (qui n'était pas là, sinon il n'aurait pas permis que cela se produise), je lui ai déclaré que j'étais extrêmement reconnaissante d'être en vie en 2018 et de ne pas avoir été décapitée, brûlée, fusillée ou toute autre méthode utilisée pour s'occuper des 'dissidents' à diverses époques et dans divers endroits.

Cela fait 'seulement' deux mois que je suis ici sans aucune procédure en vue, et je dis 'seulement' parce qu'il y en a d'autres ici (quels que soient leurs délits) depuis bien plus longtemps sans

procédure. Si les gens savaient... Je ne pensais vraiment pas que cela était possible ailleurs qu'à Guantanamo. Qu'est-il arrivé au principe 'innocent jusqu'à preuve du contraire' ?

Et aussi, qu'est-il arrivé à tant de ces merveilleux idéaux qu'on nous a enseignés à l'école ? Comme le mantra **'Gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple'**, que nous avons entendu encore et encore et encore. Nous faisions confiance, nous croyions ce qu'ils nous disaient. Pourquoi ne l'aurions-nous pas fait ? Ils ont renforcé ce sentiment de chaleur et de confort en nous disant que nous avions une liberté d'expression totale, une liberté de la presse et que nous vivions dans le meilleur pays du monde. On se sentait en effet comme dans une utopie. Nous étions loin de savoir ce que la main cachée préparait.

Je travaille très dur. Cela peut sembler étrange à la plupart des gens qui pourraient naturellement se demander comment quelqu'un peut travailler dur alors qu'il est enfermé dans une cellule 20 heures et 3/4 par jour sans 'rien à faire'. Mais je sais que cela ne vous semblera pas étrange et que vous le comprendrez lorsque je vous dirai qu'en dehors du travail mental de réflexion, de lecture et d'écriture, il y a un travail spirituel. Je fais beaucoup de travail spirituel. Je ne peux même pas écrire ceci sans verser de nombreuses larmes.

Lorsque j'ai commencé cette lettre, je n'avais aucun plan particulier de ce que j'allais écrire. Cela a juste jailli du bout de mon stylo, et maintenant que les larmes ont coulé de mes yeux, je veux vous dire un grand merci d'avoir été là, d'avoir écouté, d'avoir entendu. Je ne me sens pas seule ici. Je sens la présence de Dieu, et je sens la présence de nombreuses personnes avec moi.

Je gagne en force, je ne perds pas de force.

Comme toujours, beaucoup d'amour, et *MEHR LICHT* ! Monika »

***

NOTE : Hans et Sophie Scholl étaient autrefois des nationaux-socialistes enthousiastes, mais ils ont été influencés et incités par des

intrigues contre leur propre État. Ils sont ensuite devenus eux-mêmes des communistes passionnés, devenant ainsi un ennemi intérieur. La guerre faisait rage et leurs agitations mettaient donc en danger la vie de nombreux soldats et civils allemands. Ils ont été exécutés pour trahison le 22 mai 1943. Aujourd'hui, ces communistes traîtres sont présentés comme des héros nationaux dans les médias grand public et les publications politiquement correctes, ainsi que dans la prison où ils ont été exécutés.

***

4 mars 2018

« Chers Diane et Jim,

C'est un plaisir d'avoir de vos nouvelles. Il a fallu exactement un mois pour que votre lettre me parvienne et c'est à peu près la moyenne ici, avec toutes les 'relectures' en cours. Je suis sûre qu'ils ne font que vérifier les fautes de grammaire et de ponctuation.

Intéressant ce que vous me dites, que certaines personnes demandent, *'Mais qu'est-ce qui lui a pris d'aller en Allemagne ?'* La première pensée qui m'a traversée l'esprit, c'est que ces gens ne comprennent pas du tout le problème. Ne posent-ils pas la mauvaise question ? La question ne devrait-elle pas être dirigée vers le régime qui aurait des lois interdisant de penser, d'enquêter et d'articuler ses résultats et ses conclusions sur des évènements historiques, puis d'enfermer quelqu'un simplement parce qu'il a osé parler de ces choses ? Ne pense-t-on pas que nous sommes tous réduits en esclavage si nous ne pouvons pas penser et parler librement ? Dans cette prison, je ne suis emprisonnée que dans mon corps. Un autre ami m'a écrit : *'Quand l'un de nous n'est pas libre, alors aucun de nous n'est libre.'* J'ai trouvé que c'était bien dit.

Vous, mes chers amis, êtes des héros pour tout le travail que vous avez accompli avec constance au fil des ans. Je veux que vous sachiez que vous avez été et êtes toujours une grande source d'inspiration pour moi. Autre chose : le peuple américain a intérêt à se battre comme un diable pour conserver les premier et deuxième amende-

ments. C'est important non seulement pour les Américains, mais aussi pour le monde entier.

Je ne suis pas seule dans ce cas. Les pensées et les prières de nombreuses personnes me touchent profondément. Depuis mon réveil il y a quelques années à propos de ce qui se passe dans le monde, j'ai eu un autre type de réveil et j'en suis très reconnaissante. La LUMIÈRE de Dieu prévaudra aussi sûrement que le soleil se lève le matin. Avec tout mon amour. Monika.

P.S. J'aime beaucoup vos mots : *'Nous ferons ce que nous pouvons, TOUT ce que nous pouvons tant et aussi longtemps que nous le pourrons !'* »

***

5 juin 2018 :

« Cher Paul,

J'ai eu une autre audience à l'issue de laquelle je suis toujours là, bien sûr. Leurs justifications écrites pour mon incarcération continue étaient si ridicules, tordues et orientées qu'il est évident que l'audience n'était que pour le spectacle. Ils se contentaient de faire ce qui est requis, mais avec un résultat convenu d'avance. D'une manière paradoxale, cela me libère encore plus pour dire et faire ce que je veux, car quoi que je dise ou fasse, ils ont de toute façon déjà fixé l'issue. Quel merveilleux sentiment de liberté cela me procure !

Prends soin de toi, reste en bonne santé. Nous avons besoin de toi, Paul. Merci pour tout ce que tu fais. Avec tout mon amour, Monika. »

***

10 juin 2018 :

« De l'hôtel Barreaux de fer de Stadelheim, 159 jours d'incarcération

Chers Diane et Jim,

Merci beaucoup pour vos deux lettres postées le 2 et le 13 avril, qui sont toutes deux arrivées le 31 mai, donc respectivement sept et huit semaines et demie !

J'ai dû rire en lisant votre déclaration : *'Nous sommes ravis que le courrier te parvienne'*. Moi aussi. Je suis ravie, mais je dois vous dire qu'ils me jouent des tours psychologiques parce que, pendant une longue période, ils m'ont fait miroiter des 'carottes' occasionnelles, des petits bouts de courrier ici et là, dont la plupart étaient rapides et me parvenaient en, disons, deux semaines. Cela m'a amené à la conclusion que nous étions tous à jour et que les gens passaient à autre chose. Puis, d'un seul coup, le 31 mai, j'ai reçu une pile de courrier datant de deux mois et demi ! Que diable faisaient-ils là-bas, au palais de justice ?

Mes geôliers, ici dans cet établissement, m'assurent que ces retards ne viennent pas d'eux. Je les crois, bien qu'ils aient également commis de nombreuses erreurs qui ont entraîné de terribles retards. Par exemple, ils ont mal acheminé le courrier du consulat canadien à Munich qui aurait dû me parvenir le lendemain, directement, sans passer par le palais de justice. Mais ils l'ont envoyé au tribunal avec le reste de mon courrier. En grosses lettres rouges, il était écrit 'EILT', ce qui signifie 'URGENT', sur l'enveloppe. Je l'ai reçue quarante jours plus tard.

Quoi qu'il en soit, en dehors de ce genre de choses, j'aimerais partager avec vous une autre petite histoire concernant mon courrier – l'histoire du courrier de Monika Schaefer. Certaines lois et règles ont été portées à mon attention concernant le traitement du courrier, et j'ai eu l'impression qu'ils enfreignaient la loi dans mon cas. Lorsqu'une personne est en détention provisoire, tout le courrier entrant et sortant est lu par le tribunal – le procureur ou le juge. Ensuite, le courrier est transmis (ou non).

Le courrier entrant est mis dans des enveloppes brunes scellées, et ces enveloppes brunes sont censées être ouvertes en ma présence, ce pour quoi je suis convoquée dans le bureau de mon aile ici. Ils sont censés vérifier qu'il n'y a pas d'autocollants, de paillettes, de choses

interdites et dangereuses (?) comme ça. Ils ne lisent pas le courrier – le tribunal s'en est déjà occupé. C'est différent si vous avez déjà été condamné. Dans ce cas, le courrier n'est plus envoyé au tribunal, mais les geôliers lisent le courrier avant de le remettre.

Revenons à mon cas. Ces enveloppes brunes ont été ouvertes dans la salle du courrier au rez-de-chaussée avant d'être envoyées dans mon aile, où elles ont été vérifiées une nouvelle fois, ce qui constitue une triple vérification et un contrôle de mon courrier entrant. J'ai pensé que c'était un peu extrême et j'ai demandé à rencontrer la directrice de la prison.

Eh bien, laissez-moi vous dire que la discussion avec les deux femmes (la patronne et son acolyte) a été des plus intéressantes. J'ai appris que non seulement elles ouvrent le courrier dans la salle du courrier pour chercher des encarts ou des autocollants, mais qu'elles lisent aussi mon courrier ici, même s'il est déjà passé par le tribunal. Je les ai interpellées sur ce point et j'ai mentionné leurs lois. Elles ont sorti leur livre de règles, qu'on pourrait appeler les règles de la prison, et des règles spéciales sont prévues pour les personnes spéciales comme moi.

Oh, n'est-ce pas merveilleux d'être spécial ? À leurs yeux, les gens *particulièrement* dangereux comme moi méritent des règles spéciales. Leurs règles spéciales invoquent des raisons de sécurité. Ce mot fourre-tout 'sécurité', où l'avons-nous déjà entendu ? Oh, oui, je m'en souviens maintenant, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 dans les médias grand public. La sécurité justifie tous leurs secrets, leurs lois d'État policier, leurs actions comme l'attaque d'un autre pays (ou de leurs propres citoyens), tout ce qu'ils veulent faire, c'est toujours au nom de la 'sécurité' ou de la 'sûreté' [ou pour notre santé, pour le plus grand bien].

Notre discussion a donc continué. J'ai demandé des précisions. Je peux vous dire qu'elles se sont enfoncées assez profondément dans leur propre fange. De quels dangers se protégeaient-elles ?

BB (Big Boss) : *'Vous pourriez être en train de convertir des gens ici, de rassembler 'eine Bande', un gang, un groupe d'adeptes.'*

Monika : *'Comment le sauriez-vous avec le courrier entrant ? Le courrier sortant va directement au tribunal dans des enveloppes brunes scellées, ou bien vous les ouvrez aussi illégalement ?'*

BB : *'Non, non, nous ne le faisons pas.'*

Monika : '*Alors expliquez-vous.'*

BB : *'Eh bien, quelqu'un pourrait dire 'bon plan' en réponse à votre lettre.'*

À ce moment-là, j'ai ri à voix haute, je n'ai pas pu m'en empêcher.

Quelques-unes des centaines de milliers de victimes des bombardements de Dresde.

(Oh, elles n'aiment pas trop ça lorsqu'on leur rit au nez).

Elles ont exprimé leur inquiétude quant à mes contacts avec d'autres prisonniers. Je leur ai suggéré que si elles s'inquiétaient de mes conversations et de ma socialisation avec d'autres prisonnières,

alors elles devraient vraiment me mettre en isolement. Elles m'ont répondu sèchement : *'C'est la prochaine étape.'*

Sans sourciller, j'ai dit : *'Le monde nous observe.'* J'ai ensuite ajouté :

'La vérité se suffit à elle-même. Seuls les mensonges ont besoin d'être forcés à exister par l'État.'

La réunion était terminée. Je me suis levée fièrement et je suis partie. J'ai gagné cette confrontation, et elles ne m'ont pas mise à l'isolement. Je vous envoie beaucoup d'amour, Monika »

***

Une autre fois, une lettre de Jim et Diane n'a pas été autorisée à passer. Ils me l'ont montrée au bureau, mais l'ont confisquée car au dos de leur lettre, il y avait une image de Dresde bombardée. Ils ont jugé cette image trop dangereuse ; elle pouvait inciter à la violence. Imaginez, une photo des restes bombardés de ce que les Alliés ont fait à l'Allemagne était trop dangereuse pour moi dans ma cellule de prison en Allemagne.

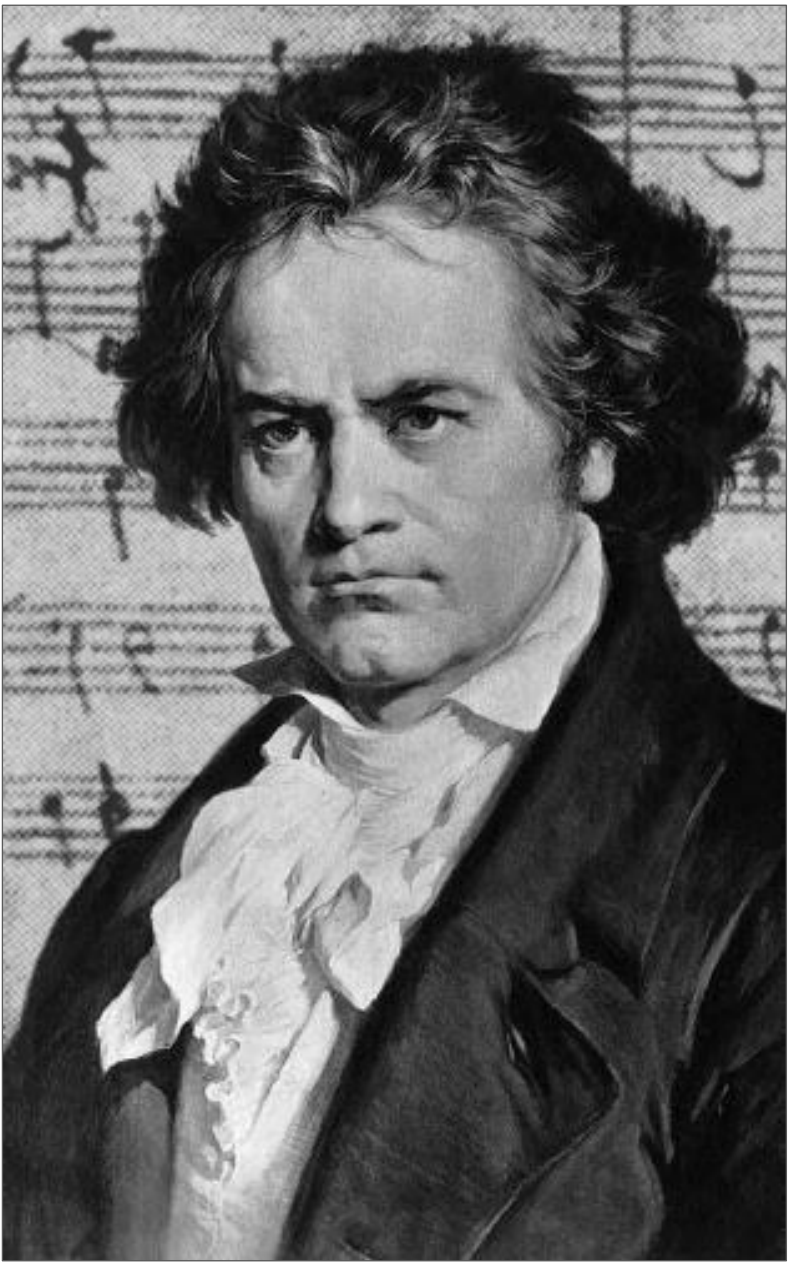

INSPIRATION : Ludwig van Beethoven.

CHAPITRE 22

Nationalsozialistischer Untergrund[18]: *Beate Zschäpe*

L'une de mes compagnes de prison était une femme bien connue en Allemagne. Elle s'appelle Beate Zschäpe. J'ai entendu parler d'elle pour la première fois par d'autres détenues qui m'ont dit que je devais la rencontrer. Elles pensaient que nous avions quelque chose en commun.

Puis j'ai entendu parler de Beate Zschäpe à travers d'interminables reportages. L'attention qu'elle recevait de la part des médias mettait toutes mes antennes en alerte. À ce stade, j'ai compris qu'il y a un ordre du jour derrière les reportages des médias. L'objectif des grands médias (MSM) est de présenter les actualités de manière à orienter la pensée publique dans la direction souhaitée par les barons de l'information.

Beate était détenue dans une aile différente de la mienne. La seule occasion de contact était pendant l'heure de cour du week-end. Même à ce moment-là, elle prenait ses distances avec moi, et il était clair qu'elle ne voulait pas qu'on la voie se lier d'amitié avec moi. Les associations formées par les condamnés sont soigneusement surveillées dans les prisons, et peut-être pensait-elle que le fait d'être vue en train de parler avec moi n'aiderait pas son cas, ni même le mien. Il a fallu des mois avant que j'aie une conversation avec elle, et c'était lors d'une rare occasion de semi-intimité. Il s'est avéré que c'était une femme brillante et gentille.

[18] [NdT : Résistance nationale-socialiste]

Au cours des mois suivants, nous avons eu un bref contact occasionnel, quelques moments fugaces de cordialité authentique entre nous. J'ai également pu observer ses interactions avec d'autres détenues, et je ne pouvais que conclure que Beate Zschäpe était l'une des femmes les plus gentilles de la prison. Elle était prévenante, intelligente et compatissante.

Quelle était son histoire ?

Beate Zschäpe est née et a grandi dans l'ancienne Allemagne de l'Est (RDA) occupée par les Soviétiques. De l'avis général, son adolescence a été difficile. Son père était absent et sa relation avec sa mère était tendue. Elle a fini par s'engager dans le NSU (National Socialist Underground), une organisation terroriste décrite comme étant d'extrême droite, radicale et « néo-nazie ». Le groupe a fait exploser et tué plusieurs familles de migrants. Zschäpe et les deux autres principaux acteurs de cette organisation ont pris la fuite et, après quelques années de fugue, en 2011, Zschäpe s'est rendue.

Placée en détention, le procès de Zschäpe a débuté en 2013 et s'est poursuivi pendant cinq ans, avec plus de trois cents dates de procès. La couverture médiatique a été lourde et, en juillet 2018, Beate a été condamnée à la prison à vie.

Des informations étonnantes ont émergé de ce procès. Cinquante témoins se sont avérés être des agents payés par l'État. (« V-Leute » – V pour *Verfassungsschutz*, se traduisant par protection constitutionnelle). Il s'agissait de personnes impliquées dans la NSU. Il s'agissait clairement d'une organisation clandestine créée par le gouvernement et de ses évènements mis en scène. Malheureusement, quelques personnes authentiques ont été entraînées dans le complot et sont devenues des boucs émissaires.

Zschäpe a été condamnée à la prison à vie, bien qu'il n'a pas été prouvé qu'elle ait été présente lors d'une attaque terroriste ayant fait des victimes.

Ironie du sort, ce n'est pas l'arrestation d'une fausse terroriste qui devrait faire les gros titres, mais la conspiration de l'État pour piéger

des personnalités de l'opposition et se livrer au terrorisme d'État. (Il s'agit là d'une autre histoire.) Mais pourquoi le cas de Beate Zschäpe a-t-il fait l'objet d'une couverture non-stop dans les médias alors que, dans le même temps, le cas de Monika Schaefer n'a reçu que très peu d'attention de la part des médias ?

L'histoire du National Socialist Underground crée une image d'extrémistes violents et de terroristes d'extrême droite ou d'extrême droite radicale. Les faiseurs de vérité ou les « négateurs de l'holocauste » sont également présentés comme des extrémistes radicaux de droite. Nous, deux entités tout à fait différentes, sommes peintes avec le même pinceau, donc, dans la conscience publique, nous sommes tous des extrémistes violents.

Dans le cas de Beate, l'organisation NSU et les évènements terroristes ont été fabriqués par l'État lui-même. Cette tactique subversive du gouvernement tend un piège au critique imprudent de l'État, qui peut être attiré et amené à prendre part à des activités illégales. À la fin, le pigeon est condamné à une longue peine de prison. Pendant ce temps, les médias grand public font un battage médiatique sans relâche sans révéler qui dirige réellement les évènements, créant ainsi l'image et le récit souhaités.

Les étiquettes sont appliquées : xénophobe, néonazi, raciste, suprémaciste blanc, voyous violents de la droite radicale. Ensuite, toute personne qui s'oppose à l'immigration ou à l'afflux massif de « réfugiés » et de migrants est aussi qualifiée de « néo-nazie » et porteuse de toutes ces autres étiquettes.

Dans le cas de ceux qui disent la vérité qui dérange, les étiquettes et le langage sont également utilisés comme des armes. Ajoutez « négationniste » à raciste, néo-nazi, suprémaciste blanc, etc. Ces mots déclenchent une réponse pavlovienne chez les masses dupées. « Droite radicale » implique tous ces termes, et les faiseurs de vérité et les terroristes présumés sont tous présentés comme étant de « droite radicale ».

La publication de l'histoire de la NSU a servi à ancrer dans l'esprit des gens l'idée que les gens de droite sont violents et dangereux et, par conséquent, la publicité de cette affaire sert leur agenda. La couverture médiatique de l'affaire de Beate Zschäpe a été incessante.

Quant à la publicité pour une dissidente politique incarcérée, cela pourrait soulever trop de questions. Certains pourraient se demander pourquoi une Canadienne d'âge moyen, jouant du violon – une ancienne candidate du Parti vert, rien de moins – était détenue dans une prison de haute sécurité en Allemagne, dans l'attente d'une inculpation et d'un procès, pour l'expression pacifique d'idées. Pas de violence, pas de vandalisme, pas de vol, pas de fraude. Juste des mots « interdits ». Si les masses savaient que les prisonniers politiques existent, elles pourraient commencer à remettre en question le récit.

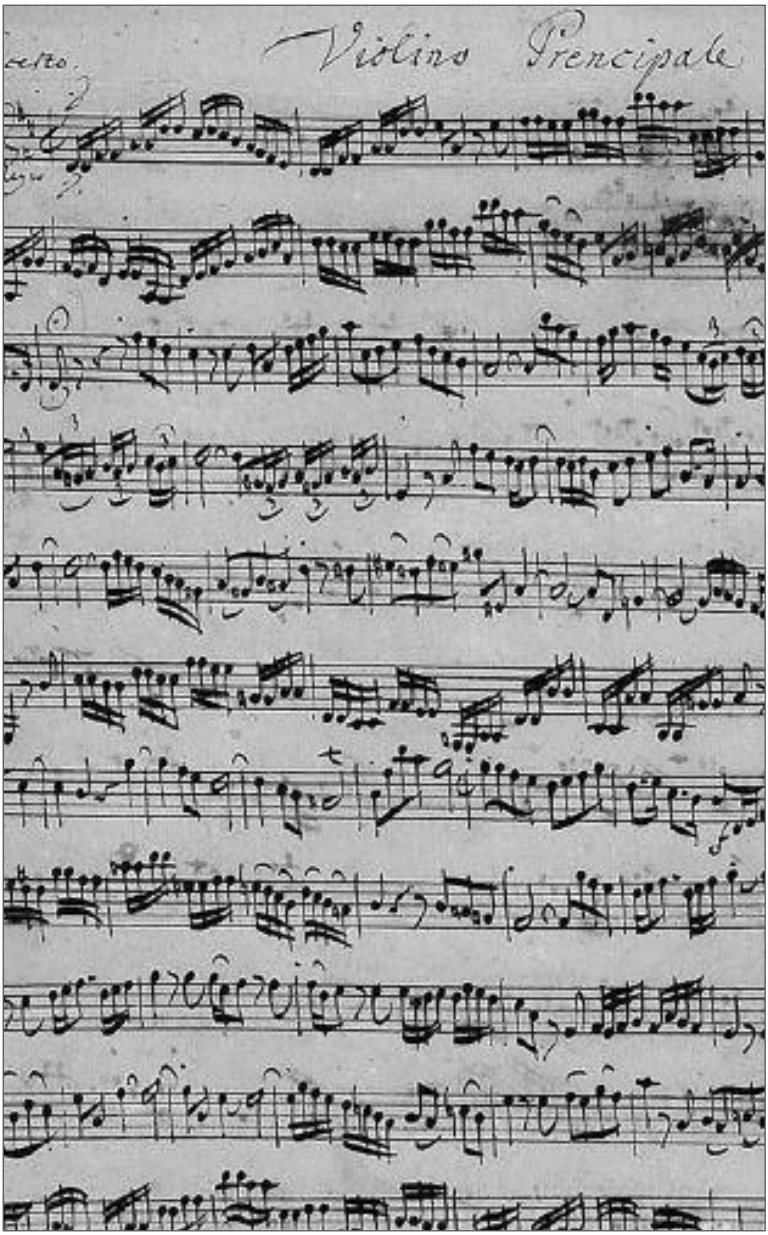

INSPIRATION : Musique en feuille pour le Concerto Brandebourgeois de Bach.

CHAPITRE 23

L'histoire de Daniel Gallant

La complicité des médias dans la formation des perceptions

Daniel Gallant, un « ancien suprémaciste blanc » du Canada, « réformé » et repenti, affirme avoir battu beaucoup de gens. C'était un voyou violent, le méchant de base. Aujourd'hui réformé, il est le visage de *« l'espoir, de la diversité et de la compassion »*. Il recherche les skinheads, les dénonce et leur enseigne le bon chemin – c'est ce que lui et les médias prétendent.

En conséquence, Gallant est devenu la coqueluche des médias et des organisations juives au Canada car il affirme connaître et comprendre le fonctionnement des néonazis. Il prétend qu'il peut les trouver et les inciter à changer leurs habitudes, comme il l'a fait.

Il n'y a qu'un seul problème avec tout cela. Il y a peu de preuves pour soutenir son histoire.

La photo de la première page du 23 mars 2017 et l'article principal de l'hebdomadaire local de Jasper *The Fitzhugh* étaient intitulés : « Schaefer est poursuivi pour diffamation par un ancien suprémaciste blanc. »

Voici quelques extraits de l'article :

« Un ancien suprémaciste blanc, qui se consacre désormais à la lutte contre l'extrémisme violent, a récemment déposé une plainte pour diffamation auprès de la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre Monika Schaefer, une négationniste locale de l'Holocauste. Daniel Gallant, un résident de Kamloops, a également nommé Arthur Topham dans le procès.

En 2015, Topham a été condamné par un jury pour avoir volontairement encouragé la haine contre les personnes de religion juive et a perdu une contestation constitutionnelle de cette condamnation le 17 février de cette année. Arthur Topham a été condamné à une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis lui interdisant de publier en ligne et à un couvre-feu.

Selon l'avis de plainte déposé à Prince George plus tôt ce mois-ci, le 21 mars 2015, Topham aurait publié un article sur son site Web intitulé 'Zion's Zombie Army : Des zélotes néo-sionistes attaquent RadicalPress.com'.

[L'article explique ensuite le fondement du procès, à savoir que Topham aurait diffamé Gallant, et que Schaefer a approuvé le contenu de l'article en publiant un commentaire sous celui-ci. – M. S].

Selon l'exposé des faits, Gallant allègue que Schaefer fréquente également des réunions néo-nazies avec des skinheads nazis violents. [...]

L'ancien résident de Prince George étudie actuellement le droit à l'Université Thompson River et travaille avec des personnes touchées par l'extrémisme de droite et la radicalisation. Il aide également d'anciens membres de l'extrémisme de droite à sortir des organisations extrémistes. Son travail a attiré l'attention du monde entier. Paul Clarke editor@fitzhugh.ca »

Remarquez la tournure du langage et les allégations. L'article installe fermement dans l'esprit du lecteur que Monika Schaefer est une extrémiste violente et que tout ce qui concerne Daniel Gallant est héroïque. Rien n'est prouvé, et pourtant la « diffamation par association » avec des groupes mal caractérisés, accompagnée d'accusations contre moi, est imprimée dans l'article principal du journal local comme si tout cela était un fait. Dans leur naïveté, la plupart des gens qui lisent les nouvelles des médias considèrent les caractères noirs et blancs d'un journal comme une source crédible d'informations exactes.

En utilisant le mot « allégué » ou « prétend », le journaliste couvre sournoisement sa propre responsabilité, mais la plupart des lecteurs ne retiendront que le contenu de ce qui est allégué et ne prêteront pas attention au fait qu'il ne s'agit que d'allégations et non de faits avérés.

Quant à cette déclaration – *« Selon l'exposé des faits, Gallant allègue que Schaefer fréquente également des réunions néo-nazies avec des skinheads nazis violents »* – rien de ce qu'elle contient n'est factuel. Pourtant, elle donne l'impression que je suis l'un de ces « skinheads nazis violents ». Le concept même de « skinhead nazi violent » est un mème construit.

Un commentaire (extrait ci-dessous) de Paul Brooke, de North Vancouver, a été publié sous la version en ligne de l'article. Brooke, qu'il soit fictif ou réel, a vu plusieurs lettres publiées dans l'édition imprimée du *Fitzhugh*. Pourtant, personne à Jasper ne semble le connaître et il n'a certainement jamais vécu à Jasper. On peut naturellement se demander pourquoi il fait couler autant d'encre dans un journal de petite ville.

23 mars 2017

« C'est un excellent reportage et le *Fitzhugh* devrait être félicité pour sa couverture. Quiconque a examiné [sic] sérieusement l'histoire de Monika Schaefer découvrira bientôt que les allégations de Daniel Gallant contre Schaefer ont une crédibilité substantielle. [...]

[Il poursuit en décrivant mes liens avec des groupes 'néo-nazis' qui 'ne cachent pas leurs convictions antisémites extrémistes' (M. S).]

« L'image soigneusement cultivée de Schaefer, celle d'une 'petite vieille pacifique qui veut la liberté d'expression', est une tromperie, car ses liens avec ces affreux groupes haineux sont un fait. Paul Brooke »

Il y a eu un changement perceptible dans l'ambiance de la ville à mon égard après la parution de cet article. Le froid s'est intensifié, tout comme la peur dans les yeux des gens. Même si le récit de Gallant était vrai, quel était le but de cette histoire ?

Les grands médias sont complices de la création d'un récit soigneusement tissé pour servir un programme étranger. Une histoire fantaisiste est transmise au public, dans laquelle toute personne qui ose s'opposer à la version politiquement correcte de l'histoire est mise dans le même sac que ce prétendu « néo-nazi » autrefois violent.

La diffamation du dissident est destinée à détourner le public de l'examen du message car le messager est un « haineux », un « skinhead néo-nazi violent » et un « antisémite ». Ces étiquettes, et bien d'autres, sont des mots utilisés comme armes. Elles déclenchent une réponse pavlovienne.

INSPIRATION : l'orgue à tuyaux de la Wieskirche.

CHAPITRE 24

Réflexions concernant les actualités

Parfois, je me branche sur la bonne vieille CBC, la Communist Broadcast Corp, alias la Canadian Broadcasting Corporation, juste pour me tenir au courant de ce qu'ils donnent à manger aux masses. J'écoutais beaucoup la radio de la CBC, et je pensais que c'était la meilleure. Puis je me suis réveillée... à ce qui se passe vraiment dans le monde.

Ce que j'ai réalisé, c'est que toutes ces histoires qu'on nous raconte aux « Nouvelles » sont racontées dans un but précis. Elles servent toutes à soutenir un programme. Peu importe que l'histoire ait une part de vérité ou que les détails soient exacts. Peu importe, nous pouvons être sûrs que s'ils choisissent de la transmettre, c'est qu'elle sert un ordre du jour.

J'avais l'habitude de penser que si quelque chose d'important se produisait, ils nous en parleraient. Je croyais naïvement qu'ils ne faisaient que refléter les faits. Je supposais qu'on nous disait tout ce qui était digne d'intérêt. Maintenant, je sais que ce n'est tout simplement pas vrai. Les salles de presse reçoivent beaucoup plus d'informations que celles qui sont diffusées. Ces nouvelles sont examinées, passées au crible, filtrées et sélectionnées pour être publiées. On pourrait appeler cela un filtrage « kasher ». Ce processus de sélection des évènements *réels* n'est qu'une partie de l'équation.

Il y a ensuite les histoires fictives – celles qui nécessitent des acteurs – auquel cas il s'agit d'un reportage sur un théâtre présenté comme la réalité. En outre, il y a les évènements sous faux drapeau,

des évènements réels ou fabriqués qui sont faussement décrits quant à leur origine et leurs auteurs.

Non seulement « Les infos » sont soigneusement gérées pour créer un récit et servir un ordre du jour, mais presque tout le reste de la programmation des chaînes grand public sert à la création de notre « réalité ». Que ce soit par le biais de divertissements ou de documentaires, nos esprits sont manipulés. Les médias influencent notre façon de voir le monde et de penser. Ils créent l'illusion de la réalité.

Les histoires peuvent déclencher une réponse émotionnelle, comme la peur, par exemple. Ou bien les histoires nous font nous sentir coupables – les Blancs en particulier – de nos activités actuelles ou du comportement de nos ancêtres, qui, bien sûr, est toujours négatif. Quand avons-nous entendu pour la dernière fois quelque chose de positif sur les incroyables réalisations des peuples européens ? Ou, dans le même ordre d'idées, l'inverse : quand avons-nous entendu quelque chose de négatif diffusé ou publié sur les non-Blancs ?

Il se peut aussi que certaines histoires nous conditionnent à un évènement futur planifié, la plantation de graines pour ainsi dire. Nous – et je veux dire même les personnes éveillées – pouvons ne pas être en mesure de comprendre ce à quoi mène une histoire particulière, mais nous pouvons être sûrs qu'elle sert leur agenda.

Ces tireurs de ficelles camouflés mettent constamment la table et préparent la scène pour leur prochain acte « avant que vous ne sortiez du lit », pour ainsi dire. Qu'est-ce qui était présenté comme une information, par exemple, avant le déclenchement des guerres ? On nous conditionnait à accepter que tel ou tel pays convoité, dont il fallait changer le régime, était sans scrupules et bien sûr « une menace pour la paix mondiale » ou « notre démocratie ».

Qui sont les tireurs de ficelles ? Ceux que nous ne sommes pas autorisés à critiquer sous peine d'être traités d'« antisémites » possè-

dent et contrôlent les grands médias. Il n'est pas difficile de relier les points.

Une citation de Kevin Alfred Strom (souvent attribuée à Voltaire) me vient à l'esprit : *« Pour savoir qui vous gouverne, il suffit de savoir qui vous n'avez pas le droit de critiquer. »*

CHAPITRE 25

Audiences relatives à la libération sous caution

Les six premiers mois en prison furent synonymes de jeu d'attente, à attendre que quelque chose se passe. Des accusations formelles ? Un procès ? Combien de temps cela prendrait-il avant que j'apprenne quel serait mon destin ? Ils avaient les clés et le contrôle de ma vie, du moins physiquement. Mentalement et spirituellement, c'était une autre affaire.

Les jours se sont transformés en semaines, les semaines en mois, la vie en prison devenant une routine. Lire des lettres, écrire des lettres, la répétition hebdomadaire de la chorale, la messe du dimanche, et puis un autre lundi commençait une autre semaine, ponctuée par l'échange de linge, la cour, le réveil à 6 heures et la livraison d'eau chaude, les cellules ouvertes, les cellules fermées, nous tournions autour du carrousel. Les semaines passaient de plus en plus vite et, bientôt, les mois défilaient.

Lorsque le temps s'écoule sans date de fin connue, dans l'attente d'une action future, c'est vraiment surréaliste. Étant de nature joyeuse, j'en profitais au maximum. Je me suis fait de nombreuses amies avec qui ces brèves heures de cellules ouvertes étaient remplies de plaisir et de rires. Néanmoins, le déroulement rapide du temps n'était pas vraiment un lot de consolation alors que je n'avais aucune idée de la durée de mon séjour en prison.

Il y a eu trois audiences de libération sous caution qui ont échoué avant même le début du procès, et une autre demande de libération sous caution futile au milieu de notre procès.

La première audience a eu lieu le lendemain de mon arrestation, car il s'agit d'une obligation procédurale de faire comparaître un détenu devant un juge dans les 24 heures afin de déterminer s'il est

justifié de le maintenir en détention. Le risque de fuite était la raison invoquée pour me maintenir en détention.

La deuxième audience de libération sous caution a eu lieu le mercredi 14 mars 2018. Il s'agissait d'une audience orale à la prison pour hommes de Stadelheim, présidée par le juge Redl.

Je n'ai appris la tenue de cette audience que la veille de sa tenue. C'était complètement inattendu, donc je n'avais aucune attente. Mes amies en prison, cependant, en apprenant que j'allais avoir une *« mündliche Haftprüfung »* (une audience orale), m'ont assurée que mes chances d'être libérée sous caution étaient excellentes. Ils m'ont gonflée d'optimisme. On m'a dit que *presque tout le monde* est libéré après une audience orale, par opposition à une audience sur papier.

Frau Päuli était de service ce mardi-là. C'était l'une des plus gentilles et des plus détendues des surveillantes de la prison. Frau Päuli a laissé passer un paquet pour moi dans lequel il y avait une pile de cartes postales vierges, du papier à lettres et des enveloppes, dont aucun n'aurait normalement été autorisé à passer. Elle a simplement dit « *viel Spaß* », ce qui signifie « amuse-toi bien ».

Donc, ce soir-là, j'ai écrit de nombreuses cartes postales et j'ai rattrapé le retard accumulé à l'égard des personnes à qui je devais des lettres. Les cartes postales sont tellement agréables et rapides à écrire. Chacune d'entre elles portait le message que ce serait peut-être ma dernière nuit au Goulag, car j'avais une audience de libération sous caution le lendemain.

Cette nuit-là, je n'ai dormi que deux heures, car mon esprit bouillonnait dans cette attente. Le lendemain matin, j'ai emballé le contenu de ma cellule et j'ai tout organisé. Si je devais être libérée sous caution, cela se produirait immédiatement et je ne serais pas autorisée à retourner dans ma cellule. Les gardes la videraient et je récupérerais ensuite mes affaires au bureau des entrées. Je préférais l'organiser moi-même plutôt que de les laisser faire, alors je me suis mise au travail.

Les murs de la cellule ont été débarrassés des décorations de mon « sanctuaire », et le contenu personnel de mon bureau et de mon armoire a été rangé dans des sacs. Des notes ont été rédigées pour la bibliothèque, l'assistante sociale et le gardien, sur ce qu'il fallait faire avec ceci et cela, par exemple, mes fruits et mon yaourt à certains prisonniers. Lors de la pause déjeuner, je n'ai même pas eu le temps de manger mon repas. C'était comme Noël dans notre aile, je courais partout pour distribuer des choses aux femmes. Il y avait du café, des biscuits, du gâteau, des barres de chocolat, des noix, du shampoing, de la laine et des aiguilles à tricoter, d'autres fournitures d'artisanat, et plus encore. Juste au cas où. Tout le monde était si excité. J'ai fait mes adieux. Encore une fois, juste au cas où.

Immédiatement après le déjeuner, le bus est arrivé et m'a emmenée à la prison des hommes. Frau Stark, l'assistante de la surveillante générale, m'a accompagnée à la prison des hommes de Stadelheim. Elle était chaleureuse et gentille. On m'a mise dans une cellule d'attente pendant un long moment. Au bout d'un moment, un gardien a pointé son nez pour s'assurer que j'allais bien. Il m'a rassurée en me disant que nous attendions seulement l'arrivée de mon avocat et qu'ensuite la rencontre aurait lieu. Tout le personnel m'a traitée si gentiment ce jour-là.

Finalement, on est venu me chercher et on m'a accompagnée dans la salle d'audience de la prison. Mon avocat, le susnommé Wolfram Nahrath, a pris un moment pour m'informer de ce qui allait se passer et m'a dit qu'il parlerait en mon nom, ajoutant que je devais seulement répondre aux questions qui m'étaient posées directement par le juge.

Nous sommes entrés. Il y avait la juge, un greffier, deux officiers de police dont Frau Stark, Herr Nahrath, un traducteur et moi-même. Je peux parler et comprendre l'allemand assez bien, mais le traducteur était là pour m'aider avec le jargon juridique. Le langage des avocats est difficile à comprendre, même en anglais.

Herr Nahrath a réalisé une performance exceptionnelle dans sa plaidoirie pour ma libération. On se serait cru au cinéma ! Mes souve-

nirs résumés des évènements ne rendent guère justice à sa performance. Nahrath a fait valoir que ma détention était totalement disproportionnée par rapport au prétendu « crime ». Il a rappelé aux juges que pendant que les autres « violeurs de la liberté d'expression » se promenaient librement, j'étais détenu uniquement parce que j'étais canadiene. Au Canada, ces lois n'existent pas et, par conséquent, je n'étais pas vraiment au fait des lois de la BRD/FRG, a-t-il dit.

L'article 19 de la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies stipule la liberté d'expression, a fait valoir Nahrath. En outre, il trouve problématique que seul ce génocide particulier soit interdit de débat et de discussion. On peut « nier » d'autres génocides sans être puni.

Mon avocat a également informé le juge qu'il y avait une pression internationale, y compris de la part de juifs de haut rang, pour qu'ils me libèrent de cette détention, sans avoir eu une procédure régulière. Il a fait valoir qu'il s'agissait d'une durée excessive sans aucune procédure en vue.

Il a fait valoir que je devais être libérée à condition de résider dans la résidence de ma belle-sœur à Tutzing, près de Munich, de renoncer à mon passeport et de me rendre quotidiennement au poste de police local pour me présenter.

La juge a dit : *« Oh, non, trois fois par semaine suffiraient. »* Elle écoutait attentivement les paroles de Nahrath, elle était chaleureuse et empathique et avait un regard inquiet sur son visage. Tout indique qu'elle était favorable à ma libération de Stadelheim.

Il ne lui restait plus qu'une chose à faire. Elle devait contacter le procureur de la République, qui n'avait pas assisté à l'audience. La juge devait nous faxer sa décision le lendemain. Même Frau Stark la trouvait bonne. *« Juste une nuit de plus, tu pourras encore nous supporter en prison, oui ? »* Plus tard, elle a dit que *juste au cas où* ça n'irait pas dans mon sens, ils s'occuperaient alors de me procurer mon violon.

J'ai commencé à visualiser et à rêver de promenades dans les bois, à partager un verre de vin avec mon frère, à évoquer des souvenirs

avec ma famille et mes amis, à avoir des discussions stimulantes autour de la table du dîner, à faire des promenades jusqu'au lac, à beaucoup de camaraderie et de rires. La liberté de parler, la liberté de bouger, la liberté d'être.

Jeudi, à *Hofgang*, ma chère amie Ivanna et d'autres personnes ont été choquées et déçues de me voir encore là. Je leur ai assuré que je pouvais encore partir puisque la décision n'était pas encore prise. Mercredi, le jour de l'audience, je sentais que mes chances étaient de 50/50. Jeudi, c'était le jeu de l'attente et je sentais maintenant que mes chances étaient de 90/10 en faveur de ma libération imminente. Ces visualisations de promenades en forêt m'enivraient.

Jeudi soir, j'ai dormi de 21 heures à minuit, puis je n'ai plus fermé l'œil. L'agitation et les bruits d'un conflit au bout du couloir m'ont réveillé, puis ma tête a commencé à tourner. Tournant et retournant et devenant agitée, j'ai fait un plongeon émotionnel. Le matin, j'étais une épave, car au fond de moi, je savais quel serait le résultat de l'audience. Ce vendredi a été mon jour le plus sombre en prison, sans conteste. De nombreuses larmes ont coulé.

***

Journal de bord – vendredi 16 mars :

Je n'ai pas dormi d'un pouce après minuit. J'ai pleuré. Les montagnes russes de cette semaine. J'étais parfaitement satisfaite et psychologiquement préparée pour le long terme. Soudain, cette possibilité de semi-liberté (je suis toujours captive de l'Allemagne occupée) s'est présentée, et j'ai commencé à l'imaginer. Mais maintenant, je n'en suis plus si sûre. J'ai pleuré amèrement. Je me suis effondrée lors du *Wäschetausch* (échange de linge).

Retour à la chambre. J'ai nettoyé. J'ai entendu des bruits devant ma porte. Nouvelle personne dans mon quartier : Ivonne B ! On a volé dans les bras de l'autre ! Oh mon Dieu. C'est mon *Trost* (confort). *Hofgang* – j'y suis allée à fond pour me vider la tête. *Aufschluss* est venu et est parti. Fin du jeu d'attente jusqu'à lundi. Rien ne se passe pendant le week-end. Autant « ré-emménager », accrocher les photos

et reprendre mon rythme ici. Faire des pompons. (Ma spécialité était un pompon porte-clés fabriqué à partir de restes de fil que j'ai offert en cadeau à de nombreuses détenues). Je me suis couchée tôt.

***

Ce qui est étrange, c'est que je suis passée d'un état de sérénité le mardi avant d'entendre parler de l'audience en cours, à la perplexité, à une nuit de peu de sommeil, à rassembler l'espoir, à imaginer la possibilité... l'optimisme du personnel et des amies de la prison me remontant le moral, puis l'audience, tous les signes positifs, les images des forêts et des amis, mon optimisme, et ensuite... l'effondrement émotionnel total, réalisant pleinement avant même qu'ils ne confirment que ce ne serait pas le cas.

Samedi, j'ai replacé les photos sur mon tableau d'affichage et j'étais déjà satisfaite de cela. Le tour de montagnes russes émotionnel très chargé était terminé. Lorsque la décision officielle est tombée le lundi, il n'y a eu aucune surprise ni aucune émotion. C'était déjà de l'histoire ancienne. J'étais de retour dans le rythme et la dynamique des choses.

Les « raisons » invoquées pour me garder enfermée à la prison de Stadelheim étaient un pot-pourri d'inventions. Mon avocat a donc déposé une plainte officielle concernant ces fausses raisons, en ajoutant le fait que la juge, qui avait donné tous les signes que je serais libérée, était obligée de « demander » d'abord au procureur de l'État. Dans ce cas, pourquoi le procureur de la République n'était-il pas présent à l'audience ? Et de quel droit pouvait-elle interférer dans l'audience si elle n'était pas présente ? Ses fabrications n'auraient pas résisté aux questions ou aux objections de mon avocat.

Au lieu de cela, la juge et le procureur ont eu une consultation privée. La juge a ensuite été totalement compromise et a reçu ses instructions du membre de l'« équipe ».

L'une des justifications avancées pour le maintien de mon incarcération était que je communiquais par des échanges actifs de lettres avec Gerhard Ittner, un autre « criminel de la parole ». En fait,

je n'avais pas échangé une seule lettre avec lui, pas une seule. Je n'ai pas reçu de lettre de sa part et je ne pouvais donc pas lui écrire, même si je l'avais voulu, car je n'avais pas d'adresse. Le nom d'Ittner était suivi de « etc. ». De toute évidence, les personnes non identifiées dans les « etc. » ne pouvaient pas être nommées mais, par leur association avec le nom d'Ittner, elles étaient en quelque sorte dangereuses.

Selon le document, en raison du soutien que je recevais du monde entier, on pourrait m'aider à fuir le pays.

Le procureur a également fait une remarque alambiquée sur la procédure à mon encontre et sur le fait que l'accusation serait portée immédiatement. Mais le dossier contre moi avait été ouvert en juin 2016, et leur enquête était terminée au moins un an avant cette audience. Rien de tout cela n'avait fait l'objet de l'audience.

En réalité, il n'y avait pas encore d'accusations formelles et aucune date de procès en vue. L'objectif de l'audience n'était pas de me permettre de retourner dans mon pays d'origine, mais de rester sous de strictes restrictions en Allemagne, au domicile de ma belle-sœur, en attendant mon procès.

Aucune de ces « raisons » ne pouvait être contestée pendant l'audience, car ces choses n'ont été discutées en secret qu'après l'audience. La procédure régulière a été corrompue par les actions du procureur de l'État et, pourtant, la plainte déposée par mon avocat a bizarrement été suivie d'une réprimande et d'une sanction formelles à *son* encontre, et j'ai reçu un document indiquant qu'en raison de sa plainte, je devais payer les frais de l'audience. Est-ce que c'est un retour en arrière ou quoi ?

Une troisième audience était prévue pour le 7 mai.

Juste au moment où l'on me fouillait avant de monter dans le bus de la police pour le trajet vers le palais de justice, la gardienne Frau Schneid a reçu un appel téléphonique. Elle a écouté attentivement avec de nombreux ah-huhs et ohs et jas entre les deux. Finalement,

elle a raccroché, m'a regardé et m'a informé que l'appel était annulé. Panne d'électricité au palais de justice – audience reportée.

Cette fois-ci, j'étais complètement mitigée au sujet de l'audience, car j'avais une disposition à gagner ou à perdre. Quelle différence avec la dernière audience. La seule déception que j'ai ressentie à ce moment-là était qu'il n'y avait pas de sortie. Toute sortie était excitante. J'ai donc remis mes vêtements de prison et suis retournée dans mon aile.

Reprogrammée pour le 16 mai. Se dépêcher et attendre. Être prête et attendre dans ma cellule. Tintement de clés, porte ouverte, cellule d'attente en bas, bus pour la maison d'arrêt des hommes de Stadelheim, une autre cellule, attendre encore. Conduire. Cellule d'attente au palais de justice. On me conduit enfin dans la petite salle d'audience, mais il n'y a pas encore Herr Nahrath. Il y a la juge, son assistant, deux autres personnes à côté d'elle, et le traducteur. Nous attendons ensemble et, à mon grand soulagement, Herr Nahrath apparaît enfin.

Je n'avais ni parlé ni vu Herr Nahrath depuis longtemps, pas même la semaine dernière après l'annulation de l'audience. J'avais commencé à me demander s'il était encore en vie. Quand vous êtes assis dans une cellule à attendre, vous avez beaucoup de temps pour vous poser des questions. Oui, il était vivant et bien portant, juste un homme très occupé mais en plein contrôle de ses affaires.

J'ai abordé cette audience avec une attitude super positive et super gonflée à bloc. J'ai dit à la juge que je gagnais dans tous les cas : *« Si vous me gardez enfermée, vous annoncez au monde entier – et ils regardent – qu'il y a un problème avec cette histoire d'holocauste si elle doit être maintenue par la force de la loi. D'un autre côté, si vous me laissez sortir, j'attends avec impatience une promenade dans la forêt et une baignade dans le lac. C'est gagnant-gagnant. Je suis heureuse dans les deux cas. »*

J'ai affiché un grand sourire jusqu'aux oreilles, les yeux fixés sur les siens.

Nous avons abordé la question du « risque de fuite ». Je lui ai dit qu'il n'y avait absolument aucun risque de fuite et que je *voulais* vraiment assister à ce procès car j'aime la vérité et j'avais hâte d'avoir l'occasion d'en parler.

Nous avons parlé de la caution. La juge m'a demandé quels étaient mes revenus – combien je gagnais. En riant, je lui ai dit *« pas beaucoup »*, surtout qu'ils m'avaient enlevé mes moyens de gagner ma vie. Elle m'a demandé si j'avais de l'argent. Elle m'a demandé ce que je serais capable de payer. J'ai hésité. Avant que je puisse répondre, mon avocat est intervenu et a dit 5 000 euros maximum. La juge a demandé si je pouvais payer une caution de 10 000 euros.

Je n'ai pas répondu directement, mais j'ai demandé ce qu'il advenait de l'argent et si on le revoyait un jour. Je lui ai répondu que j'avais entendu dire que les prisonniers devaient parfois payer leur séjour comme s'il s'agissait d'un hôtel, ajoutant que, contrairement à un hôtel, je n'étais guère là de mon plein gré.

Neuf jours se sont écoulés avant que je ne sois informée de la décision du tribunal. Comme on pouvait s'y attendre, je devais rester en prison. Ridiculement, le document a pris plus de temps à lire que la durée réelle de la réunion du tribunal. En fait, je me suis demandé si leur document décrivait la même réunion que celle à laquelle j'avais assistée. Les autorités ont justifié leur décision en prétendant qu'elles n'étaient pas claires sur ceci et cela, questions qu'elles ne m'ont jamais posées.

Comment aurais-je pu lire dans leurs pensées pour savoir sur quelles questions elles se posaient, si elles ne les posaient pas à haute voix ?

Même maladroitement, ils avaient besoin d'une manière ou d'une autre de justifier leur résultat prédéterminé de me garder en prison. Les juges en Allemagne sont inquiets du tabou que représente la remise en question de l'histoire de l'holocauste et doivent donc afficher leur obséquiosité envers leurs maîtres. Ils craignent la presse

qui détruirait le juge qui ferait preuve de la moindre indulgence envers un « négateur de l'holocauste ».

L'une des incertitudes qui les a poussés à me garder enfermée est qu'ils ne savaient pas si Alfred et moi avions grandi ensemble ou non. J'ai failli tomber de ma chaise en lisant ça. Pourquoi ne m'ont-ils pas simplement demandé ? C'était la chose la plus naturelle du monde qu'Alfred et moi ayons grandi ensemble – nous sommes frère et soeur. Comment pouvais-je savoir qu'ils allaient se poser la question dans leur esprit ?

Rétrospectivement, je pouvais comprendre leur incertitude. Il se trouve qu'Alfred est né en Allemagne alors que mes parents étaient en visite chez eux pendant six mois après avoir émigré d'Allemagne au Canada, tandis que je suis née au Canada. Alfred vivait maintenant en Allemagne depuis de nombreuses années, puisqu'il avait émigré à l'envers vers l'Allemagne à l'âge adulte. Je vis au Canada. D'accord, cela pourrait entraîner leur confusion. Cependant, s'ils avaient posé la question, j'aurais répondu.

Ils ont également glissé une autre justification, à savoir que je pourrais *« perpétuer mon crime »* en utilisant l'Internet à distance dans des endroits où ces lois prohibitives n'existent pas. C'est drôle, car la raison initiale de ma détention était le « risque de fuite ». Ils ne veulent vraiment pas que je sorte, surtout à la lumière de mon public plus large maintenant que je suis devenue quelque peu connue – ironiquement grâce à eux.

Ils ont vraiment dû se contorsionner pour créer ce document frauduleux. Tout comme le procès lui-même, ces audiences étaient un cas de « verdict d'abord, spectacle ensuite ».

CHAPITRE 26

Le procès commence

Il a fallu attendre six mois moins un jour en prison pour que l'inquisition théâtrale commence. Ils avaient des délais à respecter. Détenir un prisonnier plus de six mois avant un procès les aurait obligés à renouveler leurs papiers. Non pas que jeter les clés de la cellule leur aurait posé problème, puisqu'ils font ce qu'ils veulent et qu'ils inventent au fur et à mesure. Quoi qu'il en soit, le procès a débuté lundi 2 juillet 2018 au tribunal de Munich.

Jusqu'à présent, mon séjour en prison s'est déroulé dans un état d'ignorance de ce qui allait se passer. Au fil du temps, je déchirais les pages du calendrier quotidien et je lisais les versets et les histoires de la Bible chaque matin. Maintenant que le procès était sur le point de commencer, je ne savais pas vraiment ce qu'il fallait faire ni comment me préparer. J'ai trouvé du réconfort dans le verset de la Bible qui dit de ne pas s'inquiéter de ce qu'il faut dire car cela vous viendra quand vous serez face à eux. Cela m'a beaucoup aidé. Pourtant, il était naturel de ressentir de l'appréhension, car l'attente avait été si longue et mon destin était entre les mains d'inconnus. Ils détenaient les clés, littéralement, et eux seuls avaient le pouvoir de les tourner. En termes de moralité, d'éthique, d'humanité, de grâce, de compassion, voire de spiritualité, ils étaient des coquilles et n'avaient rien. Ce n'est que physiquement qu'ils me tenaient.

J'avais vu beaucoup d'autres prisonnières rongées par l'anxiété à l'approche de leur journée au tribunal. Je me suis efforcée de ne pas laisser leurs peurs m'envahir, car c'était maintenant mon tour. C'était un moment excitant.

À 5 heures du matin, j'étais sur pied et habillée de mes propres vêtements. J'avais récupéré mes vêtements habituels le vendredi précédent au bureau de stockage. Après un café rapide, j'ai été accompagnée par la surveillante à 6h30 jusqu'à la cellule d'attente au rez-de-chaussée. D'autres détenues étaient rassemblées dans la cellule d'attente, dont certaines seraient transportées à la prison pour hommes de Stadelheim pour y travailler pendant la journée (*Putz Kommando*). D'autres devaient passer devant le tribunal ou attendre un transfert vers une autre prison. Beaucoup de bavardages. Le sentiment de tension, d'attente, d'excitation et d'anxiété était palpable.

Les clés ont cliqueté. La porte de la cellule s'est ouverte et nous, les femmes, nous nous sommes rangées docilement hors de l'enceinte et chacune est montée dans le bus de la police tandis que son nom était appelé et coché. Après seulement quelques minutes de route pour cette première étape du voyage, nous sommes arrivées à la prison des hommes située juste au coin de la rue. Devant la grande porte, le bus attend que le feu devienne vert et que la barrière s'ouvre. Après que le bus soit entré, l'énorme et impénétrable barrière de la prison derrière nous a été fermée en claquant. Ce n'est qu'alors que nous avons été autorisées à descendre du bus et que le processus de comptage a été répété.

Nous suivons maintenant la file des femmes et des gardiens qui écoutent attentivement les instructions pour la prochaine cellule de détention. Si vous avez besoin d'une pause toilettes ou d'eau, vous devez sonner la cloche. Dans cette cellule, il n'y a pas de fenêtre. Juste quatre murs gris et nus avec un banc en bois.

La prison des hommes est environ dix fois plus grande que celle des femmes. Construite en 1894, elle est beaucoup plus vieille. De taille considérable, la forteresse intimidante couvre quatorze hectares. Conçue et construite pour un maximum de 1 500 prisonniers, elle a accueilli jusqu'à 2 000 condamnés en même temps.

C'est là que nous sommes rassemblées comme des moutons dans un enclos en attendant d'être transportées. C'est aussi là que se trouvent les autres services pénitentiaires. Par exemple, il y a des

dentistes, des médecins urgentistes ou des psychiatres, même les juges remplissent certaines fonctions. Je connaissais déjà un peu le labyrinthe de couloirs humides, les portes, les cellules d'attente, les vieilles toilettes sales, les graffitis et même certains visages.

Je me souviens encore de la fois où Frau Schmidt a failli me faire faire une crise cardiaque avec son aboiement féroce lorsque j'ai fait innocemment un pas dans la mauvaise direction au mauvais moment. Nous venions de franchir l'entrée. Comme un mouton, je suivais docilement la femme qui me précédait. En cela, nous avions été bien entraînées en prison.

« Frau Schaefer ! » L'aboiement retentissant a failli me faire voler, tant j'étais surprise. Son rugissement était si fort que je n'avais même pas compris que c'était mon nom qui était prononcé. Après mon choc initial, j'ai fait un autre pas en avant et un aboiement encore plus fort a retenti derrière moi. Cette fois, je me suis retournée et le groupe de gardiens, hommes et femmes, m'a regardé comme une hydre à plusieurs têtes. C'était comme si je venais de commettre un meurtre à la hache et que j'étais maintenant face à mes accusateurs.

Apparemment, ils avaient appelé les noms de ceux qui étaient censés passer et n'avaient pas encore appelé mon nom. La femme qui se trouvait devant moi avait un nom étranger et, lorsque son nom a été appelé, je ne l'ai pas compris comme un nom. Je n'ai tout simplement pas réalisé qu'ils appelaient des noms. Je pensais qu'ils disaient quelque chose d'autre qui n'avait rien à voir avec moi, et je ne faisais que suivre. C'était comme ça en prison.

Eh bien, ce jour-là, les procédures étaient un peu différentes, et j'ai mal compris. Mes cinq faux pas dans une apparente indifférence à leurs ordres ont suscité chez Frau Schmidt une telle alarme et une telle colère que ses ordres auraient pu être entendus à un kilomètre à la ronde. Pensaient-ils que je m'échappais ? Je ne courais même pas. J'avançais en traînant les pieds, plutôt docilement. La situation était tout à fait surréaliste et risible.

Revenons au premier jour du procès. Le voyage dans le bus de la police à travers la ville de Munich, de la prison au tribunal, dure environ une heure, selon la circulation. Les hommes sont dans le compartiment arrière, les femmes dans le compartiment avant, séparés par une épaisse barrière en plexiglas verrouillée.

Après avoir passé du temps dans une autre cellule d'attente dans les entrailles du palais de justice, le moment de vérité (sic) arrive enfin. Je suis conduite menottée, attachée au garde, le long d'un couloir, dans des escaliers, le long d'un autre couloir jusqu'à une autre cage d'escalier qui se termine par une porte. Le garde la déverrouille.

Des éclairs ! Lorsque la porte s'est ouverte, j'ai été surprise par la foule de journalistes qui attendaient et leurs caméras qui flashaient. Alfred, mon cher frère, était assis juste là et, comme il était dos à la porte, je l'ai vu avant qu'il ne me voie. Mais il a bondi de sa chaise, m'a serrée dans ses bras et s'est lancé dans un grand discours de joie à l'intention de la foule des médias et de la tribune du public, comme s'il s'adressait à tout le monde depuis un podium grec.

« Monika ! Nous avons gagné ! Regarde, Monika, le monde entier te connaît, le monde entier connaît maintenant la vérité. Les mensonges sont terminés, Monika. Tu es une héroïne pour le monde entier. Tu es célèbre ! Tout le monde le sait ! » Alfred a également levé son bras droit et a dit à tout le monde : *« Voyez à quelle hauteur mon chien Pavlov peut sauter ! »*

L'étonnement, le choc, les nerfs tendus et le déroulement inattendu des évènements ont submergé mes sens. Voir Alfred pour la première fois en six mois, entendre ses exclamations intrépides, si fortes et si exultantes, était un évènement vraiment étonnant. Avec un sourire jusqu'aux oreilles, j'ai ressenti une foule d'émotions, de la joie à la surprise, en passant par la trépidation et l'embarras, puis l'exaltation et l'allégresse. Sans aucun doute, l'adrénaline coulait dans mes veines.

Quelques minutes plus tard, les paparazzi ont été expulsés de la salle d'audience. On m'a ensuite conduite à mon siège, à côté de mon avocat, Herr Nahrath. J'étais en train de tout absorber – la salle, les

gens, la petite galerie publique remplie à pleine capacité – il y avait un air d'excitation indescriptible.

Lorsque les juges sont entrés dans la salle, j'ai suivi l'exemple de mon avocat et je me suis également levée. Cependant, Alfred est resté assis mais on lui a ordonné de se lever. Inébranlable, mon frère s'exclame qu'il ne reconnaît pas l'autorité des juges et ajoute qu'il s'agit, en fait, d'une inquisition. Nous découvrirons plus tard quelle réponse lui vaudra son « outrage à la cour » flagrant.

Ma bouche était sèche et je ne pouvais pas bouger ma langue. J'ai murmuré à Herr Nahrath que j'avais désespérément besoin d'eau. Lorsque mon avocat a demandé que de l'eau soit fournie à son client, le juge a déclaré haut et fort que l'eau n'était pas autorisée dans la salle d'audience. Si nous avions besoin d'eau, nous pouvions demander une suspension d'audience.

Alfred a immédiatement déclaré qu'il avait besoin de boire, ce qui m'a valu d'être menottée et conduite hors de la salle d'audience par la porte latérale réservée aux prisonniers, puis à nouveau dans les couloirs et les escaliers. Tous les autres sont sortis par la porte principale et se sont dirigés vers le hall. Les prisonniers et les personnes « libres » ont des entrées différentes.

Peu après notre retour, une autre suspension d'audience a été demandée pour discuter de ce qu'il fallait faire face au « manque de respect » d'Alfred envers l'autorité de la cour. Son refus de se lever a été considéré comme un sérieux affront. Le juge ouvertement défié était clairement mécontente d'une telle insolence. Il y a eu beaucoup d'agitation, un brouhaha général d'assis et de debout suivi de suspensions. C'était vraiment un acte grotesque de jeu de pouvoir inquisitionnel, et un « Muppet Show », comme l'a décrit mon frère.

Alfred a été averti qu'il recevrait de lourdes amendes s'il récidivait.

Le procès clandestin

En parcourant la salle d'audience, je n'ai trouvé aucun signe d'enregistrement. Il n'y avait ni appareil audio, ni scribe de la cour. J'ai chuchoté à mon avocat à côté de moi, *« Où est l'appareil d'enregistrement ? Où est le sténographe ? »*

Sa réponse m'a stupéfiée. *« Il n'y en a pas. Rien n'est enregistré dans la salle d'audience de FRG. »* Pas d'enregistrement, pas de transcription, pas d'audio, rien pour les archives ou les livres d'histoire. J'étais abasourdie. Il m'a informée que les seules choses qui sont enregistrées et versées dans les dossiers et les archives sont les déclarations écrites et soumises. Celles-ci peuvent également être lues à la cour, mais pas nécessairement toujours.

On pouvait clairement voir qu'il y avait un magnifique système de microphones dans la salle d'audience. Chaque juge, chaque défendeur, chaque avocat, le procureur, le greffier, essentiellement toutes les personnes impliquées dans le procès avaient leur propre microphone avec un bouton marche/arrêt, mais le système était désactivé. Nos avocats ont demandé à ce que le système soit activé. Le juge principal a rétorqué avec désinvolture : *« Nous n'en avons pas besoin »*. Les membres du public ont alors protesté qu'ils ne pouvaient pas entendre les procédures. Le juge leur a répondu avec dédain : *« Vous n'avez rien à dire ici ! »*.

La farce s'est poursuivie. Finalement, je me suis levée, sans y avoir été invitée et en dehors des règles, et j'ai déclaré à voix haute que soit ce procès est public, soit il ne l'est pas. Si le public ne peut pas entendre et que le juge rejette avec dérision son désir d'entendre, alors ce n'est pas un procès public. Si le public ne peut pas entendre, alors il n'est là que pour le spectacle, une partie du théâtre, des accessoires qui embellissent la scène. La description d'Alfred de cette affaire comme un *« Muppet Show »* est juste.

Le juge est resté impassible. Nous n'avions pas besoin du système de microphones, a-t-il dit. Exaspérée, j'ai marmonné que je n'enten-

dais pas si bien moi-même. Cette remarque désinvolte a attiré son attention ! *« Vous n'entendez pas ? »* a-t-il demandé. Comprenant immédiatement que c'était la clé essentielle, j'ai répété : *« Non, je n'entends pas. »*

C'était manifestement trop pour que le juge l'écarte. Peut-être y aurait-il des complications ? Un nouveau procès peut-être ? Et c'est ainsi que le technicien a été appelé pour activer le système. Cela n'a pris qu'une ou deux minutes, alors pourquoi le juge était-il si obstiné ?

Avance rapide jusqu'au onzième jour du procès. Le 16 août, Sylvia Stolz se lève dans la tribune du public pour annoncer que tout son matériel d'écriture a été confisqué par le service de sécurité. Elle et d'autres personnes n'avaient plus de papier, de stylos et de crayons. Correct, a confirmé le juge. *« Les membres du public ne sont pas autorisés à prendre des notes. »* Et alors ?

Nos avocats ont immédiatement jeté le pavé dans la mare du juge, contestant cette décision bizarre. Le jour suivant, cette décision a été annulée. Les personnes assistant à la procédure ont été autorisées à prendre de brèves notes avec la mise en garde suivante : *« kein Mitschreiben »* c'est-à-dire pas de compte rendu mot à mot.

Donc, pas de transcriptions dans les archives, initialement pas de microphones, les déclarations devaient être raccourcies et résumées, pas de matériel d'écriture pour le public – s'agissait-il d'un procès secret ?

Beaucoup plus tard, il m'est venu à l'esprit que la raison pour laquelle il n'y a pas de transcription ni d'enregistrement du procès tenait peut-être au fait que le tribunal est un tribunal illégal. Il ne s'agit pas seulement d'une description des procédures particulières d'un procès pour délit d'expression où les vérités gênantes doivent être supprimées et où les mensonges sont protégés. C'est aussi un fait que la République fédérale d'Allemagne, la RFA, n'est pas un État légitime.

Le véritable statut juridique du Reich militairement vaincu, sa constitution et sa structure sont aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient le 8 mai 1945, avant que les forces armées du Reich ne capitulent. À aucun moment, le gouvernement constitutionnel légitime élu du Reich n'a capitulé. Par conséquent, il reste que la constitution déplacée est la seule autorité valide de la nation allemande et de son territoire, mais elle n'a pas de structure organisationnelle depuis 1945.

Le gouvernement vaincu et arrêté de mai 1945 n'a jamais signé de traité de paix. L'appareil actuel est une entité corporative non gouvernementale mise de force à sa place illicite par les vainqueurs alliés de la Seconde Guerre mondiale. Dans ce cas, il n'y a pas de constitution allemande. On ne peut pas définir à qui les lois s'appliquent et à quels citoyens. Par conséquent, le régime actuel est illégitime. C'est un faux système basé sur l'illusion.

Chaque tribunal de la République fédérale d'Allemagne (RFA) est une entreprise privée, indépendante les unes des autres. Ces tribunaux n'ont rien à voir avec le Reich, le seul État allemand légitime encore existant. La Chancelière Angela Merkel est un chef d'entreprise, comme l'ont été les autres chanceliers approuvés par Washington D.C. depuis la Seconde Guerre mondiale dans la construction commerciale appelée RFA. Est-ce la raison pour laquelle ils n'enregistrent pas les procédures judiciaires ? Est-ce parce qu'ils opèrent de manière totalement illégale ? Est-ce parce qu'ils ne veulent aucun enregistrement de leur « prétendu » tribunal illégal ?

Quatre dates de procès seulement avaient été initialement prévues pour nous. Leur intention était de montrer les courts passages incriminés de diverses vidéos pour lesquelles nous étions accusés, une minute par-ci, deux minutes par-là. Cela les aurait rendus totalement dépourvus de contexte. Cette mascarade aurait été terminée en un rien de temps.

La stratégie d'Alfred a consisté à refuser catégoriquement de répondre à certaines questions techniques concernant le lieu et le moment où il a appuyé sur les boutons pour diffuser certaines vidéos

sur Internet. Au lieu de cela, il a répondu, *« Je ne peux pas répondre à cette question. Nous devons voir la ou les vidéos dans leur intégralité. Nous devons les voir dans leur contexte ».* Encore et encore. *« Je ne peux pas répondre à cette question. »*

Exaspéré, le juge Hofmann a concédé que nous allions voir les vidéos dans leur intégralité. D'autres dates de procès ont été ajoutées.

Ces questions techniques étaient la seule chose qui comptait pour la cour. Tout ce qu'il fallait, c'était la preuve qu'Alfred avait effectivement diffusé les vidéos incriminées en Allemagne, où la remise en cause du récit des Alliés était illégale. Un expert technique a été engagé dans ce but précis. Le temps et l'argent consacrés à ce témoin ont dû être immenses. Le spécialiste avait compilé des volumes de données relatives aux statistiques, aux dates et heures de diffusion et à d'innombrables informations techniques sur ces vidéos. Il a été interrogé *ad nauseam* sur ses conclusions. Ce professionnel semblait être le témoin le plus important de l'accusation.

Ils ne s'intéressaient pas à la véracité du contenu, à l'exactitude historique, ni à la preuve de l'évidence. Tout ce qui les intéressait, c'était de savoir si certains symboles ou mots déclenchaient leur loi nébuleuse et si le clic sur le bouton qui la diffuserait sur le Web se faisait depuis l'Allemagne.

Note d'information : quatre juges ont présidé notre procès, dont deux juges non professionnels qui sont des membres du public, comme les membres d'un jury dans un procès canadien. L'argument est que les quatre juges ont une voix égale dans le jugement. Les quatre juges sont assis côte à côte à l'avant de la salle d'audience. Les deux juges professionnels qui ont présidé à notre affaire étaient le juge principal M. Hofmann et la juge Gräfin Regina zu Orten burg. Les juges non professionnels ou *« Schöffen »* étaient Herr Prediger et Frau Englmann (ou vice versa, un homme et une femme, leurs prénoms sont inconnus).

Le tribunal est un lieu dangereux

Il y a peu de périodes dans l'histoire où les tribunaux ont été aussi peu fréquentables que dans la République fédérale d'Allemagne d'après-guerre. Une salle d'audience en RFA peut être un endroit périlleux. La première semaine, trois personnes ont été arrêtées, dont deux dans la galerie du public de notre procès pour délit d'expression. Faut-il s'étonner que seuls les courageux et les provocateurs osent mettre le pied dans un tribunal quasi-juridique et unilatéral ?

Toutes les personnes présentes sont obligées de passer par la sécurité et de présenter une pièce d'identité. Il faut envisager la possibilité que des listes soient dressées et que les participants risquent d'être arrêtés si un mot déplacé qui déplaît aux juges est prononcé.

Le dernier acte de la première journée de procès, le 2 juillet 2018, a été l'ordre du juge principal qu'Alfred soit immédiatement détenu par la police. Nous étions abasourdis. C'était sa punition sommaire pour avoir fait preuve d'outrage à la cour en restant assis lorsque les juges étaient entrés, puis en appelant cela une inquisition et un Muppet Show. Son geste du bras tendu montrant à quelle hauteur son chien Pavlov pouvait sauter n'a pas aidé l'humeur des inquisiteurs. (Alfred a été libéré sous caution le lendemain).

La séance a été levée à 16h37. L'avocate Sylvia Stolz (présente dans la tribune du public) prononce alors un mot à peine audible, mais qui constitue une réponse naturelle à ce dont nous venons tous d'être témoins – l'exercice arbitraire (l'abus) du pouvoir de l'État. *« C'est la terreur ».*

Hofmann s'est redressé d'un coup sec. Les yeux exorbités, il bat sa puissante poitrine (au sens figuré) devant cet affront et, sur le champ, condamne l'avocate à deux jours de prison pour outrage à magistrat. Normalement, l'avocate aurait pu être condamnée à une amende, mais dans ce cas, il n'avait pas le choix. Stolz n'a pas pu se rendre au tribunal pour le reste de la semaine.

Vous vous souvenez du 3 janvier ? J'avais vraiment voulu rencontrer Sylvia Stolz à son procès. Nous n'avons jamais été aussi proches de nous rencontrer en personne, six mois plus tard. Nous étions toutes deux placées dans le même bus de transport de la police, à mon insu jusqu'à ce que nous ayons commencé à rouler. La tête de Sylvia est soudainement apparue à la petite fenêtre du compartiment pour personne seule (criminels dangereux) juste en face de l'endroit où j'étais assise. Mes yeux ont failli sortir de ma tête car ici, dans le bus avec moi, se trouvait la célèbre avocate elle-même. Nous ne pouvions pas parler, mais nous avons certainement communiqué. Les mains collées contre la vitre, nous nous envoyions de l'amour à travers nos yeux.

Le quatrième jour a commencé par une nouvelle arrestation. Le juge Hofmann a ordonné à Herr Kammlott, assis dans la galerie du public, de se lever.

Herr Kammlott avait assisté au procès toute la semaine. Il aurait dit au procureur de l'État qu'elle devrait avoir honte, ajoutant qu'il espérait qu'elle ferait un jour l'expérience d'une cellule de prison de l'intérieur. Ces commentaires n'ont pas été faits pendant la procédure mais après, dans les couloirs. Malgré tout, le juge enragé a ordonné que l'homme soit emprisonné pendant quatre jours.

Le juge Hofmann a littéralement hurlé en réponse à la question calme de Kammlott sur ce qui allait arriver à sa voiture garée. Une tirade furieuse a éclaté : *« Je me fiche de ce qui arrive à votre voiture. Je ne veux pas vous voir ici. Je me fiche de ce qui vous arrive. Sortez ! Hors de ma vue ! »*

La juge Gräfin zu Ortenburg a posé sa main sur le bras de son collègue pour tenter de le calmer. En effet, après que Herr Kammlott ait été escorté par la police, le juge Hofmann a demandé une suspension d'audience afin de « calmer le jeu », en référence à son propre état d'agitation. Il avait clairement besoin de se calmer. Ce n'était pas la dernière fois que le juge se sentait obligé de faire un geste aussi apaisant pour « calmer le jeu ».

Avant de quitter le tribunal, Hofmann s'en est pris à Alfred et a provoqué mon frère en le mettant au défi : *« Que pensez-vous des déclarations de Kammlott au procureur ? »*.

Alfred, à son honneur, n'a pas répondu à cette provocation. Au lieu de cela, il a déclaré lentement et délibérément qu'il serait dangereux pour lui de répondre à la question car ses paroles seraient probablement mal interprétées et utilisées contre lui. Cette provocation à l'encontre d'Alfred a conduit l'avocat de ce dernier à présenter une demande de récusation du juge.

J'ai perdu le compte du nombre de demandes de récusation soumises par nos avocats, pour être rejetées par le panel de trois juges qui n'ont jamais été vus mais qui étaient chargés de décider si le procès devait être repris avec une nouvelle équipe de juges. Mais nos juges revenaient toujours, comme des diablotins. Ces demandes de récusation n'étaient pas frivoles mais fondées sur un parti pris flagrant et démontrable contre nous.

La première demande de récusation a eu lieu le premier jour. Alfred a commencé à lire sa déclaration de défense expliquant pourquoi toute cette affaire était clairement illégitime. Il a cité l'inconstitutionnalité de la loi et les faits et preuves de base. C'était un document de 72 pages. Le juge Hofmann a interrompu Alfred alors qu'il était à la moitié de la première page, lui demandant avec impatience de la résumer, de la réduire à une ou deux phrases et de se dépêcher.

Herr Miksch, l'avocat d'Alfred a demandé une pause de vingt minutes. On met les menottes, on enlève les menottes, on sort les dossiers, on rentre les dossiers. L'avocat demande maintenant une pause de deux heures pour pouvoir préparer sa motion de récusation du juge principal Hofmann. La récusation est basée sur son manque évident d'impartialité. C'est l'une des nombreuses requêtes de ce type qui ont été présentées tout au long des vingt jours de procès au cours des mois suivants. Nos juges sont toujours revenus à la charge, car ils étaient, comme on pouvait s'y attendre, défendus et protégés par ces trois juges invisibles.

Cette étonnante négation du fair-play a montré exactement où nous nous situions par rapport à ce prétendu système de justice.

Dans le contexte de l'exigence impérieuse du juge qu'Alfred condense sa déclaration de défense, combinée à son mépris apparent envers le public et à une attitude de « finissons-en », on pourrait être pardonné de conclure que la cour était dressée contre nous dans ce spectacle de verdict d'abord, de procès ensuite.

Des témoins potentiellement favorables à la défense ont été refusés ou entravés. Par exemple, un témoin de la police qui était en congé de travail pour cause de TSPT a été cité à comparaître. Le congé de travail pour TSPT n'exempte pas automatiquement un

Le maréchal Wilhelm Keitel signe la reddition inconditionnelle de la Wehrmacht allemande au quartier général soviétique à Berlin.

témoin du tribunal. M. Nahrath a demandé une copie de la correspondance qui a conduit à l'exemption de ce témoin de comparaître. Un échange de courriels a été révélé qui a conduit à une autre demande de récusation de nos juges. Même le panel invisible de trois

juges a eu du mal à se justifier, disant quelque chose du genre : *« Bien que Hofmann aurait pu choisir ses mots différemment ... »*. Comme on pouvait s'y attendre, ils ont, une fois de plus, laissé le procès se poursuivre avec les mêmes juges.

Hofmann avait envoyé un courriel au psychologue responsable avec l'instruction de *« faire une déclaration rapide d'une ou deux phrases disant que ce témoin est tout simplement incapable d'assister au tribunal et ensuite nous en aurons fini avec ça »*. Pour la plupart des gens, recevoir une telle instruction d'un juge, une personne de haute autorité, supposerait une pression pour s'y conformer. Se conformer est exactement ce que le psychologue a fait.

Lorsque l'avocat Nahrath a protesté, le juge Hofmann a dit : *« Vous pouvez aborder cette question pendant l'appel »* – une *autre* cause de récusation. Le fait que le juge ait fait cette remarque désinvolte à propos de l'appel révèle que le verdict de culpabilité a été décidé bien avant la fin du procès. Après tout, il ne pouvait y avoir d'appel que si le verdict était coupable. Nous rebondissions de nos chaises comme des yoyos, dans les couloirs jusqu'aux cellules de détention, dans les deux sens, pendant que toutes ces demandes de récusation étaient rédigées. Kermit la grenouille aurait été fier.

Les experts que nous avons demandés ont tout simplement été refusés. Par exemple, nous voulions un expert qui puisse vérifier l'authenticité des citations juives et autres citations dans le document de défense d'Alfred. On a également refusé un spécialiste de la biologie en parasitologie. Cet expert devait montrer le fondement factuel dans la nature de l'analyse d'Alfred sur la relation parasitaire entre les juifs et leurs populations hôtes, base de l'une des accusations d'incitation contre Alfred.

La demande d'appel à témoin de l'expert technicien Fred Leuchter a également été refusée. La demande portait, bien sûr, sur une liaison vidéo, car la présence de l'expert américain en Allemagne occupée serait dangereuse pour lui ; il serait arrêté sur place à l'aéroport.

Le juge Hofmann s'est moqué et a provoqué Alfred à plusieurs reprises. Par exemple, après l'arrestation de mon frère à la fin de la première semaine de procès, une demande a été faite pour le libérer. Après que la demande ait été lue à la cour, Hofmann a théâtralement placé son index sur son nez comme s'il était en train de réfléchir profondément, il a fait une pause puis, avec un sourire en coin, a lâché *« Non ! »*.

Au cours de notre procès, le juge principal a interrompu Alfred à plusieurs reprises pour l'avertir que poursuivre sa stratégie de défense signifierait qu'il enfreint la loi, ajoutant que de nouvelles charges pourraient être retenues contre lui. Alfred a simplement déclaré : *« Vous voulez m'enfermer pour six millions d'années de toute façon, je ne fais que dire la vérité »*, et il a continué à parler.

Le fait qu'ils rendent d'abord leur verdict, puis présentent un procès spectacle, nous donne la liberté – la liberté de dire la vérité sans crainte. Ils nous ont déjà emprisonnés, certains avec des barreaux visibles et d'autres avec des barreaux invisibles. Ils nous ont déjà montré qu'ils ne respectent pas la logique, la raison, la vraie justice ou le droit naturel. Il n'est pas nécessaire de tourner autour des sujets interdits pour faire plaisir à quelqu'un. Non. Ce serait acquiescer à une relation maître-esclave.

Nous disons simplement les choses telles qu'elles sont.

CHAPITRE 27

L'emprisonnement d'Alfred

12 juillet 2018, 13h15.

« Cher Arthur,

Je t'écris depuis la cellule d'attente de la Nymphenburger Strasse, le palais de justice. Je n'ai aucune idée de ce qui se passe en ce moment et je suis ici depuis environ quatre heures, jusqu'à présent. J'ai appris ce matin qu'Alfred avait été arrêté et était en prison depuis vendredi dernier, le 6 juillet. Je ne savais pas que cela était arrivé.

Les jours de procès, je quitte ma cellule à 6h30 pour être fouillée, puis je suis conduite à la prison pour hommes de Stadelheim, j'y attends encore un peu, puis je monte dans le bus pour me rendre au palais de justice – cela prend environ quarante-cinq minutes lorsque la circulation n'est pas mauvaise, mais cela peut aussi prendre beaucoup plus longtemps. Aujourd'hui, on m'a placée dans le minuscule compartiment réservé à une personne. Tous les autres étaient des hommes, répartis dans les deux plus grands compartiments derrière. Je ne savais pas que mon frère était censé être parmi eux (du moins, je suppose qu'il est à Stadelheim, mais je n'en suis pas sûre). On m'a conduite dans la salle d'audience ce matin vers 9h30 environ. Alfred n'était pas là. Nos avocats étaient là et quelques personnes dans la tribune du public. Le greffier et le *Staatsanwalt* (Procureur) étaient là. Je commence à parler à mon avocat de la procédure, de ceci et de cela, puis le juge intervient (de manière informelle – la Cour ne commençait pas) pour dire quelque chose que je n'ai pas vraiment suivi. J'entends alors parler de « transport » et d'« Alfred » et je regarde mon avocat avec un gros point d'interrogation sur le visage. Je demande de quoi ils parlent. Il est resté bouche bée : *'Tu ne savais pas ?' 'Savoir quoi ?' 'Ils ont pris Alfred, ils*

l'ont arrêté, euh ... c'était quand, le lendemain de la procédure la semaine dernière, vendredi. Oui, c'était vendredi.'

Je suis tombée à la renverse. Je n'avais pas su pendant presque une semaine entière que mon frère était en prison, juste à côté. Et, oui, il était censé être dans ce bus ce matin. J'imagine que le facteur de choc aurait été encore plus grand si je l'avais vu de mes propres yeux à travers la barrière de plexiglas dans le bus.

Plus tard le même jour : le tribunal a finalement commencé à 13h30. Avant cela, Alfred était tout simplement absent. Il avait essayé de leur dire à Stadelheim qu'il devait aller au tribunal aujourd'hui, mais ils lui ont répondu d'un air désinvolte : 'Non, nous n'avons rien à ce sujet.' On ne pouvait pas les faire bouger, car s'ils n'avaient pas reçu leurs ordres et que ce n'était pas dans l'ordinateur, ils n'allaient pas écouter ce simple prisonnier. Je parie qu'ils n'ont fait aucun effort pour le savoir, comme peut-être un coup de téléphone ?

Eh bien, je me demande combien cette erreur a coûté au contribuable allemand. Quoi qu'il en soit, Alfred est arrivé là par le bus de transport de prisonniers de midi. Et c'est parti. Maintenant, je suis à nouveau assise dans la cellule d'attente au sous-sol du palais de justice, et Alfred est dans une autre cellule d'attente quelque part au bout du couloir. Nous allons retourner ensemble à nos cellules respectives dans le bus, mais il sera dans le compartiment arrière avec les hommes, et j'aurai probablement ce tout petit box, isolé, près de l'avant. Nous ne nous verrons même pas et, très certainement, nous ne pourrons pas nous parler.

Quelques heures plus tard... de retour dans ma cellule à l'hôtel Barreaux de Fer. Il s'avère qu'Alfred a pris un autre bus que le mien. J'ai attendu assez longtemps pour mon tour. C'était une camionnette avec trois hommes sur le siège arrière, séparés du siège suivant par une cloison. J'ai fait remarquer que mon frère n'était pas là. Le gardien m'a dit qu'il était parti plus tôt.

Eh bien, maintenant je suis très curieuse de savoir comment cela va se passer demain.

Tout cela est tellement bizarre et étrange. Un jour vous vous promenez librement, le lendemain vous êtes sous leur contrôle physique total et ils ont les clés, la puissance et le pouvoir de faire de vous ce qu'ils veulent. Tout ça parce qu'ils n'aiment pas ce que nous disons. Bonjour, gens du monde là dehors. Ouvrez vos yeux ! Réveillez-vous ! Regardez ce qui se passe. Ne voyez-vous pas qu'il y a

Nymphenburger Strasse – le palais de justice.

quelque chose qui ne va pas dans cette photo ?!

Cette dernière petite diatribe n'était pas dirigée contre toi, mon ami. J'avais juste envie de le crier du haut de la montagne.

Mehr Licht [Plus de lumière], Peace and Love, Monika. »

***

La nouvelle maison d'Alfred était maintenant la prison pour hommes de Stadelheim à Munich. La police avait fait une visite surprise à son domicile et l'avait emmené. Quand j'ai appris qu'Alfred

avait été emmené en prison, mon estomac s'est noué. Le choc a été terrible. Alfred était un prisonnier. Une semaine entière s'était écoulée alors qu'Alfred était juste à côté, enfermé, à mon insu.

À la fin de la première semaine de procès (du lundi au jeudi), le 6 juillet 2018, la police s'est rendue au domicile d'Alfred à Tutzing, au sud-ouest de Munich, et l'a tout simplement arrêté. Ils ont trouvé une excuse pour le faire. En raison de la « gravité de son crime » et de la lourde peine attendue, ils ont affirmé qu'il présentait un « risque de fuite ». Ils ont également déclaré *« Verdun ke lungsgefahr »*, ce qui

Des réfugiés allemands se frayent un chemin sur un pont ferroviaire partiellement détruit sur l'Elbe, avant l'avancée soviétique, mai 1945.

signifie « risque de noircir » ou de cacher les preuves de son « crime ».

Rien ne pourrait être plus éloigné de la vérité, car le « crime » dont ils l'accusent est précisément de parler, et non de se taire. Alfred ne « cache » pas sa vérité. En fait, il essaie d'atteindre autant de personnes que possible avec ses vidéos. C'est là son crime.

Raisons supplémentaires pour l'arrestation de mon frère : il y avait deux cartes postales qu'Alfred avait écrites à nos proches et par lesquelles ces derniers se seraient sentis menacés.

Tout est inversé, même leurs excuses pour l'enfermer avant le verdict. Coupable jusqu'à preuve du contraire – ce qui, dans leur inquisition, n'est en fait que coupable jusqu'à ce qu'il soit déclaré coupable.

Quant au risque de fuite, ils ont complètement ignoré les circonstances de sa vie :

Mon frère est heureux en ménage et est marié depuis des décennies. Sa femme s'occupe de sa mère âgée, donc elle ne va nulle part. Alfred a explicitement déclaré qu'il était impatient de faire face à ce procès car il offrait l'opportunité d'avoir un dialogue sur notre situation désespérée et de la résoudre pacifiquement. Il s'est présenté ponctuellement chaque matin pendant la première semaine du procès, et il n'y avait aucun signe de fuite ou de cachette. Il a fait face à la bête de front.

Ce franc défi est exactement ce qu'ils craignent et détestent.

CHAPITRE 28

Article 130 de la loi allemande

L'article 130 du code pénal allemand est très imprécis. Il s'agit d'une loi sur la liberté d'expression, et ce que vous êtes autorisé ou non à dire n'est pas clair. Une loi qui existe spécifiquement pour supprimer la vérité, de par sa nature et son objectif, doit être mal définie et largement ouverte à l'interprétation. C'est différent d'une loi qui nous interdit, disons, le vol ou l'agression. Ce sont des crimes bien définis. Mais une loi sur le « crime de la parole », c'est une autre histoire. Moins c'est précis et plus c'est nébuleux, mieux c'est pour protéger le mensonge.

Le mot « holocauste » n'apparaît pas dans l'article 130 de la loi allemande et pourtant c'est *de facto* la loi sur la négation de l'holocauste.

Voici l'Artricle 130 (3) :

> *« Quiconque, publiquement ou dans une réunion, approuve, nie ou minimise un acte commis sous le régime du national-socialisme du type indiqué à l'article 6(1) du Code de droit pénal international, d'une manière susceptible de troubler la paix publique, est passible d'une peine d'emprisonnement n'excédant pas cinq ans ou d'une amende. »*

Le Code de droit pénal international auquel se réfère l'article 130 est le suivant :

> *« Section 6 : Génocide (1) Quiconque, dans l'intention de détruire comme tel, en tout ou en partie, un groupe national, racial, religieux ou ethnique, tue un membre du groupe... »*

Qui sait ce qui est interdit ?

Au deuxième jour de notre procès en 2018, l'avocat Nahrath a fait un excellent discours, déclarant que les charges devraient être abandonnées en raison de l'inconstitutionnalité de la loi et de l'impossibilité de savoir ce qu'il est permis ou non de dire en Allemagne au sujet de l'« Holocauste ». La loi n'énonce pas les faits, ne précise pas ce qu'il est interdit de nier. Elle n'est absolument pas spécifique. S'il n'est pas spécifié ce que l'on n'est pas autorisé à mettre en question, alors on ne peut tout simplement pas savoir quand la loi est enfreinte.

Pour qu'un crime soit puni par la loi, il doit être défini avant qu'il ne soit commis. C'est ce que stipule le code pénal allemand : le principe de la détermination du droit pénal, 1 StGB, vvl. Art. 103 Abs. 2 GG-BRD.

Nahrath a parlé pendant près d'une heure. Quand il eut terminé, le procureur eut l'occasion de réfuter. Clairement, elle n'avait rien de substantiel à réfuter. Au lieu de cela, elle s'est plainte que Herr Nahrath avait utilisé trop de passion dans sa présentation. Elle l'a également accusé de regarder trop souvent la tribune du public, alors qu'il aurait dû s'adresser exclusivement au banc des juges.

J'ai mis cela de côté pour m'y référer plus tard et j'en ai parlé lors de ma dernière intervention le dernier jour du procès (et plus tard dans ce livre).

Si l'État devait appliquer la même norme juridique aux sources médiatiques grand public et, en fait, aux écrivains juifs qu'aux prétendus « négateurs de l'holocauste » (enquêteurs sur la fraude de l'holocauste), alors ces auteurs et ces médias seraient également accusés en vertu de l'article 130. Ils changent constamment l'histoire de l'holocauste en ce qui concerne le nombre de juifs, les lieux des crimes où les prétendus meurtres de juifs ont eu lieu, et les méthodes d'exécution.

Ces « faits » ne sont jamais restés les mêmes. Pourquoi les membres de la communauté des chercheurs de vérité sont-ils envoyés

en prison pour avoir signalé des incohérences dans l'histoire officielle ? Pourtant, aucun des écrivains juifs qui présentent des histoires très différentes n'a été inculpé ou emprisonné ? Ne sont-ils pas eux aussi en train de « nier l'holocauste » lorsque, par exemple, ils disent qu'un million de juifs sont morts et non six millions ?

L'article 130 ne nous dit pas quels actes commis sous le régime national-socialiste ne doivent pas être niés, minimisés ou approuvés. Nous sommes également tenus dans l'ignorance de ce que signifie le terme « Holocauste », qui est implicite et non déclaré. Nous ne connaissons pas le lieu du crime, les armes utilisées pour le meurtre, le nombre de victimes, la période et les auteurs. Aucune de ces choses n'est énoncée, et il n'y a aucune référence dans cette loi quant à l'endroit où ces « faits » peuvent être trouvés. Le nombre de juifs prétendument assassinés et les méthodes utilisées sont tellement incohérents qu'il devient impossible de savoir quelle est l'histoire inattaquable que nous ne sommes pas autorisés à remettre en question ou à nier.

De nombreux exemples d'écrits juifs ont été lus à la cour pour souligner la tromperie, la duplicité et la nature arbitraire de l'application de cette loi. En voici un échantillon.

Fritjof Meyer, rédacteur en chef de *Der Spiegel* pendant de nombreuses années, a écrit dans un article publié en 2002 dans *Osteuropa*, que le génocide n'a pas eu lieu à Auschwitz, mais dans deux fermes voisines. Il a également écrit qu'il y avait eu probablement 356 000 personnes assassinées par gaz à Auschwitz. Il n'a pas été inculpé, mais des chercheurs de vérité ont été inculpés pour avoir mis en doute le chiffre de quatre millions de victimes à Auschwitz.

Le Dr Martin Broszat, qui est devenu par la suite directeur de l'Institut gouvernemental d'histoire contemporaine à Munich, a écrit dans sa lettre au rédacteur en chef de *Die Zeit* en 1960 que *« ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald, aucun juif ou autre prisonnier n'a été gazé »*. Il n'a pas été inculpé pour avoir dit cela. Pourtant, des chercheurs de vérité ont été inculpés pour des déclarations similaires.

Simon Wiesenthal a écrit dans sa lettre au rédacteur en chef de *Stars and Stripes* en 1993 : *« Il est vrai qu'il n'y avait pas de camps d'extermination sur le sol allemand. »* Il n'a pas été inculpé.

Olga Wormser-Migot a écrit dans sa thèse de doctorat *Le Système concentrationnaire nazi, 1933-1945* (Paris, Presses universitaires de France, 1968, p. 157) qu'Auschwitz I n'avait pas de chambres à gaz [homicides]. Elle n'a pas été inculpée, alors que d'autres personnes ayant fait cette affirmation ont été inculpées et condamnées.

L'historien Hans Mommsen n'a pas été inculpé pour avoir déclaré que l'« Holocauste » ne résultait d'aucun ordre ou commandement du Führer (Hitler). Ces propos ont été publiés dans le *Süddeutsche Zeitung* du 25 octobre 2010.

Le professeur Yehuda Bauer a été cité par le *Canadian Jewish News* le 20 janvier 1982 : *« Le public continue de répéter l'histoire stupide selon laquelle le plan d'extermination des juifs aurait été formulé à Wannsee. »* Là encore, aucune accusation n'a été portée.

Au fil des ans, le nombre de victimes juives de ce prétendu holocauste a varié. Ces exemples ont été lus au tribunal :

Huit millions à Auschwitz et 26 millions de victimes au total dans les camps (citation Eugène Aroneanu, *Documents pour servir à l'histoire de la guerre. Camps de concentration*, Office français d'édition, 1945, pp. 7, 196, 197).

Un article paru dans le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* p. 13, le 21 septembre 1992, affirme que 26 millions de prisonniers des camps de concentration ont été assassinés.

Le *Frankfurter Rundschau* du 1er juin 1990 a rapporté le nombre de 74 000 personnes assassinées à Auschwitz.

Neuf millions à Auschwitz, c'est le chiffre avancé par le film documentaire *Nuit et brouillard* de 1955.

Il y avait 29 980 juifs à Auschwitz. (Yehuda Bauer, professeur d'études sur l'holocauste à l'Université hébraïque de Jérusalem,

Jerusalem Post International Edition, semaine se terminant le 30 septembre 1989, p. 7)

Pour l'anecdote, une amie m'a dit durant l'été 2016, deux mois après la sortie de la vidéo *Pardon Maman* : *« Je dois te remercier Monika. Grâce à ce que tu as fait, j'ai effectué des recherches. »* Elle a fait une pause et a plissé les yeux, ses yeux verrouillés sur les miens, et a lentement continué : *« 11 millions de juifs ont été envoyés dans les chambres à gaz, pas 6 millions »*.

Non seulement les chiffres ont changé, mais les méthodes d'exécution ont également changé au fil des ans. Le « déni » de ces méthodes, déclarées comme des faits à différents moments, tomberait-il sous le coup de l'article 130 et conduire à des accusations ? Des exemples ont été lus à la cour.

La négation du meurtre par les gaz d'échappement des moteurs diesel serait-elle un crime ?

La négation de la vapeur en tant qu'arme meurtrière entraînerait-elle des accusations ?

Ou la négation de l'aspiration de l'air des chambres conduisant à l'asphyxie (Wassilij Grossmann, *The Hell of Treblinka*, Moskau 1946) ?

Que dire de la négation de l'électrocution en plaçant les prisonniers sur des plaques de métal traversées par 5 000 volts (Simon Wiesenthal, *Der neue Weg* [La nouvelle voie] n° 19/20, 1946) ?

Ou la négation de l'incinération massive de petits enfants à Auschwitz avec des camions chargés dans des fossés couverts de flammes, et d'adultes vivants qui n'ont pu, contrairement à Elie Wiesel, échapper à leur destin de végéter pendant des heures dans les flammes (Elie Wiesel, son livre *La Nuit*, 1958, p. 57) ?

Que penser du déni de la combustion complète de 1 000 cadavres en une demi-heure dans une fosse de 8 mètres sur 2 à Auschwitz, sans aucun combustible, uniquement grâce à la graisse corporelle ? (Propos recueillis par Jehoshua Rosenblum)

La négation des têtes réduites, des abat-jour en peau juive (affaire pénale contre Ilse Koch) ou du savon en graisse juive (Simon Wiesenthal, *Der neue Weg* [La nouvelle voie], Vienne Nr.15/16, 17/18 *Daily Telegraph*, 25 avril 1990) constitue-t-elle un crime ? [Note : des accusations ont été portées contre Alfred pour un discours dans lequel il mentionnait le savon il y a quelques années. – M. S.]

Est-ce un crime de souligner qu'Elie Wiesel et d'autres détenus juifs d'Auschwitz, au début de 1945, ayant le choix d'attendre la « libération » par l'armée rouge ou de partir avec les Allemands, ont choisi de partir avec les Allemands ? (Elie Wiesel, *La Nuit*, Hill and Wang, New York 1960, p. 78).

Ces détails gênants ont tous été apportés à notre procès dans le but d'illustrer à quel point la loi sur l'holocauste est ridicule et sans fondement.

La liste est longue. Il y avait plusieurs pages de ce genre de questions et d'exemples dans la déclaration de défense d'Alfred. L'histoire a changé si souvent, et pourtant l'holocauste est censé être un fait établi, un fait connu de tous, une évidence. Par conséquent, les preuves ne sont pas nécessaires pour prouver l'holocauste. En fait, les preuves sont interdites. En même temps, ils répètent toujours le mensonge selon lequel il existe des montagnes de preuves de l'holocauste. Mais où sont leurs preuves ? Lesquelles de leurs histoires, qui changent constamment, seront-elles étayées par des preuves ?

Aucune de ces questions n'a jamais reçu de réponse, parce qu'aucune ne pouvait l'être. On a ordonné à Alfred de « résumer » sa demande de défense. Le juge principal a clairement indiqué qu'il ne s'intéressait à rien de tout cela. Son corps et son comportement trahissaient l'impatience et une attitude de qu'on en finisse.

Chaque accusation de l'article 130 portée contre Alfred et moi se terminait par la déclaration suivante : *« Les déclarations de l'accusé sont de nature à exacerber le climat politique de la population et à ébranler la confiance générale dans la sécurité juridique. »*

Certaines des accusations comportaient également cette déclaration précédant l'accusation d'incitation :

> *L'accusé a fait ces dernières déclarations dans le but d'inciter la population au rejet et à la haine envers les personnes de confession juive sur la seule base de leur appartenance à cette communauté religieuse. Ces déclarations, notamment au vu de l'actualité politique, étaient susceptibles d'exacerber le climat politique au sein de la population et de mettre en péril la confiance générale dans la sécurité juridique.*
>
> *Il était également conscient que par ces déclarations, il niait sciemment l'Holocauste historiquement reconnu dans son ensemble et donc, par essence, le génocide commis contre les juifs d'Europe au cours de la période nationale-socialiste.*

Il n'y a aucune clarté sur la façon dont l'accusé a suscité des émotions spécifiques, ni sur la façon dont la confiance de la population est minée. On pourrait conclure le contraire : que les actions et les lois de l'État sont ce qui mine manifestement la confiance de la population.

On pourrait écrire bien des choses sur qui et comment la population est incitée, mais je laisse au lecteur le soin d'y réfléchir. En ce qui concerne l'ébranlement de la confiance générale dans la sécurité juridique, on peut se demander si le fait que des bandes de policiers armés frappent à la porte à 6 heures du matin pour faire une descente chez vous et voler vos papiers et vos ordinateurs, comme ils l'ont fait à d'innombrables dissidents, inspire la confiance dans la sécurité juridique ?

L'Allemagne n'est pas le seul pays où existent ces lois étranges qui légifèrent sur un récit historique implicite sans jamais définir exactement ce qu'est ce récit historique. En France, le grand professeur Robert Faurisson, aujourd'hui décédé, a fait un travail de recherche, de vérité, de démenti, de preuve et de questionnement tellement remarquable qu'une loi a été créée spécialement pour lui.

Le 13 juillet 1990, la *loi Gayssot* a été promulguée pour *interdire la remise en cause de l'existence ou de l'ampleur de la catégorie des crimes contre l'humanité tels que définis dans la Charte de Londres de 1945, sur la base de*

laquelle les dirigeants nazis ont été condamnés par le Tribunal militaire international de Nuremberg en 1945-46 (art.9).

Bien avant la promulgation de cette loi, *Le Monde* publiait le 21 février 1979 cette déclaration signée par 34 historiens français :

> *« Il ne faut pas se demander comment techniquement un tel meurtre de masse a été possible. Il a été possible techniquement puisqu'il a eu lieu. Tel est le point de départ obligé de toute enquête sur ce sujet. Cette vérité, il nous appartient de la rappeler simplement, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de débat sur l'existence des chambres à gaz. »*

Ces « historiens » français nous ont peut-être rendu service avec leur déclaration absurde, car ils ont clairement démontré leur perte d'argumentation rationnelle ou de débat sur le sujet.

Le procès de Zündel à Toronto en 1985 a fourni l'occasion de juger cette déclaration illogique devant un tribunal. C'est le professeur Faurisson qui a fourni les munitions à l'avocat Doug Christie pour mettre en pièces le témoignage du professeur Raul Hilberg, éminent « historien de l'holocauste ». Hilberg était le principal témoin de l'accusation. Il a reconnu, entre autres, que l'ordre d'extermination de Hitler n'a pas existé. Hilberg a refusé d'assister au deuxième procès de Zündel sur l'holocauste en 1988 car, *« Ce serait trop stressant de répondre à des questions triviales. »*

L'une des accusations portées contre Alfred et moi concernait les paroles que nous avons prononcées dans la vidéo CODOH de 4 minutes. CODOH est l'acronyme de Committee for Open Debate on the Holocaust (Comité pour un débat ouvert sur l'Holocauste). Dans cette vidéo, nous répondons à la question « Pourquoi soutenez-vous un débat ouvert sur l'holocauste ? ». J'ai été très heureuse qu'ils aient inclus la vidéo de CODOH dans les charges retenues contre nous (si tant est qu'ils nous inculpent), car elle montre de manière flagrante la folie de la loi qui tente de nous bâillonner. Imaginez que n'importe quel autre mot remplace « holocauste » dans cette question, et vous hausseriez simplement les épaules, et répondriez, « Bien sûr, tout devrait être ouvert au débat. »

Aucune de nos réponses à la question que nous avons abordée dans la vidéo ne dit que ceci ou cela s'est produit ou non. Nous avons simplement fait des déclarations logiques sur les raisons pour lesquelles nous pensions que nous devrions être en mesure d'en parler. Cette accusation a prouvé que le simple fait de discuter de ce sujet est *illégal*. Pour moi, c'était une autre preuve claire qu'ils protègent un mensonge.

Rappelons-nous les procès-spectacles des vainqueurs de 1945-46, autrement connus sous le nom de Tribunal militaire international de Nuremberg, dont la *loi Gayssot* de 1990 s'est ensuite inspirée. La limite a été fixée pour l'inquisition, hier et aujourd'hui, dans les articles 19 et 21 de cette procédure.

> **Article 19** : Le Tribunal n'est pas lié par des règles techniques de preuve. [...] et admet toute preuve qu'il estime avoir une valeur probante.
>
> **Article 21** : Le Tribunal n'exige pas la preuve des faits de notoriété publique mais en prend connaissance d'office.

Il est plutôt commode de supprimer l'exigence de preuves s'il existe un récit préconçu et si le verdict pour les présumés criminels de guerre est prédéterminé. Le verdict d'abord, le procès ensuite. C'était en 1945 et rien n'a changé depuis.

Saisie du matériel de défense de l'accusé

Il n'est pas rare que les autorités saisissent les biens de la personne qu'elles accusent d'un délit d'expression, au nom de la « collecte de preuves », et qu'elles les cachent ensuite à l'accusé, rendant ainsi sa défense plus difficile. L'État a en sa possession les ordinateurs et le matériel électronique de l'accusé. L'accusé se retrouve sans même les moyens de mettre en place sa défense. Il n'a pas non plus en sa possession les documents qui constituent son prétendu crime.

Un exemple récent est le cas de Marianne Wilfert. Depuis de nombreuses années, elle étudie et parle de notre véritable histoire. Le 28 novembre 2019, son ordinateur et son matériel électronique lui ont été volés lors d'une troisième violation de domicile. Le commando de police a confisqué tout ce qu'il jugeait nécessaire pour faire taire la délinquante. Wilfert détenait l'ensemble de ses opérations bancaires et commerciales sur son ordinateur. Des poèmes, des chansons et des histoires pour la célébration du 40e anniversaire de sa fille étaient sur l'ordinateur. Les sketches qu'elle répétait avec ses cinq petits-enfants pour faire une surprise à leur mère se trouvaient sur son ordinateur confisqué.

En plus de ces affaires personnelles que l'État a saisies (en la punissant avant même qu'il y ait un procès), il est également absurde que ses moyens de défense lui aient été arrachés. Tous les préparatifs de sa défense – preuves, arguments et documents pour prouver qu'elle ne ment pas – se trouvaient sur l'ordinateur qu'on lui a volé. Comment se préparer à une telle crise qui change la vie d'une personne lorsque les autorités vous privent par la force de votre défense ?

La même chose se produit au Canada, comme dans le cas d'Arthur Topham, qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, a été traîné dans le système judiciaire pendant de nombreuses années simplement pour avoir exprimé pacifiquement des connaissances et des idées interdites. Lors du dernier round, le « système » ne lui a pas permis de se défendre équitablement, puisqu'ils ont volé (ils appellent cela « saisir ») l'ordinateur qui contenait toutes ses preuves. Il a fallu beaucoup de temps et de tractations pour qu'ils le lui rendent enfin.

Quand tout est à l'envers et que l'issue est prédéterminée, ce vol de matériel de défense souligne le fait qu'il n'y a rien d'impartial ou de juste dans ces affaires. Il prouve également que le gouvernement allemand a peur des historiens honnêtes et des vraies preuves, car elles ne peuvent être réfutées.

L'État peut lire dans vos pensées

Le « *système* » allemand peut manifestement lire dans les pensées et accuser une personne de dire délibérément quelque chose qui est contraire à ce qu'elle pense. Les accusations portées contre Marianne Wilfert prétendent qu'« elle sait », mais qu'elle ment à ce sujet. Ils ont accusé Ursula Haverbeck de la même manière. Ils disent qu'elle « sait » que l'holocauste a eu lieu mais le nie. C'est ainsi qu'ils obtiennent leur verdict de culpabilité.

Une des charges (traduites) contre Marianne Wilfert stipule :

> *« L'accusée savait que l'holocauste en Allemagne, le meurtre de millions de personnes de confession juive, a eu lieu en réalité sous le régime national-socialiste. Par conséquent, elle savait que le contenu de son discours lors de l'évènement sur la place Willy Brandt était faux. Le discours de l'accusée était et est approprié pour troubler la paix publique. »*

Dans le cas d'Alfred et dans le mien aussi, les accusations stipulent que nous avons sciemment nié l'holocauste historiquement reconnu. Oui, ils disent qu'il est « historiquement reconnu », mais cette codification juridique n'en fait pas et ne peut pas en faire un fait. De plus, cela signifie-t-il que nous croyons que c'est vrai ?

Le mot *Leugnung* en allemand est un équivalent approximatif du terme « déni ». Mais, dans la langue allemande, le mot « négation » n'est possible que pour quelque chose qui existe. On ne peut pas nier quelque chose qui n'existe pas ou qui n'a pas eu lieu. Si l'holocauste – l'extermination délibérée de six millions de juifs à l'aide de chambres à gaz homicides – n'a pas eu lieu, il est impossible d'en être un *Leugner*.

La façon dont ils contournent cet inconvénient est qu'ils déclarent que l'accusé « sait » que cela s'est produit, et pourtant dit que cela ne s'est pas produit, donc ils commettent un *Leugnung*, et cela fait d'eux des menteurs quand ils disent que l'holocauste ne s'est pas produit. Et c'est ainsi que l'État prétend lire dans nos pensées et nous criminalise effrontément pour ce qu'il dit que nous pensons.

Lorsque l'accusé témoigne à la barre qu'il ne ment pas, ajoutant qu'il a les preuves pour prouver de manière concluante qu'il a raison, les juges disent : *« Non. Ce que vous avez fait est un second déni de l'holocauste et vous serez puni une seconde fois. »* [Ou une troisième ou une quatrième fois et ainsi de suite. – M. S.]

Et l'avocat qui aide à apporter les preuves sera également puni. C'est le cas de Sylvia Stolz, qui a été emprisonnée pour avoir trop bien fait son travail en défendant Ernst Zündel.

Défense illégale

Sylvia Stolz faisait partie de l'équipe d'avocats formidables réunis pour la défense d'Ernst Zündel lors de son procès en Allemagne en 2006. Le juge lui avait alors ordonné, à elle, l'avocate de la défense, de cesser de parler, d'arrêter sa présentation, et l'avait avertie de l'illégalité des propos qu'elle tenait pour défendre son client.

Elle a ensuite expliqué pourquoi il était de son devoir professionnel et de son obligation de continuer à défendre son client. Pour cela, l'avocate surdouée a été physiquement expulsée du tribunal pour sa présentation des preuves. Sylvia a été condamnée à une peine de prison de trois ans et trois mois, simplement pour avoir défendu son client au tribunal.

Le fait inéluctable est que les preuves sont illégales dans un tribunal allemand. La vérité n'est pas une défense. À la fin du procès d'Ernst, le juge aurait déclaré : *« Peu importe que l'holocauste ait eu lieu ou non, sa négation est punissable, et c'est tout ce qui compte au tribunal. »*

Pendant le procès de Sylvia, le juge présidant le procès de Zündel, Herr Meinerzhagen, est venu à la barre des témoins. Stolz a demandé à Meinerzhagen s'il s'était rendu compte que Zündel avait l'intention de se défendre avec la thèse qu'il n'avait pas menti mais qu'il disait la vérité, et qu'il avait des preuves claires qu'il disait effectivement la vérité. Le juge Meinerzhagen a répondu en tant que témoin. Il a

déclaré que c'était la chose la plus naturelle au monde que l'accusé voulait faire, mais que l'avocat avait le devoir d'informer son client qu'il était illégal de le faire.

C'était un témoignage stupéfiant.

Des années plus tard, après avoir prononcé un discours en 2012 en Suisse lors d'une conférence anti-censure, dans lequel Sylvia décrivait la situation juridique en Allemagne en ce qui concerne la loi sur la négation de l'holocauste, elle a de nouveau été accusée, condamnée et emprisonnée, spécifiquement pour ce discours. Le 23 mai 2019, la courageuse avocate de la défense a été condamnée à une peine de 18 mois pour avoir eu l'audace de raconter aux gens ce qui s'était passé au tribunal pendant le procès d'Ernst Zündel en 2006.

Les transcriptions des procédures judiciaires en Allemagne n'existent pas, et il est désormais illégal de décrire au monde entier les procédures de l'article 130. Les pouvoirs de l'État sont vraiment terrifiés par tout examen public et par la mise en lumière de leur inquisition moderne.

Les grands médias basés en Allemagne sont complices de la tromperie et participent au jeu de la télépathie. Le 8 août 2019, le *Süddeutsche Zeitung* de Munich, en Allemagne, a déclaré que le « pire des cas » Alfred Schaefer savait que six millions de juifs avaient été assassinés dans les camps, mais qu'il détestait les juifs. Ceci est apparu après le premier tour du procès d'Alfred en 2019, le criminalisant pour des choses qu'il a dites et faites au tribunal pendant notre procès de 2018. Voici un extrait de l'article écrit par Martin Bernstein :

> ***"Wahrheiten" eines Volksverhetzers***
>
> *… Der Deutsch-Kanadier Alfred S. ist ein Leugner der Schoah. Ein "Verblendeter" ist er nicht und auch mehr als nur ein "Unbelehrbarer," findet Oberstaatsanwalt Andreas Franck. Denn das wäre [in seinem Fall] verharmlosend. Die angeklagten Handlungen seien der "worst case," der schlimmste Fall, den die Paragrafen des Strafrechts zu Volksverhetzung und zum Verwenden von Kennzeichen nationalsozialistischer Organisationen abdecken – S. habe in einem voll besetzten Gerichtssaal und vor Kameras genau das wiederholt, weswegen er damals angeklagt gewesen sei. "Und er bleibt bis*

heute dabei." Während der Oberstaatsanwalt das ausführt, lacht der Angeklagte. Franck sagt, S. habe "eine Botschaft, eine Mission." Er wisse genau, dass es die Gaskammern und den Massenmord an den Juden gegeben habe. Doch: "Er ist ein Judenhasser."…

Traduction française :

Les « vérités » d'un incitateur à la haine.

... Le germano-canadien Alfred S. est un négationniste de la Shoah. Il n'est pas un 'illuminé', et il est même plus qu'un 'indécrottable', estime le procureur général Andreas Franck. Car cela serait [dans son cas] minimiser les faits. Les actes incriminés représentent le 'pire des cas', le pire des cas couverts par les articles du droit pénal relatifs à l'incitation à la haine et à l'utilisation de signes distinctifs d'organisations nationales-socialistes – S. a répété dans une salle d'audience pleine à craquer et devant les caméras exactement ce pour quoi il avait été accusé à l'époque. 'Et il persiste à le faire jusqu'à aujourd'hui'. Tandis que le procureur général s'exprime, l'accusé rit. Franck dit que S. a 'un message, une mission'. Il sait parfaitement que les chambres à gaz et le meurtre de masse des juifs ont existé. Mais : 'Il hait les juifs'.... »

CHAPITRE 29

Le procès : les trois vidéos

Le juge Hofmann m'a longuement interrogé sur les trois titres que j'avais recommandés aux spectateurs à la fin de ma vidéo de six minutes intitulée *Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste*. Il m'a demandé si j'étais la personne responsable de ces recommandations. Il m'a ensuite demandé si j'avais regardé ces vidéos. Il a ensuite demandé si je connaissais parfaitement le contenu de ces vidéos. À toutes ces questions, j'ai répondu par un « oui » ferme. Il m'a ensuite demandé pourquoi j'avais recommandé ces vidéos à l'auditoire.

Je n'ai été que trop heureuse de lui expliquer. Non seulement le contenu des vidéos était excellent, mais les titres, ensemble, racontent une histoire.

> *Doutez de l'Holocauste : pourquoi nous y avons cru ? – Eric Hunt*
> *Le plus grand problème de notre temps – Ursula Haverbeck*
> *Debout, Allemagne ! – Ernst Zündel*[19]

La première vidéo porte sur les méthodes de tromperie qui ont été déployées pour créer le récit officiel de l'holocauste. La deuxième explique le problème que leur récit a créé. La troisième est un appel à la nation allemande pour qu'elle se relève et ne soit plus dans la condition lâche d'une nation abattue par le mensonge. Les titres décrivent ces sentiments en très peu de mots.

J'ai donné à la Cour un synopsis détaillé des vidéos. *Doutez de l'Holocauste : pourquoi nous y avons cru ?* décrit les méthodes et les exemples de la façon dont l'escroquerie a été créée et nous a été

---

[19] [NdT : *Questioning the Holocaust: Why We Believed* d'Eric Hunt ; *The Greatest Problem of Our Times* d'Ursula Haverbeck ; *Off Your Knees, Germany!* d'Ernst Zündel]

vendue. Par exemple, les angles de caméra, les signes, les photos trafiquées et déformées ou les photos détournées, les récits de témoins oculaires mis en avant ou supprimés, en fonction de leur adéquation avec l'histoire qu'ils souhaitaient créer.

Le plus grand problème de notre temps était un récit d'Ursula Haverbeck (elle a ensuite passé du temps en prison de 88 à 91 ans). Avant de commettre ce crime contre la vérité, Frau Haverbeck a passé cinq ans à écrire des lettres aux autorités, aux responsables gouvernementaux à tous les niveaux et aux organisations juives, pour poser la question suivante : *« Où le meurtre de six millions de juifs a-t-il eu lieu ? Où le crime a-t-il eu lieu ? »*

Frau Haverbeck a persisté dans sa quête de réponses. L'octogénaire a écrit aux gouvernements et aux organisations à maintes reprises et a posé ces mêmes questions simples. Pas une seule fois elle n'a reçu de réponse. Après cinq ans d'interrogations, Mme Haverbeck a rendu publiques ses conclusions. Si personne ne peut donner de réponse quant au lieu du crime, il n'y a pas de lieu. Et s'il n'y a pas de lieu, il n'y a pas de crime, dit-elle.

Dans sa vidéo de vingt minutes sur YouTube, Mme Haverbeck explique que ce mensonge est à la base des problèmes de l'Allemagne d'aujourd'hui. La RFA, ou plutôt le peuple allemand par le biais de ses impôts, paie pour des crimes que leur nation n'a jamais commis.

> *« La vérité n'a pas besoin de lois ; le récit officiel de l'holocauste n'est tout simplement pas vrai. Par conséquent, il est utilisé pour asservir et manipuler l'humanité, en particulier la nation allemande. Ursula Haverbeck. »*

La troisième vidéo, *Debout, Allemagne !* raconte l'histoire de la persécution souvent violente et totalement immorale subie par Ernst Zündel, dont l'unique ambition était de restaurer l'honneur du peuple allemand. Le titre est un appel au peuple allemand pour qu'il se relève de sa prostration et de son culte de la culpabilité imposés par les vainqueurs. La vidéo décrit en détail l'histoire de ce que Zündel a subi

aux mains des juifs après avoir osé publier à nouveau la brochure de Richard E. Harwood intitulée *Did Six Million Really Die* ?[20]

Sa maison de Toronto a été la cible d'une bombe incendiaire, Zündel a été physiquement attaqué sur les marches du palais de justice, les médias ont monté une intense campagne de diffamation, et il a enduré deux longs procès dans les années 1980. Finalement, Ernst s'est installé aux États-Unis où, par la ruse, il a été emmené de force, arrêté et renvoyé au Canada. Après avoir passé deux ans en cellule d'isolement, Zündel a été extradé [exfiltré – NdT] vers l'Allemagne, où il a ensuite passé cinq ans en prison. Dans cette parodie de justice, trois gouvernements – le Canada, l'Allemagne et les États-Unis – se sont concertés et ont conspiré pour faire arrêter et incarcérer l'artiste et historien pacifiste.

Après mes réponses détaillées aux questions du juge, celui-ci a sèchement annoncé que nous allions ensuite regarder ces trois vidéos au tribunal. J'étais aux anges. J'avais du mal à croire à notre bonne fortune. Lors de notre prochaine marche forcée à travers les couloirs, Alfred et moi flottions au-dessus du sol de pur plaisir.

Notre euphorie ne provenait pas de l'idée erronée que cela pourrait favoriser notre issue, mais du fait que le contenu de ces vidéos serait désormais officiellement inscrit au dossier du tribunal pour toujours. L'intention du juge n'était pas d'éclairer la cour sur la vérité de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, mais d'utiliser les vidéos comme preuves contre moi. Auparavant, il avait tenu à obtenir l'assurance que je connaissais parfaitement le contenu de ces trois vidéos.

Il voulait prouver que je connaissais la loi allemande. Les lois allemandes étaient clairement décrites dans la vidéo sur Ernst Zündel. Herr Nahrath avait fait valoir que j'étais une citoyenne canadienne par droit de naissance et que, au Canada, cette loi n'existait pas, et que, de plus, j'étais une citoyenne respectueuse des

[20] [NdT : Six millions de personnes sont-elles vraiment mortes ?]

lois et que je préférais comprendre quelles étaient les lois afin de pouvoir les respecter. (Ses mots, pas les miens.)

Comme la vérité n'était pas pertinente et que l'histoire ne comptait pas, nous nous sommes retrouvés dans une situation ridicule. Il a été dit au tribunal que la vérité n'est pas une défense. La seule chose qui comptait pour le juge était de savoir s'il pouvait me coincer pour avoir *sciemment* enfreint la loi allemande.

Les motivations du juge m'importaient peu. Nous étions simplement exaltés à l'idée que ces trois vidéos soient montrées au tribunal allemand. Chacune a été montrée dans son intégralité, suivie de la lecture de traductions préparées par des professionnels. Celles-ci figurent maintenant dans le dossier. Bien qu'il n'y ait pas de transcription des procédures judiciaires, des questions et réponses, des discours prononcés, etc., tout ce qui a été écrit fait partie du dossier. Les traductions vidéo ont été écrites.

La vérité est sensible

La vérité ne doit pas être entendue par des oreilles impressionnables dans une salle d'audience allemande. Juste avant la lecture de la traduction allemande de la vidéo *Doutez de l'Holocauste : pourquoi nous y avons cru ?* dans la salle d'audience, le juge a ordonné que deux personnes soient escortées hors de la tribune du public. Ces deux jeunes gens étaient probablement des étudiants en stage de droit, selon mon avocat.

Il semble que les autorités aient eu peur que ces étudiants en droit apprennent quelque chose. Il n'y a jamais eu non plus d'écoliers dans la tribune du public pendant ce procès, alors que les sorties scolaires au palais de justice sont monnaie courante. Est-ce une simple coïncidence qu'aucun d'entre eux n'ait participé à notre procès ?

Autres vidéos

Parmi les autres vidéos montrées au tribunal figure la conversation entre le vidéaste et publiciste Brian Ruhe, mon frère Alfred et moi-même, enregistrée quelques jours après une descente de police au domicile d'Alfred durant l'été 2017. (The Brian Ruhe Show : « Les voyous de la police allemande volent du matériel sur la vérité du 11 septembre et l'équipement de studio d'Alfred Schaefer »). Même si la vidéo a été produite au Canada par un citoyen canadien, des accusations ont été portées contre Alfred et moi sur la base de cette vidéo uniquement parce qu'elle avait été partagée sur les médias sociaux (Facebook) en Allemagne.

Alfred a fait face à de nombreuses accusations en vertu de l'article 130, pour une variété de vidéos éducatives qu'il avait produites. Ce qui suit sont les titres de ses vidéos qui ont été montrés au tribunal. J'ai dit à mes amies de la prison de Stadelheim que certains jours au tribunal, c'était comme aller au cinéma, en ajoutant que nous nous amusions.

Bien que la chaîne YouTube d'Alfred ait été retirée depuis, une recherche sur Internet de ces titres devrait donner des résultats. Le site altcensored.com propose un grand nombre de ces vidéos.[21]

9/11 Gatekeepers et opposition contrôlée. L'ironie des accusations portées contre Alfred pour avoir affiché la croix gammée interdite dans cette vidéo est qu'elle était présentée comme quelque chose de négatif. Alfred établissait une comparaison entre les crimes d'Israël (en montrant l'étoile de David d'un côté) et les crimes des nazis (en montrant la croix gammée de l'autre côté de l'écran). À l'époque, c'est ce qu'Alfred croyait encore.

La vidéo portait sur le crime du 11 septembre, et a été produite avant qu'Alfred n'ait appris les tromperies sur la Seconde Guerre

[21] [NdT : nombre de ces vidéos ont été traduites en français et se trouvent sur la chaîne Odysee @didi18 ou archive.org/details/@didi18]

mondiale et « l'Holocauste ». Si Alfred est coupable d'avoir dépeint la croix gammée de manière négative, alors tout site d'information tel que *Wikipedia* ou tout média tel que le périodique *Der Spiegel* devrait également être inculpé, car tous deux utilisent la croix gammée dans des histoires qui dénigrent le peuple allemand, l'ancien chancelier Adolf Hitler et les « nazis ».

Monika et sa fille Heidi.

Henry Hafenmayer : Ende der Luege peut être trouvé en cherchant « 9/11 Brainwashing Series Part 4 Alfred Schaefer » allemand, russe. Henry a grandi dans l'ancienne Allemagne centrale, alias l'Allemagne de l'Est ou la République démocratique allemande (RDA). Dans la vidéo, il parle de son action consistant à envoyer une lettre ouverte

intitulée « La fin du mensonge » à de nombreuses personnes en position d'autorité, comme des juges et des chefs de police.

Partie 4 de la série sur le lavage de cerveau du 11 septembre : La fin du mensonge. En anglais. On peut le trouver sur archive.org.

9/11 lavage de cerveau partie 1. Le 11 septembre, le récit de l'Holocauste et le conditionnement. Alfred présente Dicrocoelium Dendriticum, un parasite qui pousse son hôte à se comporter de manière autodestructrice. Il fait le parallèle avec notre situation actuelle avec une tribu de personnes parasites.

La version française de *Entschuldigung Mama, ich hatte Unrecht was den Holocaust betrifft* est *Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste.*

Gerhard Ittner-Dissidenten Reden Klartext Erweiterte Version Deutsch. La version allemande de *Pardon Maman* a été insérée à la fin de cette vidéo à mon insu, et pourtant des accusations ont été portées contre moi pour cela.

Partie 2 9/11 Brainwashing (Reverse Engineering 9/11 for a Better Understanding of the Holohoax) en deux parties en raison de la limitation de 15 minutes imposée après avoir été supprimé par YouTube pour une prétendue violation du droit d'auteur de la CBC :

9/11 Brainwashing Part 2a. Cette vidéo explique les preuves empiriques et inclut le « Rapport Leuchter » concernant l'absence de chambres à gaz homicides dans les camps de détention du Reich, y compris Auschwitz.

9/11 lavage de cerveau partie 2b. Les procès d'Ernst Zündel. Le lien entre les mensonges du 11 septembre et l'holohoax et qui est derrière ces tromperies. Ce sont les mêmes auteurs que ceux qui ont torturé et assassiné des dizaines de millions de Russes au siècle précédent.

Ursula Haverbeck Plaidoyer pour la paix Avril 2016

9/11 Les chiens de Pavlov et le lavage de cerveau pour le contrôle du comportement troisième partie explique comment le « lavage de cerveau » est utilisé pour contrôler les gens.[22]

Un dissident qui s'exprime. Gerhard Ittner.[23] Version anglaise. Ittner a été enlevé et ramené en RFA (Allemagne) pour être emprisonné pour « idées fausses » sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale et le Reich allemand.

Alfred a essayé de convaincre le tribunal qu'il devait également voir ces vidéos : *Police Raid and My Confession, et les Memes : Comprendre les mèmes et utiliser le mème anti-holocauste.* L'invitation de mon frère à visionner ces vidéos importantes a été refusée.

Tout le monde dans la salle d'audience a reçu une merveilleuse éducation. Les juges et les procureurs ont perdu leur déni plausible. Lorsque le régime s'effondrera inévitablement, et lorsqu'ils seront devant le tribunal véritablement impartial du peuple plutôt que devant les satrapes des forces d'occupation, aucun d'entre eux ne pourra dire : *« Nous ne savions pas... nous ne comprenions pas. »*

---

[22] [NdT : voir titres et liens vers les vidéos d'Alfred Schaefer et autres en fin d'ouvrage.]

[23] [NdT : voir vidéo d'Alfred Schaefer et Gerhard Ittner : archive.org/details/@didi18]

CHAPITRE 30

Une lettre pour preuve

De toutes les nombreuses lettres que le procureur et/ou le juge ont confisquées ou copiées dans le but de les utiliser comme preuves contre moi, une seule a été lue au tribunal. Par ailleurs, une lettre et deux cartes postales d'Alfred ont également été lues. Ce qui suit est la traduction de ma lettre à un médecin allemand. Lorsque les juges ont annoncé qu'ils allaient lire des lettres de preuve, nos avocats ont protesté, arguant qu'ils n'avaient pas encore vu ces « preuves ». C'est leur droit incontestable de voir toutes les preuves qui seront présentées à la cour.

Après une courte pause et une consultation, je les ai encouragés à aller de l'avant et à lire la lettre. Je sentais que je n'avais rien à cacher de ces lettres. J'étais cependant très nerveuse car, naturellement, je ne me souvenais pas du contenu de toutes les lettres que j'avais écrites. Je me suis alors demandé ce qu'il y avait de si exclusif, de si important ou de si compromettant dans cette lettre parmi les 700 que j'avais écrites depuis ma cellule de la prison de Stadelheim. Eh bien, voyons voir :

***

Stadelheim, 8 septembre 2018 :

« Cher Dr R. (NOM RETIRÉ),

Je vous remercie de votre lettre du 15 juillet que j'ai reçue le 27 juillet. Vous n'êtes pas le seul à penser aux persécutions des sorcières. J'y ai souvent pensé. Je suis très reconnaissante qu'il n'y ait pas de peine de mort à l'heure actuelle, car nous savons tous deux ce qu'il en serait alors.

Quelque chose me vient à l'esprit. Tout comme aujourd'hui, il y a beaucoup d'aides (adeptes du système, en allemand *Mitläufer*) qui croient fermement qu'ils agissent pour le bien lorsqu'ils trahissent des personnes qui disent en fait la vérité, je pense que c'était la même chose à l'époque. Il est probable que les gens croyaient bien faire en trahissant leurs propres parents, en les dénonçant comme des sorcières. Je pense qu'il y avait beaucoup de mensonges, de tromperies, d'endoctrinement et de lavage de cerveau à cette époque, et que la peur jouait un rôle important. Est-ce possible ? Je connais probablement bien trop peu l'histoire.

Je ne pense pas que les lettres qui m'ont été écrites [selon votre préoccupation] me nuisent plus qu'elles ne m'aident. Les autorités doivent finir par comprendre que plus elles enferment les gens simplement parce qu'ils disent des choses qui dérangent ou posent des questions, plus les gens éveillés sont ébranlés. À un moment donné, c'en est trop. Les serviteurs du système (*Systemlinge*) n'ont pas de limite.

Bien sûr, il arrive que des lettres, dans les deux sens, soient confisquées, copiées, transmises ou non, utilisées comme 'preuves' contre moi, mais je dois dire que cela a parfois très peu à voir avec le contenu de l'histoire. Ils ne s'intéressent pas à l'histoire et à la vérité, mais seulement à savoir si nous nous sommes heurtés à une loi de contrôle de la pensée ou si nous avons appuyé sur un bouton sur Internet, voilà ce que je veux dire.

La loi elle-même est si intangible et si peu claire ! Il faut bien qu'elle le soit, pour servir un régime fondé sur le mensonge. Tout cela me fait penser à Kafka et au livre ou film *1984* de George Orwell. Lorsque j'ai lu *1984* dans les années 70, je n'aurais *jamais* pu imaginer que je me retrouverais un jour au milieu de cette histoire. *Herzliche Grüße*, Monika. »

***

Lorsque cette missive a été lue au tribunal, j'ai failli éclater de ma chaise de fierté et de joie. Je pensais sincèrement qu'en choisissant

cette lettre, ils devaient être de notre côté. En effet, où était mon crime ? Était-ce la mention fortuite de l'époque des bûchers de sorcières ? Ont-ils eu l'impression d'être étiquetés comme l'inquisition par ma référence à cette période de l'histoire ? Ou se sont-ils sentis impliqués en tant que « serviteurs du système » ne sachant pas quand s'arrêter ? Parce que je ne pense pas que ces personnes étaient stupides, et je crois que, dans leur cœur, elles savent. Ce qui a été révélateur pour moi, c'est le fait que lorsque la juge Gräfin zu Ortenburg a fini de lire la lettre, elle a levé les yeux et, en me regardant directement dans les yeux, elle a souri pendant un bref instant.

Monika et Alfred, le 1er janvier 2018, avec le portrait de l'arrière-grand-père entre les deux. Nous sentons son expression qui nous dit « Bringt das in Ordnung » – « Fais ça bien ! ».

Il est pertinent pour moi de savoir que cette juge était en fin de grossesse. En tant que femme ayant vécu une grossesse et un accouchement, je sais que l'on entre dans un équilibre hormonal modifié. L'« instinct de nidification » devient très fort, et le désir d'harmonie et de sécurité devient une force directrice.

Cette épreuve est devenue une énorme opportunité d'éclaircissement. Les vidéos d'Alfred avaient presque toutes été inscrites comme « preuves », elles ont donc été présentées, traduites, discutées, remises en question et commentées. Il aurait été impossible pour quiconque était présent dans cette salle d'audience pendant le procès de la fratrie Schaefer de rester ignorant de ce qui se passait réellement dans ce monde.

La juge Gräfin a fait l'expérience de cette illumination (si elle ne savait pas déjà tout cela auparavant) au moment même où elle mettait un bébé au monde. Il ne fait aucun doute que cela l'a profondément affectée, car tous ses instincts maternels l'ont poussée à protéger son bébé et à lui offrir un monde sûr. J'espérais que ces instincts, ainsi que la connaissance et les observations de ce qui se passait en Allemagne, auraient un effet sur ce juge.

INSPIRATION : Un marché de Noël (Christkindlmarkt ou « marché de l'enfant du Christ ») au pied du château de Schönbrunn des Habsbourg à Vienne.

CHAPITRE 31

Le baiser

Jour d'audience : 17 août 2018

La journée d'aujourd'hui a marqué la fin de la journée d'audience, au cours de laquelle nous nous attendons à une pause de quatre semaines avant la poursuite du procès. Une douzaine ou plus d'amis et de partisans restent debout dans la galerie publique et sont rassemblés comme pour un portrait de groupe avant de quitter le tribunal.

En me tournant vers le groupe rassemblé, j'ai souri et je leur ai envoyé un baiser en l'air. Comme s'ils avaient été chorégraphiés par un esprit invisible, ils se sont déplacés en parfaite harmonie comme un orchestre dont les membres se sont fondus en un seul par la magie de la baguette du chef d'orchestre. Ensemble, dans un mouvement lent, émouvant et éloquent, les personnes rassemblées ont porté leurs mains à leurs lèvres et m'ont soufflé un baiser en retour. Ce faisant, un amour irrésistible m'a enveloppé et rempli. Il n'y a aucun doute que nous étions vibratoirement connectés. Je flottais, et je crois qu'ils flottaient tous aussi, sur une mer d'amour.

Monika sur la scène du festival folk à Jasper vers 2015. Se produire avec le violon est la passion de Monika.

CHAPITRE 32

Rire dans les couloirs

Journal de bord – 14 septembre : Commentaire du jour : Alfred au tribunal. *« Hey Monika ! Du und ich sind die fröhlichsten Menschen im ganzen Gerichtsaal ! »* traduction : *« Hé Monika ! Toi et moi sommes les personnes les plus heureuses de toute la salle d'audience ! »*

***

C'était bien après le procès et nous étions vraiment une paire de frères et sœurs heureux. Comment pouvait-il en être autrement alors qu'ils nous prouvaient chaque jour au tribunal que la vérité était de notre côté. Bien sûr, nous comprenions que cela ne signifiait rien pour les juges car, après tout, ils protégeaient les mensonges.

Les dates de procès ont été les seules occasions, depuis le jour fatidique de mon arrestation le 3 janvier 2018, où Alfred et moi nous sommes vus. Pendant tout ce temps, nous étions étroitement contrôlés et surveillés mais, malgré tout, nous trouvions des moments précieux pendant lesquels nous pouvions brièvement parler.

Durant ces premiers jours de captivité d'Alfred, les gardiens de prison ont pris soin de nous séparer complètement mon frère et moi en nous transportant vers et depuis le tribunal dans des véhicules séparés. Cela signifiait généralement que je devais attendre plusieurs heures supplémentaires à la fin de chaque journée. Mon retour à la prison ne pouvait se faire qu'après que les derniers prisonniers aient été traités par le tribunal. Alfred serait parti plus tôt avec un bus rempli d'hommes. Il n'y avait pas de « Dames d'abord » en prison.

Au bout d'un certain temps, les chauffeurs de police se sont un peu détendus et, ô surprise, lorsque je suis montée dans le bus, j'ai vu

à travers la vitre un visage très heureux, rayonnant d'une oreille à l'autre. C'était Alfred !

Nous avons rapidement appris à communiquer sans avoir à crier, ce qui aurait pu nous attirer l'attention des conducteurs. Aucun de nous ne voulait compromettre cet évènement rare. Mais, lorsque nous avons commencé à parler et à faire des gestes tandis que je jetais des regards furtifs par-dessus mon épaule au conducteur et à son collègue, j'ai remarqué que les deux agents fermaient les yeux sur le rétroviseur. Je me suis rendu compte qu'ils ne semblaient pas trop inquiets. Fantastique !

En échangeant nos places avec d'autres prisonniers, nous avons pu occuper les meilleures places de part et d'autre de la fente entre le cadre de la fenêtre et celui de la porte. Si l'un de nous mettait sa bouche directement sur cette fente et l'autre son oreille sur la fente, nous pouvions parler doucement tout en étant entendus. En inversant nos positions d'écoute et de conversation, nous pouvions réellement communiquer. L'astuce résidait dans le timing, car nous ne pouvions pas nous voir à travers le cadre, à moins de reculer pour regarder à travers la vitre. Nous nous sommes amusés à mettre au point notre méthode de communication qui nous faisait tourner la tête.

C'était une bénédiction. Ces transports occasionnels où nous nous retrouvions par hasard dans le même bus, après plus de six mois de silence et dans des circonstances aussi intenses, nous donnaient enfin l'occasion de parler. Et pas sous le regard des autorités, quelle joie ! Nous étions tous les deux parfaitement conscients de l'importance de cet évènement et nous avons apprécié ces courts moments tant qu'ils ont duré.

Au palais de justice, nous avons été détenus dans les cellules de détention du sous-sol, les hommes et les femmes étaient séparés, bien sûr. Alfred et moi aurions été séparés de toute façon, car les prisonniers faisant face aux mêmes accusations pour le même « crime » étaient toujours séparés afin qu'ils ne puissent pas s'entendre.

Pour atteindre la salle d'audience, nous devions emprunter un couloir sans particularité, monter plusieurs volées d'escaliers en pierre, suivre un autre couloir puis une autre volée d'escaliers avant d'atteindre la porte latérale de notre salle d'audience. Tandis que j'étais attachée par des menottes à un garde féminin, Alfred était lui aussi menotté à un garde masculin. C'est ainsi que nous avons traversé en petite procession ce labyrinthe souterrain de couloirs et d'escaliers.

Alfred et Monika partagent un éclat de rire dans la salle d'audience au début de leur procès, le 2 juillet 2018.

Certains couples de gardes étaient plus détendus que d'autres, et il était évident que la plupart nous respectaient et même nous appréciaient. Certes, il y en avait quelques-uns qui respectaient un protocole très strict. Cependant, les gardes agréables n'ont pas fait attention à Alfred et à moi alors que nous nous sommes amusés à monter et à descendre ces couloirs. Même dans ces conditions difficiles, nous nous amusions beaucoup. Sur le moment, je me suis demandée comment il était possible que, dans des circonstances aussi graves, nous puissions être si heureux. Notre moral était au beau fixe.

Nous ne nous faisions aucune illusion. Conscients de la gravité de notre situation, confrontés à l'inquisition dans ce monde à l'envers, sachant pertinemment que le système est totalement corrompu et joue contre nous, et pourtant... nous étions joyeux. Nous avons compris qu'il s'agissait d'une période historique et que nous avions de la chance de la vivre. Comme tout cela était exaltant.

Le symbole du Svastika est utilisé depuis des milliers d'années. On y voit la déesse mère grecque primitive, mère de toutes les divinités. Elle est entourée de Svastikas. Détail d'un vase en céramique conservé au Musée archéologique national d'Athènes.

CHAPITRE 33

Gestes et symboles interdits

Un symbole puissant : les fouilles de cellules avaient lieu au hasard, sans avertissement, à tout moment. Parfois, tout le contenu de la cellule était mis sens dessus dessous et à l'envers. Les draps de lit étaient arrachés, le matelas grossièrement retourné, les papiers ordonnés étaient éparpillés et les vêtements fouillés et laissés au rebut. Après le départ des surveillantes, il nous fallait beaucoup plus de temps pour tout remettre en ordre qu'il ne leur en fallait pour effectuer la fouille. D'autres fois, elles étaient plus polis.

En revenant de l'« heure de la cour » un jour de la fin octobre (ce qui s'est avéré être très proche de mon dernier jour à l'hôtel Barreaux de fer), quelque chose semblait un peu différent sur mon bureau, mais à peine perceptible. J'ai remarqué qu'une de mes cartes n'était pas à sa place. Puis j'ai entendu mon nom être appelé par l'interphone. On m'appelait au bureau.

Frau Schneid était surprise que je ne sois pas déjà venu spontanément au bureau, et elle m'a demandé d'un air penaud si j'avais remarqué que quelque chose manquait sur mon tableau d'affichage. Non, lui ai-je répondu.

Frau Grasser avait procédé à une *Filze*, comme on appelle en argot la fouille dans les cellules. La carte postale d'Alfred et moi parmi le collage de savon, de tête réduite, d'abat-jour, de lavage de cerveau et d'explosion des tours jumelles avait été enlevée. Pourquoi ? Une croix gammée à peine visible était imprimée sur l'image d'un savon. L'image de la croix gammée faisait peut-être deux millimètres de diamètre. J'ai ri aux éclats et lui ai demandé si elle avait pris une loupe dans la cellule. Et quel genre de problème cela pourrait-il causer si

j'avais une minuscule impression d'une croix gammée à peine visible à l'œil nu dans mes quatre murs privés ?

Avec condescendance, les deux surveillantes m'ont expliqué que, quelle que soit sa taille, cette image était *verboten* en Allemagne.

Je leur ai dit que, si jamais j'écrivais un livre, cette histoire y figurerait. Je leur ai également dit que leur système allait s'effondrer. Je leur ai rappelé qu'après le dernier renversement d'un certain régime en Allemagne, les gens étaient persécutés simplement pour avoir eu un emploi avec des clés ou en poussant des crayons, car par leur présence, ils « participaient ». Aujourd'hui encore, ils s'en prennent aux personnes de 95 et 100 ans.

Ce que j'aurais pu expliquer si la conversation s'était poursuivie, c'est que ce Svastika interdit est un symbole ancien qui a été utilisé et est encore vu dans le monde entier comme il l'a été pendant des milliers d'années. Le Svastika symbolise toutes les bonnes choses – la chance et le bien-être, la divinité et la lumière.

Le geste de Pavlov d'Alfred au tribunal

Le 2 juillet 2018, lors du premier jour du procès de la fratrie Schaefer, Alfred a fièrement tendu le bras en s'exclamant : *« Voilà à quelle hauteur mon chien Pavlov peut sauter ! »* Aucune crainte, aucune inhibition quant à ce salut romain hautement chargé.

Ce geste par ailleurs inoffensif – le bras tendu avec une main ouverte pour symboliser que le porteur ne porte aucune arme et vient en paix – est une grande menace pour les occupants de l'Allemagne. Ce geste du bras tendu dans la salle d'audience le premier jour est devenu une partie de la procédure le 8 août 2019, quand Alfred a fait face à l'inquisition une fois de plus pour les choses qu'il a dites et faites au tribunal pendant notre procès en 2018.

Il était si audacieux pour Alfred d'avoir dit la vérité candidement au tribunal pour sa défense et d'avoir démontré à quelle hauteur son

chien Pavlov pouvait sauter, que la stupéfiante peine supplémentaire de 18 mois n'a pas suffi à satisfaire le procureur. Le procureur a fait appel de la sentence et a demandé plus.

Les symboles et les gestes sont puissants. Lorsqu'un régime criminalise des personnes pour avoir utilisé certains symboles ou gestes, cela signifie que les prétendues autorités ont peur du peuple. Elles ne sont pas les chefs du peuple, mais les ennemis du peuple.

Le résultat de l'appel en novembre 2019 a été que le juge a ramené cette peine de 18 mois à un an, donnant à Alfred une peine totale de quatre ans.

CHAPITRE 34

Le procès : le dernier mot

Il y a une bonne chose que les tribunaux allemands font encore : ils donnent le dernier mot à l'accusé. Le prisonnier dans le box des accusés peut parler aussi longtemps qu'il le souhaite, à moins que ses paroles ne soient complètement hors de propos par rapport à l'affaire et que le défendeur ne soit pas en mesure d'expliquer en quoi ses paroles sont liées aux accusations portées contre lui.

Alfred a prononcé son dernier mot en premier et sa présentation a duré un jour et demi. C'était le jeudi 25 octobre 2018, toute la journée plus le vendredi matin. Quand Alfred a fini de parler, j'ai été soudainement submergée par l'émotion. Pendant notre procession dans les couloirs vers nos cellules d'attente, les larmes ont coulé et je me suis sentie complètement vidée. À ce moment-là, je n'avais aucune idée de la façon dont je pourrais rassembler la force nécessaire pour prononcer mon dernier mot.

Les deux gardes qui nous ont accompagnés, Alfred et moi, ce jour-là, ont été très compréhensifs et nous ont soutenus. Leur empathie m'a ému. Ce sont eux qui avaient changé de poste pour pouvoir assister à nos derniers jours de procès, tant leur intérêt pour notre cas était grand.

La pause d'une heure qui nous a été accordée était juste suffisante pour nous permettre de récupérer émotionnellement et physiquement. Lorsque la clé de la cellule a tourné dans la serrure, j'ai pris une longue et profonde inspiration et, fièrement, je me suis redressée. Avec un sourire sur le visage, j'ai dit : *« Allons-y. »* Peu après, à 12h30, j'ai commencé mon dernier mot.

Mon discours a duré environ quatre heures. Tout au long de ma prestation, j'ai parlé librement en m'appuyant sur quelques mots-clés

que j'avais préalablement écrits. Les mots se sont répandus dans la salle d'audience silencieuse. Avant de commencer, je me suis dit : *« Fais-le bien, Monika, 10 mois de prison n'ont fait que conduire à ce moment. »* Puis je me suis reprise : *« **Toute ma vie** a conduit à ce moment. »*

Une amie et supportrice qui était présente ce jour-là m'a écrit dans un courriel un an plus tard : *« Monika, j'espère vraiment que tu vas mettre ton dernier mot dans le livre ! ».*

Comme il n'y a pas eu de discours écrit, et qu'aucune transcription n'existe, il m'est impossible de faire ce que mon amie a suggéré. Mais, ce que je peux faire, c'est décrire en résumé ce dont j'ai parlé.

Pour m'adresser à la cour, je me suis levée, bien que la plupart des procédures judiciaires se déroulent en position assise. Tout comme pour une performance au violon, je me sentais plus libre et plus forte en étant debout.

Où ai-je commencé ? Par le début. J'ai parlé de mon enfance en tant que jeune fille germano-canadienne de première génération, immergée dans la langue et la tradition allemandes à la maison et par association avec de nombreux amis de la famille germano-canadienne. À l'école, j'ai appris à cacher mes racines allemandes, ou à ne pas en parler, comme le décrit la courte vidéo *« Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste ».*

Le fil conducteur de toute ma vie était l'amour de la nature. J'ai dit à l'audience que j'avais toujours été un ardent défenseur de la protection de la nature, de la culture, de la justice et de l'équité. J'avais un sens particulièrement aigu de l'équité et j'ai toujours voulu rétablir les choses. J'ai dit à la cour que mon parcours professionnel me plaçait souvent en plein air. Je leur ai parlé de mon travail dans un ranch et de ma carrière dans les parcs nationaux en tant que gardien de parc, entre autres emplois en cours de route.

J'ai ensuite décrit mon engagement au sein du Parti des Verts, depuis ma participation au congrès fondateur au Canada jusqu'à ma candidature au sein du parti lors de quatre élections. J'ai ensuite raconté la trahison de mon ancienne amie, la chef du Parti vert,

Elizabeth May. Je leur ai dit que c'était la femme qui nous avait promis de *toujours dire la vérité au pouvoir*, peu importe si cela mettait quelqu'un mal à l'aise, si cela offensait quelqu'un, que ce soit les médias, les membres du parti ou le public, elle dirait toujours la vérité au pouvoir. Évidemment, il y avait une exception à sa règle et c'était sur les questions liées à la « question juive ».

Poursuivant mon discours, j'ai décrit les évènements entourant le rejet de ma candidature par le Parti vert lors d'une élection partielle, la pétition sur le 11 septembre qu'elle a déposée à contrecœur, et ma démission. Puis, près d'un an plus tard, après ma vidéo « Pardon Maman », elle m'a poignardé publiquement dans le dos en proclamant que le Parti vert du Canada allait mettre fin à l'adhésion de Monika Schaefer à la première occasion, alors que c'est précisément ce que j'avais déjà fait.

L'histoire de mon réveil a été une partie importante de mon dernier mot. Mon militantisme pour la paix, qui a duré toute ma vie, a évolué avec ma nouvelle compréhension de qui était derrière les guerres, une fois que j'ai su pour le 11 septembre et l'implication d'Israël. La « guerre contre le terrorisme » était fondée sur les mensonges concernant les responsables du 11 septembre. J'ai pensé que si j'en informais les autres, ils comprendraient eux aussi, que le mot se répandrait et que nous pourrions arrêter toutes ces guerres.

J'ai parlé de ma découverte que le mensonge n'a pas été inventé en 2001. *« Les vainqueurs écrivent les livres d'histoire »* est un vieil adage qu'un instituteur de l'école primaire a mentionné plusieurs fois alors qu'il nous enseignait le savon, les abat-jour et les têtes réduites que les Allemands fabriquaient à partir des corps des juifs à Auschwitz et dans d'autres camps.

À l'époque, je ne comprenais pas pourquoi il était important que les gagnants ou les perdants de la guerre écrivent les livres. Ne se contentaient-ils pas d'écrire les faits ? Je pensais que c'était aussi simple que cela. A, B, C se produisent, et ensuite c'est écrit par celui qui l'écrit. Bien plus tard, j'ai compris que, lorsque les vainqueurs

écrivaient les livres d'histoire, il ne s'agissait pas seulement de choisir la police de caractères.

Ce professeur essayait vraiment de nous dire quelque chose. Le scepticisme qu'il essayait de faire germer en nous n'a pas pris racine chez moi parce que l'idée que quelqu'un puisse imprimer des mensonges dans un livre n'existait tout simplement pas dans ma tête.

J'ai décrit à la cour ma réticence initiale à examiner l'histoire de l'holocauste. J'ai résisté parce que le récit conventionnel était tellement ancré dans chaque fibre de notre corps. C'était si important – comment pouvait-il s'agir d'un mensonge ? Finalement, j'ai osé y regarder de plus près.

Et quand j'ai fini par le faire, je me suis sentie mal d'avoir accusé ma mère il y a tant d'années, de l'avoir blâmée de n'avoir rien fait pour arrêter ces horreurs dont nous avions entendu parler. C'est à ce moment-là que j'ai réalisé la vidéo *« Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'Holocauste »*.

Ce jour-là, au tribunal, j'ai passé pas mal de temps à raconter les conséquences de la vidéo. J'ai décrit en particulier la diffamation rituelle que j'ai subie. J'ai dit à la cour que je pourrais facilement parler pendant une semaine ou un mois de ce chapitre de ma vie. Cependant, je le condenserais à une fraction seulement de cela.

L'importance de décrire cette partie de ma vie et ce qui a conduit à ma situation actuelle ne visait pas à susciter la pitié. Non, pas du tout. Il s'agissait de démontrer l'impitoyabilité avec laquelle ceux qui n'aimaient pas mes paroles essayaient de me faire taire par l'ostracisme, l'exil communautaire, l'isolement et l'exclusion, les privations, la calomnie, la diffamation, les menaces, etc. plutôt que de simplement débattre des faits. Plutôt que d'argumenter sur les faits. La première solution n'était-elle pas plus difficile et plus longue que le simple fait de débattre de la question ?

Ce que j'avais vécu, c'était le bûcher de la « sorcière ». Il était important de comprendre la méthode par laquelle un récit particulier est maintenu en vie. La diffamation rituelle du diseur de vérité était

un outil important dans l'arsenal d'armes d'un certain groupe de personnes qui profitent énormément de l'histoire officielle.

L'histoire du busking fait partie de ce processus de diffamation rituelle. Pour la musicienne qui a fait pression pour que le busking soit autorisé, l'artiste connue de tous en ville, qui a fait d'innombrables heures de bénévolat pour les personnes âgées, les enfants et les évènements caritatifs avec sa musique, ainsi que pour gagner sa vie en tant que musicienne, puis de se voir refuser la licence de busking juste au moment où le programme a finalement été approuvé, c'était l'ironie ultime.

J'ai raconté au tribunal comment ils ont inventé toutes sortes de procédures et de règles pour acquérir une licence de busking juste parce qu'ils ne voulaient pas que je sois dans les rues à jouer de mon violon. Je n'ai pas réussi à obtenir la licence en 2016 et à nouveau en 2017.

En tant que ménestrel itinérant cet été 2017, j'ai joué tous les jours en me promenant dans le centre-ville, vêtue d'une robe, d'un chapeau et d'un grand sourire, pour le plus grand plaisir de presque tout le monde, surtout des touristes. Puis, en 2018, et seulement lorsque j'étais en sécurité dans une prison en Allemagne, les membres de l'autorité locale ont jeté à la poubelle toutes leurs procédures et règles antérieures, disant aux gens d'acheter simplement leur licence de busking sans poser de questions.

Puis, lors de mon entretien avec le tribunal silencieux et attentif, j'en suis arrivée au chapitre actuel de la saga. J'ai expliqué que personne ne m'avait écrit une gentille lettre pour m'avertir qu'il y avait un dossier ouvert sur moi en Allemagne, ni de la part de l'État, ni de la part de mes proches qui m'ont dénoncé. Ces cousins en Allemagne sont des gens bien, je les aime. Leur fils a vécu avec nous pendant six mois, alors qu'il fréquentait le lycée dans le cadre d'un échange scolaire à Jasper. Il était comme un frère pour ma fille et un fils pour moi. Ces parents avaient dit, en résumé, *« l'Allemagne était mauvaise, maintenant l'Allemagne est bonne [en accueillant beaucoup de migrants], et maintenant tu fais que l'Allemagne soit mauvaise à nouveau. »*

J'ai dit au tribunal que je n'étais pas en colère contre mes proches, mais que j'étais en colère contre ceux qui sont responsables de cette 'rééducation' à laquelle ils ont été soumis – à la George Orwell – qui les a amenés à leur état d'esprit actuel.

J'ai ensuite lu la citation tristement célèbre de Sefton Delmer, l'ancien ministre britannique de la propagande noire, prononcée après la capitulation allemande en 1945 dans une conversation avec le Dr Friedrich Grimm, un professeur allemand de droit international :

> *« La propagande d'atrocité est la façon dont nous avons gagné la guerre. Et nous n'en sommes qu'au début ! Nous continuerons cette propagande d'atrocité, nous l'intensifierons jusqu'à ce que personne n'accepte même un bon mot des Allemands, jusqu'à ce que toute la sympathie qu'ils peuvent encore avoir à l'étranger ait été détruite et qu'ils soient eux-mêmes si confus qu'ils ne savent plus ce qu'ils font.*
>
> *Une fois cela accompli, lorsqu'ils commenceront à détruire leur propre pays et leur propre peuple, non pas à contrecœur, mais avec empressement pour plaire aux vainqueurs, alors seulement notre victoire sera complète. Elle ne sera jamais définitive.*
>
> *La rééducation doit être soigneusement entretenue, comme une pelouse anglaise. Un seul instant de négligence, et les mauvaises herbes repoussent, ces indestructibles mauvaises herbes de la vérité historique. »* Sefton Delmer (1904-1979)

De là, j'ai poursuivi avec ce que le très influent chroniqueur syndiqué et conseiller juif Walter Lippmann a dit au président Woodrow Wilson au sujet de la rééducation :

> *« Une guerre n'est perdue que lorsque son propre territoire est occupé par l'ennemi, que la strate dirigeante du peuple vaincu est jugée dans des procès pour crimes de guerre et que les vaincus sont soumis à un processus de rééducation.*
>
> *Un remède évident à cela est de planter l'histoire dans le cerveau des vaincus du point de vue des vainqueurs. Le transfert des 'catégories morales' de la propagande de guerre des vainqueurs dans la conscience des vaincus est d'une importance cruciale. Ce n'est que lorsque la propagande de guerre des vainqueurs a trouvé sa place dans les livres d'histoire des vaincus et qu'elle est également crue par les générations suivantes que la rééducation peut être considérée comme un succès. »* – Walter Lippmann (1889-1974), journaliste américain,

rédacteur en chef du *New York World*, correspondant du *New York Herald Tribune*. Ses commentaires syndiqués ont été publiés par intermittence dans plus de 250 journaux.

Mes proches, ainsi que des millions d'autres Allemands, ont été victimes de ce programme de « rééducation », dont il a été admis qu'il s'agissait de mensonges, de mensonges et encore de mensonges.

J'ai ensuite décrit brièvement ce qui m'est arrivée après mon arrestation lors du procès pour crime de parole de Sylvia Stolz, le 3 janvier 2018. J'ai parlé des six premiers mois en prison avant le début du procès. J'ai longuement expliqué comment les médias grand public (MSM) ont à peine abordé le fait que j'étais une prisonnière en attente d'inculpation et de procès pour des paroles dans une vidéo, essentiellement une prisonnière politique détenue indéfiniment à l'époque. Cela aurait soulevé des questions pour un public perspicace et avisé. Lorsque les journaux canadiens ont parlé, c'était sur le ton le plus diffamatoire qui soit.

Puis, les médias orchestrés ont intensifié leurs efforts dès le début du procès. Par exemple, la très populaire station de radio CHED à Edmonton, Alberta, la ville où j'ai grandi et où beaucoup de mes amis d'enfance vivent encore, a diffusé un reportage de vingt minutes sur moi, dans lequel j'étais décrite comme vraiment méprisable et mauvaise, une honte pour le Canada, un fléau indésirable, etc.

J'ai lu (avec l'aide du traducteur) l'éditorial plus amical que Bob Covey, le propriétaire/éditeur de *The Jasper Local* avait écrit sur mon cas en juillet 2018 pour comparer et illustrer comment quelqu'un qui me connaissait personnellement et n'était pas redevable aux banquiers et aux grands propriétaires de médias grand public a traité l'histoire de manière si différente. Bien qu'il ait clairement déclaré qu'il n'était pas d'accord avec ma vision de l'histoire, c'était un article amical.

J'ai parlé des mots et du langage armés utilisés par les médias. *« Rechts Radikal »* est la droite dite radicale que la presse aime diaboliser comme étant des gens violents, dangereux, extrémistes, « néo-nazis ». J'aime les mots « droite radicale » parce que droite

signifie correct, juste et équitable, et radical signifie aller à la racine du problème. Cela signifie donc que nous voyons la situation dans son ensemble et que nous avons raison. Merci pour cette étiquette.

Tout comme pendant le procès lui-même, la cour nous a démontré que le verdict vient d'abord, suivi d'un procès spectacle, et il en a été de même avec les audiences de libération sous caution. J'ai décrit ces audiences de libération sous caution et la supercherie utilisée pour justifier mon maintien en prison pendant tous ces mois précédant le procès.

J'ai ensuite raconté à la cour silencieuse mon expérience de la prison, comment j'étais l'une des personnes les plus heureuses de la prison. Comment était-ce possible ? Avec une conscience claire et la certitude d'avoir la vérité de mon côté, je me sentais joyeuse et libre. Je me sentais mille fois plus libre que les patrons de la prison.

Le pasteur m'avait recommandé comme une bonne personne à qui parler, une confidente, à au moins une jeune prisonnière (*guter Ansprechpartner* ; « interlocuteur de qualité »). Plus d'une fois, je suis devenue un médiateur informel entre des prisonnières en conflit. D'autres ont fait remarquer que je m'entendais bien avec tout le monde et que j'apportais une bonne ambiance, ajoutant que j'élevais l'esprit au sein de la prison.

Heureusement, j'ai expliqué que mon violon était un véritable cadeau, non seulement pour que je prenne du plaisir à en jouer, mais aussi pour que d'autres puissent trouver un peu de répit et de joie. En retour, cela m'a rempli de gratitude et de satisfaction.

Lorsque j'ai passé le cap des neuf mois de prison, j'ai eu l'impression d'accoucher comme d'une grossesse. De quoi ai-je accouché ? De la vérité. C'était la période de l'année où, normalement, j'aurais récolté les fruits de mon travail dans le jardin de ma maison au Canada. C'était symbolique comme la naissance de la Vérité = Vie = Récolte de nourriture. J'ai parlé de ces choses.

Puis, dans mon dernier mot à la cour, j'en suis venue au procès lui-même. S'il y avait le moindre doute sur le fait qu'il s'agissait d'un

procès politique, le fait que le consulat canadien à Munich se soit vu interdire par Ottawa (le gouvernement canadien) d'assister au procès a démontré sans l'ombre d'un doute la nature politique de ce procès. Des partisans m'ont constamment écrit pour me demander si le gouvernement canadien m'avait aidé de quelque manière que ce soit pendant mon incarcération. La réponse était là : non seulement le gouvernement canadien *ne m'a pas aidé*, mais il a mis des obstacles sur mon chemin. Il n'a pas permis au consulat d'être présent. Pour être clair, le rôle du consulat dans tout procès aurait été d'être témoin, pas d'intervenir. Il aurait vraisemblablement été là pour veiller à ce que le procès soit équitable pour les deux citoyens canadiens en Allemagne, mon frère et moi.

Le gouvernement canadien a peut-être eu peur que le consulat apprenne quelque chose lors de ce procès, et qu'il puisse apprendre quelque chose sur l'histoire qui ne corresponde pas à l'histoire officielle. Ils pourraient également observer les méthodes injustes par lesquelles les preuves sont mises en avant, et comment les dissidents sont traités dans le prétendu système judiciaire allemand.

J'ai parlé de l'étrangeté d'une salle d'audience allemande dans laquelle rien n'est enregistré. Aucune transcription n'existera pour que quiconque puisse vérifier ce qui s'est réellement passé dans ce procès. C'était complètement incompréhensible pour moi. C'était un choc total. J'avais assisté à des tribunaux et à des procès au Canada où chaque mot prononcé dans la salle d'audience est enregistré. Il y a toujours un enregistrement audio pendant le déroulement du procès. Ce n'est pas le cas en Allemagne. J'avais l'impression d'assister à une chasse aux sorcières médiévale, à une « Inquisition » telle qu'elle était menée à l'époque de l'âge des ténèbres.

Cela dit, on trouve des transcriptions de procès de sorcières dans les livres d'histoire. Alors, peut-être que la nôtre est une période encore plus sombre de l'histoire. Contrairement aux scribes des notoires chasses aux sorcières de l'âge des ténèbres, leurs homologues modernes veillaient délibérément à ce que la postérité ne montre que des pages blanches de notre époque et de nos procès.

J'ai raconté comment, au deuxième jour du procès, le 3 juillet 2018, la réponse du procureur à l'excellent discours de mon avocat sur les raisons pour lesquelles cette affaire devrait être rejetée par le tribunal a été qu'il avait montré trop d'émotion. Le procureur n'avait manifestement rien de concret à critiquer sur le contenu du discours de l'avocat Wolfram Nahrath.

J'ai expliqué que l'infraction à la loi dont nous étions accusés, en vertu de l'article 130, a des conséquences qui concernent la vie et la mort. Les retombées de cette loi concernaient la préservation de la nature et de la culture ou la destruction de l'ethos et de notre peuple, il s'agissait de la beauté ou de la laideur. Il s'agissait de notre survie, de notre existence même. Inversement, il s'agissait de la destruction de tout ce qui nous est cher.

Regardant la jeune femme procureur d'État droit dans les yeux, j'ai dit : *« Si nous ne pouvons pas nous émouvoir de cela, alors de quoi pouvons-nous nous émouvoir ? »*

Mes yeux étaient fixés sur les siens, et je ne les ai pas lâchés. La tension est restée suspendue pendant de longues secondes. J'ai maintenu le regard inébranlable de la procureure sur la fin de cette question jusqu'à ce qu'enfin elle frémisse, tremble perceptiblement et détourne les yeux. Alors seulement, j'ai continué.

J'ai parlé des charges spécifiques. L'accusation relative au CODOH (Committee for Open Debate on the Holocaust) m'a particulièrement réjouie. L'inclusion de l'accusation du CODOH a clairement démontré l'absurdité totale de l'article 130 et de toutes les accusations fondées sur cette loi.

Dans cette vidéo de trois minutes et demie, le professeur Anthony Hall (Université de Lethbridge), Alfred et moi-même répondons à la question suivante : *« Pourquoi êtes-**vous** en faveur d'un débat ouvert sur l'holocauste ? »*[24] Remplacez le mot « holocauste » par n'importe quel

[24] [NdT : voir lien en fin d'ouvrage.]

autre évènement de l'histoire et tout le monde dirait qu'il faut bien sûr un débat ouvert et une discussion sur x, y ou z.

En Allemagne, il est illégal de *penser* à discuter ou à débattre de l'holocauste. La partie « penser » est littéralement vraie, car les tribunaux allemands s'adonnent manifestement à la lecture des pensées. Ils inculpent les gens pour « négationnisme » en partant du principe que l'accusé « sait » que l'holocauste a eu lieu, mais affirme qu'il n'a pas eu lieu. Comment pourraient-ils savoir ce qui se trouve réellement dans la tête de l'accusé ?

Il y a eu confusion quant au nombre d'accusations portées contre moi. Était-ce quatre ou six ? J'ai dit que le nombre d'accusations n'avait aucune importance. Ils auraient pu porter six millions d'accusations contre moi, mais cela n'aurait rien changé à l'histoire ou aux faits.

Une autre des accusations portées contre moi concernait la vidéo *Alfred Schaefer – Gerhard Ittner, un dissident Allemand parle* dans laquelle Alfred et Gerd Ittner s'expriment.[25] La version allemande de la vidéo « Pardon Maman » était jointe à la fin de leur dialogue d'une demi-heure. Le procureur de l'État a recommandé une peine d'emprisonnement de cinq mois pour ce chef d'accusation, même après que nous ayons souligné que je n'avais pas connaissance de l'intégration de ma vidéo dans la vidéo des *Dissidents* jusqu'après les faits. Je n'en avais pas été informée et on ne me l'avait pas demandé. Je ne contrôle pas l'utilisation qui est faite de ma vidéo une fois qu'elle a été diffusée sur Internet.

Pour faire comprendre ce point, j'ai utilisé une analogie. Imaginez que j'ai enseigné à un groupe de personnes comment faire un feu lors d'un cours de survie en pleine nature. Par la suite, j'ai été accusée d'incendie criminel parce que l'un des participants au cours avait mis le feu à une maison.

---

[25] [NdT : Alfred Schaefer – Gerhard Ittner, un dissident Allemand parle : https://archive.org/details/AlfredSchaeferGerhardIttnerUnDissidentParle]

Ayant à l'esprit les déclarations du procureur de la République sur Alfred et mon « énergie criminelle », je me suis permise quelques sarcasmes. *« Hmm ...énergie criminelle ...hmm. ...Ah oui ! Je me souviens maintenant ! Une fois, je suis arrivée à une intersection en vélo. J'ai regardé à gauche et à droite. Je n'ai vu personne, ni voitures, ni gens. J'ai regardé tout autour, je n'ai vu qu'une route dans la nature... [pause] puis j'ai franchi le feu rouge. Cela a dû être mon énergie criminelle qui s'est manifestée ! »*

J'ai remercié le tribunal d'avoir montré les trois vidéos qui apparaissaient au générique de ma vidéo « Pardon Maman », celles que j'avais recommandé au spectateur de rechercher. Les visionner au tribunal avait pour but de jouer contre moi, de montrer que je comprenais les lois en Allemagne.

Encore une fois, cela n'avait rien à voir avec la vérité, les faits et l'histoire réelle. Le seul intérêt du tribunal était de démontrer que j'avais enfreint leur loi, une loi qui était totalement inconstitutionnelle et injuste. Je leur ai dit que ce qui m'intéressait, c'était la vérité, les faits et les preuves, et non le fait que je me sois heurtée sciemment ou non à leur loi ridicule. Par conséquent, j'étais ravie qu'ils aient montré ces vidéos dans la salle d'audience. Le contenu de ces vidéos était maintenant enregistré dans un procès allemand.

À 16h20, la porte s'est ouverte et une ligne solide de cinq policiers lourdement armés est entrée. À l'unisson, l'escouade policière s'est assise sur les cinq chaises qui avaient été installées devant la tribune du public et qui étaient stratégiquement situées devant la file d'attente de la presse au premier rang.

J'ai vu, j'ai remarqué, mais je n'y ai pas prêté attention et j'ai donc continué. Mais Herr Nahrath m'a interrompue, exigeant de savoir de quoi il s'agissait et pourquoi cela se passait.

Mon meilleur souvenir est que le juge a rejeté l'affaire comme n'étant pas entre ses mains, mais a présumé que c'était la décision du service de sécurité. Nahrath m'a demandé tranquillement si je me sentais intimidée par tout cela. Il m'a demandé si j'avais besoin d'une pause pour discuter de l'affaire et m'a demandé si leur présence

intimidante allait affecter ma présentation. Ma réponse spontanée a été : *« Non, cela ne m'affecte pas du tout. Ils doivent aussi entendre ce que j'ai à dire ».*

Plus tard, je me suis rendue compte que tout cela n'était que du spectacle. L'illusion qu'ils veulent créer est que nous sommes des criminels très dangereux.

J'ai continué avec mon dernier mot, disant à la cour que nous nous trouvons à l'extrémité d'une bataille séculaire. D'un côté, il y a la vérité, la lumière, l'amour, la beauté, la culture, la nature, la paix et la liberté. De l'autre côté, il y a la guerre, le mensonge, la laideur, la dégradation et l'asservissement.

Theodore Fontane, l'auteur allemand du XIXe siècle, a dit ceci :

> *« Si les gens sont réduits au silence, ce n'est pas parce qu'ils mentent, mais parce qu'ils disent la vérité. Lorsque les gens mentent, leurs propres mots peuvent être utilisés contre eux. Lorsqu'ils disent la vérité, il n'y a pas d'autre contre-mesure que la violence [ou la force]. »*

Incarcérer quelqu'un pour avoir parlé est clairement l'utilisation de la force par l'État. Si nous ne sommes pas autorisés à penser et à parler, autrement que sur prescription, alors nous sommes déjà réduits en esclavage. C'est ce que je combats.

Tout dans notre existence sur Terre nous conduit là où nous allons. Alfred et moi pensons la même chose de nos vies. Tout ce que chacun de nous a vécu et fait nous a préparé à ce que nous faisons maintenant. Tout. C'est ainsi. Je suis en paix avec cela, et je sais qu'Alfred l'est aussi.

En mon âme et conscience, j'espère que le tribunal s'intéresse en fait au contenu de nos paroles, aux faits réels concernant l'histoire et les évènements dans le monde, et pas seulement au fait que nous ayons appuyé sur tel ou tel bouton pour mettre sur Internet quelque chose qu'une loi nébuleuse interdit.

Je n'ai plus honte d'être Allemande. Je suis fière de mes ancêtres, fière de mon héritage, fière de notre culture. S'il y avait une loi

interdisant de respirer, nous l'enfreindrions immédiatement, juste pour vivre. Et il en est de même pour cette loi. Nous devons enfreindre cette loi pour survivre et prospérer en tant que peuple. Nous avons besoin, nous désirons, l'illumination et la paix. Un monde structuré par des mensonges et des tromperies est un monde de guerre et d'agitation. Je préfère la paix.

FIN

Il était 16h50. Une éruption d'applaudissements. Cela va à l'encontre des avertissements précédents du juge à la tribune du public qui doit rester silencieux, et ne doit jamais applaudir ou dire un seul mot. Le juge s'est mis en colère. Cela ne m'a pas dérangée le moins du monde. J'ai ressenti une immense satisfaction et me suis assise avec une vague de soulagement. Soudain, je me suis sentie épuisée et mes jambes sont devenues molles. Je ne pouvais plus rien faire, je me suis résignée à l'issue du procès. J'avais fait de mon mieux.

Le procès avait duré vingt jours sur une période de près de quatre mois. Le 26 octobre, nous en avions terminé et le verdict a été annoncé.

Dans les remarques finales du juge principal, je me suis vraiment demandé si nous avions assisté au même procès que lui. Après chaque jour de procès, je disais à mes amies en prison, avec joie et allégresse, qu'ils nous prouvaient chaque jour que *nous* avions la vérité et le droit de notre côté, et qu'*ils* ne protégeaient que des mensonges. Leurs actions quotidiennes au tribunal nous le prouvaient sans l'ombre d'un doute. Bien sûr, j'ai réalisé que cela pourrait ne pas signifier un résultat favorable pour nous personnellement. Mais, malgré tout, cette observation m'a remplie de joie.

Le juge, quant à lui, a déclaré dans ses derniers mots, après avoir rendu le verdict, que nous lui avions prouvé *chaque jour* à quel point nous étions pleins de *haine*. Puis il m'a regardé droit dans les yeux et a dit : *« Et nous avons appris que même les musiciens et les compositeurs peuvent être des haineux. »*

Dans ce monde à l'envers où tout est inversé, je suppose qu'il nous disait à quel point nous étions pleins d'*amour*. En une phrase : la VÉRITÉ est HAINE pour ceux qui DÉTESTENT la VÉRITÉ.

Ce jour mémorable, le 26 octobre 2018, j'ai été libérée pour *« peine purgée »*, à quelques jours de ma peine de dix mois. Alfred a été condamné à trois ans et deux mois d'incarcération.

Dans la première lettre qu'il m'a adressée après le procès, Alfred a écrit :

> *« Nous avons essayé d'avoir un dialogue civilisé avec eux, mais ils nous ont prouvé qu'ils ne sont pas intéressés par un dialogue civilisé. Ils ont également dépassé le point de non-retour du déni plausible. Lorsque ces criminels traîtres (les juges et les procureurs) seront sur le banc des accusés, lorsque ce régime s'effondrera – et il s'effondrera – aucun d'entre eux ne pourra prétendre qu'il ne l'a pas compris. Ce procès leur a tout exposé pour qu'ils apprennent et comprennent, au cas où ils ne l'auraient pas compris avant. »*

CHAPITRE 35

De prisonnier à fugitif : fuir l'Allemagne

Imaginez un endroit où vous êtes jugé pour un délit d'expression et où vous ne pouvez pas parler pendant le procès sans risquer de nouvelles accusations pour un autre délit d'expression. Peut-être s'agit-il d'une lointaine dictature maléfique ? Détrompez-vous. C'est l'Allemagne d'aujourd'hui, qui, selon la Chancelière de l'époque, Angela Merkel, est *« l'État le plus libre jamais vu sur le sol allemand »*.

Après mon verdict de dix mois de prison, je suis passée du statut de prisonnière à celui de fugitive. J'ai été obligée de fuir. Rester pour me détendre avec ma famille ou mes amis n'était pas une option. Mais j'avais été libérée ! Pourquoi ce besoin de fuir ?

Bien que j'aie soigneusement évité le sujet tabou dans mon dernier mot, j'ai peut-être commis un « nouveau crime » dans le contexte de mon discours. J'ai reçu trois signaux indépendants. Peut-être avais-je prononcé des mots interdits, après tout.

Le premier à me donner l'instruction urgente de partir immédiatement fut mon avocat, Herr Nahrath. Il l'a fait le soir même de ma libération, sur les marches du palais de justice. Mon avocat avait observé attentivement le procureur qui griffonnait vigoureusement ses notes de temps en temps pendant les parties pertinentes de mon discours. Se préparait-elle peut-être à la prochaine accusation ? Il m'a conseillé de ne pas perdre de temps et d'organiser mon vol pour quitter l'Allemagne le soir même.

À la tombée de la nuit, je me tenais à l'extérieur du tribunal, entourée d'une foule de gens. Mes émotions étaient contradictoires, car j'avais dû dire au revoir à Alfred dans la salle d'audience. Ma liberté soudaine était entachée par le fait qu'Alfred avait été condamné à une peine de prison de plusieurs années. Nous avons eu

droit à un court moment pour parler face à face et nous embrasser, et c'est tout. Cette fois, c'est Alfred qui a été emmené, menotté, par la porte des prisonniers, tandis que je suis restée là, les mains libres, avec un trou dans le cœur. Puis j'ai été « libre » de sortir par l'autre porte, celle du public.

Dehors, il y avait une atmosphère vibrante de bruits de la ville. Il y avait des interviews, des accolades et des poignées de main. C'était tellement surréaliste. La Lune, je me souviens si bien de la Lune, elle était magnifique. Alors que je m'installais confortablement sur la banquette arrière de la voiture qui nous menait de Munich à Tutzing, j'étais subjuguée par la Lune que je n'avais pas vue depuis dix mois depuis la fenêtre de ma cellule orientée au nord.

Ce soir-là, le dîner était très tardif. Mes amis m'ont exhortée à choisir quelque chose dans le menu. Pour ma part, j'étais accablée par la simple tâche de faire un choix dans un magnifique menu de dîner. J'étais incapable de le faire. Finalement, vaincue et au bord des larmes, je me suis tournée vers ma belle-sœur et lui ai demandé de choisir pour moi.

Plus tard, après avoir bu deux verres de vin pour accompagner notre dîner, j'étais épuisée et je me suis couchée pour un sommeil agité de deux heures. Le vin et la stimulation avaient été un peu trop forts.

Le samedi est arrivé et nous avions beaucoup à faire. D'abord retourner à la prison – peu importe le risque ou l'urgence de mon départ précipité, je n'allais nulle part sans mon violon. Ayant été libérée le vendredi à 18h30, il n'y avait aucune possibilité de récupérer des biens à la prison. Nous nous sommes renseignés par téléphone ce matin-là pour savoir si quelqu'un pouvait aller récupérer mon violon à ma place s'il avait une lettre signée de ma part. Non, il fallait que ce soit moi personnellement.

Nous sommes partis avec un chariot, une valise et des sacs à dos, car nous voyagions en train. Il y avait, après tout, un certain nombre

de mes biens accumulés pendant dix mois d'incarcération, y compris de nombreuses lettres et documents.

Le hall d'entrée de l'imposante prison semblait abandonné et ne présentait aucun signe de vie. Nous avons eu le cœur gros. Après avoir sonné la cloche et attendu pendant de longues minutes, la porte s'est enfin ouverte. C'était étrange de venir librement, en tant qu'étranger, dans cette institution.

Elfriede a dû attendre pendant qu'un garde familier et amical m'escortait vers la chambre où mes caisses d'affaires avaient été mises de côté pour moi. Le garde a jeté un coup d'œil à ma valise et à mon chariot et a déclaré : *« Cela ne fera jamais l'affaire. »* Dirigeant mon chariot droit devant moi, j'ai répondu : *« Oh oui, il faudra bien que ça fasse l'affaire. »*

Après plus d'une heure de travail rapide, de tri, de déblaiement, tout en donnant beaucoup de choses avec l'instruction de remettre le surplus à ma chère amie et camarade prisonnière Ivonne, j'ai finalement réussi à tout emballer. Le plus important, c'est que mon précieux violon était sur mon dos. À notre retour dans le hall d'entrée, le soulagement sur le visage d'Elfriede faisait plaisir à voir. Ce n'était guère surprenant, car pendant une heure angoissante, elle s'était demandé si j'allais sortir à nouveau, ou si nous devions recommencer cette saga.

Trop épuisée pour faire quoi que ce soit d'autre ce jour-là, à part rentrer chez moi et me coucher, je pouvais à peine penser, et encore moins faire des plans pour ma sortie rapide d'Allemagne. Cependant, ce soir-là, le deuxième signal est arrivé et j'ai été à nouveau alertée de la nécessité pressante de partir en toute hâte. Cet avertissement est arrivé par le biais d'un appel téléphonique du Canada. Des amis qui avaient lu le reportage en ligne de la CBC une heure après le verdict du procès Schaefer me disaient de ne pas prendre l'avion depuis un aéroport allemand ! Ils ont lu entre les lignes qu'il pourrait y avoir de nouvelles accusations pour un nouveau crime vocal et que je ferais mieux de me faire discrète.

Le lendemain matin, dimanche, après une nouvelle nuit agitée, avec à peine plus de sommeil que la nuit précédente, Elfriede et moi étions à la table du petit-déjeuner pour faire des projets. Nous comptions toujours être à Munich le lundi pour faire des courses logistiques. Notre plan pour le dimanche était de faire mes valises, puis de dormir ailleurs, chez un ami, mais toujours dans la même ville. Le lendemain matin, nous irions en ville pour régler des affaires, puis je quitterais l'Allemagne.

Alors que nous prenions notre petit-déjeuner, le téléphone a sonné et Elfriede a répondu. D'après ce que j'ai pu voir, l'appelant devait être une vieille amie à elle. N'entendant que la version d'Elfriede de la conversation, il était clair que l'amie était au courant de ma situation difficile et de celle d'Alfred, ainsi que du procès. Elle savait qu'Alfred était en prison. Elle se renseignait sur moi, la soeur d'Alfred. *« Oui, elle est toujours là »*, ai-je entendu Elfriede dire.

Une fois l'appel terminé, on m'en a dit un peu plus sur l'identité de l'appelant. Lorsqu'Elfriede m'a dit que cela faisait plusieurs années qu'elle et Alfred n'avaient pas vu ce couple ou même entendu parler d'eux, je me suis mise en action. J'ai quitté la table du petit-déjeuner qui n'était pas finie et j'ai immédiatement fait mes bagages.

Tous mes sens étaient en alerte après cet appel fortuit d'une « vieille amie ». Bien sûr, il arrive que de vieux amis reviennent dans nos vies de temps en temps, mais le moment choisi et l'interrogation sur mes allées et venues, de la part de quelqu'un que je n'ai jamais rencontré, tout cela m'a paru un peu étrange. La pression pour que je quitte l'Allemagne se faisait maintenant sentir.

Quelques minutes plus tard, une Elfriede pâle me rejoint, son téléphone à la main, pour me montrer le numéro de l'appelant. Elle avait soudain eu l'idée de vérifier le numéro de téléphone de sa vieille amie. Or, ce numéro ne correspondait à aucun numéro qu'elle avait déjà vu dans sa liste de contacts privés. Celui-ci nous a donné des frissons. Après l'indicatif régional de Munich venait le numéro 666. Je suis passée à la vitesse supérieure, car il me semblait que Satan lui-même venait de téléphoner.

À midi, j'étais déjà à la porte. Elfriede a marché séparément, et nous nous sommes retrouvées sur le quai de la gare de Tutzing. Ma belle-soeur m'a accompagnée dans le centre de Munich et m'a aidée à repartir, seule. Le numéro pour notre tour dans la file d'attente était le N1688. J'ai respiré profondément et j'ai choisi de prendre les deux huit comme un bon présage.

Pour la suite de mon voyage, huit trains se sont succédés – voyage de nuit, pas de sommeil, heure après heure dans un état de tension élevée, je me suis demandée s'il existait un « bouton off » juste pour me sortir de ce film. La dernière correspondance de train était si serrée que j'ai littéralement couru aussi vite que mes jambes pouvaient me porter sur toute la longueur d'un quai, descendant les escaliers, traversant le tunnel, remontant les escaliers et atteignant le quai suivant. En courant et en courant comme si ma vie en dépendait, je suis montée dans mon train et, en moins de trente secondes, les portes du wagon se sont fermées et le train a quitté la gare.

Il était un peu plus de 8 heures du matin lorsque je suis arrivée à l'aéroport d'Amsterdam le lundi matin. C'est parfait. Schiphol est un aéroport immense, alors où devais-je aller ? Un couple d'Américains m'a aperçue avec ce qui a dû leur sembler être un air de perplexité. Ils m'ont gentiment indiqué la direction d'un stand d'information. De là, on m'a dirigé vers la billetterie de KLM. Jamais de ma vie je n'étais arrivée dans un aéroport avec l'intention de prendre un vol sans avoir déjà un billet en main. C'était un concept étrange et je ne savais même pas si c'était possible.

Je me suis approchée d'une charmante Hollandaise assise au guichet et lui ai expliqué ce dont j'avais besoin. J'avais besoin, si possible et dès que possible, d'un vol direct pour Edmonton ou Calgary. Y avait-il un vol disponible ?

Clickety-clack sur le clavier. ...Oui, il y a un vol à 12h25 pour Calgary et il y a cinq places disponibles. Mon cœur s'emballe. C'était l'idéal. D'accord, réservons-le, s'il vous plaît.

Encore un clic-clac et puis la question *« Quel est le prix, s'il vous plaît ? »*. L'expression de son visage en disait long. Plutôt que de dire verbalement le prix du billet, elle l'a écrit sur un petit morceau de papier avant de le pousser sur le comptoir pour que je le voie. Gulp. Mais c'était encore faisable car j'avais juste assez d'argent liquide dans ma poche. Pas de carte de crédit, pas de téléphone portable ni aucun autre appareil, juste un gros morceau d'argent liquide qu'Elfriede avait fourni. Cette réserve a été constituée grâce aux dons des supporters. Gardez toujours de l'argent liquide à la maison !

Avant de réserver mon évasion, j'ai eu la présence d'esprit de demander à l'hôtesse de vérifier s'il n'y avait pas quelque chose d'un peu moins cher pendant que je gardais ce billet. Après avoir cherché, elle a trouvé autre chose. En souriant, elle m'a dit : *« Oui, vous pouvez passer par Francfort. »*

Une autre gorgée : *« Non merci »*, ai-je dit. *« Je ne souhaite pas prendre l'avion pour Francfort. Laissez-moi prendre ce billet. »* Super, encore un clic-clac. Bon, maintenant le passeport. Le moment de vérité.

L'aimable hôtesse prend le passeport, tape les chiffres et lit sur son écran d'ordinateur. Elle se concentre ensuite et lit attentivement avant de faire glisser le passeport sur le lecteur électronique. De là où je suis, je ne peux pas voir l'écran de son ordinateur. Je ne peux qu'étudier son visage et son langage corporel alors qu'elle étudie l'écran placé devant son siège.

Elle lit et regarde fixement, regarde fixement et lit. Il y a un léger élargissement des yeux, une légère intensification du regard suivie d'une crispation visible du corps. C'est subtil, car c'est une professionnelle, mais c'est néanmoins le cas. La représentante de KLM est fascinée par les informations qu'elle scrute sur l'écran de son ordinateur. Elle est restée ainsi pendant un très long moment, bien plus longtemps qu'elle ne devrait l'être d'ordinaire. Je reste calme et impassible à l'extérieur, mais à l'intérieur de moi, la tension est tendue et monte.

Finalement, elle rompt le charme, sort de sa position figée et se tourne vers moi. Puis, à sa manière amicale, elle passe à l'étape suivante et prend le paiement. Je compte mon argent en le déposant, billet par billet, sur le comptoir de la cliente. Elle compte ensuite soigneusement les billets, puis les dépose dans le tube et dans un trou.

Au bout d'une minute environ, une feuille de papier apparaît dans une fente. C'est donc comme ça que ça se passe quand on paie en liquide dans un aéroport pour faire le tour du monde. À ce stade, je suis assez détendue car jusqu'à présent tout semble bien se passer. Elle m'explique maintenant qu'elle doit photocopier ce reçu pour que nous en ayons chacune une copie. Il n'y a qu'un seul morceau de papier que le destinataire invisible de mon argent a fait sortir de ce hublot magique. Je dis : *« Oui, s'il vous plaît. Ce serait formidable. »* L'hôtesse animée disparaît au coin pour faire la photocopie, juste là, derrière la cloison du bureau et à travers la porte de son bureau.

J'attends. Pendant les deux premières minutes, il me semble que tout va bien. J'attends... et j'attends encore. Maintenant, je suis légèrement mal à l'aise. J'attends encore un peu. Là, je commence à me sentir nerveuse. Est-ce à ce moment-là qu'elle alerte les autorités ? ...C'est comme ça qu'elle a trouvé comment faire. ...Je ne peux pas m'enfuir, mon argent a disparu. Elle va revenir avec la bande de policiers pour m'arrêter. C'est ce qu'elle a compris pendant un si long moment, elle réfléchissait à son dilemme alors qu'elle était assise devant cet écran quelques minutes plus tôt ?

Me sentant acculée, je commence à jeter des coups d'œil autour de moi tout en essayant d'être discrète et je sens que je commence à transpirer. Que faire... que faire ? ...Cela prend beaucoup trop de temps pour l'impression d'une simple photocopie. Ce n'est pas normal. Reste calme. Respire ...respire lentement, profondément, inspire ... expire ... reste calme. ...Extérieurement, je suis restée t-r-è-s c-a-l-m-e.

Enfin ! La charmante femme revient avec un sourire radieux sur son doux visage et dit d'une voix chantante : *« Je suis vraiment désolée de*

vous avoir fait attendre. Nous avons des problèmes avec notre photocopieur. Le toner ne fonctionne pas correctement. » Elle me tend ma copie du reçu et, comme de juste, la feuille était très foncée dans sa moitié inférieure.

Un soulagement indescriptible baigne chaque fibre de mon corps.

La représentante de KLM imprime ma carte d'embarquement, me dit gentiment que j'ai même suffisamment de temps pour sortir prendre l'air et me suggère une promenade de dix minutes si je le souhaite, et simplement me détendre. Il ne fait aucun doute que l'écran de l'ordinateur l'avait informée de mon séjour prolongé en Allemagne et qu'elle avait compris mon réel besoin d'air frais ! Je ne me souviens pas d'un moment de ma vie où j'ai ressenti un plus grand soulagement après une tension aussi insupportable.

Je suis effectivement sortie après avoir vérifié ma valise. Je respirais profondément, je sentais les roses dans les pots de fleurs et j'aspirais l'air frais de l'automne. Ce furent des moments de réflexion profonde.

Le passage à la sécurité s'est déroulé sans encombre, après quoi j'ai trouvé un téléphone public – une chose rare à notre époque – afin de pouvoir appeler mes amis près de Calgary juste avant de prendre mon vol. C'était le milieu de la nuit pour mes amis. Mais, peu importe, je leur ai demandé de bien vouloir noter les détails du vol et de retourner se coucher. Enfin, nous sommes montés à bord de notre avion et avons décollé. Dès que j'ai vu l'océan en dessous, j'ai pu respirer à nouveau.

Impossible de dormir. Je n'ai même pas été tentée. J'avais trop de choses à penser, à part le soulagement de traverser l'Atlantique pour rentrer chez moi.

Passer la douane au Canada était une étape de plus. Il fallait aussi répondre à la question de savoir ce que je faisais pendant tout ce temps en Allemagne. Rendre visite à des amis et des parents. Sourire. Et qu'est-ce que vous emportez avec vous (après avoir coché la section fruits/noix/produits du formulaire de douane).

Juste des snacks, monsieur, des raisins secs et des amandes. Ah, quel est le mot pour « snack » en allemand ? J'ai répondu *« Imbiss »*. Il a ri, a dit qu'il s'attendait à un mot beaucoup plus long et m'a fait passer. Imaginez, tant de drame et le final était aussi simple que cela !

Mes amis étaient là pour m'accueillir à bras ouverts, tous profondément soulagés.

Les saluts hitlériens sont verboten en Allemagne.

CHAPITRE 36

L'histoire de l'Holocauste : Faits et fiction

Contrer l'orthodoxie – Ce qui m'a convaincue

Pendant la majeure partie de ma vie, j'ai cru à l'Holocauste simplement parce que c'est ce qu'on nous a appris. C'est arrivé aussi sûrement qu'il y a un nez sur mon visage. Pourquoi remettre en question quelque chose d'aussi important, qui fait tellement partie de notre histoire et de ce que nous sommes et de ce que sont les juifs ? C'est comme ça, tout simplement. Tout le monde le sait et personne ne le remet en question. Pourquoi le feraient-ils ?

Il m'a fallu un certain temps, même après avoir découvert qu'on nous avait menti au sujet du 11 septembre, pour oser me pencher sur l'holocauste. Une fois que mes amis m'ont persuadée que cette histoire avait de grosses lacunes, j'ai su que je devais examiner la question. Au début, j'ai résistée. L'holocauste était une conviction si profonde sur un « fait » monumental de l'histoire, alors comment pouvait-il être un mensonge ? Finalement, j'ai commencé à étudier la question et, lorsque je l'ai fait, j'ai eu l'impression qu'une inondation avait balayé toute une vie de mensonges.

L'objectif premier de ce livre n'est pas d'entrer dans les détails de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale. Il existe de nombreux livres et articles qui examinent en profondeur les documents historiques et qui révèlent des preuves réelles de ce qui s'est réellement passé dans les camps de concentration. Je me contenterai de raconter ce qu'a été pour moi le processus d'apprentissage de cet évènement singulier qu'est l'holocauste, puis de présenter quelques faits et divergences de

base. J'espère que les lecteurs, s'ils ne l'ont pas déjà fait, se renseigneront par eux-mêmes.

Le premier site Web que j'ai ouvert sur le sujet s'appelait « Holocaust Deprogramming Course »[26]. Ce que j'y ai trouvé m'a stupéfié.

[Ce site a malheureusement été supprimé par la censure kasher habituelle, mais il semble qu'une grande partie ait été préservée ici :

https://ia801900.us.archive.org/22/items/RPC_20200507/291a.pdf.

Je ne sais pas si tout l'original est là, car je crois me souvenir qu'il y avait des sections vidéo et des ressources supplémentaires sur le site original que je n'ai pas trouvées en scannant cette version archivée. Cependant, si vous avez la diligence de taper cette longue url dans votre navigateur, vous serez bien récompensé.]

Avant d'étudier le contenu du site, ce qui m'a ébranlée, c'est le volume de matériel. La barre de défilement sur la droite était minuscule, et j'ai donc tiré sur cette barre de défilement. Des articles, des vidéos, des photos, des histoires et une quantité infinie d'informations ont défilé à l'écran à mesure que je descendais. De plus en plus d'articles et de liens informatifs étaient chargés sur la page dans un flux apparemment sans fin.

Ce premier jour, je n'ai pas lu d'articles ni regardé de vidéos. Je n'ai pu qu'absorber le fait qu'il existe tant de matériel. Ce n'était pas seulement un ou deux cinglés qui prétendaient que l'histoire de l'holocauste pouvait être fausse. À ce moment-là, j'ai su que je devais me consacrer à cette question et qu'il y avait là une mine d'informations sur lesquelles je devais travailler.

En faisant défiler les pages, j'ai regardé les titres. Ce qui a attiré mon attention, ce sont les « histoires de survivants ». Mais ces récits étaient très différents de ce que nous avions toujours entendu de la part des « survivants » médiatisés. Il y avait des titres et des images qui parlaient d'activités sociales dans les camps de concentration

[26] [NdT : Cours de déprogrammation sur l'holocauste.]

allemands, comme le théâtre, les jeux sportifs, les bibliothèques et les orchestres. J'ai vu que des mariages avaient lieu dans ces camps et qu'il y avait des maternités où des bébés naissaient. Comment cela était-il possible ? C'était déjà une image tellement différente de ce que je pensais savoir sur les camps.

Le lendemain, j'ai regardé la vidéo sur Ernst Zündel intitulée *Debout, Allemagne !* Elle a eu un impact énorme sur moi et, à ce jour, je considère Ernst comme l'un des grands héros de notre temps. Cette vidéo raconte l'histoire de son apprentissage de la vérité et de la publication d'une petite brochure intitulée *« Did Six Million Really Die »*, puis de sa persécution et enfin des procès historiques sur l'Holocauste qui ont eu lieu dans les années 1980.[27]

Lors de ces procès, l'extraordinaire professeur Robert Faurisson, historien et chercheur, a dirigé l'équipe de défense. Ce chercheur érudit a aidé le courageux avocat Doug Christie dans sa défense de Zündel.

La maison de Zündel à Toronto a été la cible d'une bombe incendiaire. Personne n'a été accusé pour cela, bien qu'un groupe appelé *Jewish Armed Resistance* ait revendiqué la responsabilité de l'incendie criminel.

Des années plus tard, Zündel a été emmené de force par la police de sa maison au Tennessee. Il a été transporté à Toronto, au Canada, où le dissident pacifique a été placé à l'isolement pendant deux ans avant d'être exfiltré vers l'Allemagne où il a passé cinq autres années en prison. Pacifiste convaincu, Ernst était un homme très intelligent, gentil et chaleureux, qui disait avec ferveur la vérité et ne souhaitait que découvrir ce qui était une certitude pour son pays et restaurer l'honneur allemand.

La vidéo *Debout, Allemagne !* est l'histoire d'Ernst Zündel, et elle a fait partie du procès de la fratrie Schaefer à Munich en 2018.

---

[27] [NdT : toutes ces vidéos relatant les procès d'Ernst Zündel à Toronto sont disponibles en français ici : archive.org/details/@didi18]

Souvenez-vous de la déclaration érudite dans le journal *Le Monde* des 34 historiens dans laquelle ils déclaraient qu'il ne fallait pas se demander comment l'holocauste s'était produit, mais que c'était possible parce que c'était arrivé. (Voir le chapitre intitulé « Article 130 » du droit allemand.) Après cela, il ne devrait pas être nécessaire de chercher plus loin. C'est arrivé parce que c'est arrivé. En réalité, on pourrait dire la même chose de n'importe quel conte de fées.

Cependant, juste pour le plaisir, voici une petite mise en bouche, de quoi faire réfléchir et inciter à faire plus de recherches. Quelles sont les divergences fondamentales entre ce que l'on nous a appris à croire et ce qui est possible ou prouvable ?

Les chiffres ne collent pas

Les chiffres ne collent pas. À Auschwitz, le plus notoire de tous les camps, la plaque d'affichage touristique indiquait clairement que le nombre de personnes assassinées à Auschwitz était de 4 millions. Puis, après les procès de Zündel dans les années 1980, cette plaque a été remplacée et une nouvelle plaque a été érigée et le nombre de victimes précédemment affiché a été réduit à 1,5 million, et, sur un autre panneau encore, au même endroit, le nombre est réduit à 1,1 million de personnes assassinées. Cependant, l'allégation totale citant 6 millions de juifs assassinés reste la même à ce jour. Qu'est-il donc arrivé aux 3 autres millions de personnes prétendument massacrées à Auschwitz ?

Diverses sources, juives pour la plupart, vont de 9 millions de morts à Auschwitz (*Nuit et Brouillard*, 1955, film noir et blanc de 32 minutes dont on a fait la promotion en France pendant de nombreuses années et qui a été projeté dans les écoles et les collèges) jusqu'à 510 000 (Fritjof Meyer, 2002). Les chiffres de la Croix-Rouge internationale sont beaucoup plus bas que cela, et le nombre total de morts dans tous les camps de concentration allemands s'élève à un

peu plus de 271 000. Le nombre de morts d'Auschwitz ne représente qu'une partie de ce chiffre.

Ces décès dans les camps d'internement concernaient des morts naturelles, des maladies et d'autres causes, mais pas de gazage. Au cours des derniers mois de la guerre, les conditions de vie dans les camps d'internement se sont détériorées, car ils étaient surpeuplés, tandis que, dans le même temps, les lignes d'approvisionnement en nourriture et en services essentiels étaient sauvagement coupées en raison des vagues continues de bombardements alliés, jour et nuit. Au cours de ces mois horribles qui ont précédé la fin de la guerre, de nombreuses personnes (y compris des Allemands) sont mortes de faim et les maladies se sont inévitablement répandues dans ces conditions de surpopulation. Dans certains cas, les Alliés ont délibérément pris pour cible les installations sanitaires des camps. La terrible ironie est que la plupart de ceux qui ont péri dans les camps ne sont peut-être pas morts à cause d'une intention démoniaque des Allemands, mais en conséquence directe de la politique alliée visant à faire disparaître l'Allemagne.

Selon les statistiques citées dans *The World Almanac*, la population juive mondiale en 1938 était de 15 748 091 personnes, dont 240 000 vivaient dans l'Allemagne d'avant-guerre. En 1949, l'*Almanach* du monde indique que la population juive mondiale est de 15 713 638 personnes. On prétend que 6 millions ont été tués par les Allemands. Après la guerre, des millions de survivants juifs ont reçu des réparations de la part des Allemands. Les chiffres ne correspondent tout simplement pas.

Histoires de survivants et de témoins oculaires

Nous n'entendons jamais parler des prétendues horreurs des camps que par des « survivants » tels qu'ils ont été dépeints dans les films hollywoodiens. Mais des recherches sur Internet ont révélé que d'autres survivants ont parlé d'un orchestre du camp et du théâtre

pour enfants, du football, de la piscine, des soins aux nourrissons et d'un hôpital dans les camps de travail. Pourquoi ces récits vérifiables ont-ils été supprimés par les médias ?

La USC Shoah Foundation possède une base de données contenant près de 50 000 témoignages de survivants juifs de l'Holocauste. Ils ne publient tout simplement pas ceux qui nous parlent du théâtre pour enfants, des matchs de football, des mariages et des bébés des prisonniers.

Les historiens qui font la promotion de l'holocauste s'appuient presque exclusivement sur les témoignages oculaires pour obtenir la « preuve » du prétendu holocauste. C'est également la première chose que l'on répond généralement lorsque quelqu'un remet en question l'holocauste. *« Qu'en est-il de tous ces témoins oculaires ? Et les survivants ? »* Personne n'ose mettre en doute les survivants ou contester leurs histoires, parce que cela *« blesserait leurs sentiments »* et serait *« irrespectueux envers les morts »*. C'est ainsi que les médias traitent la question, et c'est ainsi que nous sommes formés à la traiter.

L'avocat Douglas Christie n'a cependant pas hésité à interroger les témoins lors du procès d'Ernst Zündel en 1985 à Toronto. Au cours du contre-interrogatoire, les témoins oculaires ont dû admettre que leurs récits étaient fondés sur des ouï-dire et qu'ils n'avaient pas vraiment vu les choses dont ils prétendaient avoir été témoins. Les témoins oculaires n'ont pas comparu lors du procès ultérieur de Zündel en 1988. En fait, ils n'ont plus jamais comparu à la barre dans d'autres procès sur l'holocauste, pour autant que je sache.

Arnold Friedman était l'un des témoins oculaires qui a comparu à la barre lors du procès de 1985. Il a témoigné sous serment qu'il avait vu des flammes de plus de 4 mètres de haut sortir des cheminées des crématoires d'Auschwitz, ajoutant qu'il pouvait dire, d'après la couleur de la fumée et des flammes, si c'était des juifs hongrois obèses ou des juifs polonais maigres qui étaient brûlés.

Grâce à ses questions habiles, Christie a pu mettre en pièces ce témoignage. Cependant, certains grands médias tels que le *Boston*

Globe et le *Chicago Tribune* n'ont rapporté que la partie de l'échange qui laisserait croire au lecteur que les crématoires allemands étaient différents des crématoires normaux. C'est ce que Friedman a d'abord essayé de faire valoir. Cependant, Christie a produit le brevet de la société Topf and Son pour les crématoires d'Auschwitz qui prouve que ces crématoires n'émettaient ni flammes ni fumée.

En réponse à la question de Christie, à savoir s'il aurait pu y avoir d'autres explications pour la fumée et les flammes, Friedman a témoigné devant le tribunal : *« Oui, c'est possible. Si je vous avais écouté à l'époque où j'écoutais d'autres personnes (dans le camp), je vous aurais peut-être écouté. Mais à l'époque, je les ai écoutés. »* C'était un garçon effrayé à Auschwitz qui avait entendu les rumeurs les plus folles. [Source : *Le grand procès de l'Holocauste* par Michael A. Hoffman II, 1985, pp. 51-52].

Le rapport Leuchter et le Zyklon B

Fred Leuchter était l'expert américain incontesté des chambres à gaz et des exécutions judiciaires de tout type au moment des procès d'Ernst Zündel qui se sont tenus à Toronto dans les années 1980. Zündel et son équipe de défense ont décidé d'envoyer Leuchter à Auschwitz pour mener une enquête médico-légale approfondie, ce qui n'avait jamais été fait jusqu'alors. Leuchter s'est rendu en Pologne en tant que croyant de l'holocauste, et a dit qu'il ferait un rapport sur toute preuve de chambre à gaz qu'il trouverait, sans tenir compte du fait que cela aiderait ou nuirait à l'affaire.

Zündel l'a envoyé quand même. Le Canadien allemand, durement éprouvé, était confiant dans ses propres conclusions. Si, en effet, Leuchter trouvait les chambres à gaz, alors Zündel était prêt à accepter cette conclusion.

Leuchter a emmené avec lui une équipe, et toute l'enquête a été soigneusement documentée. L'expert reconnu en matière de peine capitale a personnellement prélevé de nombreux échantillons sur les

murs de la prétendue chambre à gaz homicide, ainsi que sur les chambres de fumigation des vêtements. Tous ces spécimens ont été analysés par des experts pour détecter les résidus de gaz. Il a découvert qu'il n'y avait pratiquement aucune trace de Zyklon B dans les murs des prétendues chambres à gaz, alors qu'il y avait d'importants résidus de Zyklon B dans les chambres de fumigation qui avaient été utilisées pour désinfecter les vêtements et la literie. Le gaz cyanhydrique du Zyklon B laisse des taches bleues sur les surfaces avec lesquelles il entre en contact.

Germar Rudolf[28], un jeune chimiste allemand, a mené par la suite une enquête scientifique similaire sur les installations d'Auschwitz. Il a pu vérifier tout ce que Leuchter avait découvert d'important. Il a également conclu qu'il n'y avait pas de chambres à gaz homicides et que, dans les chambres de fumigation des vêtements, il y avait de nombreuses preuves de résidus de gaz cyanhydrique.

Leuchter a découvert que les installations d'épouillage utilisées pour la fumigation des vêtements sales étaient de très haute technologie, avec des valves et des systèmes de ventilation compliqués. Pourtant, les prétendues chambres à gaz homicides avaient des portes et des cadres de fenêtres en bois, totalement inadaptés à l'usage supposé, mais parfaitement adaptés à des salles de douche, ce qui est exactement ce qu'elles étaient.

Le gaz cyanhydrique du Zyklon B était utilisé comme pesticide pour fumiger les vêtements afin de tuer les poux porteurs du typhus. Le Zyklon B est un agent de fumigation à action lente. Il faut beaucoup de temps pour ventiler une zone après son utilisation, normalement environ vingt heures.

---

[28] [NdT : Germar Rudolf a été condamné à 14 mois de prison en 1995 et à 2 ans et six mois en 2007 pour négation de l'holocauste.]

Typhus

Les poux porteurs du typhus sont devenus un problème partout dans l'Allemagne et l'Europe déchirées par la guerre, mais surtout dans les camps d'internement bondés.

La raison de l'existence des crématoires à Auschwitz et dans d'autres camps était de se débarrasser des corps des prisonniers qui étaient morts de n'importe quelle cause, mais surtout du typhus. Auschwitz était un vaste complexe de camps de travail. Un enterrement conventionnel aurait posé plus de problèmes en raison du risque de contamination, d'autant plus que la nappe phréatique de cette zone est élevée.

Photos

« Mais qu'en est-il des photos », répondent avec incrédulité les personnes confrontées à l'idée que l'holocauste n'a pas eu lieu.

Les photos de cadavres ne sont que cela : ce sont des photos de cadavres. Quels cadavres ? Comment sont-ils morts ? Ces images, dont on parle sans cesse, ne prouvent pas l'existence de chambres à gaz, ni l'identité des corps. Ce n'est pas parce que la photo est accompagnée d'une légende indiquant qu'il s'agit des victimes de la prétendue campagne d'assassinat allemande qu'il en est ainsi. Dans certains cas, des photos d'Allemands morts ont été étiquetées comme des photos de juifs morts.

Rien n'est plus facile à falsifier qu'une photographie et, pourtant, les photographies sont considérées par les naïfs comme la preuve absolue de l'holocauste.

Il existe des photos de prisonniers affamés à la fin de la guerre. Oui, des gens sont morts de faim au cours des derniers mois de la guerre. Comme nous l'avons déjà mentionné, les bombardements aveugles des Alliés ont fait des ravages sur les lignes d'approvision-

nement de l'Allemagne déchirée par la guerre, rendant impossible l'approvisionnement en rations non seulement des prisonniers du camp, mais aussi des civils allemands. Indépendamment de leur origine ethnique, de leur statut de prisonnier ou de civil, de leur religion, de leur âge ou de leur nationalité, tous ceux qui se trouvaient sur le chemin des campagnes de bombardement de la RAF et de l'USAAF et des armées d'invasion de l'Est et de l'Ouest souffraient, et pas seulement les prisonniers des camps.

Rudolf Höss

Rudolf Höss a été le commandant d'Auschwitz pendant la majeure partie des années de guerre. Il était un gestionnaire du camp et du complexe industriel et rien de plus. Sa prétendue confession est invariablement citée comme preuve de l'holocauste. La confession de Höss a été arrachée sous la torture lors des tribunaux militaires de Nuremberg en 1946. Höss a « avoué » que ses hommes sont entrés dans les chambres dix minutes après la mort des victimes afin d'en extraire les corps. Il a également affirmé qu'ils fumaient des cigarettes lorsqu'ils ont fait ce travail. Le Zyklon B est explosif. Son témoignage ne peut être vrai car les hommes délégués pour effectuer ces tâches auraient été tués eux aussi.

En outre, le témoignage de Höss sur le nombre de juifs qu'il a été chargé d'assassiner est totalement invraisemblable, tout simplement parce que les aveux obtenus sous la torture ne sont pas fiables. Son histoire impossible concernant les hommes entrant dans les chambres dix minutes après le gazage tout en fumant des cigarettes souligne le manque de fiabilité de sa « confession » sur le fait d'avoir présidé au meurtre de trois millions de juifs à Auschwitz. Comme indiqué dans la section intitulée « Chiffres » ci-dessus, même la plaque officielle indique aujourd'hui qu'un peu plus d'un million de personnes sont mortes à Auschwitz (ce chiffre est également un mensonge, mais, même s'il est vrai, les chiffres ne correspondent pas à ses folles confessions).

La torture extrême a rendu Höss fou. À l'origine, Höss a été placé en détention par les officiers britanniques Bernard Clarke et Rupert Butler. Ils se sont ouvertement et fièrement vantés de la brutalité infligée à leur prisonnier : *« Il a fallu trois jours de torture pour obtenir des aveux cohérents »*. C'est un euphémisme pour forcer leur victime à avouer précisément les crimes que ses interrogateurs et tortionnaires voulaient qu'elle avoue. Leur intérêt était de le maintenir en vie, à peine. Le prisonnier terrifié, à moitié mort et clairement dérangé, racontait à ses ravisseurs les histoires les plus farfelues que l'on puisse imaginer. La plupart de ses déclarations étaient si bizarres et cauchemardesques que peu d'esprits normaux auraient pu les imaginer.

Le psychologue pénitentiaire américain G. M. Gilbert, qui était chargé de la surveillance psychologique des prisonniers et dont le témoignage a été accepté par le tribunal, a révélé : *« Höss était coupé en deux. »*

Rudolf Höss est condamné à mort. Il a réagi « avec indifférence ». Le commandant du camp a été pendu en Pologne occupée par les Soviétiques en avril 1947. [Source : *Heroes of the Reich* par Michael Walsh]

Crématoriums

Le nombre allégué de victimes supposées gazées aurait été impossible à incinérer pendant toute la durée de la guerre. Fonctionnant à 100 % de leur capacité, tous les crématoires des camps en Allemagne... auraient pu incinérer environ 430 000 corps. Mais les crématoires ne peuvent pas fonctionner à 100 % car ils doivent être régulièrement nettoyés.

En estimant généreusement la durée de fonctionnement à 50 %, cela signifie que 215 000 corps auraient pu être incinérés. Les historiens de l'Holocauste affirment que les Allemands étaient capables d'incinérer un corps en dix minutes environ. En revanche,

les opérateurs professionnels des crématoires affirment qu'il faut environ une heure et demie pour incinérer un corps.

Des témoins oculaires disent avoir vu des flammes et de la fumée s'échapper des cheminées. Les photographies aériennes des camps ne corroborent pas ces affirmations. Elles ne montrent pas non plus de tas de charbon à proximité, qui auraient été nécessaires pour alimenter les crématoires.

Quoi qu'il en soit, on peut se demander pourquoi un pays bombardé sur plusieurs fronts dans des conditions de guerre totale stockerait le précieux combustible dans un camp de travail uniquement pour l'utiliser pour incinérer les corps des personnes qu'il aurait assassinées. Le carburant était en quantité très limitée. S'ils voulaient vraiment assassiner toutes ces personnes, n'aurait-il pas été plus efficace de les abattre sur place plutôt que de les transporter, de les gazer, puis de les brûler ?

Installations à Auschwitz

Les hôpitaux, la piscine et les bordels ne correspondent pas au « camp de la mort ». Il y avait une maternité où des milliers de bébés sont nés. Des mariages ont eu lieu à Auschwitz. Tout cela est reconnu et admis par les juifs. Pourquoi y aurait-il une maternité dans un camp de la mort ? Pourquoi les Allemands investiraient-ils de l'argent et des ressources précieuses pour prendre soin des femmes enceintes et de leurs bébés alors que le but était de les assassiner, de toute façon ?

Dachau était-il un « camp de la mort » ?

Les historiens de l'Holocauste admettent qu'il n'y a pas eu de camps dits de la mort en Allemagne de l'Ouest, c'est-à-dire dans les régions occupées par les forces américaines et britanniques, mais

qu'ils étaient exclusivement situés dans l'est scellé occupé par les Soviétiques. Le camp de Dachau se trouvait à l'ouest. Pourtant, le public est toujours amené à croire que Dachau était un camp de la mort. Même en 2003, il y avait un panneau sur la porte de la salle de douche qui disait : « Chambre à gaz – Déguisée en salle de douche – Jamais utilisée comme chambre à gaz ». Plutôt étrange.

Autopsies

Il n'existe pas une seule autopsie indiquant un décès par empoisonnement au gaz dans l'un des camps de concentration de l'ensemble du territoire occupé par l'Allemagne au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Documentation

Il n'existe absolument aucune preuve documentaire d'un ordre, d'un plan ou d'un budget pour exterminer les juifs. Pourtant, les autorités allemandes étaient méticuleusement pointilleuses dans tous les domaines.

Raul Hilberg, un exterminationniste de premier plan (historien de l'holocauste) a déclaré qu'il devait y avoir une *« incroyable réunion d'esprits, une lecture consensuelle par une bureaucratie très éloignée »*[29] [téléphatie – NdT] à la place d'un ordre d'extermination des juifs.

Robert Faurisson

Robert Faurisson était un professeur français qui a mené des recherches sur le prétendu holocauste pendant plus de 40 ans. Cet

[29] [NdT : voir vidéo sur la chaîne Odysee @didi18]

universitaire doué a prouvé l'inexistence des chambres à gaz [homicides], en fournissant des preuves physiques, chimiques, topographiques, architecturales et documentaires. Pour ses efforts, il a été récompensé par des passages à tabac, parfois à deux doigts de la mort, une persécution juridique constante et du harcèlement. Personne n'a jamais fourni de preuves pour contrer ses découvertes.

Avis judiciaire

Les articles 19 et 21 du procès de Nuremberg stipulaient que le tribunal ne serait pas lié par des règles techniques de preuve et qu'une chose connue de tous ou évidente n'avait pas besoin de preuves pour être prouvée.

Les vainqueurs ont jugé les perdants et ont déclaré au monde que l'« Holocauste » s'était produit exactement comme ils l'avaient dit. Ces faits étaient incontestables. Ils n'avaient pas besoin de preuves.

Depuis lors, l'avis judiciaire est utilisé par les tribunaux, à quelques exceptions près. Une exception notable concerne les grands procès de l'holocauste à Toronto dans les années 1980, au cours desquels Ernst Zündel a été jugé en vertu de la loi sur la « diffusion de fausses nouvelles ». Avec les conseils avisés de Robert Faurisson, l'avocat de Zündel, Douglas Christie, a réussi à apporter au tribunal de nombreuses preuves qui ont démoli le récit officiel de l'holocauste.

Raul Hilberg, le témoin clé de la Couronne, n'a pas pu produire une seule preuve médico-légale de l'existence d'une chambre à gaz [homicide].

L'affaire Mermelstein

En 1979, l'Institute for Historical Review (IHR) a offert une récompense de 50 000 dollars à quiconque pourrait prouver l'« holocauste ». Le résultat a été que pas une seule personne ne s'est

présentée avec des preuves crédibles pour prouver l'holocauste afin de récupérer l'offre. Cependant, dans une contre-attaque, Mel Mermelstein a poursuivi le RSI pour 17 millions de dollars pour rupture de contrat, conspiration et infliction intentionnelle de détresse émotionnelle.

Le juge a pris connaissance judiciaire de l'holocauste. Cela signifie qu'il a déclaré que l'holocauste était un fait établi, et que le jury ne serait pas autorisé à prendre en considération toute preuve concernant l'existence ou non de l'holocauste. Le RSI a donc été contraint de conclure un accord à l'amiable afin de ne pas être complètement ruiné par cette violation flagrante de la justice.

L'avis judiciaire est une arme absurde contre la vérité lorsqu'il s'agit d'un évènement historique. L'idée même de légiférer sur l'histoire devrait horrifier toute personne raisonnable et surtout tout historien qui se respecte.

Déclarer qu'un évènement s'est produit, en prendre connaissance judiciairement comme un fait établi, puis criminaliser toute personne qui arrive à des conclusions différentes et ose remettre en question le récit, voilà qui devrait à lui seul tirer la sonnette d'alarme. Cela devrait nous obliger à remettre en question le récit et à nous interroger sur les motifs qui sous-tendent les méthodes musclées utilisées pour protéger leur histoire.

INSPIRATION : « L'Or du Rhin et la Walkyrie ». À l'origine, l'image a été publiée dans Richard Wagner (traduit par Margaret Amour, 1910).

CHAPITRE 37

La charge de la preuve : inversion du fardeau de la preuve

Comme l'a démontré l'Agence des services frontaliers du Canada

La charge de la preuve devrait incomber à ceux qui prétendent qu'un évènement s'est produit. Si l'évènement s'est produit, alors il y aurait des preuves de cet évènement et il serait facile de le prouver. S'il n'a pas eu lieu, il est absurde de faire peser la charge de la preuve sur ceux qui affirment qu'il n'a pas eu lieu.

Il en va de même pour l'holocauste. On *prétend* qu'il s'agit de l'évènement le plus documenté de l'histoire, mais la charge de la preuve incombe *de facto* à ceux qui affirment qu'il n'a pas eu lieu.

À plus petite échelle, l'incident du vol de mes livres par l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) à l'aéroport de Calgary en avril 2019 illustre l'absurdité de ce renversement de la charge de la preuve.

Contexte : le 24 avril 2019, à mon retour des États-Unis à l'aéroport de Calgary, cinq livres m'ont été saisis/volés par l'ASFC. J'avais été signalée, et j'ai été harcelée et détenue pendant trois heures.

Le formulaire explicatif qui m'a été envoyé par la suite comportait les points suivants cochés, chacun indiquant quelle était la prétendue « infraction » :

L'Agence des services frontaliers du Canada affirme : « L'agence applique plus de 100 lois et règlements qui assurent la sécurité de notre pays et des Canadiens. » Le font-ils ?

Alléguant qu'un groupe identifiable :

- est responsable de graves problèmes économiques ou sociaux
- manipule les médias/la finance/la politique/le gouvernement au détriment de la société
- est inférieur/supérieur
- affaiblit ou menace la société

Rien n'indique qu'il importe que ces allégations interdites soient fondées sur la vérité. La vérité n'est pas pertinente ici. Tout ce qui compte, c'est que certaines choses ne sont pas autorisées à être dites ou lues.

En fin de compte, j'étais censée prouver que les livres saisis n'étaient pas « haineux » en fournissant des preuves qu'ils ne l'étaient pas. L'absurdité de toute cette débâcle a atteint un niveau impossible à atteindre dans une société saine d'esprit.

Ma troisième lettre à l'ASFC datée du 12 août 2019 :

> *« Tout d'abord, le délai de réfutation est impossible à respecter. Votre lettre, datée du 16 juillet 2019, a mis neuf jours pour me parvenir. Votre lettre stipulait que vous deviez recevoir, par courrier, mes preuves et arguments dans un délai de 14 jours à compter de la date figurant sur votre lettre. Si ma lettre a mis autant de temps à vous parvenir que la vôtre à me parvenir, il aurait déjà été trop tard pour 'soumettre des preuves concernant l'admissibilité des documents.'*
>
> *Ce qui est plus grave, c'est que la charge de la preuve est inversée. Vous dites que je devrais fournir des preuves que ces livres ne constituent pas de la 'propagande haineuse'. Si une chose n'existe pas, il est inutile de prouver qu'elle n'existe pas. Si elle existe, alors la personne qui prétend qu'elle existe doit prouver qu'elle existe. Il DOIT incomber aux accusateurs de prouver leur accusation. Votre logique est fausse.*
>
> *La prochaine faille dans votre affaire contre moi est que vous avez volé les preuves ! Vous avez emporté les livres que vous jugiez offensants. Comment suis-je censée rassembler et présenter des preuves concernant 'l'admissibilité du matériel' alors que vous m'avez enlevé les livres prétendument offensants ?*
>
> *Je n'ai pas lu ces livres. Je n'ai pas de copies de ces livres en ma possession. Vous les avez saisis. Expliquez-moi comment je peux rassembler des preuves sur un objet que vous m'avez volé.*
>
> *Ces livres ne seraient-ils pas la source même de la 'preuve' avec laquelle je suis censée prouver qu'ils ne sont PAS ce que vous prétendez qu'ils sont ?*
>
> *Comme tout homme ou femme doué de logique peut le constater, c'est une situation impossible. C'est aussi sensé que de casser les deux jambes d'un coureur et de lui dire ensuite d'aller participer à la course.*
>
> *Il est intéressant de noter que le 'Talmud' n'a pas été qualifié de 'propagande haineuse', alors que ce livre saint juif qualifie les Gentils de 'bétail' et appelle à leur asservissement total. Ce double standard sur les livres 'autorisés' démontre*

qui vous servez réellement. Votre 'loi' qui interdit certains livres (et certaines pensées et paroles) est un autodafé des temps modernes. Monika Schaefer »

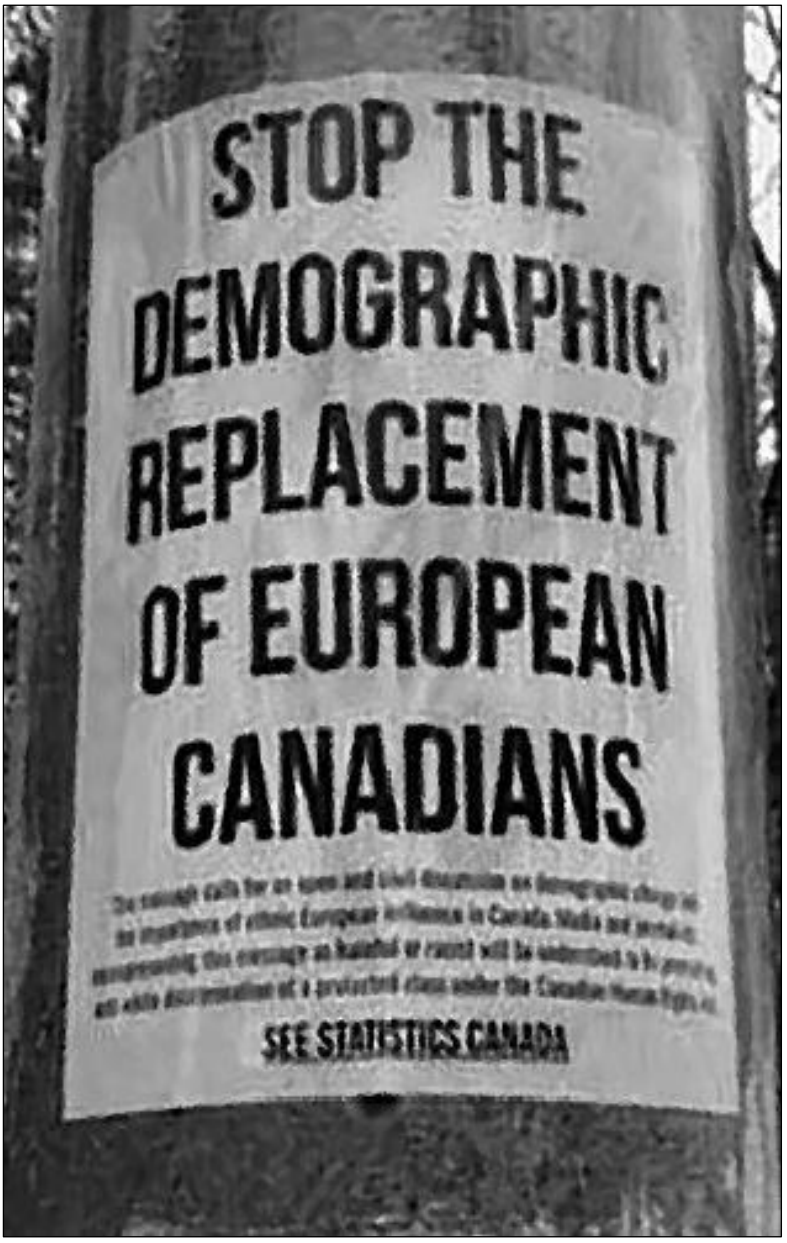

« Arrêtez le remplacement démographique des Canadiens européens ». Ceux qui prétendent que la race blanche est en train de se faire lentement génocider sont des « racistes ».

CHAPITRE 38

La réponse d'une Normie au génocide blanc

Lors de ma tournée de conférences en octobre 2019, l'un de mes publics était très inhabituel, différent de tous les autres. Il s'agissait d'un engagement de dîner privé à domicile où 12 invités étaient assis à une table ronde dans un cadre chaleureux très intime. La plupart des invités étaient des « normies », des personnes qui n'avaient pas encore eu les yeux ouverts sur la réalité, encore hypnotisées par les mensonges et les tromperies des médias grand public, d'Hollywood et des institutions « éducatives » modernes. Cette série de dîners s'appelait « Devinez qui vient dîner », et j'étais l'« invitée d'honneur » de ce mois-là. C'est ainsi que j'ai été présentée, en plaisantant bien sûr.

J'ai trouvé très instructif d'être témoin des différentes réactions à notre situation difficile de la part des gens normaux par opposition aux gens ayant choisi la « pilule rouge ». Tous les participants au rassemblement ont été extrêmement respectueux et attentifs. Cependant, lorsqu'ils sont arrivés à des conclusions et ont reconnu le programme de génocide des Blancs, la réponse des personnes qui n'avaient pas encore compris la vérité sur l'histoire et les évènements actuels m'a choqué.

« Eh bien... tout change. ...Le soleil va finir par s'éteindre de toute façon. ...Nous sommes tous les mêmes. ...Les espèces vont et viennent ; les peuples vont et viennent. Peut-être que c'est notre tour. ...Nous avons fait beaucoup de dégâts sur la Terre, de toute façon. ... »

Après des décennies (ou plus) de folie induite par une fausse culpabilité imposée, des mensonges et des tromperies, ces personnes ne se soucient même pas de la survie de notre espèce ou de celle de

leurs enfants et petits-enfants. Ils ne se soucient pas de l'existence de notre peuple. Cela équivaut à un suicide collectif.

CONCLUSION

Nous avons du pain sur la planche !

Il ne suffit pas de dissiper les mensonges sur notre histoire. Apprenons à connaître les réalisations positives de notre race et à apprécier la beauté de notre riche patrimoine. Lorsque nous retrouverons le respect de nos ancêtres et lorsque nous raviverons l'amour de notre peuple, de notre culture et de nos traditions, alors nous nous battrons pour protéger nos enfants.

Mettez de côté la culpabilité faussement imposée. Nous devons nous décontaminer. Une fois que nous nous serons remis à l'endroit dans notre monde à l'envers, nous pourrons laisser tous leurs mots militarisés tels que raciste, antisémite ou négationniste couler comme l'eau sur le dos d'un canard. Assez de la réponse pavlovienne à ces étiquettes.

Rejetons également leur propagande démoralisante et pessimiste. Une partie de la stratégie de l'ennemi consiste à nous faire croire qu'il n'y a pas d'espoir ni d'avenir. De nombreux jeunes absorbent ce message et adoptent un comportement autodestructeur au lieu de s'engager, de vivre pleinement leur vie et de rejoindre le combat pour protéger notre peuple des forces du mal qui cherchent à nous détruire.

Pourquoi ai-je emprunté cette voie difficile pour parler de sujets tabous ? Certains diraient qu'il aurait été plus facile de faire comme si de rien n'était.

J'ai eu la chance d'avoir des parents droits qui ont élevé leurs enfants avec des principes forts, une appréciation de la culture, une joie de vivre et un amour de la nature. Ainsi, lorsque j'ai vu des

choses qui portaient atteinte à notre beau monde, ou qui étaient tout simplement mauvaises, ou encore des choses qui n'avaient aucun sens, je me suis toujours sentie poussée à essayer d'arranger la situation. Ma passion de toujours pour un monde meilleur face à la dégradation de l'environnement et à tant d'injustices inexplicables m'a conduit à rechercher la vérité partout où elle se trouvait.

J'ai eu la chance d'avoir un frère aîné qui était passionné et n'avait pas peur de chercher la vérité sur la situation globale de la société, de ce qui se passait dans le monde.

C'est ainsi qu'Alfred et moi avons entrepris ce voyage ensemble pour découvrir les mensonges du 11 septembre, puis le mensonge diabolique de l'« Holocauste » et les nombreux autres mensonges concernant la Seconde Guerre mondiale et notre longue histoire antérieure. Notre quête de vérité nous a amenés à conclure que les personnes à l'origine de ces mensonges sont des juifs organisés et que leur intention est de détruire la race blanche par une immigration massive de non-Blancs dans tous les pays blancs. Nous avons tous deux ressenti une indignation vertueuse face au fait qu'on nous mentait et, plus important encore, nous avons réalisé que nous étions confrontés à une menace existentielle. Nous avons donc ressenti l'obligation de parler de ces choses, ce qui a conduit à l'emprisonnement de la fratrie Schaefer.

Pour conclure, considérons la métaphore de notre peuple comme un arbre géant. Les racines de l'arbre sont nos ancêtres. Si vous coupez nos liens avec nos ancêtres en effaçant notre histoire et en racontant des mensonges pour nous faire haïr nos ancêtres, cela revient à couper les racines de l'arbre. L'arbre meurt. En même temps, les branches de l'arbre sont nos enfants. Si vous hypersexualisez les enfants tout en remplaçant les traditions ancestrales par de la culpabilité et du pop trash, alors vous endommagez la croissance et le développement des enfants, comme si vous coupiez l'écorce d'un arbre. Bientôt, les branches se dessèchent et l'arbre meurt.

Nous devons reconnecter nos jeunes à nos ancêtres par la vérité et l'amour afin de survivre et de prospérer. Dire la vérité sur nos ancêtres est un cadeau que nous pouvons offrir à nos enfants.

Rejetons la laideur et sentons ce qui est beau et naturel. Laissons les hommes être des hommes et les femmes être des femmes.

Soyons fiers de qui nous sommes, de notre culture et de notre peuple.

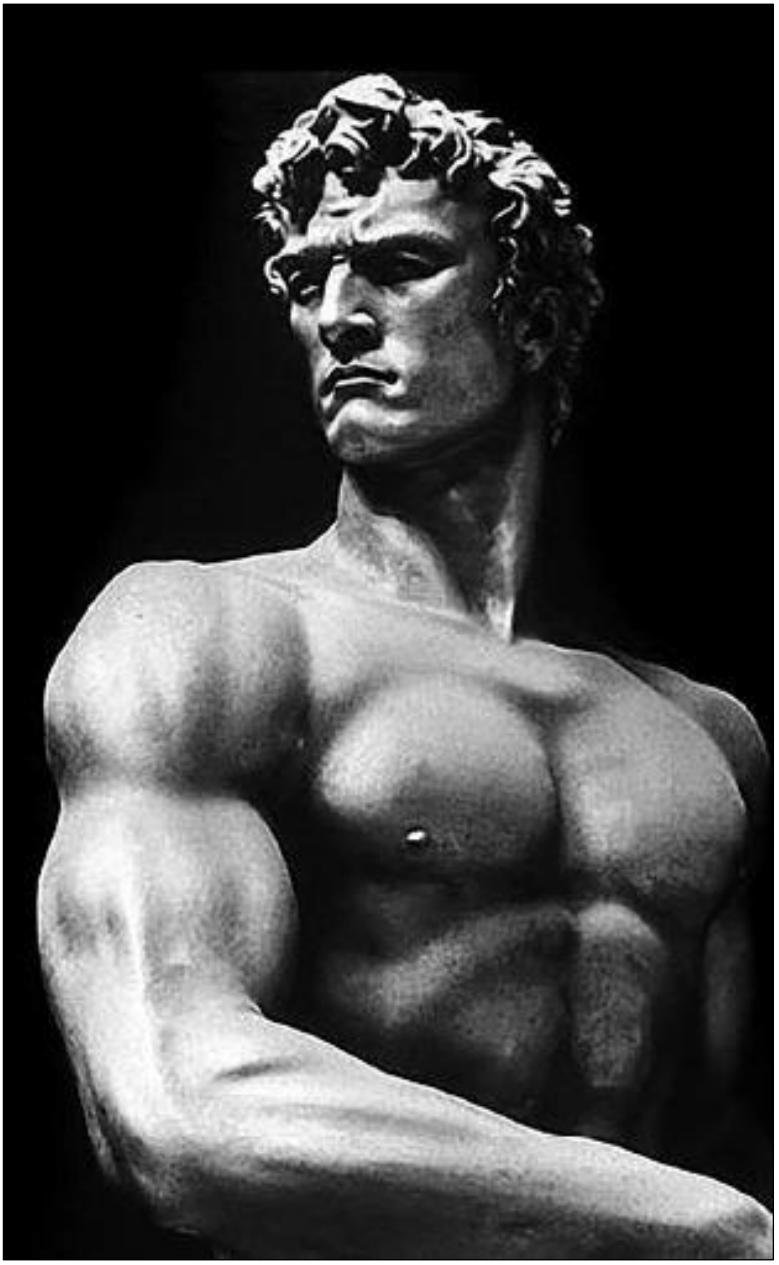

INSPIRATION : Statue d'Arno Breker de l'homme aryen idéal.

ÉPILOGUE

Alfred a été libéré de prison le 1er juillet 2022 après avoir purgé quatre ans d'incarcération pour l'expression pacifique de paroles. Sur cette période, il a passé 558 jours à l'isolement en raison de sa résistance au masque et de son insistance à respirer librement. Il considère son séjour en cellule comme un voyage dans une capsule spatiale dans laquelle il a quitté la Terre pour revenir quatre ans plus tard dans un paysage très différent.

En effet, nous nous trouvons au milieu d'un assaut génocidaire contre l'humanité, qui nous est livré par le biais de la tromperie. Le mensonge du virus Covid-19, la pornographie de la peur et la solution frauduleuse du « vaccin » ont été déployés avec une telle impitoyabilité, une telle rapidité et une telle force tyrannique qu'ils ont réveillé beaucoup de nos concitoyens. Bien qu'il n'y ait aucun doute dans mon esprit que nous gagnerons cette guerre, le coût en souffrance humaine dépendra de la rapidité avec laquelle suffisamment de somnambules se réveilleront et prendront l'initiative de réveiller les autres.

Nous nous relèverons, comme nos ancêtres l'ont fait de nombreuses fois avant nous.

1965 : Maman et ses enfants Alfred, Taoya, Heidi dans les bras, Monika, Lothar, les garçons en lederhosen (shorts en cuir) et les filles en Dirndl.

Photo de famille de l'Avent 1964 : Monika, maman avec Heidi, Lothar, Alfred, Taoya, papa.

Ma sœur Heidi, 1982.

Novembre 1964 photo de famille, enfants : Lothar, Alfred, Heidi, Monika, Taoya ; maman et papa en arrière-plan.

Heidi, ma sœur de 1973, âgée de 9 ans, jouant sur la plage.

De gauche à droite : deux photos d'Editha (alias Didi) Schmilinsky (notre mère) à 14 ans à Berlin ; grand-mère paternelle Maria Schaefer ; grand-père paternel Josef Schaefer.

1962 Alfred, Lothar, Taoya, Monika avec la grand-mère paternelle Maria.

1962 à l'aéroport juste avant de s'envoler pour l'Allemagne. Lothar debout derrière Taoya, Monika sur les genoux de maman, Alfred à droite.

Papa (Otto) et Monika, 2005.

Avril 1965 à Edmonton, Maman, Monika portant sa petite soeur Heidi.

Maman, 1989, randonnée dans les Esplanades, Colombie-Britannique.

À l'occasion des noces d'argent de nos parents, en 1977, nous avons fait réaliser ce portrait. De gauche à droite : Alfred, Taoya, Heidi, Monika, Lothar.

Notre famille, 1981 : Lothar, Monika, Heidi, Editha alias Didi (maman), Otto (papa), Alfred, Taoya.

Pangnirtung sur l'île de Baffin au Nunavut, Canada : Didi (maman) avec les garçons Lothar et Alfred dans l'enclos. Etuangat, le guide et assistant de la famille, apporte un bloc de neige pour le laisser fondre dans le baril de leur source d'eau. Les couches lavées sèchent au-dessus de la tête.

Noël 1943 à Neustadt : le grand-père Karl avec ses quatre enfants Erhard, Ursula, Helmut et Didi.

L'oncle Helmut, le frère aîné de maman, n'est jamais revenu de la guerre.

Grand-mère Karla, 1943.

Ci-dessus, Berlin, mai 1944, ma grand-mère maternelle avec son mari et son fils. Tous deux soldats en permission. Son fils n'est jamais rentré et son mari a été porté disparu pendant un an après la guerre. Personne ne savait s'il était mort ou vivant. Il avait été emprisonné dans un camp de prisonniers soviétique.

Grands-parents maternels Karla et Karl Schmilinsky, Noël 1943, à Neu stadt.

Grand-père Karl en uniforme, septembre 1942.

NOTE DE L'ÉDITEUR FRANÇAIS

Nous vous recommandons de voir ou de revoir, en français, toutes les vidéos réalisées par les plus grands révisionnistes de notre temps, tels que Ernst Zündel, Ursula Haverbeck, Horst Mahler, Carlos W. Porter, David Irving, etc.[30] ainsi que les transcriptions correspondantes et bien d'autres ici :

https://www.stormfront.org/forum/t724155-22/

et ici :

https://archive.org/details/retranscriptions/WilliamLutherPierce-LeDonDeLaVieEuropeRveille-toi/page/n1/mode/2up

Alfred Schaefer : « L'omniprésence du mème de l'holocauste » :

https://archive.org/details/LomniprsenceDuMMmeDeLholocauste

Monika Schaefer : « Pardon Maman, j'avais tort à propos de l'holocauste » (publiée le 20 juin 2016) :

https://archive.org/details/PardonMamanJavaisTortAProposDeLholocausteParMonikaSchaefer

Notre Monika : https://archive.org/details/NotreMonika

Libérez Monika Schaefer – Appelez une ambassade !

https://archive.org/details/LibrezMonikaSchaeferAppelezUneAmbassade

Alfred Schaefer explique l'arrestation de Monika Schaefer à Munich :

https://archive.org/details/AlfredSchaeferExpliqueLarrestationDeMonikaSchaeferMunich

[30] [NdT : toutes ces vidéos sont disponibles sur la chaîne Odysee @didi18 ou sur archive.org/details/@didi18]

Brian Ruhe – « SOS pour le professeur titulaire Anthony Hall poussé vers la sortie à cause de ses opinions » :

https://archive.org/details/BrianRuheSOSPourLeProfesseurTitulaireAnthonyHallPoussVersLaSortieCauseDeSesOpinions

CODOH – « Pourquoi soutenez-vous l'ouverture d'un débat sur l'holocauste ? »

https://archive.org/details/WhyDoYOUSupportOpenDebateOnTheHolocaust

Alfred Schaefer – « Le chien de Pavlov » :

https://archive.org/details/LeChienDePavlov

Autres livres traduits par Valérie Devon et/ou publiés par les éditions Didi18

Ernst Böhm – *Les ordres des commandants d'Auschwitz*

Benton L. Bradberry – *Le Sale Boche raconté aux braves gens*

Michael Collins Piper – *Le complexe de Caïphe*

John Gimbel – *Science, Technologie et Réparations – Exploitation et pillage de l'Allemagne d'après-guerre*

Thomas Goodrich – *Tempête diabolique (Hellstorm)*

Else Löser – *Pologne et les falsifications de l'histoire polonaise*

Arnold S. Leese : – *Les guerres de survie juives*
– *Meurtres rituels juifs*
– *Sottise du Gentil, les Rothschild*
– *Hors des sentiers battus ou les deux vies trépidantes d'un vétérinaire anti juif*

Gerard Menuhin – *Dites la vérité et vous humilierez le diable*

Germar Rudolf – *Déborah Lipstadt et l'holocauste* (publié chez Akribeia)

Julius Streicher – *Le testament politique de Julius Streicher*

Udo Walendy – *Le contrat de transfert et la fièvre du boycott de 1933*

Carlos W. Porter – *Made in Russia the Holocaust – Condensé du livre de C. Porter*

Auteur anonyme – *Quand les « vitimes » dictent leurs lois* (vol. 1, 2, 3, 4, 5 et 6)

Jacqueline Berger : – *La Philosophie Universelle – Comment échapper à l'Enfer ici-bas ?*
– *La Mythologie – Une brèche dans l'abîme ?*
– *Le christianisme, invention du judaïsme*
– *Les mystères dévoilés*

Alfred Rosenberg – *Le Mythe du XXème siècle*

Eustace Mullins : – *La véritable histoire des relations entre les Goyim et les juifs*
– *Le viol de la Justice*

Henri Turner – *L'accession au pouvoir de Hitler financée par l'argent juif : mythe ou réalité ?*

Wilhelm Kammeier : – *La falsification de l'histoire allemande*
– *La falsification de l'histoire du christianisme primitif*

Auteur anonyme – *Europa, la dernière bataille – le livre*

Denis Wise – *Adolf Hitler : la plus grande histoire JAMAIS racontée !*

Hermann Wieland – *Atlantide, Edda et Bible*

Pour commander ces ouvrages : didi18edition.com